Le Monde

LE MONDE INTERACTIF

■ Fête et concours sur Internet

■ Emploi : 21 pages d'annonces classées



55e ANNÉE – N° 16839 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — MERCREDI 17 MARS 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Kosovo : la balle dans le camp serbe

Après l'accord donné par les Kosovars au plan international de paix, Slobodan Milosevic est contraint de prendre position. Les pourparlers de Paris reprennent. p. 4

■ Cuba : dissidents condamnés

Les quatre dissidents qui avaient réclamé la démocratisation de l'île dans un document intitulé *La patrie appartient à tous*, ont été lourdement condamnés, lundi, par la justice cubaine. p. 38



■ Prêt-à-porter, la leçon parisienne

Les défilés de l'hiver 1999-2000 se sont achevés à Paris. Entre chic sauvage et lignes vives *(ci-dessus Thierry Mugler).* p. 28 et 29

■ Concubinage homosexuel

Le Sénat, qui examine mercredi la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité (PACS) votée par les députés de gauche, préférerait étendre aux homosexuels les droits du concubinage. p. 6

■ Réformer la recherche

Face aux projets de Claude Allègre, les scientifiques ont choisi de ne pas *« dresser un front du refus »* et d'organiser une *« vaste consultation »*, explique au *Monde* François Ledrappier, président du CNRS. p. 30

■ Les capacités d'Aerospatiale-Matra

Accusé d'avoir bradé les intérêts du groupe public Aerospatiale, Alain Richard, ministre de la défense, explique sa stratégie au *Monde*. p. 23

■ L'homme du sport

Il voulait faire du Comité olympique *une grande institution pacificatrice* de la planète. Après les affaires de corruption, Juan Antonio Samaranch a entrepris de nettoyer le CIO. p. 17

■ Célébrer Koltès

Les pièces de Bernard-Marie Koltès, violentes, perturbantes, sont de plus en plus lues, jouées et étudiées. Dix ans après sa mort, l'auteur sera célébré en France et à l'étranger. p. 33

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 317 - 7,50 F

Le rapport qui accable la Commission de Bruxelles

● La Commission Santer a démissionné en bloc dans la nuit de lundi à mardi ● L'enquête des sages révèle des cas de fraude, mauvaise gestion et népotisme ● Ses conclusions mettent en cause « la Commission en tant que collège » ● Parmi les commissaires épinglés, Edith Cresson fait figure d'accusée numéro un ● L'Europe en quête d'un nouvel exécutif

BALAYÉE par la tempête des scandales, la Commission de Bruxelles a collectivement démissionné, dans la nuit de lundi à mardi. Cette crise politique – la plus grave qu'ait connue l'Europe communautaire depuis sa création – a suivi de quelques heures la publication, lundi 15 mars à Bruxelles, du rapport du Comité d'experts indépendants chargés d'enquêter sur des cas de *« fraude, de mauvaise gestion ou de népotisme »*. Ces cinq « sages » avaient été désignés conjointement, en janvier, par la Commission et le Parlement européen, qui est à l'origine de la mise en cause politique de la Commission.

Le rapport du Comité des « sages » – 148 pages dont *Le Monde* publie intégralement les conclusions – prend la forme d'un réquisitoire et dénonce *« la lourde responsabilité »* du collège des vingt commissaires européens, singulièrement celle d'Edith Cresson, chargée de la recherche, de l'éducation et de la formation : *« Les autorités politiques ont perdu le contrôle sur l'administration qu'elles sont supposées gérer. Cette perte de contrôle implique dès le départ une lourde responsabilité aussi bien des commissaires pris séparément que de la Commission en tant que collège. »* L'enquête a mis au jour *« des affaires »* dans lesquelles les commissaires et la Commission *« portaient la responsabilité de cas de fraudes, d'irrégularités ou de mauvaise gestion »*. Elle a notamment dirigé ses investigations sur le programme Leonardo de formation professionnelle – *« il est inacceptable que* [Mme Cresson] *n'ait pas informé le Parlement »* –, le programme MED d'aide aux pays Méditerranéens – *« improvisation, précipitation, voire incompétence »* –, l'Office humanitaire Echo – *« tolérance à l'égard de pratiques notoirement irrégulières »*.



Gravement mise en cause, Edith Cresson passe, à la lecture du document, pour l'accusée numéro un. Non seulement elle apparaît dans le dossier du programme Leonardo, mais elle est la seule à être rendue responsable d'un cas *« certain »* de favoritisme pour avoir embauché, sur des contrats jugés *« irréguliers »*, le docteur Berthelot, dentiste, dont l'essentiel des missions – treize sur dix-sept – a eu lieu à Châtellerault, la ville dont elle fut maire.

La Commission restera en fonction au moins juqu'au sommet européen de Berlin, les 24 et 25 mars.

Jour de gloire pour Monsieur Léon, employé à l'imprimerie du Parlement

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Il restera dans l'histoire, Léon Van Hoegaerden ! En coupant, grâce à un solide canif, les ficelles qui entourent les piles du rapport des « sages », ce Batave débonnaire, employé au service de l'imprimerie du Parlement européen, donne le signal de départ d'une des séquences les plus échevelées de quarante années de construction européenne. Il est 5 heures du soir à Bruxelles et les journalistes, dans une joyeuse mêlée, peuvent enfin se procurer les 146 pages qui démontent les pratiques inavouables d'une institution jusqu'alors épargnée par les scandales.

Chacun cherche avec fébrilité si le nom de « son » commissaire figure ou non dans cette liste noire et l'ampleur des turpitudes qui lui seraient reprochées. Les rumeurs avaient couru si bon train depuis une semaine qu'aucun des membres du collège ne pouvait se sentir à l'abri. Rapidement, le couperet tombe, implacable : Edith Cresson et Jacques Santer sont directement mis en cause. Mais le péché est collectif.

Les parlementaires européens prennent possession de leur territoire. Enfin, pas tous. On cherche en vain un représentant des socialistes. Un de leurs porte-parole tente vainement de les joindre à Paris. *« Il faut les comprendre, nous sommes quand même en campagne électorale »*, explique-t-il sans y croire. Les Verts exultent. Toute à son émoi, une représentante belge en vient à confondre *« commissaire »* et *« commissionnaire »*. A la tribune, Paul Van Buitenen, le fonctionnaire européen qui révéla une partie des scandales et fut suspendu un temps pour cette « faute », a le triomphe modeste. Il raconte les moments difficiles qu'il a vécus, et le soutien sans faille de sa femme, Edith *(rires dans la salle)*. Le Belge Wilfried Martens n'a rien oublié des leçons des bons pères de l'Université catholique de Louvain ni de ses recherches perpétuelles de compromis lorsqu'il dirigeait le gouvernement du royaume : il rend hommage à l'intégrité de Jacques Santer et... attend de consulter son groupe pour définir une ligne de conduite. Les autres parlementaires ont un peu de mal à être plus clairs. Ils exigent la démission soit d'Edith Cresson, soit du collège dans son ensemble.

Il est 21 heures à Bruxelles. Au siège de la Commission, on attend le *« communiqué écrit »* que Jacques Santer avait promis pour 19 heures. Un porte-parole vient annoncer qu'il n'y aura pas de communiqué et que le collège se réunira dans une heure. Hans Van Den Broek, le commissaire néerlandais, profite de ce répit pour aller dîner au Pomo d'oro, le restaurant situé face à la Commission, qui ne désemplit pas depuis midi. *« Qu'attendez vous pour ce soir ? »*, lui demande-t-on. *« Ma pizza »*, répond-il, héroïque. Lorsqu'il s'esquive, un court instant, pour se servir de son téléphone portable, un malin ironise : *« Il cherche déjà du travail ! »*

Tout va aller ensuite très vite. On annonce la démission du commissaire chargé de l'agriculture, puis d'un autre. Puis on apprend que c'est tout le collège qui rend son tablier. Les cheveux argentés, impeccablement lissés, le regard aussi clair qu'un rapport des « sages », Jacques Santer lit une courte déclaration confirmant la nouvelle. Deux, trois applaudissements éclatent, dont on ne sait à qui ils sont destinés.

Hans Van Den Broek, l'homme à la pizza, dit qu'il s'en va réfléchir. La plupart des commissaires sortent comme ils sont entrés, discrètement, par le garage. Il y a longtemps déjà que monsieur Léon a plié son canif et qu'il dort du sommeil du juste sur les décombres de la Commission.

José-Alain Fralon

POINT DE VUE

Il faut supprimer la mise en examen

par Edouard Balladur

DANS la recherche, toujours recommencée, d'un équilibre entre la nécessité de l'ordre et les exigences de la liberté, notre pays a ceci de particulier qu'il cumule aujourd'hui deux handicaps a priori contradictoires et dont l'addition illustre une peu enviable *« exception française »* : l'insécurité est grandissante, comme le gouvernement lui-même le reconnaît ; la protection des droits des citoyens est, tout compte fait, assez faible. Pourtant, il n'y a de bonne justice qu'autant que la protection des droits des citoyens est assurée de manière égale à l'indépendance des juges.

Ces deux objectifs sont-ils atteints en France ? Les débats qu'ils continuent de susciter, les difficultés auxquelles se heurtent les initiatives du gouvernement en font douter. Tout donne à penser qu'on ne s'est guère préoccupé, jusqu'à maintenant, que de mieux assurer l'indépendance des juges. Les dernières grandes réformes, constitutionnelles, notamment, remontent à 1993. Six ans après, il est légitime de s'interroger sur les améliorations qui doivent être apportées à la justice de notre pays.

En ce qui concerne l'indépendance des juges – qui n'est pas une fin en soi, mais un moyen au service de la liberté des citoyens face à l'Etat –, la situation qui prévalait avant 1993 permet de mesurer l'importance du progrès accompli depuis lors. Le Conseil supérieur de la magistrature était désigné en son entier par le président de la République ; sa compétence se limitait aux magistrats du siège ; il était leur instance disciplinaire ; il proposait la nomination des magistrats de la Cour de cassation et des premiers présidents des cours d'appel.

Les réformes résultant de la loi constitutionnelle du 27 juillet 1993 l'ont profondément transformé.

Lire la suite page 21

***Edouard Balladur**, ancien premier ministre, est député (RPR) de Paris.*

Un beur chez les « potes »



MALEK BOUTIH

« L'ÉPOQUE des beurs de service est derrière nous » : élu, le 20 février, président de SOS Racisme, Malek Boutih explique combien sa génération a dû apprendre *« pour arriver à maturité »*. Fils d'un ouvrier algérien, il explique au *Monde* les raisons pour lesquelles il a décidé de réorienter radicalement les priorités de son association en direction des quartiers en difficultés.

Lire page 10

UNION EUROPÉENNE Le Comité d'experts indépendants a remis lundi 15 mars à 17 heures son *« premier rapport sur les allégations de fraude, de mauvaise gestion et de népotisme à la Commission européenne »*. Celui-ci se révèle sans appel pour le fonctionnement de l'exécutif : les cinq Sages jugent que, collectivement, les commissaires ne contrôlaient plus les activités de leurs administrations. ● EDITH CRESSON, sur le plan individuel, est la responsable la plus sévèrement critiquée par le rapport. ● LE PRÉSIDENT Jacques Santer, à l'issue d'une réunion avec les vingt commissaires européens, a annoncé dans la nuit la démission de la Commission. L'exécutif démissionnaire assurera l'intérim et participera aux discussions sur l'Agenda 2000 qui doit être finalisé à Berlin les 24-25 mars. *(Lire aussi le* *document pages 18-19 et notre éditorial page 20.)*

L'Union européenne en quête d'un nouvel exécutif

Le rapport des experts indépendants souligne les dérives généralisées de la gestion de Bruxelles. Il accable « la Commission en tant que collège ». Pour éviter une motion de censure au Parlement de Strasbourg, il ne lui restait qu'à démissionner collectivement

BRUXELLES
(Union européenne)
de nos correspondants

Il était minuit quarante-cinq, dans la nuit de lundi à mardi, lorsque le Luxembourgeois Jacques Santer, le président de la Commission européenne, accompagné de Martine Reicherts, son porte-parole, est venu annoncer devant une salle de presse comble la démission du collège. En deux phrases, et sans laisser place aux questions, le président Santer, visiblement ému, a résumé les deux heures et demie du débat difficile entre les vingt commissaires, qui venait d'aboutir à cette « première » dans l'histoire de la construction européenne. La décision d'une démission collective, prise à l'unanimité, était la conséquence inéluctable du rapport-réquisitoire du comité des sages, rendu public quelques heures plus tôt. *« Les autorités politiques ont perdu le contrôle sur l'administration qu'elles sont supposées gérer. Cette perte de contrôle implique dès le départ une lourde responsabilité, aussi bien des commissaires pris séparément que de la Commission en tant que collège »*, lit-on en conclusion de ce document de 148 pages.

Le rapport des cinq « experts indépendants », qui avaient été désignés en janvier conjointement par la Commission de Bruxelles et par le Parlement européen, fait donc porter sa critique au moins autant *sur le dysfonctionnement général* de l'institution que sur les dérives individuelles de ses membres. Sur ce chapitre des fautes personnelles, le comportement d'Edith Cresson, le commissaire chargé de la recherche, la formation et l'éducation, est le plus sévèrement jugé.

Pourtant, à l'aube de cette journée qui marquera, à bien des égards, l'histoire de l'Union, une telle issue dramatique, certes présente à l'esprit de tous, n'apparaissait en rien inéluctable. Inconscience ou forfanterie ? Les

Les dysfonctionnements commencèrent sous le magistère Delors

commissaires, surtout ceux les plus menacés qui, la veille, avaient pu prendre connaissance des passages les concernant directement, reprenaient courage : tout le monde ou presque était épinglé, le ton de cette compilation de juristes restait civilisé, aucune révélation plus ou moins catastrophique n'apparaissait, expliquaient-ils avec soulagement, brodant presque sur le thème du *« beaucoup de bruit pour rien »*.

Chacun des cabinets des commissaires faisait ses propres comptes, supputant la stratégie du président Santer ou celle du Parlement, fantasmant sur d'éventuels soutiens venus des capitales. Bref, lundi matin, la vie reprenait sous un jour presque ordinaire. En témoignait, illustration rassurante et parmi les plus prestigieuses de l'activité communautaire, la réunion *mensuelle des ministres des finances*, où Jacques Santer et Yves Thibault de Silguy, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, notaient avec une sorte de ravissement qu'il était bien davantage question, dans les conversations de couloir, de la démission d'Oskar Lafontaine, le puissant ministre des finances allemand, que des malheurs de la Commission.

Au *briefing* traditionnel de midi, la porte-parole, tel le chef d'état-major d'une armée en bon état de marche, donnait l'impression de parfaitement maîtriser la situation. A 17 heures, le président Santer devait recevoir le rapport de la main des cinq sages ; après que le collège en a pris connaissance, il devait faire, assurait-elle, à 19 heures, une déclaration au nom de l'institution ; il était prévu que la Commission se réunisse à 21 heures pour arrêter sa stratégie. A cette heure du jour, à l'évidence, personne au douzième étage du Breydel, le bâtiment-phare de la Commission, n'envisageait que cette réunion puisse tourner à la déroute. Pour la suite, comme si aucune forme de *précipitation n'était nécessaire*, le président Santer devait se présenter mardi matin devant les chefs de groupe de l'Assemblée.

Mais, faisant l'effet d'une douche froide, la lecture attentive du rapport mit brutalement fin à ces illusions. On y découvrait, en français ou en anglais, tout au long des 148 pages, l'image d'une institution immature et irresponsable. D'une institution, car le précédent collège n'était pas épargné. C'est, rappelle à plusieurs reprises le rapport, sous le magistère de Jacques Delors que la Commission, certes poussée *dans ce sens par les gouvernements membres* et par le Parlement, avait commencé à accepter des missions qu'elle n'avait ni les moyens financiers ni surtout le personnel qualifié pour mener à bien. Là réside assurément la faute originelle.

Telle est bien, au-delà des mises en cause personnelles, la caractéristique principale du rapport : le constat d'une grande organisation politico-administrative privée, dans une large part de son activité quotidienne, d'une direction effective. Un navire alourdi, médiocre à *la manœuvre, au commandement* trop souvent dépassé par les événements. Cette mise en cause, de nature structurelle, n'était pas attendue, du moins sous une forme aussi dure. Elle provoqua immédiatement étonnement et inquiétude. La critique, pour l'essentiel, ne portait pas sur tel ou tel cas conjoncturel, c'était l'équipe qui était visée.

Ce caractère cruellement généraliste de l'audit n'exonérait pas cependant les fautes individuelles. A cet égard, la distribution des rôles et des erreurs, telle qu'elle était mise en scène avant l'intervention des sages, se trouvait sensiblement modifiée. Edith Cresson apparaissait pratiquement seule comme méritant un blâme sévère du jury. L'Espagnol Manuel Marin, chargé de la politique méditerra*néenne, qui, jusque-là, avait été* placé par les observateurs au même niveau d'opprobre que l'ancienne première ministre française, se trouvait, lui, largement blanchi. A telle enseigne que le président Santer, pour son défaut de surveillance du Bureau de sécurité, apparaissait davantage épinglé que le commissaire socialiste espagnol. En bouleversant ainsi la hiérarchie des responsabilités, les sages, qui n'avaient disposé que de six semaines pour conduire leur enquête, montraient ainsi leur aptitude à juger d'eux-mêmes et à *prendre leurs distances par rapport* à certaines idées reçues.

« Les autorités politiques ont perdu le contrôle sur l'administration qu'elles sont supposées gérer » lit-on en conclusion du rapport

Edith Cresson est critiquée à un double titre : négligence coupable et mauvaise gestion du programme Leonardo qui concerne la formation professionnelle d'une part, cas avéré de favoritisme de l'autre. Le rapport examine en détail l'aventure bruxelloise de René Berthelot, ce dentiste de Châtellerault ami de M[me] Cresson, nommé « visiteur scientifique ». Peu importe, jugent les sages, si les procédures d'engagement ont été à peu près formellement respectées. Ce qui n'est pas acceptable, c'est que M. Berthelot n'avait pas les compétences requises pour le poste occupé ; ce qui ne va pas, c'est que ses missions le conduisaient presque exclusivement à Châtellerault, promu ainsi au som*met de la recherche européenne*. Bref, ce qui ne va pas, c'est *« la confusion des genres »*: M[me] Cresson utilisait les talents de son protégé pour l'aider dans sa tâche de maire de Châtellerault, laquelle n'a que peu à voir avec l'Union. *« La Communauté n'en a pas eu pour son argent »*, concluent les sages pour qui ce cas, à l'évidence, est exemplaire des comportements à proscrire à l'avenir.

En fin d'après-midi, lundi, lecture faite, on distingua aussi quel enseignement le Parlement européen s'apprêtait à tirer de l'affaire. *Le* groupe des Verts demandait très vite la démission immédiate du collège, avec la menace explicite de déposer une nouvelle motion de censure dans l'hypothèse où la Commission ne s'inclinerait pas. De leur côté, les démocrates-chrétiens (groupe du Parti populaire européen, PPE), dont la priorité depuis le début de l'affaire était de faire « tomber » la socialiste Cresson, se trouvaient en porte-à-faux par rapport à l'orientation du rapport et hésitaient sur la tactique. Une fois de plus, la décision claire de Pauline Green, la *présidente britannique du groupe* socialiste, exigeant la démission de la Commission en raison du dysfonctionnement généralisé mis en relief par les experts, fut déterminante.

La Commission, qui avait attendu de connaître la position adoptée par les socialistes européens, commença alors sa réunion, consciente désormais que, si elle ne jetait pas l'éponge, elle n'échapperait pas cette fois à une infamante censure. L'affaire était dès lors entendue. Quelques scénarios de rechange – tel celui de démis*sions individuelles* – furent bien suggérés, mais sans conviction. *Les* sages, par la forme et par le fond de leur rapport, interdisaient toute sorte d'échappatoire.

Philippe Lemaître et Marcel Scotto

Edith Cresson pointe les « dysfonctionnements généraux »

BRUXELLES (Union européenne)
de nos correspondants

« C'était prendre un grand risque de déléguer le pouvoir de jugement à une instance extérieure pour évaluer l'activité d'une institution » : Edith Cresson, si elle nourrit quelque ressentiment à l'issue de cette longue et difficile journée bruxelloise, l'adresse apparemment davantage à ceux qui, au sein de la Commission et au Parlement de Strasbourg, ont eu l'idée de mettre en place ce comité des sages qu'aux cinq juges eux-mêmes.

Elle constate, avec soulagement, que le rapport insiste particulièrement sur les responsabilités collectives du collège. Elle se sait sévèrement épinglée, conteste d'ailleurs certains reproches qui ne correspondent pas, à ses yeux, à la réalité (telle une supposée lenteur de réaction pour stopper les irrégularités du programme d'éducation Leonardo), mais elle relève que ce sont surtout les *« dysfonctionnements généraux »* qui sont dénoncés.

« Ceux qui ont défini les termes de référence de la mission confiée aux " sages ", en pensant faire apparaître principalement les responsabilités individuelles plutôt que les erreurs collectives, subissent maintenant le retour de bâton », fait-elle valoir dans une allusion limpide à la manœuvre du président Jacques Santer.

« DES RÉSULTATS INCONTESTABLES »

Soupçonnée de *« favoritisme »*, l'une des deux commissaires les plus sévèrement mis en cause dans les fraudes imputées aux services de la Commission de Bruxelles admet devant la presse *« avoir peut-être été imprudente (...). Mais ce que j'ai fait, je l'ai fait pour l'intérêt général et le travail qui a été accompli par mes services et par moi-même est un travail considérable. En me retournant, je peux en être satisfaite »*.

Elle explique que la réunion de la Commission, lundi 15 mars, s'est tenue dans le calme et la dignité. Certains, comme Leon Brittan et Marcelino Oreja, ont tenté de suggérer une solution autre que la démission collective, mais ils n'ont pas vraiment insisté.

L'ancienne première ministre française évoque, encore une fois, avec un peu de nostalgie *« les résultats incontestables acquis durant quatre ans et demi »*. Quant à l'avenir ? Après avoir constaté que la Commission *« est jusqu'ici une administration avec des règles approximatives »*, Edith Cresson s'interroge sur l'opportunité de parvenir, coûte que coûte, comme cela semble la tendance aujourd'hui à une culture administrative unique. Et sur France 2, mardi matin, elle ajoutait : *« Quand on est très engagée et qu'on a des positions fortes, des fortes convictions entraînent des problèmes, des difficultés qu'il faut savoir surmonter (...). Je continuerai toujours à militer pour l'Europe, où qu'elle soit. »*

Ph. L. et M. S.

Une crise qui couvait depuis plus de six mois

LA COMMISSION européenne est l'exécutif européen siégant à Bruxelles. Indépendante vis-à-vis des gouvernements, elle propose des lois européennes (directives), veille au respect des traités, gère les politiques communes, notamment agricole et de la concurrence. *Elle est composée de vingt* personnalités nommées par les Etats membres. Son mandat est de cinq ans. Une accumulation d'événements a conduit, depuis l'automne 1998, à la démission collective annoncée le 16 mars.

● **5 octobre 1998** : le quotidien belge *La Meuse* révèle le contenu très sévère d'un rapport du service de contrôle financier de la Commission européenne datant du mois de mai. Ce rapport dénonce l'absence de supervision quant aux dépenses humanitaires destinées à la Bosnie et à la région des Grands Lacs en Afrique centrale en 1993 et 1994. Fin août, la presse belge révélait déjà que des détournements de fonds et des malversations avaient eu lieu à l'Office d'aide humanitaire de l'Union européenne (Echo). Echo admet avoir surfacturé le montant des contrats conclus avec des entreprises de fourniture ou des prestataires de services pour que des conseillers ou des experts extérieurs à la Commission puissent être rétribués.

En fait, il y a une escroquerie qui porte sur 400 000 euros qui se sont volatilisés en cours de route. Cette enquête a abouti à la suspension de deux fonctionnaires d'Echo et à la mise en cause de la société luxembourgeoise Perry-Lux, consultant pour la Commission. Le commissaire Manuel Marin était en charge d'Echo à l'époque des faits. Emma Bonino lui a succédé en 1995.

● **5 janvier 1999** : la Commission suspend un de ses fonctionnaires, qui avait écrit pour le groupe des Verts du Parlement européen un rapport sur la gestion des fonds communautaires. Ce fonctionnaire néerlandais, Paul van Buitenen, avait décrit dans son rapport plusieurs cas de mauvaise gestion et de détournements de fonds à la Commission. Etaient particulièrement visés l'entourage d'Edith Cresson mais aussi les responsables des programmes d'aide aux pays méditerranéens. *« J'admets que nous avons connu des difficultés de gestion, mais de là à remettre en cause de façon globale l'action de la Commission, c'est intolérable »*, déclare Jacques Santer.

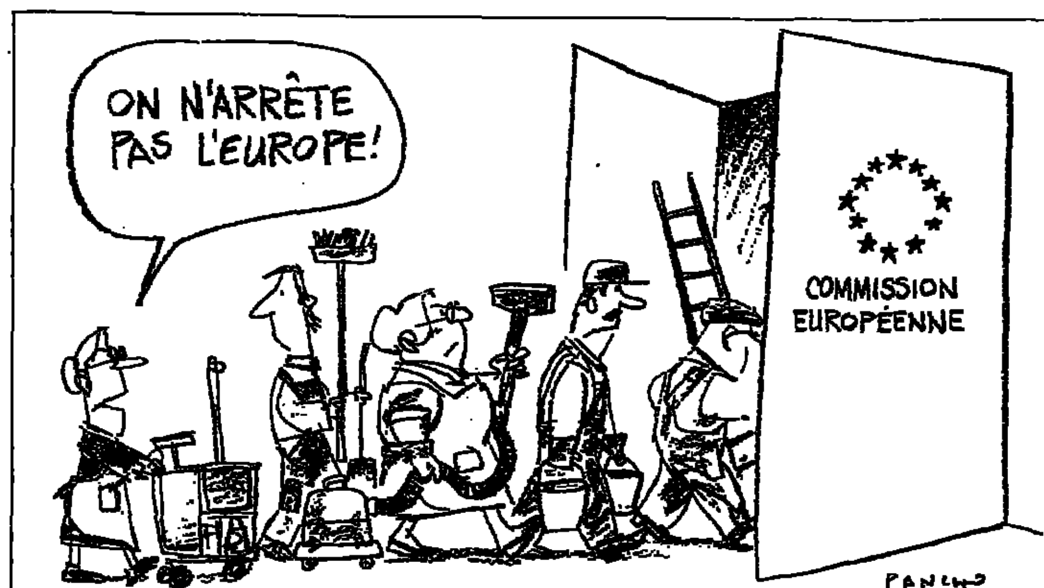
● **14 janvier 1999** : le Parlement européen repousse une motion de censure déposée contre la Commission (par 293 voix contre 232), mais décide la mise en place d'un « comité d'experts » indépendant chargé d'enquêter sur les cas de fraude ou de népotisme. Les eurodéputés votent également contre une résolution demandant la démission de deux commissaires, Edith Cresson et Manuel Marin. Le Parlement avait commencé à manifester sa mauvaise humeur à l'égard de la Commission lorsque, en décembre, *elle avait refusé* de lui accorder son quitus pour sa gestion financière au cours de l'exercice budgétaire 1996.

● **11 février 1999** : la Commission suspend les activités du bureau d'assistance technique extérieur qui gère le programme de formation professionnelle Leonardo. Les services du contrôle financier de la Commission ont mis en évidence des problèmes de gestion et de contrôle financier. Edith Cresson, commissaire européenne à la Recherche, est interrogée quelques jours plus tard par la commission du contrôle budgétaire du Parlement sur ce dossier. Elle est également interrogée sur les raisons pour lesquelles elle a engagé, comme *« visiteur scientifique »*, René Berthelot, un dentiste ami de Châtellerault, qui a continué à percevoir ses appointements bruxellois alors qu'il était en arrêt maladie.

● **3 mars 1999** : Jacques Santer présente un « code de bonne conduite » qui stipule que les commissaires européens ne pourront exercer aucune autre activité professionnelle, ne pourront avoir aucun mandat élu, et devront déclarer leurs intérêts et avoirs financiers ainsi que ceux de leur conjoint.

Lucas Delattre





Assommée, la Commission assurera l'intérim au moins jusqu'au Sommet de Berlin

BRUXELLES (Union européenne)
de nos correspondants

Après la démission de la Commission, la balle est clairement dans le camp du Conseil européen, c'est-à-dire des gouvernements qui composent l'Union. Dans l'immédiat, les Quinze vont demander à l'exécutif démissionnaire de gérer les affaires courantes. C'est là une tâche qui laisse suffisamment de latitude à la Commission pour agir de manière active dans le déroulement des grandes négociations en cours. Elle pourra ainsi présenter des propositions de compromis pour favoriser au Sommet de Berlin, les 24-25 mars, la conclusion de l'Agenda 2000 sur le financement futur de l'Europe, ou encore pour piloter les pourparlers d'élargissement aux pays d'Europe centrale. Mais il est évident que toute initiative d'envergure à caractère politique lui est désormais interdite.

C'est au Conseil européen qu'il revient de désigner une nouvelle Commission. S'il décide de le faire lors d'une de ses prochaines réunions, le nouveau collège ne pourra exercer son mandat jusqu'à la fin de l'année. Plusieurs groupes parlementaires à Strasbourg envisagent une réunion d'urgence des Quinze pour désigner rapidement une nouvelle commission. D'ores et déjà, sept commissaires, non cités dans le rapport, dont Yves-Thibault de Silguy, ont demandé à être de nouveau désignés.

Les Quinze devront en tout état de cause procéder, en accord avec le Parlement, au choix du président qui dirigera le collège entre 2000 et 2004. Peut-on envisager que la Commission Santer puisse exercer les affaires courantes jusqu'à la fin de cette année ? En dépit des avantages pratiques d'une telle solution – compte tenu des pouvoirs de l'assemblée en la matière, les procédures de mise en place d'une Commission sont longues et compliquées –, une telle formule semble à beaucoup difficile à retenir en raison du discrédit qui pèse sur elle.

C'est au Conseil européen de Cologne en juin que les chefs d'Etat et de gouvernement doivent désigner celui qui présidera la Commission entre 2000 et 2004. Romano Prodi, l'ancien chef du gouvernement italien est à ce jour la personnalité la plus souvent citée.

Ph. L. et M. S.

Fraudes, irrégularités, favoritisme, irresponsabilité

L'ACCUSATION la plus grave lancée dans le rapport des experts concerne l'affaire Cresson-Berthelot. L'embauche du vieil ami de la commissaire en tant que « visiteur scientifique » alors qu'il n'a visiblement *« pas le profil requis »* constitue pour les rapporteurs *« un cas certain de favoritisme »*. En seize mois d'activités rémunérées, dont quarante et un jours de « mission » dûment défrayée à Châtellerault, ville dont Mme Cresson était maire, le dentiste a produit dix notes, dont une sur le *« Sida en Thaïlande »*, une autre sur « l'innovation en Poitou-Charentes », le tout *« totalisant à peine vingt-quatrepages »*.

Au total, pour ce travail, M. Berthelot a effectué dix-sept missions dont treize à Châtellerault, une à Issoudun et une à Marseille. *« Il est hautement invraisemblable »*, écrivent les experts, *« que de telles missions soient justifiées. »* En fait, présument-ils, elles ont sans doute été effectuées *« dans l'intérêt personnel de Mme Cresson »*, faisant surgir *« une confusion d'intérêts »* nette entre le statut de commissaire et celui de maire.

Leonardo da Vinci : piloté depuis 1995 par Edith Cresson, ce programme de formation professionnelle faisait déjà l'objet *« d'allégations tellement graves »* en 1994 que la commissaire aurait dû intervenir dès le début. Rien n'a été fait. En 1997, un rapport d'audit *« met au jour de nombreuses irrégularités et pratiques frauduleuses »* dans la manière dont le contractant privé, Agenor, met le programme en œuvre. *« Il n'est pas concevable »* que Mme Cresson n'ait pas été informée, écrit le comité d'experts. Pourtant, rien ne bouge. En juillet 1998, un projet de rapport d'audit dont la commissaire a du prendre connaissance et qui sera finalement adressé au Parlement le 10 décembre, *« confirme les allégations de nombreuses fraudes »* et *« laisse apparaître d'importantes carences »* au point *« qu'on ne sait pas toujours très clairement qui contrôle qui »*. Pourtant, Edith Cresson, qui sait que le Parlement s'apprête à lancer le programme suivant, Leonardo II, ne dit toujours rien. *« Inacceptable »*, concluent les experts, *« la commissaire responsable »* aurait dû *« informer le président et, par son biais, le Parlement »* de ces allégations. Le dossier Leonardo fait l'objet d'une plainte contre X avec constitution de partie civile déposée en janvier 1999 par la députée radicale européenne belge, Nelly Maes.

Mais des irrégularités et des fraudes sont révélées par les experts dans d'autres dossiers gérés par d'autres commissaires. Dans le programme MED (aide aux pays méditerranéens ; *lire notre document en pages 18-19*) géré depuis 1995 par Manuel Marin, des contrats techniques – antérieurs à 1995 et donc pilotés à l'époque par Abel Matutès, actuel ministre espagnol des affaires étrangères – ont été attribués sans appels d'offres, ou alors truffés d'infractions.

Dans le dossier Echo (aide humanitaire), une enquête a révélé la conclusion de quatre contrats frauduleux en Bosnie et en Afrique pour un montant de 600 000 euros. Un fonctionnaire d'Echo a été suspendu en juin 1998 et la société luxembourgeoise Perry-Lux, consultante pour la commission, a été mise en cause. Cette affaire est en cours d'instruction judiciaire.

Pour ce qui concerne l'aide à la sécurité nucléaire dans les pays de l'est, un rapport spécial publié en novembre 1998 mettait en lumière *« le manque de clarté et de réalisme »* des attributions de fonds.

En définitive, le comité d'experts note que *« la responsabilité »* des uns et des autres *« est trop diluée dans la chaîne hiérarchique »*, qu'il *« devient difficile de trouver quelqu'un à la comission qui ait le moindre sentiment d'être responsable »*. Or, *« la responsabilité des commissaires ou de la Commission dans son ensemble, ne peut être une idée vague, une notion irréaliste dans la pratique. Elle doit aller de pair avec un exercice permanent de "responsabilisation" »*.

Un tournant politique pour l'Union

LA COMMISSION Santer a eu sans doute pour principal tort de gérer les affaires communautaires à un moment charnière de la construction européenne. L'ancien premier ministre luxembourgeois Jacques Santer avait-il le mauvais œil ? Il cumulait dès le départ tous les handicaps. Il succédait à un Jacques Delors au sommet de sa popularité, qui avait su faire de la Commission un véritable moteur d'intégration... dans une Europe à douze qui n'existait déjà plus : une Europe encore dominée par le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl, qui n'avaient pu cependant imposer le candidat de leur choix, le Belge Jean-Luc Dehaene, contre lequel le britannique John Major avait opposé son veto. Une Europe qui, en janvier 1995, lorsque Jacques Santer prend ses fonctions, vient d'intégrer trois nouveaux candidats (Suède, Norvège, Autriche), ce qui complique singulièrement le fonctionnement des institutions.

ANALYSE

Jacques Santer cumulait dès le départ tous les handicaps

Dès le départ, ce candidat de deuxième choix, issu de la droite de l'échiquier politique européen – il était président du parti social chrétien luxembourgeois – s'est en outre heurté à la volonté du Parlement européen de faire valoir face au Conseil et à la Commission les nouveaux pouvoirs que lui avait conférés le traité de Maastricht. Pour la première fois, les parlementaires avaient en effet à se prononcer par un vote de confiance sur le choix qui leur était présenté par les gouvernements européens. Le débat fut difficile, une grande partie de la gauche refusant de donner un blanc seing à un candidat qui apparaissait certes comme un européen bon teint, mais qui ne possédait pas le charisme de son prédécesseur et surtout devait son choix... au premier ministre conservateur britannique. Lourds handicaps dont il ne se débarrassera jamais vraiment, ne réussissant pas à conquérir le coeur des eurodéputés.

PREMIER AVERTISSEMENT

Ceux-ci, à la recherche de leur propre place dans le nouveau jeu institutionnel mis en place d'abord avec le traité de Maastricht, puis avec celui d'Amsterdam, ne sont pas inclins à faire de cadeau. La crise de la Vache folle est une premier avertissement à Jacques Santer. Occupé par des dossiers lourds, qu'il gère correctement, mais de façon technocratique, sans inspiration politique (mise en place de l'euro au 1er janvier 1999, ouverture des négociations d'élargissement, réforme du financement de l'Union), il ne sent pas le vent tourner lorsque les premières accusations contre la gestion de la commission commencent à être connues.

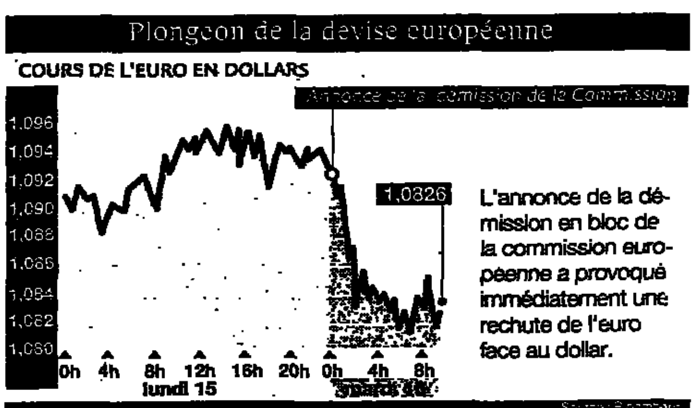
A sa décharge, lui qui avait commencé à remettre de l'ordre dans un appareil administratif qui commencait à échapper au contrôle, paye, comme le souligne fort bien le rapport de la commission des sages, pour une évolution qui va plus vite que Jacques Santer ne le réalise. Les dirigeants européens, qui n'ont pas réussi à se mettre d'accord jusque là sur la réforme des institutions européennes qui s'impose de manière urgente aujourd'hui, sont placés eux mêmes devant leurs responsabilités.

Henri de Bresson

L'euro, autre victime de la défaillance de l'exécutif européen

L'ANNONCE, au milieu de la nuit, de la démission en bloc de la Commission européenne a eu un effet immédiat sur les marchés des changes. L'euro, qui s'était repris à la fin de la semaine dernière après le départ du ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, a immédiatement replongé vers ses plus bas niveaux historiques face au billet vert. La devise européenne est tombée mardi 16 mars dans la matinée jusqu'à 1,0814 dollar, alors qu'elle s'échangeait lundi contre 1,0940 dollar. Face à la monnaie japonaise, l'euro baissait aussi à 127,37 contre 128,62 yens.

« La nouvelle de la démission de la Commission européenne a déclenché des ventes systématiques d'euros. Je crois que nous pourrions voir l'euro atteindre des records à la baisse dans un proche avenir », a déclaré à Tokyo et à l'agence Reuters Yasuharu Tsuru, de la Mitsubishi Trust and Banking. L'euro avait atteint son plus bas niveau historique le 4 mars à 1,0785 dollar.



L'annonce de la démission en bloc de la commission européenne a provoqué immédiatement une rechute de l'euro face au dollar.

Au-delà des péripéties que sont les démissions en l'espace de quelques jours de M. Lafontaine et des vingt commissaires européens, la devise européenne est affaiblie par les pronostics récurrents d'une baisse prochaine de ses taux d'intérêt par la Banque centrale européenne (BCE) afin de soutenir la croissance. D'après un sondage effectué en fin de semaine dernière par l'agence Reuters auprès de vingt-quatre économistes, seize d'entre eux parient sur un assouplissement monétaire en Europe avant la fin du mois de mai.

CONJONCTURE FAIBLE

La Commission européenne a d'ailleurs reconnu, lundi 16 mars, la relative faiblesse de la conjoncture en Europe, notamment par rapport aux Etats-Unis. Elle prévoit désormais une croissance *« autour de 2 % »* pour la zone euro en 1999, contre 2,6 % il y a quatre mois. Le ministre espagnol des finances, Rodrigo Rato, a souligné lundi que ce ralentissement était avant tout la conséquence du recul des exportations lié à la crise du commerce mondial.

Enfin, l'euro est aussi affecté par les difficultés économiques et politiques de l'Allemagne, principal pays de l'Euroland. Les ministres des finances des Quinze ont ouvertement critiqué lundi à Bruxelles le gouvernement et le programme budgétaire allemand pour les trois ans à venir. Le Conseil demande à l'Allemagne de prendre des mesures *« pour éviter que la dette publique ne reparte à la hausse »* et encourage Bonn à accorder *« davantage d'attention à l'investissement public »*.

Eric Leser

Une décision abondamment et diversement commentée

● **Le gouvernement allemand** a accepté *« avec respect la décision de la Commission européenne de démissionner après le rapport du groupe d'experts indépendants »*, a indiqué, mardi 16 mars, le ministère des affaires étrangères à Bonn dans un communiqué. La Commission *« a ainsi repris la responsabilité politique »* à propos de laquelle le rapport lui avait adressé des *« reproches »*, selon le communiqué.

● **Le ministre danois** des affaires étrangères, Niels Helveg Petersen, a déclaré mardi à la télévision *« que la Commission européenne se devait de démissionner, car elle n'avait pas le choix, à la lecture de ce rapport critique »*. *« Ça aurait été pénible si elle avait été poussée à la porte par le Parlement européen »* a-t-il ajouté.

● **Le ministre finlandais** des affaires européennes, Ole Norrback, a déclaré, mardi, qu'il ne faudrait pas que la démission de la Commission européenne interrompe le processus d'avalisation de l'Agenda 2000, et la réforme du financement de l'UE.

● **La Grande-Bretagne** a fait savoir, mardi, qu'elle ferait la démarche nécessaire pour que soient immédiatement réengagés ses deux commissaires européens. Un porte-parole du gouvernement a estimé qu'il n'y avait aucune preuve de ce que le vice-président de la Commission européenne, Sir Leon Brittan, et le commissaire aux transports Neil Kinnock aient fait quelque chose de répréhensible : *« Quand nous disions qu'il fallait s'attaquer à la fraude, cela ne veut absolument pas dire que Leon Brittan et Neil Kinnock y étaient impliqués de quelque façon que ce soit. »*

● **Le commissaire belge** à la concurrence, Karel Van Miert, a estimé, mardi, que les conclusions du rapport d'audit sur la Commission européenne étaient injustes. *« Ils* [les experts] *ont fait comme si tout ici marchait mal »*, a-t-il dit à la radio belge VRT. M. Van Miert a mis l'accent sur le fait que la Commission avait pris un certain nombre d'initiatives pour améliorer son fonctionnement et qu'*« à l'exception du cas dans lequel Mme Cresson a été impliquée »*, le rapport d'audit *« concernait surtout des cas vieux de plusieurs années »*.

● **Les journaux italiens** soulignent mardi, comme *La Reppublica*, que cette démission représente *« une crise institutionnelle sans précédent »*. Pour *La Stampa*, *« l'UE se trouve décapitée »*, et dans son éditorial, le *Corriere della Sera* prévoit que *« nous* assisterons à une nouvelle *campagne contre la technocratie de Bruxelles »*.

● **Dans la presse britannique**, le *Times* (conservateur) voit dans le rapport la preuve des dysfonctionnements de la *« bureaucratie »* bruxelloise. *« L'Europe, un bateau à la dérive »*, écrit le très europhobe quotidien *Daily Mail*. Le *Sun*, qui mène campagne contre l'intégration européenne, parle de *« la plus grave crise traversée par l'Union européenne »*, tandis que le *Daily Telegraph* estime que le psychodrame *« risque de compliquer encore un peu plus »* les négociations sur la réforme du budget des Quinze.

Le *Guardian* estime pour sa part que l'affaire a provoqué *« un changement profond dans l'équilibre du pouvoir entre les institutions de l'UE »* au profit du parlement européen, et le *Financial Times* partage cet avis, en soulignant que la démission collective devrait *« au moins assainir la situation »*, même si la crédibilité de la Commission a été *« définitivement affaiblie »*.

● **A Paris, les éditorialistes** espèrent que la crise qui secoue l'exécutif européen servira de leçon. *« L'exécutif européen est humilié, décrédibilisé, sonné »*, écrit *La Tribune*. *« Longtemps comparée à un rouleau compresseur, la Commission est aujourd'hui en crise. Le navire amiral de l'Union prend l'eau »*, dit *Le Figaro*, dans un éditorial. Intitulé *« Une chance »*, l'éditorial de *Libération* tire de lui-même les *conclusions du* rapport « accablant » sur les activités de la Commission, estimant qu'un tel geste collégial est une façon de *« reconnaître (...) la primauté d'une éthique stricte et la nécessité d'un contrôle démocratique »*. – *(AFP, Reuters.)*

Ehoud Barak disculpé sur son rôle dans un accident militaire

JÉRUSALEM. Un rapport du contrôleur de l'Etat, le juge Eliezer Goldberg, publié le lundi 15 mars, a globalement disculpé le chef du parti travailliste israélien, Ehoud Barak, des accusations portées contre lui, concernant un accident qui a coûté la vie à cinq membres d'un commando d'élite, en 1992. M. Barak était chef d'état-major à l'époque des faits. Il était accusé d'avoir abandonné les soldats blessés et tués lors d'un exercice d'entraînement qu'il supervisait. Le document laisse cependant planer un doute sur son comportement personnel dans le drame, ce qui a permis à un haut responsable de la droite au pouvoir de poursuivre sa campagne contre M. Barak à ce sujet. Le procureur s'abstient en effet de dire si M. Barak a eu tort ou raison de ne pas aider personnellement les blessés, soulignant qu'il y a eu des *« témoignages contradictoires à ce sujet sur lesquels il n'était pas en mesure de trancher »*. – *(AFP.)*

Plus de 300 cas d'extrémisme de droite dans la Bundeswehr en 1998

BONN. Quelque trois cent-vingt incidents à connotation d'extrême droite ont été recensés en 1998 dans les armées allemandes, selon Claire Marienfeld, chargée de mission à la Chambre des députés pour le contrôle de la Bundeswehr. Il s'agit, précise cette élue de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), d'agissements ou de soupçons d'agissements. Dans le même rapport, elle critique *« la bureaucratie croissante »* de la Bundeswehr et l'état de son matériel. Selon le quotidien *Bild* qui fait état du rapport, certaines unités sont contraintes de démonter une part de leurs véhicules pour en maintenir d'autres en état de marche et des soldats, faute de crédits, doivent se cotiser pour acheter du matériel de bureau. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **POLOGNE : le président polonais Aleksander Kwasniewski** a déclaré mardi 16 mars que son pays pensait être en mesure d'adhérer à l'Union européenne d'ici la fin 2002, soit plus rapidement que ce que prévoient les diplomates. En visite à Kuala Lumpur (Malaisie), M. Kwasniewski a ajouté que la Pologne s'attendait à remplir les critères pour l'adhésion à la monnaie unique européenne entre 2006 et 2008. La plupart des diplomates, à Bruxelles, ne prévoient pas de nouvelle adhésion avant 2005. – *(Reuters.)*

■ **IRAK : un avion transportant 110 pèlerins irakiens,** dont un ministre, a décollé, mardi 16 mars de Bagdad pour La Mecque (Arabie saoudite), en violation de l'embargo de l'ONU, a annoncé l'agence officielle irakienne INA. En 1997, l'Irak avait déjà envoyé une centaine de pèlerins âgés ou malades par avion à La Mecque, défiant l'embargo qui lui est imposé depuis 1990, et les autorités saoudiennes avaient autorisé l'appareil à se poser. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : Israël refuse de restituer à leurs familles les dépouilles de Palestiniens tués** et détient actuellement au moins 24 cadavres, ont affirmé, lundi 15 mars, deux associations israéliennes de défense des droits de l'homme, Betselem et Hamoked. Dans un rapport conjoint intitulé *« Corps captifs »*, elles soulignent que la rétention de cadavres par Israël est devenue systématique depuis quatre ans, dans le cadre d'une politique de *« punition collective et de vengeance contre les familles des tués »*. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : des islamistes présumés ont égorgé ou brûlé six civils** et en ont blessé une dizaine dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 mars non loin de la ville-garnison de Blida. Selon des habitants, les victimes, dont deux femmes, étaient toutes membres de familles de *« patriotes »*, des miliciens armés par les autorités. Selon le quotidien *El Acil*, plus de 400 civils ont été tués depuis l'annonce, en septembre, par le président Liamine Zeroual de son départ anticipé. – *(AFP, Reuters.)*

■ **MAROC : le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali** est arrivé lundi à Marrakech pour une visite officielle de quarante-huit heures au Maroc. Il s'agit de sa première visite officielle au Maroc depuis son arrivée au pouvoir en 1987, il y a douze ans. – *(AFP.)*

■ ***ÉTHIOPIE-ÉRYTHRÉE* : le Conseil de sécurité de l'ONU** va demander à l'Ethiopie et à l'Erythrée de respecter strictement le plan de paix de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ont indiqué lundi 15 mars des diplomates, alors que sur le terrain se poursuivaient de violents affrontements. Le Conseil, qui a discuté à huis clos de la situation, a chargé son président, l'ambassadeur de Chine Qin Huasun, de convoquer les représentants permanents des deux pays belligérants. – *(AFP.)*

■ **ANGOLA : le médiateur des Nations unies, Issa Diallo, a quitté définitivement Luanda,** lundi 15 mars, pour regagner New York en raison du retrait de la Mission de l'ONU (Monua), décidé fin février. *« Je pars d'Angola encouragé. Nous avons fait pour le mieux »*, a déclaré M. Diallo à la presse. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM : le dissident Nguyên Thanh Giang a été arrêté pour *« avoir violé la loi »*,** a confirmé, lundi 15 mars, un porte-parole officiel sans autre précision. Giang, géophysicien âgé de soixante-deux ans, aurait été arrêté à Hanoï le 4 mars et pourrait être inculpé de *« propagande contre le régime socialiste »*. Il avait approuvé les critiques du général Trân Dô, exclu du parti en janvier. Ces mesures augurent mal de la visite de M[gr] Celestino Migliore, diplomate du Vatican, arrivé lundi à Hanoï pour tenter un rapprochement entre le Vietnam et le Saint-Siège. – *(AFP, Reuters.)*

Le gouvernement japonais envisage une lente reprise de l'économie

TOKYO. L'économie japonaise sort progressivement de la récession, a déclaré mardi 16 mars le gouvernement de Tokyo. *« L'économie est toujours dans une situation très difficile, la demande privée stagne encore, mais elle se redresse progressivement, soutenue par les mesures du gouvernement »*, écrit l'Agence de planification économique (EPA) dans son rapport mensuel. Ce rapport renforce l'optimisme né récemment d'une série d'indicateurs encourageants et qui a contribué à une hausse de 12 % de la Bourse de Tokyo au cours des trois dernières semaines. Mais le gouvernement s'est gardé d'un trop grand optimisme à la lumière de chiffres récemment publiés qui ont montré une récession de l'économie pour le cinquième trimestre consécutif. *« Il est difficile d'espérer l'enclenchement d'une reprise auto-alimentée (...) tirée par le secteur privé »*, écrit la Banque centrale du Japon (BOJ) dans son rapport mensuel publié mardi 16 mars. – *(Reuters, AFP.)*

Les Albanais du Kosovo ont annoncé leur accord avec le plan international de paix

Slobodan Milosevic est contraint de prendre position

Tous les regards étaient tournés, mardi 16 mars, vers le président yougoslave Slobodan Milosevic et ses représentants aux pourparlers de Paris sur le Kosovo, contraints désormais de prendre position après l'accord donné par les Kosovars au plan de paix de la communauté internationale, alors que les pourparlers devaient reprendre, mercredi, au Centre de conférences internationales de l'avenue Kléber.

LES CHOSES ont enfin bougé, lundi 15 mars, à propos du Kosovo, pour la première fois depuis que les grandes puissances tentent de faire admettre un plan de règlement aux parties prenantes au conflit. Alors que reprenaient à Paris les discussions interrompues le 23 février à Rambouillet, les Albanais du Kosovo ont en effet annoncé qu'ils donnaient leur accord à ce plan international. La balle n'est plus désormais que dans le camp des Serbes ; *« La République de Yougoslavie est maintenant au pied du mur »*, disait le ministre français des affaires étrangères Hubert Védrine, en commentant lundi soir cet *« élément nouveau très important »*.

La décision des Albanais a été signifiée dans une lettre du chef de leur délégation, Hashim Thaqi, adressée à M. Védrine et à son homologue britannique Robin Cook, coprésidents des négociations, ainsi qu'à la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright. Elle a été saluée par ses destinataires comme un acte de *« courage politique »*. M. Védrine a précisé que, lors des entretiens qu'en compagnie de Robin Cook il avait eus l'après-midi avec Hashim Thaqi, toute ambiguïté avait été levée. *« Nous lui avons demandé si cette lettre engage tous les responsables albanais du Kosovo : il a répondu oui. Nous lui avons demandé si l'accord englobait bien les deux volets du plan* [le volet politique et le volet militaire] *qui à nos yeux forment un tout, il a répondu oui. »*

Les représentants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) membres de la délégation albanaise n'avaient pas pu, à Rambouillet, s'engager au nom des leurs sur un plan qui ne promet pas l'indépendance du Kosovo même à terme et qui prescrit le désarmement de l'UCK. Ils ont sauté le pas ; ils affirment avoir convaincu les plus réticents des combattants sur le terrain et leur engagement est considéré comme crédible. *« Nous avons accepté l'accord bien qu'il ne soit pas parfait. Nous voulons ainsi donner une chance à la paix »*, a déclaré Jakup Krasniqi, un des chefs de l'UCK, tandis que le leader modéré Ibrahim Rugova estimait que le plan *« ouvre une perspective pour que le peuple du Kosovo décide lui-même de son avenir »* et en appelait une fois encore à la communauté internationale pour *« mettre un terme à la situation tragique et aux effusions de sang au Kosovo »*.

Le succès du « processus de Rambouillet » n'est certes pas assuré à ce stade : pour signer un accord, il faut être deux et la partie serbe n'a manifesté lundi à Paris aucune disposition dans ce sens. Mais la donne a changé. D'une part, comme le soulignait le ministre anglais, *« la première ligne de défense des Serbes est tombée »*. Depuis le début des pourparlers en effet, Belgrade affichait sa propre disposition à consentir à la province un statut d'autonomie et imputait le blocage des négociations à l'autre partie, accusée de n'avoir en tête que l'indépendance du Kosovo. D'après les diplomates présents aux négociations, les délégués serbes ont paru *« surpris »* lundi par le changement d'attitude des Kosovars, qui fait désormais peser sur eux seuls la responsabilité d'un éventuel échec.

SIMPLIFICATION DU JEU

D'autre part, cette simplification du jeu redonne prise aux Occidentaux, qui, dans la confusion précédente, se trouvaient extrêmement démunis, ne sachant plus qu'imaginer pour imposer une paix dont aucune des deux parties ne voulaibt. L'escalade des pressions sur les Serbes, jusqu'à l'éventualité d'une intervention aérienne de l'OTAN, est de nouveau envisageable. Hubert Védrine a rappelé lundi soir, en réponse à la question d'un journaliste, que *« les dispositions prises par l'OTAN* [en vue de frappes aériennes] *restent inchangées »*. On *n'en est pas encore là* ; les négociateurs internationaux s'attachent pour l'instant à arracher un accord à la délégation serbe. Ils ne se sont pas fixé de délai *« mais s'il y en avait un, il serait bref »*, a indiqué le ministre français.

La fermeté semble de règle dans la conduite des pourparlers de Paris. Les diplomates occidentaux ont ainsi affirmé lundi qu'il n'était pas question de *« rejouer Rambouillet »* et qu'on ne tolérerait pas que les dispositions institutionnelles du plan de paix, réglées le mois dernier, soient remises en cause par la partie serbe comme elle en avait l'intention. Le point-clé reste donc l'acceptation par Belgrade des mesures de mise en œuvre du plan, à savoir le retrait des forces serbes de la province et le démantèlement de la police, sous le contrôle d'une force de l'OTAN de 28 000 hommes. Cette partie du plan de paix ne peut donner lieu qu'à des arrangements *« à la marge »* (par exemple sur le calendrier, sur les effectifs de la police des frontières, etc.), mais le principe d'un déploiement de l'OTAN sur le terrain, auquel Belgrade n'a cessé jusqu'à présent de s'opposer, est considéré comme non négociable.

Si Slobodan Milosevic *« fait preuve d'intransigeance et d'agression, nous n'aurons que peu d'options »*, a dit lundi le président américain Bill Clinton en recevant le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, à la Maison Blanche. Comme en écho à la situation nouvelle qui s'est dessinée lundi à Paris, l'état-major yougoslave a annoncé dans la soirée à Belgrade que les soldats devant achever leur service militaire ces prochains jours seraient maintenus trente jours de plus sous les drapeaux, *« en raison des pressions renforcées sur la République fédérale de Yougoslavie et des menaces d'intervention armée »*.

Claire Tréan

La lettre du chef de la délégation kosovare

VOICI *le texte intégral de la lettre du chef de la délégation kosovare aux pourparlers de Paris, Hashim Thaqi, annonçant, lundi 15 mars à Hubert Védrine et Robin Cook, la décision des Kosovars de signer l'accord élaboré en février à Rambouillet.*


VERBATIM

« Après les consultations de la délégation du Kosova [nom albanais du Kosovo] avec les acteurs politiques et militaires, ainsi qu'avec le peuple du Kosova, concernant l'accord de paix et d'autonomie (daté du 23 février 1999) issu de la réunion de Rambouillet, cette délégation, et moi-même personnellement, disons "oui" à cet accord.

» Nous serions honorés de signer l'accord en votre présence à l'heure et à l'endroit que vous choisirez.

» L'accord offre une chance et une perspective pour le Kosova et son peuple. Nos consultations au Kosova étaient nécessaires et très importantes. Maintenant qu'un état d'esprit positif a été créé au sein des structures politiques et militaires à propos de cet accord, la délégation du Kosova peut le signer.

» Dans ce succès, votre contribution, comme celle des gouvernements de vos pays, a été grande. Le destin du peuple albanais du Kosova est à un tournant historique et la délégation du Kosova a une grande responsabilité. Vous avez fait preuve d'attention et de patience à ce sujet. Notre délégation, et moi-même, nous vous remercions beaucoup pour cela.

» Nous espérons à l'avenir votre aide, ainsi que celle de vos gouvernements. Le peuple du Kosova est, et continuera à être, l'allié de vos pays, vous pouvez y compter. Le Kosova a besoin de liberté et de démocratie. Votre contribution personnelle et celle de vos pays est essentielle et respectée. » – *(Reuters.)*

Une avocate catholique assassinée en Irlande du Nord

UN GROUPUSCULE paramilitaire protestant, opposé au processus de paix en Irlande du Nord, les « Défenseurs de la Main Rouge », a revendiqué, lundi soir 15 mars, dans un appel à la BBC Ulster, le meurtre de l'avocate catholique Rosemary Nelson, connue pour son engagement en faveur de la cause nationaliste irlandaise. M[me] Nelson a été tuée le jour même à Lurgan (ouest de Belfast), dans un attentat à la voiture piégée.

Le groupe « Défenseurs de la Main Rouge » est l'une des deux formations loyalistes dissidentes, qui avaient commencé à signer des actes de violence pendant l'été 1998. Ce sont des extrémistes basés à Portadown, un fief loyaliste théâtre chaque année des affrontements sanglants entre protestants et catholiques nationalistes minoritaires, au moment de la saison des marches traditionnelles protestantes.

L'INCAPACITÉ DE LA POLICE

M[me] Nelson était notamment l'avocate des résidents de Garvaghy Road, le quartier catholique nationaliste de Portadown, opposé au passage des manifestations protestantes. Dans un entretien publié lundi par le quotidien nord-irlandais *Irish News*, elle dénonçait l'incapacité de la police à contrer la mainmise des extrémistes protestants sur la ville.

Dans la soirée, des manifestants masqués ont jeté des cocktails Molotov et des pierres sur la police et l'armée à Lurgan. Quelque deux cents personnes avaient auparavant défilé pacifiquement dans les rues pour demander la dissolution du RUC, la police d'Irlande du Nord à très forte majorité protestante, accusée de partialité par la communauté catholique.

De Washington où ils se trouvent, le premier ministre (protestant) David Trimble et le vice-premier ministre (catholique) Seamus Mallon – les deux principaux signataires de l'accord du 10 avril 1998, censé mettre fin à trente ans de violence entre catholiques et protestants – ont déclaré que ce meurtre ne saurait enrayer le processus de paix. – *(AFP.)*

Le terrorisme urbain et la fronde des députés pèsent sur la préparation des élections turques

À UN MOIS des élections générales et municipales prévues pour le dimanche 18 avril, un vent de confusion souffle sur une Turquie soudain confrontée à une nouvelle vague de terrorisme urbain et à la grogne des députés. Ceux d'entre eux qui ont été écartés des listes des candidats, non contents d'avoir obtenu la réouverture du Parlement, menacent désormais de retarder le scrutin. Ils ont par ailleurs introduit une motion de censure visant à faire tomber le gouvernement du premier ministre Bülent Ecevit.

L'arrestation, le mois dernier, du dirigeant du PKK, le parti kurde, Abdullah "Ocalan, avait été saluée avec optimisme par les autorités turques comme une étape décisive dans leur lutte contre le *« terrorisme »*. Bien que, jusque-là, le conflit kurde ait eu un impact limité sur les régions occidentales du pays, au cours des semaines écoulées, la Turquie a été secouée par des actions kurdes ou d'extrême gauche.

Lundi 15 mars, alors qu'Istanbul enterrait les treize victimes de l'attaque incendiaire lancée l'avant-veille contre un centre commercial bondé et revendiquée par un groupuscule jusqu'ici inconnu, *« les faucons vengeurs d'Apo »*, le PKK a fait monter les enchères en annonçant que le territoire tout entier de la Turquie était désormais une *« zone de guerre »*. Les touristes étrangers, européens en particulier, sont sommés de ne pas se rendre en Turquie.

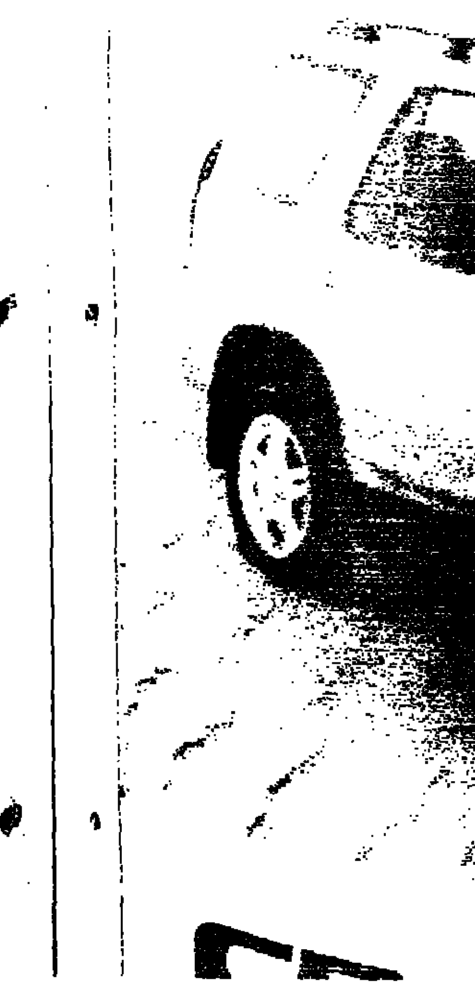
AVENTURE

Dimanche, trois attentats à la bombe, qui n'ont pas fait de victime, ont été signalés dans divers quartiers d'Istanbul et, lundi, une passante a été blessée par l'explosion d'une bombe placée sous un véhicule parqué à proximité des bureaux de l'Union européenne (UE) à Ankara, la capitale. Quatre personnes avaient déjà perdu la vie ... blessé le gouverneur de la province de Cankiri.

Sur le plan politique, la situation est tout aussi incertaine. Le mouvement de grogne des députés est en train de prendre de l'ampleur grâce à l'appui du Parti de la vertu (islamiste). Ce dernier espère profiter de la réouverture de l'assemblée nationale pour faire modifier l'article 312 du code pénal – utilisé notamment pour condamner l'ancien maire islamiste d'Istanbul, Recep Tayyip Erdogan – et obtenir la levée de l'interdiction de participer à la vie politique imposée à l'ancien premier ministre Necmettin Erbakan. *« La levée de l'article 312 est la précondition principale* [pour la tenue des élections] *»*, a déclaré, lundi, le dirigeant du Parti de la vertu, Recai Kutan.

Bien que l'arrestation d'Öcalan ait renforcé les chances de succès du premier ministre Ecevit et de son Parti démocratique de gauche, le Parti de la vertu demeure dans le convaincu de miser sur les parlementaires rebelles par Necmettin Erbakan, le *« père »* du mouvement islamiste qui, bien qu'absent de la scène politique, continue de faire pression dans les coulisses. Ecarté du pouvoir par l'armée en juin 1997 et frustré d'avoir vu sa candidature en tant que député indépendant rejetée par les autorités, Necmettin Erbakan a usé de son influence pour embarquer le mouvement dans une aventure qui pourrait lui coûter de nombreux votes.

Les chances de succès des mécontents apparaissent cependant limitées puisqu'aucune loi ne peut être adoptée sans l'appui du gouvernement. Mais leur initiative, qui a une fois de plus démontré le manque de transparence au sein des partis et les lacunes du système politique, a en quelque sorte déjà atteint son but en causant de sérieux remous au sein du gouvernement et en jetant une ombre sur le processus électoral.



Kosovo ont annoncé
an international de paix

La Chine reconnaît que la crise asiatique affecte sérieusement son économie

Face aux accusations américaines d'espionnage nucléaire, le premier ministre Zhu Rongji amorce la contre-attaque sur un front diplomatique dégradé et dans un contexte de croissance morose, comme l'a montré la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, qui vient de s'achever

La Chine a inscrit dans sa Constitution le rôle de l'économie privée, une des recettes destinées à élargir la marge de manœuvre des autorités face à un début de marasme économique qui commence à les préoccuper. Confronté à une baisse des exportations, le gouvernement veut fouetter la demande intérieure alors que les Chinois, craignant le retour de l'inflation et inquiets pour leur emploi, se réfugient dans l'épargne domestique. Pékin constate en outre une détérioration du climat diplomatique à son endroit avec les accusations répétées, provenant de Washington, sur ses activités d'espionnage aux Etats-Unis. Le premier ministre Zhu Rongji, clôturant la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, a récusé ces accusations en affirmant que la Chine était capable de se doter des technologies militaires modernes par ses propres moyens. Cependant, les avertissements, alimentés par le débat politique américain, se multiplient sur les faiblesses dont aurait fait preuve l'administration Clinton envers Pékin.

PÉKIN
de notre correspondant

« Champ de mines. » Lors de son investiture il y a un an, Zhu Rongji avait qualifié ainsi les difficultés qui l'attendaient. Il faisait allusion à son programme controversé de réformes économiques. Douze mois plus tard, un autre « champ de mines » – *inattendu celui-là* – s'est ouvert sous ses pas : un front diplomatique dégradé où la Chine est sur la défensive, surtout aux Etats-Unis.

Lors d'une conférence de presse tenue, lundi 15 mars, à l'issue de la session annuelle de l'Assemblée nationale du peuple (ANP), M. Zhu a amorcé la contre-offensive chinoise. Sur un ton agacé, il a dénoncé comme une *« histoire fausse »* les accusations américaines d'espionnage nucléaire, estimant que son pays était *« pleinement capable de développer son propre arsenal militaire »*.

Sur l'autre dossier chaud – les droits de l'homme –, il a fait preuve de la même pugnacité courroucée. Ironisant sur les listes de dissidents qui lui sont régulièrement transmises par des visiteurs, il a appelé l'Occident à ne pas soutenir ces *« soi-disant militants démocrates »*. Il a récusé toute leçon en la matière *en se prévalant de la lutte passée* du Parti communiste *« contre la dictature du Kuomintang »*. Une seule note personnelle dans ce discours frappé du sceau de l'orthodoxie : *« Je ne peux pas dire que la Chine est parfaite. Je suis même plus impatient que vous ne l'êtes. »*

M. Zhu a ainsi mis un point final à une session de l'ANP bien tenue en laisse, moins secouée que l'an dernier par la grogne anticorruption mais dominée par l'anxiété de *la montée du chômage et de son* impact délétère sur l'ordre public. M. Zhu y a répondu par la réaffirmation de l'objectif de ses réformes structurelles – cure d'amaigrissement de la bureaucratie, restructuration des entreprises d'Etat –, tout en acceptant d'en ralentir le rythme pour éviter d'exaspérer les tensions sociales. Parmi *les recettes envisagées pour élargir* la marge de manœuvre réformatrice du gouvernement, l'ANP a entériné une révision constitutionnelle réhabilitant le rôle du secteur privé. Mais c'est probablement la reconnaissance abrupte par M. Zhu lui-même que l'étau de la crise asiatique se resserre autour *de la Chine qui aura fait le plus* sensation.

LE SPECTRE DE LA DÉVALUATION

« La crise asiatique a été plus profonde que nous ne l'avions anticipée », a admis le premier ministre. Sur l'ensemble de l'année 1998, les exportations, qui génèrent un cinquième de la croissance, n'ont en effet progressé que de 0,5 %. Il s'agit d'un quasi-effondrement après l'envolée de 21 % en 1997. Les *derniers chiffres sont encore plus* inquiétants : les biens vendus à l'étranger ont chuté de 10,5 % en janvier et février.

Les médias officiels chinois ne cachent plus la gravité de la situation et annoncent une année morose. Si l'on en croit le *Quotidien du peuple*, la croissance des exportations, cette année, devrait être nulle, voire négative. Comparé aux importations qui, elles, progresseraient (+5 %), un tel grippage de la machine exportatrice aboutirait à une érosion d'environ un tiers de l'excédent commercial. Dans ces conditions, le spectre d'une dévaluation du yuan ne manquera pas de ressurgir. Le gouverneur de la Banque populaire de Chine (banque centrale), Dai Xianglong, n'a jamais caché que la fermeté de Pékin à maintenir la parité du yuan pourrait mollir en cas de dégradation de la balance des paiements.

Le tableau est d'autant plus *préoccupant que le deuxième mo*teur extérieur de la croissance – les investissements étrangers – s'est lui aussi encrassé. Le flux d'implanta*tions connaît un véritable tasse*ment (0,6 % en 1998). Les investisseurs occidentaux, s'ils voient leur poids relatif augmenter en raison du désistement des Asiatiques, n'en font pas moins grise mine. Le durcissement des contrôles des changes les plonge dans des tracas quotidiens. Les banques sont par*mi les plus dépités. La* mise en faillite de la société de crédit et d'investissement de la province du Guangdong (Gitic), à l'occasion de laquelle leurs droits de créanciers ont été floués, a profondément altéré leur perception du « risque chinois ».

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Officiellement, la Chine continue d'afficher une hospitalité empressée à l'égard des capitaux étrangers. *Devant l'ANP, le premier* ministre a expressément recommandé d'attirer les *« célèbres firmes multinationales »*. Le gouver*nement se dit prêt à ouvrir de nou*veaux secteurs tels le tourisme ou les maisons de commerce. Mais échaudée par les effets d'annonce, la communauté d'affaires étrangère opérant en Chine reste dubitative.

Confronté à ce double enrayement des exportations et des investissements, le gouvernement n'a d'autre recours que de fouetter la demande intérieure dans l'espoir d'atteindre cette année un taux de croissance de 7 % *(contre 7,8 % en* 1998, 8,8 % en 1997). A entendre Zhu Rongji lui-même, la tâche s'annonce ardue, car *« la demande est faible et difficile à stimuler »*. En dépit de baisses répétées des taux d'intérêt, les Chinois continuent en effet de se réfugier dans l'épargne de précaution en raison des incerti*tudes pesant sur l'emploi*.

Face à cette atonie de la consommation privée, le gouvernement n'a plus qu'un levier à actionner : *les investissements publics. Un am*bitieux New Deal à la chinoise va être lancé, qui va porter le déficit budgétaire à 18,2 milliards de dollars, soit un bond de 56 % en un an. Le gouvernement minimise la portée de ce dérapage des finances publiques en arguant que ce déficit restera contenu dans la limite de 1,7 % du *PIB* (hors dotations aux entreprises publiques). Il souligne aussi que le péril de l'inflation – un sujet ultrasensible en Chine, car la hausse des prix a souvent nourri des poussées de fièvre populaire – est improbable car l'Etat puisera dans la gigantesque épargne sommeillant dans les banques plutôt que de recourir à la planche à billets. Le pari n'en est pas moins risqué. La Chine ne triomphe plus. Elle devient anxieuse. Et son pre*mier ministre de plus en plus* crispé.

Frédéric Bobin

La Maison Blanche est soupçonnée de laxisme face à l'espionnage militaire chinois

WASHINGTON
de notre correspondant

Les révélations sur l'espionnage nucléaire chinois pourraient remettre en cause les *étroites relations entre Washington et Pékin*. Elles menacent la Maison Blanche, accusée par les républicains – qui pourraient bien être à l'origine des révélations – de laxisme envers un pays soupçonné d'avoir financé la campagne électorale démocrate en 1996.

Ces assertions pourraient faire mouche à un moment où l'opinion, choquée par les violations des droits de l'homme en Chine comme par le déficit croissant des échanges entre les deux pays, est de plus en plus hostile à Pékin. Deux mois après les conclusions d'un rapport parlementaire sur la vente de matériel de *haute technologie – de nature dite duale, civile* et militaire –, les fuites sur le vol des plans de la tête nucléaire miniaturisée W-88 par un espion à la solde de Pékin secouent Washington. Certes, comme le dit l'ex-ambassadeur et chef de la CIA à Pékin, James Lilley, *« on enfonce des portes ouvertes en accusant les Chinois d'espionnage : cela fait cinquante ans qu'ils s'y livrent chez nous »*. Mais au Congrès, certains demandent déjà la démission du conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité, accusé d'avoir tergiversé. Bill Clinton, lui, a démenti toute négligence. L'expert en armements nucléaires Wen Ho Lee vient d'être écarté de son *poste à la base secrète de Los Alamos, où il tra*vaillait depuis 1978. Faute de preuves, il n'a pas été arrêté. Pourtant, les présomptions d'espionnage perpétré dès le milieu des années 80 – sous Ronald Reagan – datent de 1989. Embrouilles entre département de l'énergie et FBI et relâchement des règles de sécurité ont entravé l'enquête ; le gouvernement est accusé d'avoir fermé les yeux. Ce n'est qu'en 1996 que le chef du contre-espionnage de la CIA en fut informé ; il jugea *« les dégâts encore plus sérieux que ceux d'Aldrich Ames »*, l'espion soviétique, ou des Rosenberg dans les années 50.

LANCEURS INTERCONTINENTAUX

Avec la fin de la guerre froide et après que fut retombée l'indignation causée par le massacre de la place Tiananmen (en 1989), les mesures de sécurité dans les laboratoires de recherche militaire avaient été pratiquement levées au profit de savants chinois ou russes : elles viennent d'être réimposées. Car, malgré *les dénégations de Pékin, l'espionnage chinois* n'a jamais cessé. La technologie de la tête W-88 a fait économiser aux Chinois des années de recherche, dit Gary Milhollin, du Projet Wisconsin sur le contrôle des armes nucléaires. Ils *ont pu miniaturiser leurs engins nucléaires afin* de les loger dans des missiles balistiques lancés à partir de sous-marins, en attendant de se doter de têtes à charges multiples (MIRV). Ils sont aussi en train de moderniser leurs lanceurs intercontinentaux (ICBM) pour les rendre plus performants. Ces fusées ne devraient pas être déployées avant une dizaine d'années, mais déjà la Chine a les moyens de frapper les villes de la Côte ouest. Toutefois, Bates Gill, de la Brookings Institution, remarque que les 18 ICBM chinois ne représentent que 1 % des missiles terrestres américains.

Pour sa part, Gary Milhollin rappelle que les ventes de technologies de pointe sont au moins aussi graves que l'espionnage. Elles ont été développées dans le but de resserrer les liens avec Pékin, mais, selon lui, l'administration Clinton a été beaucoup plus loin que ses prédécesseurs, trop loin même. Il s'agissait, selon lui, de récompenser les Chinois tout *comme certains industriels américains qui* avaient financé la campagne Clinton-Gore. Depuis, la vente de satellites de communication par Hughes a été bloquée. Les Etats-Unis sont également inquiets de l'hostilité de Pékin *au programme de défense antimissiles TMD* préconisé au Japon, en Corée du Sud et à Taïwan, ainsi que de l'appui que pourraient apporter les Chinois au programme balistique nord-coréen. Pour Bates Gill, il s'agit d'un problème plus politique que militaire, le TMD symbolisant la permanence de la présence américaine en Asie. Certains craignent un chantage nucléaire contre les Etats-Unis le jour où les Chinois décideraient de reconquérir Taïwan.

Désormais, la Chine est moins à la mode aux Etats-Unis, et, contrairement à ce qu'affirme Pékin, ce n'est pas seulement le fait d'une poignée d'individus hostiles. On redécouvre aux Etats-Unis l'incompatibilité entre les stratégies nucléaires des deux pays : il y a, entend-on désormais, des limites à ne plus franchir sans nuire à la sécurité. Face à ces attaques, M. Clinton pourrait être contraint de revoir sa politique d'engagement vis-à-vis de Pékin.

Patrice de Beer

DROIT CIVIL Le Sénat examine, mercredi 17 mars, la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité (PACS), adoptée par l'Assemblée nationale le 9 décembre 1998. Cette légalisation du couple homosexuel mobilise contre elle une partie de l'opinion, associant les confessions religieuses et les partis de droite, et soulève des critiques à gauche. La majorité sénatoriale propose d'étendre la reconnaissance et les droits du concubinage. ● LES SOCIALISTES, au Sénat, sont prêts à entrer dans cette logique, à condition de préciser explicitement que le concubinage peut être le fait de deux personnes du même sexe. Le gouvernement y est favorable. ● LE STATUT des couples homosexuels est un problème pris en compte dans la plupart des pays européens, certains ayant déjà adopté une législation à ce sujet, d'autres se préparant à le faire.

Le Sénat propose d'étendre aux homosexuels les droits du concubinage

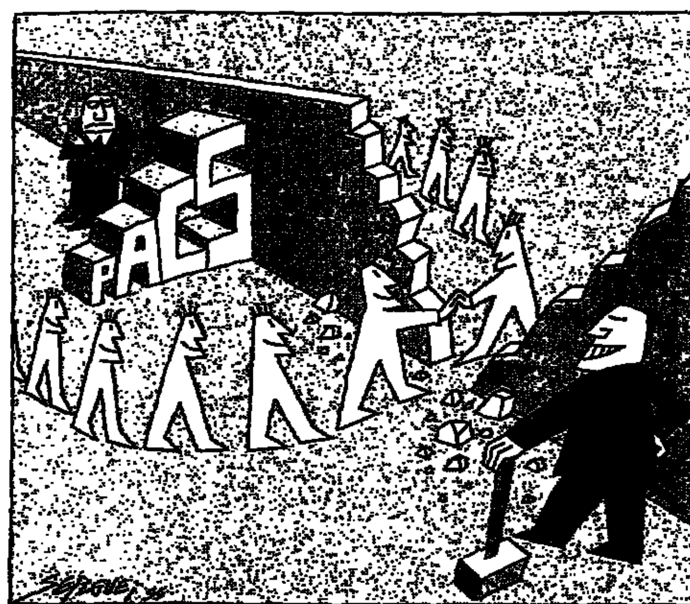
Refusant le pacte civil de solidarité (PACS), voté par les députés de gauche, la majorité sénatoriale préfère inscrire dans la loi des dispositions juridiques, fiscales et sociales liées à l'union libre, celle-ci pouvant concerner des personnes de même sexe aussi bien que de sexes différents

C'EST une belle issue de secours pour la droite et la gauche : faire entrer le concubinage dans le code civil pour dépasser la jurisprudence de la Cour de cassation, qui ne reconnaît le concubinage – et les droits associés – qu'aux couples hétérosexuels. A la veille de la discussion de la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité (PACS) au Sénat, mercredi 17 mars, l'idée s'est imposée dans chaque camp.

Le PACS, adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, le 9 décembre 1998, a pour fonction de permettre aux couples non mariés de formaliser leur union et d'accéder à certains droits. Il a pour inconvénient de priver de droits, à l'inverse, le concubinage ou l'union libre. Cette objection, présente dans les esprits dès la première lecture du texte par les députés, a alimenté les débats des sénateurs socialistes depuis que leur groupe de travail, piloté par Dinah Derycke (Nord), s'est emparé du texte.

A droite, Patrice Gélard (RPR), rapporteur de la commission des lois du Sénat, a vu l'intérêt politique d'une proposition alliant le rejet du PACS, la reconnaissance légale de l'union libre et la possibilité, pour les concubins, de résoudre leurs problèmes matériels en passant un contrat devant notaire ou sous seing privé (*Le Monde* du 10 mars) : moderniser l'image du Sénat et semer la zizanie au sein de la gauche, divisée entre les pro-PACS et les partisans d'une simple extension des droits des concubins – renforcés – aux couples homosexuels.

« J'ai évolué au fil des auditions », indique M. Gélard. Selon sa version, approuvée par la commission des lois, le 10 mars, le concubinage est *« le fait, pour deux personnes, de vivre en couple sans être unies par les liens du mariage »*. Jacques Larché (Rép. et Ind.), président de la commission, avait refusé de mettre aux voix un sous-amendement socialiste qui visait à compléter cette définition par : *« Quel que soit leur sexe. »* Faute de cette précision, selon Xavier Tracol, avocat et porte-parole du Collectif pour l'union libre, la proposition de M. Gélard serait, en l'état, *« insuffisante »* pour entraîner un revirement de jurisprudence de la Cour de cassation. Le rapporteur n'en disconvient pas et se dit prêt, pour lever toute ambiguïté, à accepter, en séance, le sous-amendement socialiste.



Parallèlement, M. Gélard propose de « verrouiller » le mariage en précisant, dans le code civil, qu'il ne peut être que l'*« union d'un homme et d'une femme célébrée par un officier de l'état civil »*. Chacun, à droite, pourrait donc trouver son compte dans le dispositif qu'il propose. Les sénateurs ont affiché, en effet, jour après jour, une plus grande ouverture à l'égard des couples non mariés. Après avoir déclaré, le 8 mars, qu'il n'était *« pas d'accord »* pour reconnaître le couple homosexuel dans le code civil (*Le Monde* du 10 mars), Jean-Jacques Hyest (Un. centr., Seine-et-Marne) a annoncé, deux jours plus tard, le 10 mars, qu'il reprendrait le sous-amendement du PS en séance. *« J'ai réfléchi, depuis »*, a confié M. Hyest, qui a annoncé, lundi 15 mars, le dépôt d'un sous-amendement identique à celui du PS.

Le groupe socialiste du Sénat était devant un dilemme : refuser la reconnaissance du concubinage, pour défendre le PACS, le ferait apparaître comme moins moderne que la droite sénatoriale ; l'accepter aurait pour effet de brouiller l'image du PACS. La formule « concubinage » aurait, toutefois, l'avantage de rassembler la gauche. Robert Badinter (PS, Paris), qui, en 1982, alors garde des sceaux, avait fait voter la dépénalisation de l'homosexualité, n'a jamais caché son désir de voir l'union libre entrer *« par la grande porte »* du code civil.

LES MÊMES DROITS SANS DÉLAI

Accusé par ses pairs, lors des débats sur la parité, puis sur le PACS, de faire le jeu de la droite, l'ancien garde des sceaux s'est montré discret, mais actif. Il a tenu à ce que son groupe entende, le 2 mars, Daniel Borrillo, juriste d'Aides, qui plaide en faveur de l'égalité des droits entre les couples homosexuels et les couples mariés, filiation comprise (*Le Monde* du 16 février). Sans être favorable au mariage homosexuel, l'ancien président du Conseil constitutionnel a été sensible au discours universaliste du militant.

Devant les sénateurs PS, désireux de ménager la chèvre et le chou, M. Borrillo a proposé un amendement qui permet aux couples *« de même sexe ou de sexe différent »*, ayant prouvé *« leur état de concubinage »*, d'échapper aux délais prévus dans le PACS pour bénéficier de certains droits. Les sénateurs PS ont finalement tranché en maintenant le texte adopté par les députés... et en introduisant le concubinage. Dans son état actuel, l'amendement du PS définit l'union libre comme la *« cohabitation stable et durable de deux personnes, quel que soit leur sexe »*.

L'examen du texte au Sénat a permis d'ouvrir un débat qui n'avait pu avoir lieu au Palais-Bourbon. Après le rejet du PACS, le 9 octobre 1998, les cinq composantes de la majorité avaient chacune déposé sa propre proposition de loi (*Le Monde* du 15 octobre 1998). Celle d'Alain Tourret (PRG, Calvados) prévoyait, outre le PACS, la possibilité de constater le concubinage, défini comme la *« possession d'état stable et notoire du couple, que les concubins soient ou non de sexe différent »*. *« C'est de la dynamite, tu donnes raison à la droite ! »*, l'avait averti Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis), le 14 octobre 1998, lors de l'examen des textes par la commission des lois, qui n'avait pas retenu la formule de M. Tourret. Mme Neiertz observe aujourd'hui : *« Ce n'était pas une erreur juridique, mais une erreur politique. »*

Le 3 novembre 1998, devant les députés, Elisabeth Guigou, garde des sceaux, avait expliqué pourquoi la logique du *« contrat »* – le PACS – avait été préférée à celle du *« constat »* – la reconnaissance de l'état de concubins. *« La société, avait-elle dit, a un réel intérêt à accorder des droits à ceux qui manifestent une volonté claire de s'engager et à encourager une démarche qui concrétise un souhait de stabilité. »* Légiférer sur le concubinage, avait ajouté la ministre de la justice, nécessite aussi de *« réformer »* des textes *« multiples et épars dans le code civil, le code de la Sécurité sociale, le code du travail ou, encore, le code des impôts »*, ce que le calendrier parlementaire ne permettait pas de faire *« rapidement »*. En février, cependant, Mme Guigou avait admis la nécessité d'un *« réexamen technique »* du PACS. Elle ne croyait pas si bien dire.

Clarisse Fabre

Matignon ouvert aux nouvelles propositions

L'irruption du concubinage dans le débat sur le pacte civil de solidarité (PACS) ne suscite de tempête ni à Matignon ni à la chancellerie. Lionel Jospin s'en est entretenu, lundi 15 mars, dans l'après-midi, avec Elisabeth Guigou, garde des sceaux, qui devait organiser, mardi, un déjeuner de presse sur ce sujet. Matignon n'est pas, *a priori*, défavorable à l'idée de définir l'union libre dans le code civil. Cette perspective, qui couperait court à la polémique à gauche sur le PACS, est même jugée intéressante, étant entendu qu'il ne s'agit en aucun cas de renoncer au PACS, voté par la majorité « plurielle » en décembre 1998. En vue du retour du texte à l'Assemblée nationale, le 30 mars, la proposition de loi fait l'objet d'un « examen technique » au ministère de la justice : outre la suppression des fratries, la chancellerie tient compte de remarques faites devant la commission des lois du Sénat, le 27 janvier, par Jean Hauser, professeur de droit, auteur du pacte d'intérêt commun.

Mariage, PACS, concubinage : trois régimes différents pour les personnes vivant en couple

● **Fiscalité.** 1) Les personnes mariées établissent une déclaration commune de leurs revenus. Il en irait de même pour celles qui auraient conclu un pacte civil de solidarité (PACS) depuis trois ans. Les concubins déclarent leurs revenus séparément. 2) Les personnes mariées font une déclaration commune de leur fortune. Les concubins dont le concubinage est reconnu comme « notoire » font également une déclaration commune. Il en irait de même pour les signataires d'un PACS, sans condition de durée. 3) Le PACS prévoit un régime proche de celui des couples mariés : les personnes « pacsées » depuis deux ans bénéficieraient d'un abattement de 300 000 francs en 1999 et de 375 000 francs en 2000 (respectivement 400 000 et 500 000 francs pour les couples mariés) ; les biens transmis seraient taxés à 40 % à hauteur de 100 000 francs et à 50 % au-delà (de 5 % à 40 % pour les personnes mariées, en fonction de sept tranches de revenus) ; le délai de deux ans n'est pas applicable en cas de maladie grave du testateur. Les concubins sont considérés, eux, comme des étrangers aux yeux du fisc : au-delà d'un abattement de 10 000 francs sur les successions, l'héritier acquitte une taxe de 60 %.

● **Patrimoine.** Les couples mariés sont placés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, sauf s'ils ont conclu un contrat de mariage qui en dispose autrement. Les concubins sont soumis au régime de l'indivision pour les biens acquis en commun. Il en irait de même pour les signataires d'un PACS.

● **Protection sociale.** Le conjoint est considéré comme l'ayant droit pour l'assurance-maladie. Il en irait de même pour deux personnes ayant signé un PACS. Dans un couple non marié hétérosexuel, le partenaire qui est à la charge permanente et effective de l'assuré a la qualité d'ayant droit pour l'assurance-maladie. La « Sécu » accorde le même avantage aux couples homosexuels, à condition qu'ils justifient d'un an de vie commune.

● **Logement.** Dans le cas d'un couple marié, en cas d'abandon du logement ou du décès du preneur, le bail est transféré au profit du conjoint. Les concubins bénéficient de cette disposition, à condition que leur concubinage soit notoire depuis depuis un an. Le partenaire d'un couple homosexuel ne bénéficie pas de ce droit, la Cour de cassation ayant considéré, le 17 décembre 1997, que les couples homosexuels ne sont pas des concubins. Le droit au bail s'appliquerait, en revanche, dès la signature d'un PACS, quel que soit le sexe des signataires.

● **Filiation.** Un couple marié exerce automatiquement l'autorité parentale conjointe sur les enfants qui naissent pendant le mariage. L'adoption plénière peut être demandée par deux époux non séparés de corps, mariés depuis plus de deux ans ou âgés l'un et l'autre de plus de vingt-huit ans. L'adoption conjointe n'est pas ouverte aux [...]

La procréation médicale assistée (PMA) est ouverte sans délai aux couples mariés, ainsi qu'aux concubins qui justifient d'une vie commune d'au moins deux ans. Elle est fermée aux couples homosexuels par l'article 152-2 du code de la santé publique, qui réserve la PMA aux couples formés d'un homme et d'une femme. Le PACS ne contient aucune disposition sur l'adoption ni sur la PMA.

● **Travail.** Les personnes « pacsées » bénéficieraient du régime des couples mariés : l'entreprise devrait prendre en compte les possibilités du conjoint (ou partenaire) pour l'attribution des vacances, accorder des jours de congé en cas d'événement grave touchant le partenaire et traiter en priorité les voeux de mutation des fonctionnaires.

● ***Nationalité.*** *Le mariage* d'un citoyen français avec un ressortissant étranger ouvre droit, sans délai, à un titre de séjour provisoire, ainsi qu'à l'acquisition de la nationalité française après un an de mariage, ou sans délai lorsqu'un enfant naît avant ou pendant le mariage. La conclusion d'un PACS constitue un des éléments pour apprécier l'existence de liens personnels en France. L'article du PACS relatif à la nationalité, selon lequel, conclu depuis un an, il serait un élément d'appréciation de l'assimilation d'une personne à la communauté française, a été supprimé à l'Assemblée nationale, à la demande du gouvernement, qui s'est engagé à prendre cette mesure par décret. Pour obtenir une carte de séjour temporaire au titre de la *« vie privée et familiale »*, le concubin doit justifier du caractère *« notoire »* et *« relativement ancien »* – cinq ans – du concubinage. La naturalisation est accordée par décret, sous conditions, à la demande de l'étranger.

Une évolution des législations et des statuts qui concerne plusieurs pays européens

CONTRAIREMENT à ce que certains opposants au Pacte civil de solidarité (PACS) ont pu suggérer, la France n'est pas le seul pays qui envisage d'accorder un statut aux couples homosexuels. Un document rédigé, en décembre 1998, par le service des affaires européennes du Sénat montre, au travers d'une analyse de la situation dans la dizaine de pays européens dont les parlements ont été saisis de cette question au cours des dix dernières années, que plusieurs d'entre eux, essentiellement en Europe du Nord, ont décidé de dépasser la simple reconnaissance des unions de fait.

● **Extension du concubinage.** **L'Espagne** et le **Portugal** envisagent de reconnaître les unions de fait, homosexuelles ou hétérosexuelles. De nouveaux textes sont à l'étude après le rejet, par leurs parlements respectifs, en 1997, de précédentes propositions de loi, qui assimilaient les couples de concubins aux couples mariés dans tous les domaines. En Espagne, deux propositions de loi ont été déposées : l'une étend aux couples stables, hétérosexuels ou homosexuels, certains droits actuellement réservés aux couples mariés ; l'autre concerne toutes les catégories de personnes qui cohabitent, sans prendre en compte la nature de leurs relations. Deux textes sont à l'étude au Portugal : l'un, émanant des écologistes, vise à élargir les droits des personnes vivant en union libre ; l'autre, préparé par les socialistes, ne concerne que les couples hétérosexuels. En Catalogne, les couples stables, hétérosexuels ou homosexuels, bénéficient, depuis juin 1998, d'un statut comparable à celui des couples mariés dans tous les domaines relevant de la compétence de la communauté autonome.

● **Législations réservées aux** [...] en 1989, à se doter d'une loi relative à l'enregistrement des couples homosexuels. La **Norvège** en 1993, la **Suède** en 1994, l'**Islande** en 1996 ont suivi cet exemple. Dans ces quatre pays, le principe général est l'identité de l'union enregistrée et du mariage. L'adoption conjointe et la procréation médicalement assistée sont toutefois refusées aux partenaires. En Islande et en Norvège, deux partenaires de même sexe peuvent bénéficier de l'autorité parentale conjointe. Le Danemark envisage d'assouplir les conditions de nationalité et de résidence nécessaires pour conclure un partenariat enregistré. Des projets concernant les seuls couples homosexuels sont en cours d'élaboration en **Allemagne** (*Le Monde* du 2 février) et en **Finlande**.

● **Un nouveau statut pour les couples, quelle que soit leur composition.** La législation entrée en vigueur, le 1er janvier 1998, aux **Pays-Bas** s'adresse aux couples homosexuels, qui ne peuvent pas se marier, comme aux couples hétérosexuels qui ne le veulent pas. Elle confère aux couples « enregistrés » à peu près les mêmes droits qu'aux couples mariés, les couples homosexuels se voyant refuser l'adoption conjointe et le partage de l'autorité parentale. Les partis de la coalition au pouvoir se sont engagés, dans leur programme de gouvernement, à présenter un projet de loi sur l'ouverture du mariage civil aux homosexuels (*Le Monde* daté 13-14 mars).

En **Belgique**, la loi sur la cohabitation légale, adoptée en octobre 1998, s'adresse à deux personnes qui désirent établir entre elles une communauté de vie, indépendamment de leur sexe et de la nature de leurs relations. La déclaration de cohabitation est remise à l'officier d'état civil du domicile commun. Les personnes concernées bénéficient d'une protection juridique minimale, les modalités de la cohabitation pouvant être réglées par convention notariée.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les agents des finances font grève contre les suppressions d'emplois

La réforme de Bercy inquiète les syndicats

C'ÉTAIT il y a dix ans, en 1989 : pendant plusieurs semaines, un vaste mouvement social avait paralysé l'administration des impôts. Aujourd'hui, les organisations syndicales annoncent une situation presque aussi explosive pour l'ensemble des administrations des finances. La mobilisation des quelque 180 000 employés de Bercy, appelés à la grève par tous les syndicats, mardi 16 mars, sur les thèmes de l'emploi, de la définition des missions et de la réduction du temps de travail, aura valeur de test.

« Le 28 janvier, date de la dernière grève nationale, on a eu des taux de participation qu'on n'avait pas vus depuis dix ans [45 % selon les syndicats, 38 % selon le ministère], *à l'exception de la grève d'octobre 1995 qui avait annoncé le mouvement de novembre et décembre 1995 »*, considère Jean-Pierre Théveneaux (FO impôts). *« Localement, les conflits se multiplient. Certains départements envisagent déjà une grève générale reconductible. En 1989, il avait suffi de trois départements pour lancer le mouvement. Aujourd'hui, il y en a cinq qui sont "remontés" : la Moselle, la Sarthe, le Pas-de-Calais, le Gard et le Haut-Rhin »*, poursuit Bernard Brière (CGT impôts).

A Bercy, on se dit serein dans l'attente du comité technique paritaire qui doit se tenir mi-avril. Mais l'inquiétude est latente. Le 22 février dernier, le ministre et ses quatre secrétaires d'Etat écrivaient une lettre à l'ensemble des salariés du ministère pour les rassurer. Le ministre a même commandé à la Sofres un sondage auprès de 1 400 agents pour tâter le pouls social de son entreprise.

Si, comme l'ensemble des fonctionnaires, ceux de Bercy s'inquiètent des réformes à venir sur les retraites ou de la mise en œuvre de la réduction du temps de travail, c'est l'emploi qui est au cœur de leurs préoccupations. Pour respecter son objectif de stabiliser les effectifs de l'Etat, Lionel Jospin a demandé à certains ministères de réduire la voilure pour permettre à d'autres de s'étoffer. Dans ce cadre, les finances doivent baisser leurs effectifs de 0,5 % par an pendant trois ans. Cette année, 696 départs sont prévus, après 555 en 1998. *« Depuis douze ans, on a perdu 13 000 salariés »*, explique Christain Boulais, du Syndicat national unifié des impôts. Les 3 000 à 4 000 départs à la retraite que compte Bercy chaque année ne sont pas toujours intégralement remplacés. *« Sur vingt ans, les effectifs sont stables »*, rétorque Bercy.

GAINS DE PRODUCTIVITÉ

Aujourd'hui, des menaces sérieuses planent sur l'emploi. Si Dominique Strauss-Kahn simplifie le système fiscal français comme il le promet, s'il modernise son ministère comme il le souhaite, il en découlera d'inévitables gains de productivité. La question de l'emploi ne pourra être évitée. D'autant que 70 000 départs à la retraite sont prévus aux finances d'ici à 2010.

Cette année, diverses simplifications (droit au bail, TVA, certificats de scolarité) se sont traduites pour la direction générale des impôts (DGI, 80 000 personnes) par 15 millions de formulaires en moins à traiter. *« Ce sont 850 postes qui deviennent de facto inutiles. Pourtant, seuls 323 postes ont été supprimés cette année. On ne sait pas ce que vont devenir les autres »*, développe M. Boulais. *« La modernisation informatique devrait dégager 5 000 à 10 000 emplois à la DGI. Que deviendront-ils ? De la même manière, que se passera-t-il pour les salariés qui s'occupent du forfait agricole si celui-ci est supprimé l'an prochain ? »*, interroge-t-il.

A Bercy, on refuse de parler des conséquences sur l'emploi des gains de productivité possibles. Le sujet est tabou. Le groupe de travail, dirigé par Paul Champsaur, sur la réorganisation du recouvrement de l'impôt ne l'aborde pas. Les syndicats craignent que celle-ci ne se traduise par des redéploiements entre la DGI et la Comptabilité publique (60 000 personnes). Les syndicats veulent donc des engagements sur les emplois et la nature de leur mission avant de s'engager, à l'aveuglette, dans toute négociation.

Virginie Malingre

Mobilisation en ordre dispersé dans toute la fonction publique

LES FONCTIONNAIRES n'entendent pas accepter aujourd'hui *« ce qu'ils ont refusé et combattu hier »* : pour défendre l'emploi, les retraites et la réduction du temps de travail, menacés par la *« politique économique singulièrement orthodoxe »* du gouvernement, les syndicats de la fonction publique devaient organiser, mardi 16 mars, un vaste mouvement de grève et de manifestations à Paris et en province.

A l'appel de la Fédération générale des fonctionnaires Force ouvrière (FO) et de la Fédération CGT des services publics territoriaux, plusieurs milliers d'agents devaient participer à une *« grande journée nationale »* de grève et de manifestations pour *« mettre en garde le gouvernement contre la campagne de dénigrement des agents publics, notamment au travers des rapports Roché* [sur le temps de travail des fonctionnaires] *et Charpin* [sur les retraites] *»*.

« MÉCONTENTEMENT GÉNÉRAL »

Les agents du ministère des finances (impôts, comptabilité publique, douanes, etc.) ne devaient pas être les seuls à manifester, mardi, dans les rues de la capitale, à l'appel de l'intersyndicale SNUI, CGT, FO, CFDT, CGC, CFTC et UNSA *(lire ci-dessus)*.

Le mouvement de protestation devait également toucher les fonctionnaires de l'équipement – les fédérations FO, CGT et CFDT du secteur ayant appelé à une journée de grève nationale et à un rassemblement régional devant le ministère –, et ceux de l'armement, qui devaient se rassembler mardi matin devant le ministère de la défense à l'appel de la CGT et de FO, pour protester contre les restructurations du secteur de l'armement. *« Si l'objectif du gouvernement est de supprimer les emplois statutaires dans la fonction publique pour les remplacer par des contrats emploi-solidarité, il faut qu'il le dise clairement »*, s'emporte un gréviste.

Différents syndicats de Force ouvrière, dont celui des officiers de ports, celui des inspecteurs du permis de conduire, ceux de l'aviation civile (DGAC), celui des ingénieurs et techniciens de la météorologie nationale (avec la CGT), ainsi que la Fédération nationale de l'électricité et du gaz FO ont aussi appelé à la grève. Le syndicat des pompiers CGT et les policiers municipaux CGT et UNSA doivent aussi se joindre au mouvement.

« Derrière les revendications sectorielles, ces manifestations doivent inciter le gouvernement à prendre en compte le mécontentement général des fonctionnaires, à qui l'on demande plus de flexibilité sans création d'emplois, affirme Pierre Judith, secrétaire national de l'Union générale CGT des fédérations de fonctionnaires. *A l'heure actuelle, on est déjà très loin de la loi Aubry, et très près de ce qu'aurait voulu le patronat. »* La CGT, qui n'a pas lancé de mot d'ordre unique pour l'ensemble de la fonction publique, n'exclut pas cependant *« d'élargir »* le mouvement après la semaine d'actions à venir.

Alexandre Garcia

Le Medef demande le report d'une année de l'application obligatoire des 35 heures

Le patronat souhaite que l'Etat supporte le coût de la réforme du SMIC

Le Mouvement des entreprises de France (Medef) a présenté, lundi 15 mars, à l'issue de son conseil exécutif, ses propositions pour la seconde loi sur les 35 heures, qui doit être présentée au Parlement d'ici à la fin de l'année. L'organisation patronale souhaite que cette loi soit la moins contraignante possible, en s'inspirant des accords de branche déjà conclus. Elle plaide pour un report d'un an de sa date d'application.

POUR ATTÉNUER les *« effets négatifs »* d'une première loi Aubry *« artificielle et perverse »*, élaborée *« à l'abri des vents forts de la concurrence »*, le Mouvement des entreprises de France (Medef) a sorti l'artillerie lourde. L'organisation patronale a présenté, lundi 15 mars, une série de propositions *« réalistes et de bon sens »* en vue de l'élaboration de la seconde loi sur les 35 heures, qui doit, à l'automne, fixer les modalités définitives de la réduction du temps de travail. Ces propositions, adoptées à l'unanimité par son conseil exécutif, le Medef n'*« imagine pas qu'elles ne soient pas reprises comme base de la seconde loi »*, selon son président, Ernest-Antoine Seillière.

PRIORITÉ À LA NÉGOCIATION

Rendant un hommage appuyé au *« dialogue social »* et invoquant les quarante-six accords de branche déjà conclus, M. Seillière veut *« donner la priorité à la négociation collective sur la loi en matière d'aménagement du temps de travail »*. Le Medef a ainsi, en guise d'introduction, réclamé l'application *« sans réserves »* de *« toutes les dispositions »* des accords intervenus, signifiant ainsi qu'il n'accepterait pas de voir le gouvernement refuser d'étendre intégralement celui signé dans la métallurgie.

L'organisation patronale demande, de plus, le report d'au moins un an de la date d'entrée en vigueur des 35 heures légales, qu'elle souhaite voir repoussée au 1er janvier 2001 pour les entreprises de plus de vingt salariés. Pour les plus petites, il souhaite que la date d'application soit également décalée d'un an et que le seuil de vingt salariés soit relevé à cinquante.

A propos du SMIC, le patronat propose de *« garantir le revenu »* des smicards passant aux 35 heures, *« sans augmenter pour autant les prélèvements sur l'entreprise, ni remettre en cause les abattements de charges sociales pour les bas salaires, ni changer l'assiette des cotisations patronales »*, en mettant le surcoût à la charge de l'Etat. Le coût d'une telle mesure, estimé par le Medef à *« une dizaine de milliards de francs »*, sur la base de 1,5 million de salariés payés au SMIC, devrait être financée par l'aide structurelle prévue par le gouvernement.

Sur les heures supplémentaires, le patronat demande que les entreprises non couvertes par un accord au moment de l'entrée en vigueur de la loi puissent bénéficier d'*« un contingent légal de 188 heures supplémentaires par an »*, contre 130 heures actuellement. Le taux de majoration de la rémunération de ces heures devrait, selon le patronat, être *« fixé à 5 % »* pour les heures comprises entre 35 et 39 heures et maintenu à 25 % pour les heures comprises au-delà des 39 heures.

« AGRESSION CONTRE L'EMPLOI »

Le Medef a également plaidé pour *« un décompte annuel de la durée légale du travail »* et souhaité des dispositions spécifiques pour les cadres, dissociant leur *« mission »* de la durée du travail. Quant à la formation professionnelle, l'organisation patronale demande qu'elle soit désormais *« réalisée pour tout ou partie hors du temps de travail »*.

Ces propositions ont immédiatement fait réagir la CGT. *« Ce n'est pas une base de négociations, c'est un programme d'agression contre l'emploi, contre les droits des salariés »*, a estimé Maryse Dumas, numéro deux de la confédération. Pour la centrale ouvrière, *« la seconde loi sur les 35 heures doit faire barrage aux objectifs »* du patronat. Mme Dumas a adressé une mise en garde au gouvernement, qui *« ne peut se contenter d'un rôle de pseudo-arbitre »*, mais *« doit affirmer des choix clairs correspondant aux engagements pris »*.

De son côté, dans un entretien à *La Croix* du 16 mars, la secrétaire générale de la CFDT a signifié son opposition à toute augmentation du contingent d'heures supplémentaires, précisant que, lorsque *« la négociation introduit une souplesse accrue dans l'organisation du travail, comme l'annualisation, la logique voudrait que les heures supplémentaires diminuent »*.

A. Ga et C. M

La Bretagne « européenne », première étape de la campagne centriste

François Bayrou en quête d'« authenticité »

JUGON-LES-LACS (Côtes-d'Armor)
de notre envoyée spéciale

« Bon, eh bien, souhaitons que le démarreur démarre ! », a lancé François Bayrou à l'apprenti mécanicien qui s'escrimait sur la pièce de moteur récalcitrante. Pour sa part, c'est au milieu des élèves boulangers et des futurs coiffeurs du centre d'apprentissage de Brest, qu'il était en train de visiter, que le président de l'UDF a officiellement commencé sa campagne pour les élections européennes, lundi 15 mars, dans le Finistère et les Côtes-d'Armor.

Pour mettre en scène cet événement, la Bretagne et ce que l'ancien ministre Ambroise Guellec a appelé ses *« vraies légions européennes »* ont été choisies comme de favorables auspices par l'état-major de campagne du chef de file de l'UDF. Et puis, a assuré M. Bayrou, *« c'est par le vote breton que la France a finalement décidé de dire oui »* à Maastricht. Qu'on ne voie surtout pas là la moindre volonté de polémique avec Philippe Séguin, puisqu'il doit être bien clair une fois pour toutes que *« rien ne serait plus désespérant pour l'opposition que chacun guette l'occasion de dénigrer le voisin »*. *« Ayant déjà eu droit à des tombereaux de menaces et d'intimidations, je ne doute pas qu'il y en aura d'autres, mais je ne répondrai pas aux attaques »*, a ajouté M. Bayrou. Le chef de file de l'UDF a résumé la campagne qu'il ne veut pas faire. De celle qu'il fera, il lui reste encore à définir la tournure.

PAS D'IMPROVISATION

Dès la première journée, Jean-Louis Borloo, député du Nord et maire de Valenciennes, s'est chargé de lui faire comprendre qu'aux yeux de certains de ses amis, cette campagne ne doit pas avoir pour unique objet d'installer l'image d'un homme, fût-il son chef de file. *« Il n'y a pas une liste Bayrou. Il y a François Bayrou qui emmène une liste alternative dans l'opposition républicaine, avec une génération à la fois nouvelle et expérimentée »*, a déclaré M. Borloo lors d'un point de presse.

Quoi qu'il en soit, le président de l'UDF n'entend pas laisser une trop grande part à l'improvisation dans cette campagne. En trois mois, il visitera, assure-t-il, tous les départements métropolitains ainsi que les Antilles et la Réunion. *« Une campagne, si on la fait, il faut se crever. Ça donne une authenticité »*, assure-t-il. Dans le mois qui vient, les tournées de M. Bayrou auront aussi pour enjeu des places sur sa liste, dont la constitution ne sera pas rendue publique avant la mi-avril. C'est ainsi qu'en Bretagne, deux postulants au rôle de chef de file de ce haut lieu du centrisme, aujourd'hui quelque peu en déshérence, se sont manifestés, à savoir M. Guellec et Jeanne-Françoise Hutin, épouse du patron de *Ouest-France*, plus fort tirage de la presse quotidienne. Dans la première semaine de mai, les têtes des listes affiliées au démocrate-chrétien Parti populaire européen (PPE) se retrouveront à Strasbourg. Quant au score qu'il espère pour sa liste, M. Bayrou ne s'avancera pas à dire autre chose, avant le 13 juin, qu'il sera *« beaucoup plus haut qu'on ne le croit si les Français* [l']*entendent »*.

Reste le contenu du discours. Lundi, M. Bayrou a ouvert une piste en annonçant qu'il voulait proposer aux Français *« une Europe heureuse et une France nouvelle »*. Une Europe *« heureuse »* serait celle où le pouvoir politique verrait sa place renforcée, que ce soit par la création d'un *« pouvoir politique face à la Banque centrale »*, l'institution d'un président de l'Union *« capable de répondre à Clinton »* ou le développement d'une politique de sécurité commune qui pourrait déboucher sur la construction d'un porte-avions européen. Interrogé sur ce point, M. Bayrou a en outre annoncé qu'il était favorable à la taxe Tobin sur les opérations financières : *« Une taxe qui enlèverait un peu de leur fluidité aux opérations financières à court terme serait de celles qui justifient la politique »*, a-t-il fait valoir avant que Pierre Méhaignerie ne change rapidement de terrain. *« Les thèmes de la campagne ne sont pas encore installés »*, reconnaissait peu après M. Bayrou.

Cécile Chambraud

La FNSEA se ressoude à Versailles en pleine tourmente agricole communautaire

Le congrès devrait réélire Luc Guyau à la présidence du syndicat

La négociation de la réforme de la Politique agricole commune (PAC) pèse sur les débats du congrès de la FNSEA, qui s'est ouvert mardi 16 mars à Versailles. Les dirigeants syndicaux ont en effet unanimement critiqué le compromis trouvé dans la nuit du 10 au 11 mars. Ces difficultés ont ressoudé les membres du principal syndicat agricole, qui devrait reconduire son président.

ALORS QUE Jean Glavany avait inauguré le Salon de l'agriculture, dimanche 28 février, avec les félicitations des organisations professionnelles pour *« avoir tenu bon »* contre la Commission et l'Allemagne, le ministre de l'agriculture et de la pêche est aujourd'hui inquiet. Comment va-t-il être accueilli à la clôture du congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) qui se tient à Versailles du 16 au 18 mars ? Le compromis sur la réforme de la politique agricole commune (PAC), qui a été négocié la semaine dernière à Bruxelles, – et que le gouvernement et l'Elysée ne considèrent que comme une étape et une proposition modifiable – a en effet provoqué des réactions très défavorables de tous les syndicats.

Le syndrome du printemps 1992 plane sur le 53e congrès de la FNSEA. A cette époque en effet, au coeur même des négociations sur la précédente réforme de la PAC, le ministre de l'agriculture Louis Mermaz avait été copieusement hué et chahuté lorsqu'il était venu à Bourg-en-Bresse et à Joué-les-Tours conclure les congrès de la FNSEA et du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs). M. Glavany en a tiré les leçons et cherche une parade, car il sait que si les négociations communautaires ne se terminent pas trop mal, le président de la République cherchera à en tirer les bénéfices, alors que si la France ne fait que limiter les dégâts ou recule devant des principes essentiels (par exemple le refus de la nationalisation des aides), c'est le gouvernement et lui, comme en 1992, qui seront immédiatement désignés coupables.

Par rapport aux enjeux européens, le congrès ne sera pas un événement syndical majeur. Luc Guyau en effet va se représenter à la présidence et il n'aura probablement pas de rival. En dépit des tensions régionales, sectorielles et politiques qui l'obligent à concilier les requêtes des petits viticulteurs du Sud-ouest, des « industriels du porc » de Bretagne, des céréaliers du Loiret et des éleveurs de boeufs charolais de la Nièvre, il reste l'homme de la moins mauvaise unité de façade. Lors des exactions commises dans les bureaux de Dominique Voynet, le 8 février, il avait vigoureusement *« désapprouvé »* les méthodes des agriculteurs du bassin parisien membres de la FNSEA, mais refusé de prononcer des sanctions.

La composition du conseil d'administration (69 membres) et surtout la désignation du secrétaire général et de son équipe, en revanche, donnera lieu à de vifs débats à huis clos, car l'actuel titulaire du poste, Dominique Chardon, qui n'a pas que des amis dans le Massif central, en Bretagne et chez les exploitants de blé et de betteraves, a décidé de briguer un nouveau mandat après avoir longtemps hésité. Selon M. Chardon, considéré comme progressiste et auteur du rapport qui, au congrès de Toulouse en 1997, avait provoqué une fronde interne à la FNSEA, *« l'esprit de Toulouse n'est pas mort »*. *« Entre les hommes, les produits, les territoires, tout a une valeur. L'agriculteur ne peut être un simple producteur de matières premières. Il faut des politiques spécifiques, pour la montagne, la viticulture, l'élevage bovin à partir de l'herbe… »*

« SERRER LES RANGS »

Ses adversaires d'hier, essentiellement Henri de Benoist, président des producteurs de blé et Dominique Ducroquet, patron des planteurs de betteraves, se veulent aujourd'hui beaucoup plus conciliants. *« On a tenu compte de nos positions et de nos amendements, reconnaissant la diversité des agriculteurs, et il n'y a pas de raison que cette année on fronce les sourcils »*, dit le premier. *« Il y aura des débats, mais quand ça va mal – je parle de la PAC – il faut qu'on serre les rangs et on le fera »*, ajoute le second qui demande cependant avec insistance à Luc Guyau de *« réagir fermement »* contre les *« perpétuelles agressions »* de Dominique Voynet.

L'essentiel des débats du congressistes tournera autour du rapport présenté par le président de la fédération du Vaucluse, Jean-Pierre Boisson, maire de Chateauneuf-du-Pape, sur la protection sociale des agriculteurs, qui avait été approuvé à l'unanimité moins cinq abstentions. Faut-il introduire progressivement, pour les agriculteurs, un régime obligatoire de retraite complémentaire, ce qui suppose que les exploitants acceptent de payer une cotisation supplémentaire et que l'Etat subventionne le futur régime ? Comment modifier l'assiette des cotisations en défalquant du revenu ce qui est réinvesti dans l'exploitation ? Faut-il – question annexe – introduire en France, de façon obligatoire ou volontaire, un système d'assurance récolte comme en Espagne ou au Canada et demander, à nouveau, une aide de l'Etat ? Au moment ou le monde agricole a plus que jamais besoin d'unité et de légitimité, ces sujets sont de nature a emporter mieux le consensus que ceux des gros contre les petits ou la redistribution plus juste des subventions.

François Grosrichard

Réunion d'un conseil restreint sur l'Agenda 2000

Comme avant chaque échéance européenne importante – en l'occurrence, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, à Berlin, les 24 et 25 mars –, le président de la République a réuni, lundi 15 mars, un conseil restreint au sujet de l'Agenda 2000 et de la PAC. Le compromis proposé par la présidence allemande de l'Union est jugé inacceptable à l'Elysée, comme à Matignon. Il conduirait à un dérapage des finances communautaires, dont… l'Allemagne devrait supporter l'essentiel.

On affirme, à Matignon, qu'en dépit des difficultés politiques qui caractérisent inévitablement la dernière ligne droite de la négociation, la position française restera une et indivisible. On ajoute que *sur le dossier – très important pour Paris – de la vache allaitante* nourrie à l'herbe, la France avait obtenu des avancées significatives, comme pour la viticulture. Les sujets sur lesquels des améliorations doivent être apportées sont surtout les céréales, le lait et les productions oléagineuses riches en protéines.

TROIS QUESTIONS À…

PHILIPPE MANGIN

1 Président de la chambre d'agriculture de la Meuse, vous tirez la sonnette d'alarme. Sans électrochoc, le département risque la catastrophe.

C'est sûr ! La viande bovine compte pour 22 % des livraisons, le lait 33 % et les grandes cultures 37 %. Nous dépendons quasi totalement des orientations de la PAC. L'importance des surfaces moyennes – 120 hectares – cache une vraie faiblesse : la désertification. Le salut ne passe pas par le gigantisme. Nous avions fixé le chiffre de cent installations de jeunes par an et l'on en est à quatre-vingts à peine, ce qui navre l'ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs que je suis. Nous avons un contingent de primes ovines, or nous ne sommes pas en mesure de les consommer. Pis, la Meuse produit peu de valeur ajoutée : elle figure au 10e rang pour le revenu moyen par exploitation mais n'est qu'au 74e pour la valeur ajoutée.

2 Comment conviendrait-il de réagir ?

D'abord par la diversification des productions, car il n'est pas intelligent d'avoir tous ses oeufs dans le même panier… européen subventionné. Une quinzaine de jeunes se sont lancés dans la vigne, sur une quarantaine d'hectares. On commence aussi la culture des truffes et certains développent l'élevage du boeuf bio argonnais. Les outils coopératifs devraient prendre davantage en compte les secteurs situés en aval de la production, qui créent des emplois et de la valeur ajoutée.

3 Comment concilier dynamique économique et sympathie de l'opinion ?

Ne nous laissons pas bercer d'illusions par les sondages imbéciles qui fleurissent chaque année lors du Salon de l'agriculture sur le thème "Les Français aiment leurs paysans". Ils risquent d'être utilisés comme alibis pour ignorer les défis : environnement, sécurité alimentaire, tourisme vert pour une nouvelle vie culturelle. Répondons en croisant deux logiques : la réalité économique par la maîtrise des coûts, et la vision politique qui place les hommes au cœur du projet agricole. Pour convaincre le consommateur, il faut fournir des produits "à discours", qui véhiculent l'authenticité.

Propos recueillis par François Grosrichard

La compétitivité des produits européens au cœur du débat sur la baisse des prix garantis

LA BAISSE des prix garantis, qui soulève un tollé presque unanime chez les agriculteurs français, est l'un des axes majeurs de la réforme de la politique agricole commune (PAC). Dès le printemps 1997, elle était inscrite dans les propositions initiales de la Commission européenne, aujourd'hui démissionnaire *(lire page 2)*.

Franz Fischler, le commissaire européen chargé de l'agriculture, avance plusieurs raisons pour justifier cette orientation qui, du reste, est globalement approuvée dans plusieurs pays européens. Il s'agit, en diminuant les prix de référence, de rapprocher les niveaux européens des cours mondiaux et, donc, de rendre le blé, la viande, le beurre ou le colza plus compétitifs. Le réajustement vers le bas permet aussi de diminuer la facture des « restitutions », c'est-à-dire des subventions versées par l'Europe aux exportateurs européens lorsqu'ils veulent vendre leurs produits, par définition chers, aux acheteurs étrangers sollicités par les grandes firmes américaines, néo-zélandaises, argentines ou canadiennes. C'est aussi une façon d'aborder en force les futures négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), au sein de laquelle les pays qui interdisent les subventions à l'exportation sont majoritaires et où les pratiques européennes seront, à plus ou moins long terme, condamnées.

On estime aussi, comme lors de la précédente réforme, celle de 1992, que la baisse des prix intérieurs permettra une reprise en main du marché des Quinze, les quelque 360 millions d'Européens se tournant alors plus volontiers, à qualité égale, vers des produits *« made in European Union »* que vers des fabrications étrangères mal identifiées. La baisse du prix des céréales, depuis dix ans, a d'ailleurs permis la reconquête spectaculaire, par le blé, l'orge ou le maïs européens, du très dynamique marché de l'alimentation du bétail, au détriment des importations de soja américain ou de manioc thaïlandais. Ces baisses sont, en outre, un précieux ballon d'oxygène pour les producteurs de porcs, confrontés actuellement à une grave crise de surproduction.

Enfin, l'infléchissement vers le bas des prix actuels est une nécessité à l'heure où l'on prépare l'arrivée dans l'Union d'autres pays, qui sont des puissances agricoles, comme la Hongrie ou la Pologne. A Varsovie ou à Budapest, en effet, les prix sont inférieurs de 30 % à 50 % à ceux pratiqués par les Quinze. Sans diminution, les paysans de ces pays seront naturellement incités à produire le plus possible à des conditions garanties, ce qui provoquera, mécaniquement, le gonflement des stocks de viande, de blé ou de lait, impossibles à exporter sans aides publiques.

CHIFFON ROUGE

Moins 10 %, 15 %, 20 % ? Indépendamment du niveau, le principe même de la baisse des prix joue le rôle de chiffon rouge chez les agriculteurs, sauf chez les céréaliers, qui savent bien qu'ils peuvent encore dégager des réserves de productivité et qu'il existe, pour l'exportation, de nombreux marchés prometteurs pas toujours bien pénétrés. *« Ce n'est pas en diminuant les prix, même de moitié, qu'on fera manger davantage de beurre ou de yaourts aux Français, leur capacité d'estomac est limitée ! »*, s'insurge Jean-Michel Lemétayer, président de la Féderation des producteurs laitiers. Pour sa part, Jean Glavany ajoute en substance : *« Une faible baisse des prix garantis – ce qui est la position de Paris – induit automatiquement des plus faibles compensations, donc de moindres dépenses communautaires. »*

Le débat doit être replacé dans la de toutes les matières premières agricoles, à l'exception des huiles et du cacao. Cette baisse résulte, avant tout, de *« la contraction de la demande mondiale, notamment asiatique et russe, sans que les agriculteurs aient été en mesure d'ajuster leur production à la baisse »*, indique l'économiste André Neveu dans une étude que vient de publier la Caisse nationale du Crédit agricole. Il estime que les effets des baisses de prix sur les marchés mondiaux seront *« variables »* selon les productions. *« Les premiers touchés*, prévient-il, *sont les secteurs structurellement excédentaires, comme ceux du porc et du cognac. »*

Fr. Gr.

soude à Versailles
gricole communautaire

La CGT fait son entrée dans la Confédération européenne des syndicats

La CFDT et la CFTC approuvent, pas FO

MARDI 16 MARS après-midi, la CGT devait être, selon toute probabilité, la soixante-sixième confédération nationale adhérente à la Confédération européenne des syndicats (CES). En effet, en fin de matinée le comité exécutif de l'organisation syndicale européenne, réuni à Bruxelles, devait se prononcer, à la majorité qualifiée des deux tiers, sur sa candidature. Si l'affiliation de la CGT est acquise, malgré l'hostilité persistante de Force ouvrière, celle de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), également soumise au vote, est moins assurée.

Après avoir siégé pendant près de cinquante ans à la Fédération syndicale mondiale (FSM), depuis la création de l'ex-internationale syndicale communiste, en septembre 1945, jusqu'à 1994, la CGT devrait ainsi rejoindre sur les bancs bruxellois FO, la CFDT et la CFTC. Il s'agit bien évidemment, pour la CGT, d'une journée historique qui consacre son adhésion au fait européen et tourne définitivement la page d'un engagement international marqué par la guerre froide.

Clore la parenthèse de la guerre froide... Marc Blondel, le secrétaire général de FO, s'y refuse. Dans *FO-Hebdo* du 10 mars, il rappelle que sa centrale votera contre cette admission *« par fidélité au syndicalisme libre et indépendant et à l'histoire du mouvement syndical français en passant par les différentes scissions, le pacte germano-soviétique et l'éclatement de la CGT en 1947 »*. Que le mur de Berlin soit tombé ou pas, M. Blondel ne déroge pas à une position traditionnelle de FO, qui s'est toujours déclarée hostile à l'adhésion à la CES des anciens membres de la FSM et avait ainsi contesté, en 1973, l'entrée de la CGIL italienne. Le leader de FO, également opposé à l'affiliation de l'UNSA, a choisi de ne pas se rendre à Bruxelles, laissant le soin à René Valladon, secrétaire confédéral, souvent présenté comme son dauphin potentiel, le soin d'exposer les griefs de son organisation.

En revanche, Alain Deleu, numéro un de la CFTC, qui se prononcera en faveur de la CGT et pourrait s'abstenir sur l'UNSA – après avoir annoncé un vote contre –, devait assister aux travaux. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT et vice-présidente de la CES, assurera la présidence de la séance.

L'arrivée de la CGT à Bruxelles couronne, en tout cas, les efforts de deux hommes : l'ancien secrétaire général de la centrale ouvrière, Louis Viannet, et Joël Decaillon, membre de la commission exécutive, responsable des questions européennes. C'est en décembre 1994 que M. Viannet a posé une nouvelle fois la candidature de sa centrale à la CES, après deux tentatives avortées, en 1975 et 1979. Portée devant le comité directeur de l'organisation européenne en novembre 1996, la question de l'entrée de la CGT était différée sur intervention de Mme Notat. En décembre 1996, la décision de M. Viannet de quitter le bureau national du PCF, suivie de la participation de la CGT à plusieurs « euromanifestations » aux côtés de la CFDT, avait été perçue à la CES comme un signe encourageant. *Mais c'est l'alliance* nouvelle nouée entre les deux organisations syndicales sur le terrain des 35 heures qui a permis de lever les dernières réticences de la centrale de Mme Notat.

Caroline Monnot

Marc Blondel vilipende les « usurpateurs »

On savait Marc Blondel hostile à l'affiliation à la Confédération européenne des syndicats de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), coupable, à ses yeux, d'avoir accueilli ses principaux opposants. Mais, là, le numéro un de Force ouvrière le dit tout net. Dans une lettre adressée, le 4 mars, au secrétaire général de la CES, M. Blondel s'en prend nommément à deux transfuges : Jacques Mairé, ancien secrétaire général de FO-Paris, et François Joliclerc, ancien trésorier. Ces derniers, écrit-il, *« ont quitté FO en laissant une dette de cotisation de 5,3 milliards de francs »*. Et d'ajouter : *« Seule notre hésitation à saisir la justice bourgeoise et le respect pour le syndicalisme nous freinent dans notre volonté de recouvrement des cotisations par voie contentieuse. »* M. Blondel justifie encore son opposition à l'entrée de l'UNSA en expliquant qu'*« il serait particulièrement difficile »* à ses militants de *« cohabiter avec des gens considérés comme des usurpateurs et des aventuriers »*.

Les « républicains nationaux » du RPR s'organisent en courant

ALORS que le Sénat devait ratifier, mardi 16 mars, le traité d'Amsterdam, l'*« aile républicaine et nationale »* du RPR a lancé, le même jour, un appel, intitulé « Debout la République ! », et a décidé de se constituer en association.

La création de ce club de réflexion était en préparation depuis l'éviction, le 19 janvier, de Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne, du poste de secrétaire national du RPR chargé des fédérations, après que celui-ci eut voté « non » à la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam. Dix-sept autres parlementaires ont signé cet appel, parmi lesquels les députés Jean-Jacques Guillet (Hauts-de-Seine), Lionnel Luca (Alpes-Maritimes) et Jacques Myard (Yvelines), proches de Charles Pasqua.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : José Rossi (DL), candidat à sa propre succession à la tête de l'Assemblée de Corse, a affirmé,** lundi 15 mars sur RTL, qu'*« il y aura en Corse une majorité relative forte reposant sur une majorité de coalition »*. Le président du groupe DL de l'Assemblée nationale a estimé que des *« petites listes se réclamant de la famille libérale sont susceptibles de s'associer »* à celle qu'il conduisait avec le RPR Jean Baggioni.

■ **RETRAITES : Nicole Notat explique,** dans un entretien publié, mardi 16 mars, par *La Croix*, que *« la CFDT est prête à discuter de la durée des cotisations, pas à brûler les étapes »*. *« Toute décision sur ce point est, à ce stade, prématurée »*, précise la secrétaire générale de la CFDT. *« L'objectif est de garantir les retraites, et non de les mettre à mal. De ce point de vue, passer du critère de l'âge à celui de la durée de cotisation n'est pas une régression »*, ajoute Mme Notat.

■ **ASSURANCE-MALADIE : les dépenses du régime général ont progressé** de 1,9 % en janvier, selon les chiffres publiés, lundi 15 mars, par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Les dépenses des hôpitaux, ainsi que des médecins libéraux, ont augmenté de 2,4 %. Les médecins généralistes, en particulier, enregistrent une hausse de 4,6 % (6,6 % pour les honoraires, du fait d'une revalorisation, et 4,4 % pour les prescriptions), tandis que les dépenses des spécialistes sont à la baisse.

■ **ÉDUCATION : Nicole Borvo, membre du secrétariat national du PCF, a estimé,** lundi 15 mars, *« indispensable que le gouvernement engage un vrai débat démocratique sur les réformes à entreprendre »* dans l'éducation nationale et *« sache affirmer une priorité budgétaire »*.

Des associations s'inquiètent des conditions du recensement dans les villes FN

Leurs responsables craignent que la confidentialité des informations ne soit pas respectée

Les responsables d'associations de défense des droits de l'homme dans les villes dirigées par les deux FN (Toulon, Orange, Vitrolles et Marignane) ont demandé au préfet de leur département que le recensement en cours ne passe pas par ces mairies d'extrême droite. Ils craignent que la confidentialité ne soit pas garantie et souhaitent renvoyer directement à l'Insee les formulaires du recensement.

LA CONFIDENTIALITÉ des renseignements recueillis lors du recensement en cours peut-elle être garantie dans les villes détenues par les deux FN ? Parce qu'ils en doutent, les responsables de mouvements antiracistes ou des droits de l'homme des villes d'Orange, Vitrolles, Marignane et Toulon ont écrit, à la fin du mois de février, aux préfets du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Var – avec copie au directeur régional de l'Insee –, pour demander que le recensement ne passe pas par ces mairies.

Les responsables de ces associations expliquent les raisons de leurs craintes. Michel Barilley, président d'Alerte Orange, affirme ainsi que, dans sa ville, *« la sécurité des dossiers confidentiels, notamment pour les opposants politiques, n'est pas garantie »*. Il rappelle que plusieurs plaintes ont été déposées à la suite d'*« un fichier de parents d'élèves du primaire piraté »* et de l'utilisation *« de renseignements confidentiels sur certains opposants »* dans des tracts *« diffamatoires distribués dans les boîtes aux lettres »*. De même, Toulon Réseau citoyen, qui fédère plusieurs associations, évoque diverses affaires dans lesquelles sont impliqués des adjoints du maire.

« La municipalité frontiste de Vitrolles n'a de cesse (...) d'exercer des pressions, de proférer des menaces et même de harceler tous les opposants politiques », écrivent, de leur côté, les représentants de Ras l'front, qui parlent de *« méthodes bafouant les principes élémentaires de la démocratie et des lois républicaines : filmage, fichage, filature »*. Ils demandent au préfet des Bouches-du-Rhône, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de *« prendre les mesures qui s'imposent »* pour éviter *« tout contact, de près ou de loin, avec la municipalité fasciste vitrollaise »*.

Les associations orangeoises ont reçu, vendredi 12 mars, un courrier du préfet du Vaucluse. Ce dernier annonce que les bulletins de recensement sont stockés dans *« un local extérieur à la mairie* [Théâtre municipal], *sécurisé de manière suffisante sous la surveillance des délégués de l'Insee »*. Il souligne que les agents recenseurs sont tenus au *« respect du secret professionnel sous peine de sanctions pénales »*. A la direction régionale de l'Insee de Marseille, Pierre Audibert rappelle que des mesures sont prises par l'Institut pour veiller à ce que la confidentialité soit respectée *« dans toutes les villes, quelle que soit leur étiquette politique »*. Ainsi, les agents recenseurs, s'ils sont recrutés par les mairies, sont placés, explique-t-il, *« sous le contrôle des délégués de l'Insee, eux-mêmes supervisés par des cadres de l'Institut »*. Quant aux bulletins, ils sont gardés dans une pièce, fermée à clé, de la mairie ou de locaux communaux.

Les militants de Ras l'front font remarquer que le délégué de l'Insee n'est pas le seul à avoir cette clé et que les locaux ne sont pas gardés en permanence. Pour éviter de s'exposer à un quelconque risque, ces militants ont donc décidé de renvoyer directement leur formulaire à l'Insee-Marseille plutôt que de passer par les agents recenseurs. Ils invitent, par voie de tracts, les habitants des villes frontistes à faire de même.

Christiane Chombeau

Nouvelle défection chez Jean-Marie Le Pen

Jean-Marc Brissaud, secrétaire de la fédération de Haute-Saône, conseiller régional de Franche-Comté et membre du bureau politique du Front national pour l'unité française, a annoncé, à l'issue du bureau politique, lundi 15 mars, qu'il quittait le FNUF pour rejoindre le Front national-Mouvement national (FN-MN) présidé par Bruno Mégret. *« En fermant la porte à tout dialogue et à toute future réunification du mouvement national, le Front national de Jean-Marie Le Pen s'est engagé dans une impasse »*, a expliqué M. Brissaud, dont le départ pourrait être suivi rapidement de celui de son épouse, directrice de la communication de Jean-Marie Le Pen.

BANLIEUES A la veille des rencontres nationales des acteurs de la *prévention de la délinquance* qui doivent avoir lieu les 17 et 18 mars à Montpellier en présence de Lionel Jospin et de plusieurs membres du gouvernement, le nouveau président de SOS Racisme, Malek Boutih, explique, dans un entretien au *Monde*, que la priorité de son association est de contribuer à résoudre les problèmes des quartiers difficiles. ● S'EN PRENANT à la *« gabegie »* de la politique de la ville, il explique que l'important est de redonner confiance aux jeunes dans l'action collective, de leur donner une autre place, sociale et politique. ● LE COLLECTIF Stop la violence, dont nous publions de larges extraits du *Manifeste*, cherche à prendre une ampleur nationale. Demandant le concours des pouvoirs publics et des élus, il vise à la création, *« partout »* en France, de comités Stop la violence.

SOS Racisme réoriente son action vers les quartiers en difficulté

Dans un entretien au « Monde », son nouveau président, Malek Boutih, explique que, pour lutter contre la « violence de décomposition » qui s'installe dans certaines banlieues, il convient de « tout reprendre à zéro ». Et de redonner confiance aux jeunes dans l'action collective

« Comment analysez-vous la situation dans les quartiers difficiles, et en quoi les récentes évolutions concernent-elles SOS-Racisme ?

– Depuis quatre ans, j'ai vu la violence monter et se placer au cœur des rapports entre les habitants. Moins une violence de révolte qu'une violence de décomposition. Une logique de ghetto a commencé à s'installer. Tout ce qu'il y a de meilleur dans ces quartiers cherche à fuir. On assiste à une concentration de gens *en difficulté, y compris d'un point* de vue ethnique. Dans la tête des jeunes s'opère une rupture totale avec le reste de la société. La généralisation de la violence pose un problème spécifique à notre pays, car l'idée du ghetto est totalement incompatible avec le modèle républicain français. Le choix est clair : ou l'on accepte de remettre en *cause les règles du jeu, ou l'on* casse ces ghettos.

– Qu'entendez-vous par « casser les ghettos » ?

– On ne peut plus se contenter de constater des dysfonctionnements dans le tissu social, l'éducation, les transports, le logement. Un monde fonctionne à côté d'un autre monde. Il faut tout reprendre à zéro. *On peut se demander* s'il ne faut pas détruire une partie de certains quartiers ou les réorganiser complètement. Dans les établissements scolaires, il faut une discrimination positive en matière de moyens, mais aussi de pédagogie.

– A vous entendre, les quartiers difficiles seront au centre de l'action de SOS-Racisme. Qu'allez-vous faire concrètement ?

– Il faut d'abord clarifier le rôle de chacun. Le discours qui consiste à dire aux associations *« c'est vous, sur le terrain, qui allez aider à retisser du lien social »* est archi-bidon. Ça ne marche pas car les associations *sont débordées. On peut, ici* ou là, aider quelques gosses, expérimenter, participer à la réflexion des autorités. Mais seules les autorités publiques peuvent transformer le réel. Ma priorité, c'est d'aider les jeunes à reprendre confiance en eux, leur expliquer que le chemin de la violence est un piège. Mais je considère que leur *révolte est légitime*, qu'il faut leur donner une autre réponse que morale. Les jeunes issus de l'immigration ont fait tout le chemin de l'intégration culturelle. Ils pensent, vivent, s'aiment, rêvent en français. Mais la société n'a pas fait le pas vers eux en matière d'emploi, d'éducation, de représentation. Ils ont épousé la France, mais ils ont *épousé une ombre*.

– Votre association a mené d'autres combats contre le Front national, pour les sans-papiers. Quelle est aujourd'hui la priorité ?

– Je ne dis pas que le débat sur les sans-papiers est dépassé puisqu'il y a encore 60 000 personnes à régulariser. Je pense que c'est avant tout un débat politicien. Les *gens s'intéressent davantage aux* banlieues et à la violence. Le Front national s'est divisé, mais le marigot sur lequel il prospère s'est élargi. Toute une partie de l'opinion publique est en contact avec ces réalités difficiles. Elle se demande si le discours antiraciste, le projet d'une société républicaine métissée ont encore une réalité ou si, *finalement, il faut accepter de se séparer* parce qu'on ne peut pas vivre ensemble. Beaucoup de gens ont peur de devenir racistes. Là, il y a une urgence.

– Comment votre association peut-elle agir ?

– Je ne représente pas le syndicat des immigrés. Je suis un citoyen français qui veut que la *France réussisse. Le rôle d'une as*sociation comme SOS-Racisme est d'abord d'affirmer la possibilité pour la France d'être un pays qui gagne dans le métissage. Entre Zidane et la « racaille », il y a une partie de la population qui aime ce pays et a envie d'y faire de grandes choses. Il faut montrer ce qui peut rassembler les gens, à savoir le cadre démocratique. Dans le cas *des discriminations, c'est devant la* justice qu'il faut lutter, pas en brûlant des bus. Aujourd'hui, il y a une guerre entre les modèles libéral et républicain. Le modèle républicain gagne des batailles : j'en suis l'exemple, j'adore la France, je sais ce que je lui dois, et je ne suis pas une exception. Mais certaines batailles sont perdues, comme *lorsqu'on se demande s'il faut* mettre en prison des gosses de douze ans.

– Ces gamins appartiennent-ils à des « noyaux durs », qu'il suffirait d'éloigner des quartiers pour y ramener la tranquillité ?

– Je ne crois pas du tout à la théorie des noyaux durs. La réalité, c'est que, autour de quelques *délinquants, il y a une population* qui, certes, subit et condamne la violence des jeunes, mais la comprend puisque la violence de la société la vise. Il est trop facile de tout expliquer par une prétendue logique des mafias, des gangs ou des islamistes. La réalité est celle du désordre absolu. Il faut reconstruire.

– Qu'allez-vous dire aux jeunes ?

– La responsabilité de SOS-Racisme est de leur redonner confiance dans l'action collective, de leur montrer qu'à travers le mouvement associatif on peut gagner certains combats. C'est difficile parce qu'*aujourd'hui il y a* une marginalisation des associations de banlieue. Tout est fait pour les étouffer. La politique publique, c'est un chèque donné, de temps en temps, pour se dédouaner de la misère dans laquelle on a laissé les gens. La politique de la ville, sous tous les gouvernements, est une grande gabegie. On a réussi la réfection des immeubles, mais ce sont les gens qui souffrent en banlieue et d'eux, on ne s'occupe pas.

– Votre mot d'ordre, c'est donc politiser la jeunesse ?

– Je parlerai plutôt de conscientisation. Les seuls référents des gosses de banlieue, c'est Adidas, Nike et McDonald's. Ils ont l'impression de n'exister qu'en tant que consommateurs. Il faut leur donner une autre place, sociale et politique. Les partis les négligent parce qu'ils vivent dans une sorte de lapsus autour du mot « immigration », identifiant les jeunes à leurs parents, c'est-à-dire à des non-citoyens. Or cette jeunesse représente aujourd'hui des centaines de milliers d'électeurs, soit une force au moins égale à celle des paysans dont on s'occupe tant. Si elle en prenait conscience et sortait de la logique de l'assistanat, les responsables politiques la prendraient plus en compte. Je ne désespère pas. La France est le pays démocratique où il y a simultanément l'extrême-droite la plus puissante *et le plus de mariages* mixtes. La période de frottement actuelle peut déboucher sur du mieux pour tout le monde.

– Ne sentez-vous pas naître une sorte de réaction vertueuse, dont le manifeste « Stop la violence » serait l'un des signes ?

– Cet appel est le reflet de quelque chose qui est en train de se passer. *Les gosses de banlieue* souffrent de la violence. Ils n'en sont pas que les acteurs, ils sont aussi les principales victimes des agressions verbales, physiques, sexuelles. Je ressens un début de prise de conscience, mais ce n'est pas un sursaut et, surtout, il a besoin de points d'appui. Nous allons prendre notre part à ce travail. *On parle tellement de la* « racaille », des durs ! Les autres ont intériorisé qu'ils étaient soit marginaux, soit « bouffons ». Il faut leur redonner courage, en particulier aux filles, qui ont totalement disparu de la vie sociale des quartiers.

– Vous êtes le premier président de SOS-Racisme d'origine maghrébine. Cela a-t-il pour vous un sens particulier ?

– J'ai reçu beaucoup d'encouragements de la part de responsables associatifs beurs après avoir été élu à la présidence de SOS-Racisme. Notre génération a dû apprendre pour arriver à maturité. Aujourd'hui, nous ne sommes plus des gosses. On ne m'a pas donné la présidence de l'association. J'ai été élu. L'époque des beurs de service est derrière nous.

Propos recueillis par Philippe Bernard et Marie-Pierre Subtil

PROFIL

UN BEUR À LA TÊTE DES « POTES »

Les échos de la « marche pour l'égalité » de 1983 avaient éveillé sa fibre militante. Seize ans plus tard, Malek Boutih, trente-quatre ans, successeur de Harlem Désir et de Fodé Sylla, est le premier beur à présider SOS-Racisme, *association dont* le succès, dès 1985, avait éclipsé le « mouvement beur ».

Fondateur d'une association à Levallois (Hauts-de-Seine) au début des années 80, ce fils d'ouvrier algérien *milite dès la première heure à* SOS-Racisme, dont il devient, en 1988, l'un des deux vice-présidents. En 1992, il s'éloigne des instances dirigeantes en retournant au travail de terrain. Il crée la « Maison des potes » à la cité de la Grande Borne à Grigny (Essonne), au cœur de ce qui deviendra, en 1993, avec son aide, la circonscription de Julien *Dray, député PS, cofondateur et* mentor de SOS-Racisme. Puis Malek Boutih est nommé président de la Fédération des Maisons des potes et directeur du mensuel *Potes à potes*, deux structures satellites de SOS-Racisme.

Formé à l'école de la Gauche socialiste de Julien Dray, comme tous les cadres du mouvement antiraciste, Malek Boutih appartient à la direction de ce courant. Mais le nouveau président de « SOS » entend dissocier ses convictions politiques de la vie de l'association, estimant que *« les logiques d'instrumentalisation ne sont bonnes pour personne »*.

Ph. B. et M.-P. S.

L'association Droit de cité est en crise

APRÈS plusieurs mois de tiraillements, le mouvement Droit de cité, né en 1992, s'est scindé, dimanche 7 mars, lors d'une assemblée générale au cours de laquelle Sophie Bouchet, un de ses piliers, et plusieurs « cadres » ont annoncé que pour eux l'*« aventure est terminée »*. Jean-Pierre Masdoua, président de l'association depuis ses débuts, reste à la tête de la structure, les « dissidents » ayant l'intention d'en créer une nouvelle.

Mouvement original, Droit de cité bénéficiait d'une réelle notoriété. Au-delà de la fédération d'associations, il s'est diversifié en réalisant des ateliers d'écriture (Prose Combat, en collaboration avec la FNAC), une école de formation interne, des tournées, un fanzine, des contacts avec l'étranger, etc. Créé par Sophie Bouchet, alors chargée de mission au ministère de la jeunesse et des sports, et des responsables associatifs, il a su obtenir un soutien important des autorités publiques et des entreprises privées.

Jean-Pierre Masdoua reprochait à ses détracteurs de vouloir *« engager l'association sur le terrain politico-médiatique »*. En décembre, il avait été désavoué au cours d'une assemblée générale, Joëlle Maury avait alors été élue présidente. Deux mois plus tard, il reprenait les rênes, *« dans une ambiance insupportable »*, selon Joëlle Maury.

Pour Sophie Bouchet, cette scission (treize des quinze administrateurs élus en décembre ont quitté le mouvement) résulte d'un fonctionnement trop *« familial »*, l'association n'ayant pas perçu la nécessité *« d'évoluer vers une démocratie formalisée »*. Selon elle, *« le conseil d'administration s'intéressait de plus en plus aux labels de musique, aux partenariats avec des fabriquants de vêtements, et refusait de s'ouvrir à de nouvelles associations »*.

Le mouvement Stop la violence cherche à prendre une ampleur nationale

LE COLLECTIF des jeunes gens qui ont écrit le manifeste *Stop la violence*, publié dans le mensuel *Nova Magazine* (*Le Monde* du 3 mars), a organisé sa première conférence de presse, lundi 15 mars, à Paris. Constitués en association, ils ont appelé à la création de comités *Stop la violence « partout : dans les lycées, les collèges, les facs et les IUT, dans chaque quartier, cage d'escalier par cage d'escalier, et même dans les prisons »*.

Ils étaient une quinzaine à la tribune, lycéens pour la plupart, déterminés à faire en sorte que leur initiative fasse tâche d'huile dans toute la France. Leur calendrier est chargé. Certains d'entre eux, invités par Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, devaient intervenir mercredi aux rencontres nationales des acteurs de la prévention de la délinquance, qui doivent avoir lieu les 17 et 18 mars à Montpellier et auxquelles doit participer Lionel Jospin. *« Pour la première fois, on nous demande notre avis »*, notait l'un d'eux. Deux jours plus tard, ils doivent rencontrer toutes les associations, syndicats, et mouvements qui leur ont proposé de l'aide. Une entrevue avec les partis politiques (*« à l'exception des FN »*, précise un communiqué) est également prévue.

Des états généraux sur la violence seront organisés à Bouffémont (Val-d'Oise) le 20 mars et à Sarcelles (Val-d'Oise) le 4 avril. Une délégation de l'association doit se rendre à Lille, à Marseille, à Nantes, à Toulouse, à Lyon, à Strasbourg, à Meaux, à Mantes-la-Jolie, à Corbeil, à Nanterre, à Saint-Denis, à Créteil et à Argenteuil. Ces rencontres doivent aboutir, le 17 avril, à une coordination nationale des comités *Stop la violence*. Un comité de parrainage de l'association est en voie de constitution, dont font déjà partie Akhenaton, du groupe de rap marseillais IAM, le Père Christian Delorme et les humoristes Djamel et Dieudonné. Enfin, le collectif cherche des locaux, afin de prendre de la distance par rapport à Radio-Nova, qui héberge l'association pour l'instant.

LUCIDITÉ

Dans leur appel, les jeunes gens demandent *« aux maires, aux élus et, s'ils refusent, aux préfets, d'aider à diffuser le manifeste contre la violence et l'injustice, et à obtenir des salles de réunions et des locaux pour l'organisation des comités »*. Le député vert du Val d'Oise, Yves Cochet, avait interpellé le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, lors de la séance des questions d'actualité du 9 mars, à l'Assemblée nationale, en lui demandant ce que comptait faire le gouvernement pour aider à la mise en place des états généraux réclamés par les jeunes. *« J'ai lu avec attention le texte de cet appel, qui rejoint l'idée souvent proclamée que la sûreté est un droit pour tous ; ce texte est réellement parfait »*, avait répondu le ministre de l'intérieur, en indiquant qu'il avait appelé les préfets à soutenir l'initiative.

« On veut que la lucidité des jeunes soit reconnue », a expliqué l'un des garçons à la tribune. Mais pas question de cantonner le débat aux jeunes ; les adultes sont également interpellés : *« On n'a pas la prétention de vouloir tout changer ; il faut que tout le monde se sente concerné. » « La violence, c'est vous aussi !*, a lancé Love, une jeune fille de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), aux journalistes. *Nous, on accepte de faire une autocritique, vous aussi vous devez en faire une ! » « Nous on subit, vous aussi ! »*, a ajouté une de ses amies. Et presque tous de s'en prendre aux médias, qui les ont *« déçus »*.

« Tous les jeunes de Bouffémont en ont marre des médias, vous avez sali l'image de Stéphane, faites quelque chose pour lui, pour sa mémoire », a repris une jeune-fille de Bouffémont (Val-d'Oise) où, le 14 janvier, Stéphane Coulibal y est mort alors qu'il tentait de s'interposer pour empêcher une bagarre. *« Défendez-nous un petit peu, pour une fois ! Il faut croire en nous, en ce qu'on fait, parce que c'est quelque chose de sain*, a repris un des membres du collectif en s'étonnant du faible nombre de questions des journalistes. *Avec la foi, la rage qu'on a, normalement ça va réussir »*.

M.-P. S.

★ Association Stop la violence, adresse provisoire : 33, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris, tél. : 01-40-01-93-86.

« Rendre la justice, ça devrait être merveilleux ! »

***NOUS PUBLIONS** de larges extraits du manifeste Stop la violence paru dans le mensuel* Nova Magazine *(daté mars 1999) :*

– Ça peut plus durer comme ça

VERBATIM

Nous, on dit : ça suffit comme ça. Il y a des crapules dans les quartiers, comme partout. (...) Les victimes, c'est toujours nous, mais quand les télés en parlent, c'est pour nous traiter en coupables. On ne nous écoute plus, on nous condamne. On veut pouvoir vivre en paix. Circuler sans avoir peur. Le droit d'étudier sans crainte. On n'a rien de tout ça. La première des injustices, c'est ça.

– Respect ? On se parle sur un regard. *Mais c'est surtout* les mots. (...) Ce langage de défi ! Cette manie d'afficher sa force sur l'autre, en permanence, ça chauffe les esprits. Il faut se parler normalement, garder le contrôle. Certains disent : faut être respecté. Nous on dit : *« Si tu veux le respect, commence par respecter les autres »*.

– Pas besoin de sa bande pour se parler

C'est quoi, cette manie d'aller toujours chercher sa bande dès qu'il y a un malaise ? Règle numéro un : si t'as un problème, tu viens me le dire. (...) Avec une bande, pas de dialogue possible. C'est le plus chaud qui gagne. Résultat : la guerre. Pour rien.

– Rendre la justice, ça devrait être merveilleux !

Quand on était tout petit, on rêvait tous de devenir policier. (...) [...] murs et ils fouillent en hurlant. Ils nous prennent pour les ennemis.

(...) Nous, pour un bout de shit [hachisch], on va au trou, avec une tête au carré à deux heures du matin ! Et qui vend les revolvers ? Qui s'occupe de ceux qui vivent de ça ? Tout le monde a le droit d'être protégé. La police doit montrer l'exemple.

– Pas de pouvoir aux crapules

On est tous protégés par les copains du quartier (...). Certains ont transformé leurs bandes en clans. (...) A la fin, ils font régner la terreur pour monter leur bizness. Les crapules prennent alors le pouvoir. Sur notre dos. Les crapules, c'est la mort des quartiers.

– Les armes, ça ne protège de rien. Au contraire

Celui qui part de chez lui avec une lacrymo, un couteau ou un revolver, même s'il croit que c'est [...] un problème. Les armes, ça ne protège de rien, au contraire.

– Les mecs qui frappent les filles sont des impuissants

Il y a des agressions sexuelles dans de nombreux lycées et collèges. C'est incroyable d'avoir à expliquer qu'une fille n'est pas une salope parce qu'elle est fille.

– Quand on casse, c'est toujours nous qui payons

Qui peut respecter qui que ce soit quand les lieux où l'on vit sont sans arrêt salopés, quand la moindre porte est cassée, quand tout ce qui est à nous est systématiquement déglingué ? Quand on casse quelque chose dans les quartiers, c'est toujours nous qui payons, jamais celui qui casse. Ça aussi, c'est injuste. A croire qu'on laisse des mecs tout casser pour justifier qu'on nous envoie les flics.

[...] Pas les uns contre les autres. Il faut s'organiser, en association, en réseau, en comité de quartier. (...) Pour avoir une chance de gagner, il faut s'en prendre aux responsables, pas à nous ! La violence dans les quartiers, c'est l'injustice pour tout le monde.

– Un échec ? C'est pas pour ça qu'on est victime

(...) Marre d'entendre les mecs gueuler contre la société, le système, et ne rien faire pour bouger de là. Que les grands qui s'en sont sortis donnent l'exemple et montrent aux petits comment ça marche.

Qu'ils aillent dans les écoles, les assocs', les quartiers pour raconter. On peut rêver d'une BMW à 14 ans. Mais dire qu'on est victime, si on n'en a pas, c'est n'avoir rien compris à la vie. La violence, la crapulerie, le racket et le reste, [...]

La grève des enseignants a été mieux suivie dans les écoles que dans les collèges et les lycées

Les professeurs du second degré défileront de nouveau à Paris le 20 mars

La grève des enseignants a été mieux suivie, lundi 15 mars, dans les écoles que dans les collèges et les lycées. Pour le premier degré, le ministère évoque un taux de participation de 42,91 % tandis que les syndicats l'estiment à environ 60 %. Une manifestation est prévue, samedi 20 mars, à Paris, à l'appel du SNES, du Snalc, de la CNGA, des comités anti-Allègre et des associations de professeurs de classes préparatoires.

C'EST désormais la coutume. Le mouvement de grève qui a affecté, lundi 15 mars, les établissements scolaires, a donné lieu à une querelle de chiffres entre le ministère de l'éducation nationale et les syndicats d'enseignants. Selon la Rue de Grenelle, qui fournissait en fin de matinée un tableau du mouvement, le taux de grévistes a atteint 42,91 % dans les écoles élémentaires, 34,82 % dans les collèges et 33,45 % dans les lycées d'enseignement général et technique. Du côté syndical, le Snuipp-FSU et le SGEN-CFDT, qui appelaient à la grève dans le premier degré, affirment que 60 % des instituteurs et des professeurs des écoles ont cessé le travail, tandis que le SNES-FSU évoque *« entre 50 et 60 % de grévistes »* pour les collèges et lycées.

Au-delà de cette polémique, la volonté des syndicats du premier degré de *« mettre sur le devant de la scène les problèmes des écoles, trop occultés ces dernières semaines par la réforme des lycées »* a abouti. La carte scolaire annoncée pour la prochaine rentrée a davantage mobilisé que le projet ministériel de *« lycée pour le XXIe siècle »* puisque environ un instituteur sur deux était en grève. Dans certaines académies comme celles de Versailles, Rennes, Montpellier, Lille ou Grenoble, la grève a été mieux suivie dans les collèges que les lycées, fait-on remarquer au ministère de l'éducation nationale.

« VIRONS LE BOUFFON »

Quatre mille manifestants à Marseille, 2 000 à Lille, 900 à Toulouse, 800 à Lorient, 600 à Nantes, 500 à Grenoble, Bordeaux, Pau, Rennes, 300 à Bayonne... en province, comme à Paris (*voir ci-dessous*) : cette journée de mobilisation a réuni les enseignants du premier et du second degré même si les revendications n'étaient pas les mêmes. Alors que les instituteurs et professeurs des écoles réclamaient *« des moyens supplémentaires pour transformer l'école »*, les professeurs des collèges et lycées ont davantage exprimé leur opposition au ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, aux cris désormais traditionnels de *« virons le bouffon »*.

« La mobilisation a été forte », considère Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général du SGEN-CFDT. *« Les enseignants du premier degré ont exprimé massivement le décalage entre les discours ministériels et la réalité du terrain »*, souligne Daniel Le Bret, secrétaire général du Snuipp. Ces deux organisations syndicales devraient être reçues dans le courant de la semaine par Claude Allègre. *« Si, à l'issue de cette rencontre, c'est le* statu quo, *nous ne repoussons pas l'éventualité d'une nouvelle action »*, prévient le responsable du SGEN-CFDT.

Quant au degré de mobilisation dans le second degré, il pourra être réellement mesuré, samedi 20 mars, lors de la manifestation nationale organisée à Paris à l'appel du SNES, du Snalc, de la CNGA, des collectifs et coordinations anti-Allègre et des associations de professeurs de classes préparatoires. Pour le SNES, ce défilé devrait réunir *« plusieurs dizaines de milliers d'enseignants si l'on en juge par la révision à la hausse de toutes les réservations de trains et de cars dans les académies de province et par les inscriptions déjà enregistrées dans la région parisienne »*.

« PRIORITÉ BUDGÉTAIRE »

De son côté, le Parti communiste français a estimé, lundi 15 mars, *« indispensable que le gouvernement engage un vrai débat démocratique sur les réformes à entreprendre »* dans l'éducation nationale et *« sache affimer une priorité budgétaire »*. Les mouvements de grève et de manifestations sont *« une chance pour la gauche »*, car ils sont *« porteurs de transformations progressistes »*, estime dans un communiqué Nicole Borvo, sénatrice de Paris et membre du secrétariat national du PCF. *« L'ignorer serait se condamner au* statu quo *et en réalité à des régressions »*, ajoute-t-elle.

Sandrine Blanchard

Deux manifestations parallèles sur le même boulevard

LES MÊMES BALLONS colorés flottent au-dessus du cortège, les manifestants ont souvent les mêmes visages et des démarches d'une tranquillité semblable sous le soleil parisien. Pourtant, les quelques milliers d'enseignants (4 600 selon la préfecture de police, 10 000 selon les organisateurs), qui, ce lundi 15 mars, occupent le boulevard Raspail, ne défilent pas pour les mêmes raisons. A droite du terre-plein central, les instituteurs et professeurs d'école réclament *« des moyens pour transformer l'école »*. De l'autre côté du boulevard, les enseignants du secondaire critiquent avec vigueur la politique de Claude Allègre.

Partis de la place Denfert-Rochereau, les instituteurs et les professeurs d'école dénoncent les *« aberrations »* de la carte scolaire, le manque de postes et l'exiguïté des locaux. *« Nous étions vingt-sept par classe cette année, l'an prochain, nous serons trente et un, tout ça parce que nous sommes passés sous la barrière de 26,5 élèves en moyenne »*, regrette Marie-Luce, institutrice à Gif-sur-Yvette (Essonne). *« Je suis en zone d'éducation prioritaire (ZEP) et j'ai vingt-huit élèves dans ma classe*, confirme Jacques, professeur d'école à Nanterre. *Honnêtement, je n'ai pas l'impression de bien faire mon travail. »* D'autres évoquent les remplacements non assurés, l'indifférence de la hiérarchie, la difficulté croissante du métier, avec, comme référence obligée le film de Bertrand Tavernier, *Ça commence aujourd'hui.*

La charte du XXIe siècle proposée par Claude Allègre ? *« Les principes, l'aménagement du temps scolaire, le soutien aux élèves en difficulté, le travail en équipe, on ne peut qu'être pour*, sourient trois jeunes professeurs des écoles, non syndiquées, de Sèvres (Hauts-de-Seine). *Mais, sans les moyens, c'est de la blague. » « Il y a un décrochage complet entre tous les discours, toutes les propositions du ministère et ce que, sur le terrain, on nous offre pour réaliser ces objectifs »*, résume Daniel Le Bret, le secrétaire général du SNUipp.

« VŒUX PIEUX BIDON »

De l'autre côté de la chaussée, un air bien différent sort des mégaphones. Partis du Luxembourg, les enseignants du secondaire ont rejoint le cortège au carrefour Vavin, mais n'ont pas rangé leurs mots d'ordre. *« Pour une autre politique en faveur du second degré, du supérieur, des infirmières, sur la gauche du boulevard Raspail ! »* Au micro, Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, prend soin de ménager ses cousins du premier degré, à l'origine de la manifestation et toujours chatouilleux devant les tendances hégémoniques des professeurs de collège et de lycée mais, derrière elle, le discours est plus dur. *« Ce qu'Allègre nous propose, c'est le couronnement d'une série de réformes toutes plus démagogiques les unes que les autres »*, s'emportent Yvan et Elisabeth.

Lui est professeur de lettres et elle de mathématiques au lycée Honoré-de-Balzac, à Paris. Ils dénoncent, en chœur, les *« vœux pieux bidon »* du ministre. Le soutien aux élèves en difficuté ? *« Irréalisable. »* L'interdisciplinarité ? *« Un mot magique qui ne répond à rien. »* L'adaptation à l'hétérogénéité des élèves ? *« C'est en amont, à l'école et au collège, qu'il faudrait agir pour que les élèves soient au niveau. »* Le dialogue avec les parents ? *« Est-ce que les parents des malades entrent à l'hôpital ? »*

Devant eux, les professeurs du comité anti-Allègre exigent la *« démission »* de celui qu'ils n'appellent plus que *« le bouffon »*. A côté, un groupe d'instituteurs des Hauts-de-Seine, volontaires pour appliquer la charte du XXIe siècle, continuent de réclamer les moyens d'appliquer les projets du ministre. Yvan contemple, *« un peu perdu »*, cette manifestaion *« hétéroclite »*. Puis sourit : *« On démontre à Allègre qu'on réagit, c'est quand même mieux que rien. »*

Nathaniel Herzberg

Les disparités de la carte scolaire

A l'origine de la grève dans les écoles primaires, l'élaboration de la carte scolaire illustre les disparités géographiques dans la redistribution des postes. Le document préparatoire du ministère de l'éducation envoyé aux recteurs, dont *Libération* (daté 15 mars) a publié l'essentiel, traduit les évolutions prévisibles de la rentrée avec la diminution annoncée de 35 000 élèves et la priorité affichée en faveur de la Seine-Saint-Denis (+ 230 postes malgré une baisse de 1762 élèves) et des DOM-TOM. Le département de la Réunion obtient 146 postes pour 110 élèves de plus et la Guadeloupe 44 postes pour 270 élèves de plus.

Les départements bénéficiaires sont essentiellement situés dans le quart sud-est de la France (académies de Grenoble, d'Aix-Marseille, de Nice et de Montpellier), ainsi que dans l'Ouest et la Haute-Garonne. Les diminutions les plus importantes concernent le Nord (3 836 élèves et 112 postes en moins), le Pas-de-Calais (2 179 élèves et 78 postes en moins), la Seine-Maritime, l'Oise et l'Aisne ainsi que le Rhône et la Loire (*Le Monde* daté 16 mars).

2,9 millions de personnes touchées par la grippe depuis le 28 décembre 1998

EN FRANCE MÉTROPOLITAINE, 2,9 millions de personnes ont été touchées par la grippe depuis le 28 décembre 1998, a indiqué, lundi 15 mars, le réseau Sentinelles de l'Inserm. La grippe poursuit son reflux mais, à cette date, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires (301 cas pour 100 000 habitants) *restait au-dessus du seuil épidémique* (118 cas pour 100 000 habitants) pour la onzième semaine consécutive.

Durant la semaine du 8 au 14 mars, la moitié des patients qui ont eu une grippe avaient moins de 34 ans ; 24 % d'entre eux ayant moins de 20 ans, 60 % entre 20 et 59 ans, 10 % entre 60 et 69 ans et 6 % avaient 70 ans et plus. Des foyers épidémiques restaient actifs dans quinze régions, la plus touchée restant la région Rhône-Alpes (567 cas hebdomadaires) et la *moins touchée* l'Île-de-France (156 cas hebdomadaires).

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le procès de l'ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC),** Jacques Crozemarie, aura lieu du 25 mai au 2 juillet devant la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Renvoyé devant le tribunal pour *« abus de confiance et recel d'abus de biens sociaux »*, il est soupçonné d'avoir mis en place un système de surfacturation au préjudice de l'ARC.

■ **CORSE : les officiers de police judiciaire de Corse menacent,** dans un communiqué rendu public lundi 15 mars, de rendre leur habilitation si l'administration *« ne soutient pas activement les fonctionnaires exposés »*, après l'interpellation, le 10 mars, d'un capitaine de la PJ de Bastia pour des contacts supposés avec les indépendantistes. Ils ont constitué une intersyndicale (SNOP, UNSA, SNPT, Alliance, FO) qui a publié une motion signée, selon eux, *« par plus de 80 % des effectifs en résidence en Corse »*.

■ **POLICE : une information judiciaire contre X pour violences a été ouverte,** vendredi 12 mars, à la suite de la plainte d'un homme placé en garde à vue qui dit avoir subi des violences au commissariat central de Nantes (Loire-Atlantique). *« Il n'est pas question de laisser sans réponse ce type de faits, à supposer qu'ils aient été commis »*, a déclaré Pierre Foerst, le procureur, qui a demandé la saisie de l'Inspection générale de la police nationale.

■ **CONDAMNATION : le tribunal correctionnel de Rennes (Ille-et-Vilaine) a condamné à un mois de prison avec sursis,** sans interdiction d'exercer, une surveillante de prison qui avait fourni un téléphone portable à Valérie Subra, condamnée en 1988 à la réclusion criminelle à perpétuité (son histoire avait inspiré le film de Bertrand Tavernier, *L'Appât*). Valérie Subra a, elle, été condamnée pour ce fait à deux mois de prison avec sursis.

Menaces sur la vallée fromagère d'Epoisses

Le décès de deux personnes après la consommation de fromage de ce type porte un rude coup à toute l'économie d'une micro-région de Bourgogne. L'affaire de la listériose est vécue comme une injustice par des producteurs qui ont fait renaître, dans les années 60, ce produit disparu

ÉPOISSES (Côte-d'Or)
de notre envoyé spécial

Ce jour-là, le 24 février, peu avant l'ouverture du Salon de l'agriculture, le ciel est tombé sur la tête de Jean Berthaut, fromager à Epoisses (Côte-d'Or). Il venait d'apprendre, information relayée par les médias, que des fromages de type époisses avaient été contaminés par le germe *listeria* monocytogène. Deux décès lui étaient imputés. Pour M. Berthaut, qui, en 1965, avait relancé, à partir du village d'Epoisses – moins de 800 habitants –, adossé à l'impressionnant château où résida Mme de Sévigné, un fromage alors complètement disparu, un long et patient travail était anéanti.

Depuis ce mois de février maudit – pour lui, pour les cinq autres fabricants laitiers et fermiers d'Epoisses, pour la centaine de producteurs de lait implantés sur les contreforts du plateau de Langres –, c'est toute une filière, patiemment mise au point, qui risque de disparaître. Pour cette microrégion de bocage, où l'on estime à deux cent cinquante le nombre de familles vivant du produit, le coup est rude. La fromagerie est le principal employeur du village, et chacun ici a en mémoire le désastre que constitua, en 1997, la contamination des vacherins suisses par le même germe. Aujourd'hui, dans le village bourguignon, l'affaire de la listériose est vécue comme une calamité et, surtout, comme une injustice. *« Nous sommes les victimes directes d'un épouvantable amalgame »*, résume Bernard Chevalier, ancien président de la chambre d'agriculture de la Côte-d'Or, président du Syndicat de défense de l'époisses.

Effondré dans son bureau, tirant nerveusement sur sa pipe, M. Berthaut rappelle les faits : le foyer de contamination est parti d'une seule fromagerie, qui, pour le malheur du village, est installée sur la commune. *« Cette usine a fait l'objet, le 26 février dernier, d'une condamnation par le tribunal correctionnel de Dijon pour avoir utilisé le nom d'époisses pour des fromages qui n'avaient pas droit à l'appellation*, rappelle le fromager. *D'autre part, l'Institut national des appellations d'origine, à Dijon* [INAO], *a prononcé, le 25 février, une invalidation de la déclaration d'aptitude de cette fromagerie, que je qualifie d'usurpatrice, pour utilisation de lait dont l'origine n'est pas garantie. »*

La direction des services vétérinaires (DSV) a identifié sans équivoque la fromagerie contaminatrice, dite Les Fromagers d'Armançon, dont le siège social n'est pas en Côte-d'Or, mais dans l'Aube. La DSV a fait procéder à sa fermeture et à l'incinération de sa production, mais l'amalgame était fait. Comment les consommateurs pouvaient-ils faire le distinguo entre ceux qui pratiquent les *« usages locaux, loyaux et constants »*, respectent scrupuleusement le cahier des charges de l'AOC, veillent à la qualité et à la sécurité alimentaire en pratiquant des contrôles permanents sur les lots, au-delà même de la législation en cours, et une unique fromagerie aux pratiques douteuses ? *« Ce que les gens ont retenu, en France et à l'étranger, c'est le terme générique d'époisses »*, soupire M. Berthaut.

Seul, M. Berthaut erre dans sa fromagerie aseptisée, dont il a conçu un à un tous les procédés de fabrication. En 1998, affirme-t-il, il aura investi 25 millions de francs pour la fiabilité de ses installations. *« Dire que tous ces fromages en train de mûrir – j'ai six semaines de stock – vont partir à la benne ! »*, s'indigne-t-il. Déjà, il a demandé à ses employés de solder leurs vacances, avant d'envisager le chômage technique : *« Plus de 60 % de mes époisses n'ont pas trouvé preneur. Rungis les refuse. Même les fondeurs* [fromages fondus] *n'en veulent pas. Et tout cela arrive peu avant Pâques, fête où l'on connaît un pic des ventes. »* Il ajoute : *« J'ai 1 million de francs par an de frais fixes. Si la situation ne se renverse pas, moi et les autres producteurs courons à la cessation de paiements. »*

LE MEILLEUR DE LA TECHNOLOGIE

Dans la petite boutique de vente directe, au cœur du village, les fromages sont en promotion. Les femmes d'alentour viennent en acheter. Beaucoup plus dans un esprit de solidarité que pour la bonne affaire. Car Berthaut, ici, c'est plus qu'une fromagerie : une institution, un patrimoine intime et sécularisé. Au-delà de l'affaire de santé publique, sur fond de polémique (*lire ci-dessous*), le choc encaissé de plein fouet par le village bourguignon remet en question une histoire exemplaire.

Au début du siècle, environ trois cents fermes produisaient de l'époisses dans la vallée. La guerre de 14-18, qui, là comme ailleurs, vida la région de ses hommes, porta un coup d'arrêt brutal à cette spécialité, attribuée par la tradition orale aux moines cisterciens implantés au début du XVIIIe siècle. *« En 1925, on dénombrait encore vingt-cinq fermes. En 1965, le fromage n'était plus commercialisé »*, explique Georges Risoux, ingénieur agronome, l'unique permanent du syndicat de défense. C'est M. Berthaut père qui, après une enquête d'ethnologue dans les fermes, retrouva, au milieu des années 50, un savoir-faire disparu.

Son fils lui emboîta le pas en faisant appel au meilleur de la technologie, sans pour autant altérer les caractéristiques de ce fromage au lait cru à croûte lavée, dont le moulage ne saurait être que manuel. Résultat : la prestigieuse AOC – il n'en existe que trente-quatre en France – fut obtenue en 1991. Depuis, sans gros moyens de promotion, loin des volumes réalisé par le comté voisin avec ses 38 500 tonnes, le fromage se fit apprécier hors des frontières de la Bourgogne, gagna les tables parisiennes, belges, allemandes. *« Avec 710 tonnes produites annuellement, nous étions l'AOC qui progressait le plus »*, fait remarquer M. Risoux. *« C'est une filière exemplaire de production, à l'échelle d'une micro-région qui se voit menacée parce qu'un acteur n'a pas joué le jeu*, constate François Sauvadet, député (UDF) de la circonscription et spécialiste des questions agricoles. *Et lorsqu'il y a perte de confiance, il n'y a plus de marché. »*

« Cette filière, nous avons mis des mois à l'organiser, y compris avec les producteurs de lait. Avec eux, nous avons défini un cahier des charges précis concernant la conduite des troupeaux, l'alimentation, l'hygiène de la production laitière, la formation à l'écologie des germes pathogènes, ceci afin de qualifier les élevages », fait valoir M. Risoux. Sur son exploitation de Cessy, dans le nord de l'Auxois, Sylvain Aubay, éleveur de cinquante laitières simmental, la race historique de l'époisses, confirme : *« J'ai tout misé sur l'AOC. Je valorise mon lait de 20 à 30 centimes par rapport au prix de base. Faudra-t-il tout recommencer à zéro ? »*

Jean Menanteau

Polémique autour de la sécurité alimentaire

APRÈS l'annonce de deux décès dus à la consommation de fromage de type « époisses » contaminé par une souche de *listeria*, la polémique née autour des risques sanitaires vient, une nouvelle fois, témoigner des dysfonctionnements et des conflits pouvant exister entre les différents services publics en charge de la sécurité alimentaire. Cette affaire survient à un moment où le gouvernement tarde à réformer les organismes de contrôle dans ce domaine : si l'Institut national de veille sanitaire et l'Agence des produits de santé viennent d'être créés par décret (*Le Monde* du 6 mars), l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments annoncée n'a, elle, toujours pas vu le jour. Aux termes de la loi du 1er juillet 1998 relative *« au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme »*, elle aurait pourtant dû être créée avant la fin de l'année 1998.

« Il n'est pas question de minimiser ici ni la gravité des cas humains constatés ni la douleur des proches des victimes, tout comme nous n'anticipons nullement sur les résultats de l'enquête administrative en cours, précise-t-on auprès du Syndicat national des vétérinaires inspecteurs de l'administration. *Il convient cependant de préciser que cette affaire survient au moment où est à l'étude le décret relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments et où se livrent d'âpres tractations sur la nomination de son président, de son directeur général et la composition de son conseil d'administration. »*

Les vétérinaires inspecteurs dénoncent, pour leur part, une situation marquée par l'existence de trois tutelles ministérielles : santé, agriculture et consommation. *« Ce partage des contrôles entre trois administrations aboutit à une surenchère, voire à une "guerre des polices", dont les dernières prises de position médiatique sur le récent foyer de listériose ne sont qu'un avatar*, expliquent-ils. *Si des représentants du ministère de la santé ou du corps médical ont violemment attaqué la compétence des services vétérinaires et leur efficacité, c'est uniquement dans le but d'asseoir la prééminence de ce ministère au sein de l'Agence en gestation. »* Tout en reconnaissant que la sécurité sanitaire des aliments peut être améliorée, ils soulignent qu'ils n'ont pu obtenir des moyens supplémentaires qu'à l'occasion de crises majeures, au premier rang desquelles celle de la « vache folle » : ils réclament le regroupement des diverses administrations en une seule instance de contrôle.

Jean-Yves Nau

Les éoliennes sèment le vent de la division sur le Larzac

RODEZ
de notre correspondant

« Marin », « solaire », « gibral », « soulèdre », les quatre vents du Larzac ne devraient pas être coupés en tranches par les pales d'Eole Technologie. De tout temps, le causse du sud Aveyron a été parcouru d'un air de liberté que l'on ne capture pas : ainsi en ont décidé les résidants du haut plateau, face au projet d'implantation d'éoliennes, grandes pourvoyeuses de courant qu'EDF se propose de racheter au prix de celui du nucléaire. Le rêve écologique pouvait prendre forme. Las, une partie des Verts locaux y est hostile.

Un programme de l'Europe et de l'Etat, destiné à favoriser l'implantation de microcentrales par des opérateurs privés, prévoit d'installer ici des champs d'éoliennes. Silhouette de cent mètres de hauteur, élégante ou disgracieuse selon les goûts, une éolienne fournit 1,3 mégawatt par an. Eole Technologie envisage d'en ériger une quinzaine, destinées à produire annuellement 20 mégawatts. Le propriétaire du terrain et les élus sont favorables à l'initiative.

Le débat s'est ouvert pour les cent dix familles qui vivent sur le causse : visites de centrales existantes, rencontres avec les techniciens, discussions et vote motivé. Ceux qui, par le passé, avaient fait front contre l'extension du camp militaire et savent encore, aujourd'hui, se retrouver solidaires, se sont prononcés majoritairement contre le plan d'Eole.

José Bové, pour la Société civile des terres du Larzac, voulait de cette énergie susceptible, selon lui, *« de sortir du nucléaire »* : *« C'est une contribution à l'avenir en conformité avec l'image du Larzac. »* Cette vision alternative n'est pas partagée par une frange des militants Verts. Le premier d'entre eux, Gérard Galtier, trésorier national du parti de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, plaide pour la préservation de l'espace : *« En France, il n'y a plus un paysage sans pylône ; cela se verrait depuis le mont Aigual et leur présence ne s'inscrit pas dans la ligne d'une politique énergétique précise*, assure-t-il. *Après nous avoir fait le coup de devoir choisir entre le nucléaire et la bougie, on recommence avec le nucléaire et l'éolienne. Cette société veut utiliser le symbole du Larzac sur sa carte de visite. »*

M. Bové réfute l'argument : *« Le Larzac, avec ses éoliennes, aurait été une vitrine des airs. La vision des opposants est égoïste. Elle bloque l'évolution de ce pays dans la perspective du XXIe siècle. Nous avons été de tous les combats. Le Larzac est un symbole d'unité, et nous donnons là une image de division. C'est une page qui se tourne. »*

L'avis des habitants du plateau est purement consultatif. Rien ne dit qu'il sera décisif pour la commission nationale interministérielle. Au Caylar, à l'autre extrémité du Larzac, côté héraultais, un champ d'éoliennes va bientôt être planté. Le « marin » et le « gibral » s'y laisseront prendre.

Elian Da Silva

DÉPÊCHES

■ **CONTRAT DE PLAN : les régions Bretagne et Pays de la Loire ont** engagé la préparation d'un programme de coopération interrégionale et d'un volet interrégional des contrats de plan, ont annoncé, lundi 15 mars, dans un communiqué commun, leurs présidents respectifs, Josselin de Rohan (RPR) et François Fillon (RPR). Une session commune réunira les deux conseils régionaux, le 5 juillet à Rennes, au cours de laquelle les élus adopteront un programme d'actions.

■ **NICE : le *Journal officiel* du 14 mars publie** un arrêté, signé par le ministre des transports, qui institue des mesures destinées à lutter contre les nuisances sonores de l'aéroport de Nice. Il prévoit notamment l'interdiction, la nuit, des avions de chapitre 2 (les plus bruyants) et des essais de moteur.

...oisses

l'économie d'une micro-région de Bo... dans les années 60, ce produit disparu

Les collennes sèment le... de la division sur le Lar...

DISPARITION

Bidu Sayao

Un timbre lumineux

LA SOPRANO brésilienne Bidu Sayao (prononcer Sayaon) est morte vendredi 12 mars à Lincolnville, *dans l'Etat du Maine* (Etats-Unis). Elle était âgée de quatre-vingt-seize ans.

Née à *Niteroï* (Etat de Rio) le 11 mai 1902, Bidu Sayao (de son vrai nom Balduina de Oliveira) *part très tôt étudier le chant en* Roumanie. A Bucarest, elle est l'élève d'Elena Theodorini et y *commence sa carrière profession*nelle dès 1920. Mais Bidu Sayao devra sa vraie formation à sa rencontre avec le ténor polonais Jean De Reszké (1850-1925), l'un des plus grands chanteurs du XIXe siècle : Jules Massenet a écrit son opéra *Le Cid* pour lui, il a été l'un des héros de l'opéra italien et français avant de s'imposer en Lohengrin, Walther, des *Maîtres chanteurs*, Siegfried et Tristan de Wagner. De 1923 à 1925, à Vichy puis à Nice, Bidu Sayao suivra l'enseignement de ce maître exceptionnel retiré de la scène depuis 1903. *Il lui inculquera la grande* technique italienne du chant et la perfection d'articulation typique *de la vieille école française*, en sorte que Bidu Sayao associera l'élégance, la virtuosité, les acrobaties vocales de la première, et la netteté d'élocution, la projection dramatique héritées de la tragédie lyrique de la seconde.

Après avoir chanté en Italie, en France et en Amérique latine, où les grands chanteurs de l'hémisphère Nord allaient chanter quand leurs théâtres étaient fermés l'été, Bidu Sayao débuta, en 1937, au Metropolitan Opera de New York. Elle triompha dans le rôle de *Manon*, de Massenet. Le Met devint sa maison et elle devint une artiste populaire dans tous les Etats-Unis. Elle chanta douze rôles en treize saisons : dont Mélisande de Debussy, Mimi de *La Bohème* de Puccini, Violetta de *La Traviata* de Verdi, les grands rôles mozartiens et les héroïnes du bel canto romantique. Bidu Sayao chanta aussi à l'Opéra de San Francisco et donna d'innombrables récitals de chant. Car, loin de se limiter à l'opéra, Bidu Sayao chanta la mélodie française avec un goût et un style impeccables, sans le moindre accent. Cette artiste incomparable n'était pas un rossignol impavide, comme d'autres sopranos coloratures de son époque. Elle avait un timbre lumineux, une présence dramatique indéniable et une intelligence musicale, une culture et une sensibilité qui lui permettaient d'aborder tous les genres y compris la musique populaire de son pays. Comme sa grande amie, la guitariste et soprano Olga Coelho, comme Elsie Houston (Brésilienne, elle aussi), Bidu Sayao chanta ces mélodies nostalgiques, parfois poignantes, parfois drôlissimes, qui forment le fonds de la musique du Brésil.

C'est pour elle que Heitor Villa-Lobos composa sa célèbre *Bacchiana pour soprano et douze violoncelles* et c'est avec elle qu'il l'enregistra pour la première fois (Sony « Master Work Heritage »). Ce disque fit un triomphe. Et c'est chanté par Bidu Sayao qu'il faut l'écouter, plus encore que par Victoria de Los Angeles qui l'enregistra, elle aussi, avec le compositeur au pupitre, des années plus tard.

LA « SAUDADE »

Le rythme intérieur, l'élocution parfaite, la *saudade*, comme disent les Brésiliens, qui s'y expriment dans la partie murmurée bouche fermée, sont typiques de l'art aristocratique et si proche de cette chanteuse par ailleurs d'une réelle beauté.

« Qui oserait mettre moins de 10 à Bidu Sayao, cette vieille dame si charmante qui va défiler sur un char de trente mètres de haut au petit matin », s'interrogeait un chroniqueur du *Jornal do Brasil*, à la veille du carnaval de Rio, en 1995 ? Bidu Sayao s'était installée aux Etats-Unis, mais son pays était fier d'elle. Retirée de la scène en 1954, Bidu Sayao vivait dans le Maine, mais assistait de temps en temps aux représentations du Met, dont elle était l'invitée d'honneur, il y a trois ans pour le jubilee de James Levine, son directeur musical. Elle retourna dans les studios pour retrouver Villa-Lobos. Ensemble, ils enregistrèrent, à New York, en 1959, *La Forêt amazonienne*, l'une des œuvres les plus étonnantes du compositeur brésilien par son mélange de fulgurances modernistes, de mélodies populaires, ses rythmes chaloupés et une orchestration descriptive qui fera l'admiration d'Olivier Messiaen. Dans les *Chansons de l'oiseau*, dans la *Chanson sentimentale*, Bidu Sayao déployait toujours, à cinquante-sept ans, un art dont la prégnance, l'émotion, l'humanité étaient intactes.

De nombreux disques de cette artiste ont été récemment exhumés par Sony et par Naxos dans sa série historique, il est dommage qu'EMI n'importe pas celui-là des Etats-Unis. A une époque où l'on pratique le mélange des genres, il serait bon de rendre justice à un compositeur – qui sut, sans démagogie, faire aimer la musique populaire aux élites et la « grande musique » aux petites gens de son pays – et à une artiste – qui incarne la grandeur de tant de musiciens brésiliens qui continuent, grâce à eux, d'aimer les grands et les petits chefs-d'œuvre de la musique.

Alain Lompech

« Le Monde de l'éducation » de mars

LE MONDE DE L'ÉDUCATION de mars consacre son dossier central au ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. Sa carrière, sa façon de diriger le ministère, ses relations avec ses interlocuteurs, la politique qu'il mène et les réactions qu'elle suscite, mais également une fiction *« Et s'il partait ? »* ou encore un entretien avec Jack Lang sur sa propre expérience de ministre de l'éducation, sont les principaux thèmes développés dans ce dossier.

Au sommaire également, en pages Education, le second volet de notre enquête-visite au sein d'un collège de la région parisienne, ainsi qu'un article sur le problème de la violence à l'école. En pages Culture, un dossier sur le renouveau de la poésie. Le forum du mois rassemble les réponses de nos lecteurs à la question : *« Les syndicats d'enseignants : tous corpos ? »*

Et, comme chaque mois, les chroniques de Jean-Michel Gaillard (*« Comment Vichy a mis l'école au pas »*), Hervé Hamon (*« Lettre ouverte aux impavides »*) et Michel Serres (*« Le principe de Dali »*).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Bruno et Virginie BEUVE-MÉRY, Clément et Nicolas,

sont heureux d'annoncer l'arrivée à la maison de

Valentin,

né le 2 décembre 1998.

3, villa George-Sand,
75016 Paris.

***Nadia ALAMOWITCH,* Axel LADOUBLE,**

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Kenza,

le 10 mars 1999.

74, rue Lamarck,
75018 Paris.

Antoine et Hugo KERVIEL, Anna KERVIEL, Marie, Romain et Louise DUFIEF,
sont heureux d'annoncer l'arrivée de

Bastien,

leur frère et cousin,
né à *Castelnou, le 9 mars 1999.*

chez Anne **JOFFRE**
et Marc **KERVIEL.**

Joséphine et Jean-Claude KERVIEL
accueillent avec joie leur septième petit-enfant.

Anne Joffre et Marc Kerviel,
Le Masot,
Castelnou,
66300 Thuir.

Basile et **Mirabelle**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémentine,

le 12 mars 1999, à Washington.

Justine et Ramon Fernandez,
7025 Barkwater Court,
Bethesda 20817 Maryland,
États-Unis.

Amélie, Constance et Maxime COSSÉ, Thomas COSSÉ,

sont heureux d'annoncer la naissance de *leur petit-cousin,*

Sébastien MORRELL,

fils de **Neil** et **Hermine MORRELL,**
à Londres, le 11 mars 1999.

Pierre-Yves et Marie Chantal COSSÉ,
leurs grands-parents,
se réjouissent avec eux.

75, rue Saint-Charles,
75015 Paris.
44, Brandram Road,
Londres SE1 13 5RT.

Delphine et **Antoine, Marie** et **Pierre-Olivier,**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent Pablo,

le 9 mars 1999, à Béziers.

Françoise et Stéphane Cosson,
34290 Bassan.

Décès

– Nous avons le regret de faire part du décès de

M. Ernest BOISBAULT,
Légion d'honneur,
Croix de guerre 1939-1945,
Médaille militaire,
ancien officier supérieur,
ancien agent comptable
du CROUS de Nantes,

survenu le 10 mars 1999.

De la part de ses fils,
Michel, Jean-Paul et Thierry Boisbault.

La *messe* aura lieu à l'hôpital du Val-de-Grâce, mercredi 17 mars, à 10 h 30, suivi de l'inhumation au cimetière parisien d'Ivry.

– M. et Mme Pierre Danchin,
M. et Mme Jacques Polonovski,
M. et Mme Bernard Formery,
M. Jean-Louis Boutillier,
ses enfants,
Ses quinze petits-enfants,
Ses trente et un arrière-petits-enfants,
Ses deux arrière-arrière-petites-filles,
ont la tristesse d'annoncer la mort, à Paris, le 14 mars 1999, dans sa cent deuxième année, de

Mme Jean BOUTILLIER,
née Marie-Louise RECLUS.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 17 mars, à 10 h 30, en l'église *Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de* l'Annonciation, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

20, chaussée de la Muette,
75016 Paris.

– Claude Gorin, sa mère,
Yves Gorin, son père,
Marianne et François,
Jacques-Olivier et Béatrice Gorin,
son frère et sa belle-sœur,
Fiona, Colin, Titouan,
sa nièce et ses neveux,
Jean-Jacques Gorin et ses enfants,
son oncle et ses cousins,
Claire Amiaux, son amie,
Et toute la famille,
qui remercie ses proches de toutes les marques d'affection témoignées, ont la douleur de faire part du décès de

Bruno GORIN,

survenu *le 13 mars 1999*, à l'âge de trente-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 mars, au cimetière de Pantin, à 12 heures, à l'entrée principale.

Associez dans vos pensées le souvenir de son jeune frère,

Vincent,

disparu au Maroc, en 1992.

133, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

– Carmen Gourdji,
Danièle Gourdji et Alexis *Gilodi,*
Manuel Rosalès,
Parents et amis,
ont la *douleur de faire part du décès de*

Michel GOURDJI,

survenu le 8 mars 1999, dans sa soixante-deuxième année.

Ils assurent de leur gratitude les docteurs V. Leblond, Célia et Sutton, et tous ceux, nombreux qui, au service d'hématologie de la Pitié, ont su, au-delà de soins compétents, lui apporter tout le soutien possible.

Ils vous prient d'avoir une *pensée pour*

Janine GOURDJI,

sa sœur, décédée le 10 février 1999.

12, avenue Emile-Acollas,
75007 Paris.

– Angers, Bouchemaine.

Catherine Ride et Noël,
Marie-Noëlle et Jean Garnier,
François-Dominique et Evelyne Hocquet,
Anne-Sophie et Arnaud de Lajarte,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Paul HOCQUET,
professeur honoraire
de la faculté de médecine,

survenu le 13 mars 1999, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie aura lieu le mercredi 17 mars, à 10 heures, en l'église de Bouchemaine (Maine-et-Loire), suivie de la crémation dans l'intimité familiale.

Condoléances sur registres à l'église.

La famille rappelle le souvenir de son épouse,

Marie HOCQUET,

décédée le 30 septembre 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Bluet,
49080 Bouchemaine.

Gérard HORWITZ

a quitté les siens, le 11 mars 1999.

Sa famille, ses amis, se réuniront à l'entrée principale du cimetière parisien de Pantin, le vendredi 19 mars, à 10 h 30.

Merci à toute l'équipe de l'Institut Curie pour son efficace et si précieux soutien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Klemberg
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sarah KLEMBERG,

survenu le 8 mars 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le lundi 15 mars, au cimetière parisien de Bagneux.

– Jean Lassner, son époux,
Evelyne Lassner,
François et Colette Lassner,
Claudine Lassner,
Marianne Lassner et Olivier Bejat,
ses enfants et leurs conjoints,
Myriam, Agathe, David, Romain, Hélène, Antoine et Claire,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Colette LASSNER,
née **DIAMANT-BERGER,**
ancienne avocate
à la cour d'appel de Paris,
volontaire de la France libre (1941-1944),

décédée le 14 mars 1999, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

– Dominique Main et Catherine Main,
Marie-Odile Main,
Elisabeth Main,
Emmanuelle Main,
ses frère, sœurs et belle-sœur,
Ses neveu et nièces,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bertrand MAIN,

survenu le 13 mars 1999, dans sa quarante-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 mars, à 13 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Croix de Ménilmontant.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le vendredi 19 mars, à Escales (Aude).

– *La Ligue des droits de l'homme*
a la très grande tristesse de faire part du décès de

Bertrand MAIN,
secrétaire général.

Nous invitons tous ses amis à se réunir pour évoquer sa mémoire, le samedi 20 mars 1999, à 11 heures, au siège de la

– L'ensemble de l'équipe de Handicap International
a la grande tristesse de faire part du décès de

Robert QUESADA,
technicien orthopédiste,

en poste à *l'île Maurice*, survenu subitement, samedi 13 mars 1999, à l'âge de trente-huit ans.

Handicap International adresse à sa famille l'expression de sa profonde sympathie.

– Mme Geneviève Zehringer,
présidente,
Et le bureau de la Société des agrégés de l'Université,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean THOREZ,
professeur agrégé de russe
en classes préparatoires
au lycée Thiers, à Marseille,
président de la régionale d'Aix-Marseille
de la Société des agrégés,

survenu le 13 mars 1999.

Un hommage lui a été rendu, ce mardi 16 mars, à 15 heures, au funérarium du cimetière Saint-Pierre, à Marseille.

Société des agrégés de l'Université,
25, rue Descartes,
75005 Paris.

Remerciements

– *Bernadette Desjardins* et ses enfants, profondément touchés par toutes les marques d'affection et d'amitié qu'ils ont reçues lors du décès de leur époux et père,

Jean-Marie DESJARDINS,

tiennent à remercier tous ceux qui ont pris part à leur chagrin.

Anniversaires de décès

Annette,

il y a dix ans.
Roger et les siens se souviennent.

– Le 16 mars 1975,
toque noire, casaque noire, la mort emportait au triple galop mon père,

Jacquelin de CROIX.

« Si je mourais, vous auriez de la peine ? – Oui ! »

– Il y a dix ans, le 17 mars 1989,

Pierre LUBEIGT

nous quittait.

Sa famille, ses amis se souviennent.

Francisca MARTINEZ.

Malgré ton grand départ voici quatre ans, ton cri de révolte contre tous les armements résonne toujours dans nos esprits ; mais malheureusement la proposition de loi relative au désarmement unilatéral de la France s'enlise toujours de plus en plus dans les profondeurs du Sénat.

Emilie PLAUD,
17 mars 1995.

« Fiore mio, chi ti ha colto ?
Lucerna mia, chi ti ha spento ? »

« O, ma fleur, qui t'a cueillie ?
O, ma lumière, qui t'a éteinte ? »

Avis de messe

Jeudi 18 mars 1999, 19 h 45,
messe pour les Ajacciens de Paris,
en action de grâces,
fidélité au vœu de 1660,
Notre-Dame-des-Victoires, Paris-2e,
Métro Bourse.

Séminaires

L'UNESCO (programme « route de l'esclave »), le cercle Frantz-Fanon, le MRAP, organisent un séminaire :

Hommage à Marcel Manville,
analyste du crime contre l'humanité,

mercredi 17 mars 1999, de 13 h 45 à 18 heures, à l'UNESCO, salle de cinéma, 7, place de Fontenoy, Paris-15e.

Sous la présidence de M. André Mandouze.

Intervenants : MM. Diene, Sala *Molins, Memmi, Glissant, Mabanckou*, Fredj, Permal.

Communiqués

– Dans le cadre des élections européennes, le club **Vouloir la République** rendra public son projet de **Constitution européenne**, le jeudi 18 mars 1999, lors d'une séance exceptionnelle, en *présence* de **Pervenche Berès**, *eurodéputée* et présidente de la Gauche européenne.

Informations-réservations :
01-47-03-17-90.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur

هكذا من الأصل

HORIZONS

PORTRAIT



MIKE POWELL/ALLSPORT

La descente de l'Olympe

A soixante-dix-huit ans, Juan Antonio Samaranch entreprend de nettoyer et de rénover un Comité international olympique (CIO) souillé par les affaires de corruption. Le Catalan, qui nourrissait l'ambition d'obtenir le prix Nobel de la paix, au début des années 90, n'aspire plus qu'à partir « la tête haute » en 2001

IL existe encore des inconditionnels de Juan Antonio Samaranch. Le Tunisien Mohamed Mzali en est un ; il n'est donc pas nécessaire de lui demander s'il accordera ou non sa confiance au président du Comité international olympique (CIO) lors de la session extraordinaire qui doit se tenir les 17 et 18 mars à Lausanne. Membre du CIO depuis 1965 et ami de longue date de M. Samaranch, M. Mzali est redevable d'une sorte de « dette » à l'égard de ce dernier. Les faits remontent à quelques années. D'avril 1980 à juillet 1986, Mohamed Mzali a été le premier ministre de la Tunisie, sous l'autorité du président Habib Bourguiba. Destitué avec fracas par ce dernier, et sentant que sa vie pouvait être mise en danger, il décide, en septembre 1986, de quitter clandestinement son pays, via le désert algérien. Le fuyard n'a alors qu'un seul cap : Lausanne, siège du CIO.

« M. Samaranch m'a pris sous son aile spontanément, avec générosité. Pendant plusieurs mois, j'ai été logé et nourri dans différents hôtels de la ville aux frais du CIO. Deux avocats ont également été mis à mon service afin de régulariser ma situation », raconte l'ancien homme politique. En avril 1987, la justice tunisienne a condamné M. Mzali, par contumace, à quinze ans de travaux forcés pour *« détournement de fonds publics et mauvaise gestion »*. Il vit aujourd'hui en exil à Paris, *« grâce à l'aide d'amis de pays du Golfe »*, dit-il, et n'a pas d'autre activité internationale que celle que lui procure le CIO.

Le cas de M. Mzali est sans doute exceptionnel dans la galaxie olympique. Les membres du CIO n'ont pas tous le même degré d'obligeance vis-à-vis de M. Samaranch. Combien sont-ils, cependant, à pouvoir prétendre ne rien lui devoir aujourd'hui ? Plus de 80 % de l'assemblée olympique a été élu sous sa présidence, selon le principe de la cooptation. En dix-neuf ans de règne, le Catalan s'est constitué une cour docile et dévouée. *« Samaranch possède un don particulier pour satisfaire tout le monde autour de lui*, note Maurice Herzog, ancien membre français du CIO. *Je n'ai jamais vu d'opposition se constituer en face de lui. Sa force est d'embrasser ses ennemis, mais sans jamais les étouffer. »* Depuis 1980, année de son élection à la présidence, détracteurs et candidats à sa succession n'ont pas manqué, pourtant, de se manifester. L'ancien diplomate a su les transformer en amis, en chambellans ou en proches conseillers. Le Congolais Jean-Claude Ganga, dont le nom apparaît en première ligne dans l'affaire de corruption de Salt Lake City, fut le principal artisan du boycottage par les pays africains des Jeux de Montréal, en 1976 : M. Samaranch l'a fait entrer au CIO en 1986, ce qui constituait le meilleur moyen de le contrôler. Le milliardaire mexicain Mario Vazquez Rana, président de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO), lorgnait ouvertement son trône : l'Espagnol lui a ouvert la porte du CIO en 1991 et en a fait un homme de main. L'année suivante fut marquée par l'intronisation de Primo Nebiolo, le puissant président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) : quelques années plus tôt, le maître de Lausanne avait augmenté la quote-part de droits télévisés réservés à l'athlétisme, signant du même coup une paix armée avec le bouillonnant dirigeant italien.

Dans la gestion de l'institution aux cinq anneaux, M. Samaranch donne l'impression de n'avoir oublié personne. Une autre de ses initiatives est d'avoir multiplié les commissions au sein du CIO. Il en existe aujourd'hui vingt-six. On y débat de choses très diverses, comme le sport pour tous, la télévision, le sponsoring, la médecine, la presse, l'environnement, les arts, la philatélie... *« Tout cela ne sert pas à grand-chose, sinon à offrir un semblant de responsabilités à une grande quantité de membres »*, explique un ancien serviteur de l'olympisme.

Le groupe de travail le plus convoité est la commission exécutive, composée de onze personnes, que M. Samaranch considère comme le *« gouvernement du CIO »*. Il y a fait entrer la plupart des postulants à sa succession. On trouve le Canadien Dick Pound, l'Australien Kevan Gosper, l'Américaine Anita Defrantz ou encore le Belge Jacques Rogge. Tous s'observent en chiens de faïence, dans l'attente de 2001, année qui verra le président passer la main. Fin stratège ou chef omnipotent, le Barcelonais s'est bien gardé, en tout cas, de se désigner un dauphin. *« Samaranch a oublié de préparer sa succession, un peu comme de Gaulle. Ces gens-là n'arrivent pas à envisager leur départ »*, observe l'avocat franco-américain Samuel Pisar, qui conseilla le CIO sur diverses questions diplomatiques.

SANS cette subordination quasi générale du cénacle olympique, M. Samaranch n'aurait probablement pas eu les coudées aussi franches pour entreprendre l'œuvre de sa vie : placer le CIO au rang des grandes institutions pacificatrices de la planète. Durant toute sa carrière sportive, l'ancien délégué au sport du général Franco a cultivé une fascination constante pour les hautes fonctions politiques. *« Sa religion, c'est les chefs d'Etat »*, confie le prince belge Alexandre de Mérode, membre du CIO depuis 1964.

L'anecdote faillit passer à la trappe de l'histoire, mais, peu de temps après son élection à la présidence, M. Samaranch a décidé de faire redessiner la médaille d'or de l'ordre olympique, la décoration que le CIO distribue à ceux qu'il estime être de *« grands serviteurs du sport »*. *« Il a créé une médaille dont le ruban ne peut pas s'ouvrir ! Résultat : les gens sont obligés de faire une sorte de courbette devant lui pour recevoir cette distinction »*, raille un vieil ennemi. Rares sont les chefs d'Etat à ne pas avoir effectué la génuflexion, lors de ces vingt dernières années. L'Allemand de l'Est Erich Honecker, le Roumain Nicolae Ceausescu ou encore le Bulgare Todor Jivkov figurent parmi les récipiendaires de l'ordre olympique.

Au début des années 90, convaincu que le CIO joue un rôle de réconciliation dans le monde, M. Samaranch se met dans l'esprit qu'il serait en droit de recevoir le prix Nobel de la paix. Des organisations comme la Croix-Rouge ou Amnesty International l'ont obtenu. Pourquoi le cercle créé en 1894 par le baron Pierre de Coubertin ne pourrait-il pas y prétendre ? Une mission de lobbying auprès de l'institution suédoise est confiée à Samuel Pisar. L'avocat international constitue un épais dossier. Une partie est consacrée aux Jeux olympiques de Séoul de 1988 : dans les années précédant la manifestation, le CIO avait, en effet, réussi l'exploit de réunir à six reprises autour d'une table des dirigeants des deux Corées, dans l'espoir de créer une seule et même équipe. L'opération échoua, mais l'initiative marqua les esprits.

Les Jeux de Barcelone, quatre ans plus tard, vont conforter M. Samaranch dans ses ambitions. Le président du CIO est alors au sommet de son olympe. Non seulement les Jeux ont lieu dans sa ville natale, mais ils rassemblent un nombre record de participants – cent soixante-douze nations – malgré les bouleversements dans les pays de l'Est. Les athlètes de l'ex-URSS concourent ensemble sous le drapeau de l'« équipe unifiée ». Ceux de l'ex-Yougoslavie ont pu s'inscrire individuellement. Cuba, absent à Los Angeles et à Séoul, a répondu présent. De même que l'Afrique du Sud, qui célèbre son retour sur la scène sportive. Partout dans le monde, enfin, les canons se sont tus : les pays en guerre ont respecté la « trêve olympique », ce vieux concept cher à la Grèce antique et que M. Samaranch a réactualisé, obtenant de l'ONU le vote d'une résolution à l'unanimité.

Rien n'y fera : la fondation Nobel n'osera jamais récompenser le CIO. *« C'est à cause de la commercialisation. Il y avait trop d'argent dans les Jeux »*, indique Me Pisar. M. Samaranch pensait donner de lui l'image d'un humaniste ; c'est celle d'un commerçant, qu'il véhiculera auprès d'une partie de l'opinion publique. Héritier d'une riche famille d'industriels du textile, le Catalan est aussi celui qui a jeté les JO dans les bras du marketing. C'est lui qui fit rayer le mot *« amateur »* de la Charte olympique. Lui qui inventa le club de sponsors TOP (The Olympic Program), dont le droit d'entrée se situe aujourd'hui entre 40 et 50 millions de dollars (entre 36,7 et 45,9 millions d'euros). Lui qui encouragea la candidature controversée d'Atlanta, la ville où Coca-Cola – partenaire privilégié du CIO – a son quartier général.

> Il pensait donner de lui l'image d'un humaniste ; c'est celle d'un commerçant qu'il véhiculera

Le moment où M. Samaranch a vu s'envoler tout espoir de recevoir le prix Nobel est probablement le 23 septembre 1993. Ce jour-là, à Monaco, la 101e session du CIO désignait la ville olympique des Jeux de l'an 2000. En décachetant l'enveloppe, le septuagénaire n'en crut pas ses yeux : les membres du CIO – lui-même ne vote pas – venaient de préférer Sydney à Pékin. *« Peu de temps après, il s'est tourné vers moi pour me demander ce qu'il devait faire*, se souvient Me Pisar. *Je lui ai conseillé de dire ce qu'il fallait dire en pareille circonstance, à savoir que Sydney était le meilleur choix. C'est ce qu'il fit, mais il n'en pensait rien. Il était persuadé que Pékin serait nommé. En tout cas, c'était son choix. Depuis le XIXe siècle, "ils" sont tous comme ça : "ils" rêvent tous d'ouvrir la Chine. »*

M. Samaranch savait-il que, la veille du scrutin, deux membres africains du CIO – l'Ougandais Francis Nyangweso et le Kényan Charles Mukora – avaient touché 35 000 dollars (32 110 euros) chacun de la part du comité de candidature de Sydney en échange de leur bulletin ? Sydney, ce jour-là, s'imposa au quatrième tour de scrutin par 45 voix contre 43 face à sa rivale chinoise.

Le spectre de la corruption rôdait déjà depuis plusieurs années dans les méandres olympiques. Le président Samaranch a toujours refusé d'y prêter une réelle attention. Ainsi en 1991, lorsque les promoteurs de la candidature de Toronto aux Jeux de 1996 envoyèrent à Lausanne un rapport d'enquête dans lequel ils mettaient en évidence les goûts somptuaires des membres du CIO, très avides de cadeaux et autres faveurs, le document de trente-deux pages resta lettre morte. *« Des rumeurs existent, mais nous n'avons pas de preuves et il est impossible de condamner des gens sans preuve »*, assénait déjà, à l'époque, M. Samaranch.

L'homme le plus puissant du sport moderne pouvait-il être si crédule face au problème de la corruption ? *« Non*, répond un ancien collaborateur. *Il n'ignorait rien des exigences des membres du CIO. En 1981, ceux-ci ont obtenu de se faire rembourser leurs frais de déplacement et d'hébergement dans les villes candidates. En 1983, à la session de New Delhi, ce fut encore plus évident : un membre originaire d'un pays de l'Est a réclamé de l'argent de poche, arguant qu'il n'avait pas de quoi envoyer des cartes postales. Samaranch a fait voter une indemnité de 100 dollars. Et tout le monde l'a acceptée, sauf une personne. »* Il faudra attendre la moitié des années 90 pour que l'institution se dote de garde-fous visant à limiter les visites dans les villes candidates et à plafonner le montant des cadeaux. Il est alors bien trop tard. Ces règles n'auront aucun effet : le scandale de Salt Lake City et les nombreuses révélations concernant d'autres villes ayant été candidates aux Jeux le démontrent aujourd'hui.

QU'A fait M. Samaranch durant tout ce temps ? En deux décennies, le président du CIO a multiplié les voyages de par le monde. Le nombre de comités nationaux olympiques a franchi la barre des deux cents. Les membres du CIO sont passés de soixante-dix-sept à cent quatorze. Un Musée olympique, d'un coût de 40 millions de dollars (36,7 millions d'euros), a été érigé en face du lac Léman. En 1995, la chaîne NBC a mis sur la table 3,55 milliards de dollars (3,25 milliards d'euros) pour couvrir les Jeux jusqu'en 2008. Les stars du basket-ball américain font désormais partie de la fête. Et les armes continuent de se taire pendant les deux semaines que dure *« le plus grand événement médiatique de la Terre »*.

Obsédé par l'essor du CIO, M. Samaranch aurait-il négligé de surveiller l'intérieur même de la maison olympique ? Ces dernières semaines, le « petit homme » de Lausanne a envoyé un courrier à tous les membres du CIO afin de s'assurer de leur présence pour la session extraordinaire des 17 et 18 mars. Certains ont également reçu des copies d'articles de journaux américains peu favorables au mouvement olympique, histoire de rappeler que l'institution a besoin d'unité en ces heures douloureuses. Après avoir failli démissionner au début de l'affaire de Salt Lake City, M. Samaranch a bien l'intention, à soixante-dix-huit ans, de mener jusqu'au bout l'entreprise de nettoyage et de modernisation du CIO. Etre, en sorte, le deuxième rénovateur des Jeux olympiques, après Pierre de Coubertin. Peut-être aurait-il fallu commencer par là.

Frédéric Potet

هكذا من الاصل

Le rapport dévastateur des « sages » qui a entraîné la

Les conclusions du rapport du comité d'experts indépendants sur « les allégations de fraude, de mauvaise gestion et de népotisme à la Commission européenne », rendu public lundi 15 mars à Bruxelles, soulignent que le comité « a trop souvent constaté que le sens de la responsabilité est dilué dans la chaîne hiérarchique ».

LES PROGRAMMES MED (extraits)

Les programmes MED pour la coopération décentralisée avec les pays méditerranéens ont commencé en 1992, après la guerre du Golfe avec l'Irak, pour contrebalancer l'aide apportée aux pays d'Europe centrale et orientale. L'enveloppement budgétaire pour la période 1992-1996 s'élevait à 116,6 millions d'écus, dont 78 millions avaient été engagés avant leur suspension en octobre 1995. Du temps de la commission Delors, le dossier passe en janvier 1992 des mains du commissaire espagnol Matutes à celle d'un autre Espagnol, Manuel Marin, qui en conservera la responsabilité en 1995 dans la commission Santer.

Le 25 novembre 1992, la commission confie la gestion financière et administrative des programmes à une association, l'ARTM (*Agence pour les réseaux transméditerranéens*), qui vient d'être fondée avec son aide par trois bureaux d'assistance technique, chargés du suivi des projets. Les directeurs de deux d'entre eux (FERE et Ismeri, basés en France et en Italie) feront partie jusqu'en 1995 de son conseil d'administration. Le 6 octobre 1995, la Cour des comptes informe le vice-président compétent de la commission, Manuel Marin, de certaines irrégularités, notamment sur les aspects traitant de la délégation et des situations de confusion d'intérêts. Le 23 novembre, le commissaire fait ordonner de ne pas renouveler les contrats. Une enquête est diligentée.

Le 15 mai 1997, l'Uclaf présente un rapport confirmant les conflits d'intérêts et mettant en évidence des écarts entre les montants payés et les coûts réels justifiés. Une enquête administrative est ouverte le 10 juin. Le 12 janvier 1998, des erreurs dans la gestion et le contrôle sont imputées au chef d'unité concerné et des erreurs dans l'établissement de la structure gestionnaire à ses supérieurs, le directeur général et un directeur de la DG 1B. Le 3 avril, M. Marin autorise la relance des programmes.

LES CAS DE FAVORITISME (extraits)

LE DOSSIER DE Mme CRESSON

● Les liens entre Mme Cresson et M. Berthelot

Mme Cresson a souhaité utiliser les compétences de M. Berthelot au sein de la Commission. Elle a admis à plusieurs reprises que M. Berthelot faisait partie, au moment des faits ici examinés, de ses amis et connaissances depuis longtemps.

Ainsi lors de son intervention à la commission de contrôle budgétaire du Parlement européen, le 28 octobre 1998, Mme Cresson a déclaré : « *Je connais en effet le docteur Berthelot depuis des années. J'ai souhaité bénéficier de ses avis dans le cadre du 5e programme-cadre Recherche et Développement. (...) Quand j'ai expliqué aux services que je souhaitais disposer pour la préparation de ce programme d'un conseil indépendant qui avait un profil scientifique, une expérience de terrain et surtout ma confiance pour me donner son point de vue sur les réformes entamées, c'est le statut de "visiteur scientifique" qui m'a été indiqué comme approprié. (...) Il me semble donc tout à fait légitime de faire appel en tant que responsable politique à des conseillers externes, dont certains que je connais bien. (...)* »

● Le contrat auprès de la DG XII (1er septembre 1995-28 février 1997)

Avant son engagement par la Commission, M. Berthelot, au cours de la seule année 1995, a souscrit deux contrats : l'un avec l'Anvar, l'autre avec la société Parkington Enterprise Limited dont le siège social est établi en Irlande, qui serait semble-t-il liée au groupe Perry Lux.

Le texte juridique applicable au contrat avec la DG XII prévoit que « *peuvent être admis comme visiteurs scientifiques (...)*

a) les professeurs d'université ou d'établissement d'enseignement supérieur scientifique (...)

b) le personnel scientifique de haut niveau d'autres organisations de recherche ».

Il ne ressort pas du CV de M. Berthelot, tel que transmis à la DG XII, qu'il rentre dans l'une des deux catégories susvisées (...).

La lettre d'engagement envoyée à M. Berthelot le 26 juillet 1995 mentionne dans son objet « *votre candidature spontanée* ». Cet engagement avait une durée initiale de six mois et était signé par le directeur général adjoint de la DG XII. Aucune mission spécifique n'est prévue dans cette lettre, contrairement aux exigences des directives. (...)

Le contrat a été prorogé une première fois jusqu'au 31 août 1996. Une deuxième prolongation, dans les mêmes conditions, a eu lieu jusqu'au 28 février 1997. Les deux lettres ont été signées également par le directeur général adjoint.

L'article 7 7 du texte applicable susvisé prévoit que « *le visiteur scientifique est tenu de faire parvenir au directeur général, dans un délai d'un mois, un rapport sur l'activité ayant fait l'objet de la visite* ». Or, la documentation soumise au Comité d'experts contient de nombreuses notes, très diverses, parfois techniques, parfois très vagues et politiques, toutes établies au nom de Mme Cresson. Cette documentation ne contient aucun rapport formel sur l'activité ayant fait l'objet de sa visite. En outre ces notes, au nombre de dix, ne portent aucun cachet d'entrée ni de numéro d'enregistrement (...).

L'ensemble de ces notes, correspondant à une année et demie de travail, totalisent à peine 24 pages. Il convient de signaler que la note du 8 juillet 1996 contient, en annexe numéro 1, un relevé de 13 « *déplacements à Châtellerault* » (entre janvier et fin mai 1996). L'annexe numéro 2 de cette note contient une liste du « *financement communautaire de la recherche en Poitou-Charentes en 1996* » (...).

Dans les demandes d'ordres de mission, M. Berthelot mentionnait toujours la même phrase : « *Exécution de tâches spécifiques à la demande directe de Mme le commissaire* ». En tout, M. Berthelot aurait dépensé au moins 41 jours en ordres de mission à Châtellerault, donc aux frais du budget communautaire.

Ce n'est que le 2 décembre 1997 que le contrôleur financier adjoint, après un audit interne à la DG XII, s'est intéressé à la DG XII. Celle-ci n'a répondu, malgré plusieurs rappels, que le 27 avril 1998. Elle constate uniquement que le rapport final demandé ne figure pas dans le dossier et elle allègue des graves problèmes de santé de l'intéressé (...).

● Le contrat auprès du CCR (1er mars 1997-31 décembre 1997)

Ce contrat a été conclu pour une année mais résilié plus tôt pour cause de maladie (...). Le 11 décembre 1997, M. Berthelot communique au directeur général « *un bref résumé de mes domaines d'activité* » et lui fait part de son état de santé (accident cardiaque survenu en avril 1997) afin de résilier le contrat. Le résumé consiste en trois paragraphes très vagues où il mentionne le sida, l'école de la deuxième chance et la voiture électrique. A la même date, le destinataire de la lettre remercie M. Berthelot « *de tous les efforts que vous avez déployés pour encourager la recherche europénne* ». (...)

Les missions à Châtellerault (la presque totalé des missions effectuées) peuvent difficilement être justifes uniquement du point de vue communautaire, sans consération de la signification de cette ville et de ses liens vec Mme le commissaire, dont elle était le maire jusqu'à la fi 1997.

En conclusion, nous sommes ici confrontés à u cas certain de favoritisme. Une personne dont le profil ne c-respondait pas aux différents postes sur lesquels elle a ét recrutée a néanmoins été engagée. Les prestations fourns sont manifestement insuffisantes en quantité, qualité, etertinence.

De plus la personne recrutée a principalemnt travaillé comme collaborateur personnel du commissairet il y a de très fortes présomptions qu'elle a souvent é employée d'une façon qui n'avait pas grand-chose à voir avc les activités européennes du commissaire.

LES CONCLUSIONS (texte intégral)

● Le mandat du comité et la portée de ses investigations

Conformément à son mandat, le comité d'experts indépendants a pour tâche essentielle de « *chercher à déterminer dans quelle mesure la Commission, en tant que collège, ou tel ou tel membre, à titre individuel, est personnellement responsable des cas récents de fraude, de mauvaise gestion ou de népotisme soulevés lors des débats parlementaires* ».

Pour remplir son mandat, le comité a examiné dans le détail un certain nombre de cas spécifiques, qui sont tous, dans une mesure plus ou moins large, connus du public et ont été soulevés dans le cadre de débats parlementaires. Pendant le court laps de temps où le comité a exercé ses fonctions, un certain nombre de cas ont été portés à son attention, dont certains très récemment ; ils méritent un examen complémentaire. Le comité n'a pas pu, dans le temps dont il disposait, instruire ces dossiers aux fins du présent rapport. Les conclusions qui suivent reposent donc exclusivement sur les données contenues dans le présent rapport et ne concernent aucune information extérieure aux dossiers en question. Le cas échéant, et conformément aux modalités fixées par le Parlement pour la deuxième phase des travaux du comité, ce dernier profitera de l'occasion pour examiner de plus près de nouveaux éléments d'information dans son second rapport.

Dans son rapport, le comité a généralement évité, pour des raisons de confidentialité, de citer le nom de personnes : seuls figurent les noms de personnes morales ou de commissaires actuellement en fonctions que le comité a interviewés.

● Responsabilité de la Commission et des commissaires

Tout au long de ses auditions et dans le cadre de l'examen des dossiers, le comité a observé que les commissaires arguaient parfois du fait qu'ils n'étaient pas au courant de ce qui se passait dans leurs services. Des cas de fraude et de corruption indubitables à la Commission sont donc passés « *inaperçus* » au niveau des commissaires eux-mêmes.

Même si de telles informations, si elles sont sincères, devaient évidemment permettre de dégager la responsabilité personnelle et directe des commissaires pour les cas de fraude et de corruption individuels, elles constituent par ailleurs un sérieux constat d'échec. Le fait que les commissaires protestent de leur ignorance à l'égard de problèmes souvent bien connus de leurs services, même au plus haut niveau des fonctionnaires, revient à admettre que les autorités politiques ont perdu le contrôle sur l'administration qu'elles sont supposées gérer. Cette perte de contrôle implique dès le départ une lourde responsabilité, aussi bien des commissaires pris séparément que de la Commission en tant que collège.

Le fait que les commissaires protestent de leur ignorance à l'égard des problèmes souvent bien connus de leurs services revient à admettre que les autorités politiques ont perdu le contrôle sur l'administration qu'elles sont supposées gérer

Le comité n'a pas rencontré de cas dans lesquels un commissaire était directement et personnellement impliqué dans des activités frauduleuses. Il a cependant mis au jour des affaires dans lesquelles les commissaires, ou la Commission en tant que collège, portaient la responsabilité des cas de fraudes, d'irrégularités ou de mauvaise gestion dans leurs services ou leurs domaines de compétence. Par ailleurs, le comité n'a pas trouvé la preuve qu'un commissaire s'était enrichi financièrement à la suite de telles fraudes, irrégularités ou mauvaise gestion.

● Les cas particuliers examinés par le comité

Dans le dossier **TOURISME**, le comité a constaté que la Commission et les commissaires successivement en charge de ce secteur étaient conjointement responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique pour laquelle les ressources nécessaires n'étaient pas disponibles et sur laquelle il était excessivement difficile d'exercer un contrôle efficace. Ils doivent également assumer la responsabilité d'avoir tardé à réagir à des signaux d'alerte sérieux, qui devaient laisser penser que de graves problèmes se posaient dans l'unité Tourisme. Le commissaire en charge du personnel dans la Commission précédente doit être tenu pour responsable de n'avoir pas pris les sanctions disciplinaires qui s'imposaient à l'égard du ou des deux fonctionnaires concernés au premier chef. Pour terminer, la Commission, en tant que collège, est coupable d'avoir tardé pendant plus de deux ans à répondre positivement aux demandes de levée d'immunité de trois hauts fonctionnaires, d'avoir fait preuve d'une attitude trop complaisante à l'égard des erreurs de gestion et d'une mauvaise appréciation à l'égard du directeur général de la DG XXIII, et de n'avoir jamais informé le Parlement européen de l'état réel de la situation pendant de nombreuses années.

Dans le dossier **MED**, le comité a constaté que M. Marin, commissaire en charge de ce dossier, avait agi rapidement et de façon appropriée à la suite de la découverte de certaines irrégularités, de conflits d'intérêts et d'un manque de contrôle. Il a laissé passer trop de temps entre l'identification des problèmes par la Cour des comptes et le lancement

du commissaire qui a précédé M. Marin est davatage engagée, en ce sens que c'est lui qui a présidé à la éation des structures de gestion qui ont ensuite été à l'orige de la situation décrite ci-dessus. Il a péché par omissio : il n'a pas surveillé d'assez près la mise en œuvre du progrnme MED dans une situation à haut risque. La Commissn, en tant que collège, mérite de sévères critiques (ccme pour d'autres dossiers à l'examen) dans la mesure où lle a lancé un nouveau programme, politiquement importnt et très coûteux, sans disposer des ressources nécessais, notamment en personnel, pour le faire.

Dans le dossier **ECHO**, la principale responsalité au niveau des commissaires concerne le problème 'effectifs. M. Marin a été informé de la présence de personnl employé irrégulièrement dans le programme ECHO et, rème s'il a donné des instructions écrites pour qu'il soit reiédié à ce problème, il a été néanmoins amené à tolérer cett situation pendant plusieurs années, dans la mesure esseriellement où ses demandes répétées d'engagement de persnnel supplémentaire n'étaient pas suivies d'effet.

D'où les fraudes et les irrégularités dans le pgramme ECHO. Rien ne laisse penser cependant que M. Iarin était au courant des fraudes. Lors des investigations qunt suivi, M. Marin et Mme Bonino ont déclaré qu'ils n'étaiet pas au courant de l'enquête de l'Uclaf. Quoi qu'il en st, il n'en reste pas moins que les faits n'ont été mis au jour t que des mesures correctives n'ont été apportées que tarivement. Dans ce cas également, la Commission en tant qe collège doit être tenue responsable d'avoir lancé une inititive politique importante sans que le service concerné, CHO, ne dispose de moyens nécessaires à la mise en œuvi de cette politique.

Dans le dossier **LEONARDO**, le commissaire Csson n'a *pas réagi alors qu'elle avait connaissance de grave irrégularités* répétées et étalées sur plusieurs années : cons tout d'abord l'audit effectué en 1994 par la DG XXII ır le programme précédent, suivi par des rapports de la D XXII et de la DG XX. Dans le cas de l'audit de la DG XX en1998, elle porte la responsabilité, conjointement avec le conrôleur financier, de n'avoir pas finalisé les rapports d'audiélaborés par la DG XX, qui auraient dû donner lieu à certines mesures. Plus généralement, une responsabilité plus ırge doit être imputée au commissaire responsable pour lamanque de controle exercé par la *DG XXII* à l'égard du Buiau d'assistance technique et pour l'insuffisance des mécaismes de communicatin et de contrôle intee dans les services de la Commission oncernés. Par ailleur, la responsabilité de Mme Cresson e sérieusement engagée dans la mesure oùelle n'a pas inform, alors qu'elle étaitparfaitement au corant des faits, le Présient de la Commissio et, par son biais, le arlement européen es problèmes reltifs à la mise en œure de Leonardo I alor que l'Assemblée devit statuer sur Leonardo II. Pour terminer, le phénomène ds sous-effectifs, qui explique la nécessité de déléguer des rsponsabilités du secteur public à des consultants extérieur, peut être une fois de plus reproché à la Commission en tat que collège.

Dans le dossier **BUREAU DE SECURITE**, le commissaire responsable, M. Santer, a réagi rapidement à la site des allégations de fraude apparues dans la presse. Ceci tant dit, si le président de l'époque avait donné suite aux rsultats de l'audit dès 1993, la nature des problèmes du Bureau de sécurité aurait pu être identifiée beaucoup plus tôt.

Le fait que dans cette affaire, ni M. Santer, qi est personnellement responsable du Bureau de sécuriténi son Cabinet n'aient accordé un intérêt significatif au fnctionnement de ce Bureau constitue le principal reprochà adresser au commissaire. Dès lors, aucun contrôle n'a ét exercé et on a permis qu'un « *Etat dans l'Etat* » se développe, avec les conséquences décrites dans ce rapport.

Dans le dossier **SECURITE NUCLEAIRE**, le pncipal reproche adressé par le Comité, à la Commission ergénéral et aux commissaires qui se sont succédé, c'est que l'une et les autres se soient engagés dans une nouvelle potique sans que la Commission dispose de toutes les ressorces nécessaires pour mener sa tâche à bien ; ce manquement se retrouve d'ailleurs dans plusieurs dossiers examinés.

● Allégations de favoritisme examinées par leComité

En ce qui concerne les **CAS DE FAVORITISME** de la part des commissaires, qui ont été examinés par leComité, ce dernier fait les constatations suivantes :

-Dans le cas de Mme Cresson, le Comité a contaté que le commissaire portait la responsabilité d'un ca de favoritisme. Elle aurait dû veiller attentivement à ce que le recrutement de l'un de ses proches collaborateus s'effectue dans le respect de tous les critères de régularité. Par la suite,

» qui a entraîné. démission de la Commission européenne

NS (texte intégral)

– Dans le cas de Mme Wulf-Matthies, le comité a constaté que celle-ci a recruté un collaborateur personnel pour un travail d'intérêt communautaire, mais en utilisant une procédure inappropriée.

– Dans le cas de M. Pinheiro, le comité a constaté que la procédure selon laquelle son beau-frère a été recruté était correcte et que le travail effectué par ce dernier était d'intérêt communautaire. Reste la conviction du comité qu'en aucun cas un commissaire ne doit embaucher dans son cabinet un de ses proches.

– Dans les autres cas, le comité n'a pas trouvé de preuves étayant les allégations de favoritisme adressées aux commissaires Liikanen, Marin et Santer.

● Evaluation au regard des normes en matière de conduite appropriée

La Commission et les commissaires doivent agir en toute indépendance, dans l'intérêt général de la Communauté, ainsi qu'avec honnêteté et délicatesse, conformément à certaines règles de conduite. Comme le comité l'a fait observer au début de son rapport, ces règles font partie d'un tronc commun de *« normes minimales de la vie publique »* acceptées *dans les systèmes juridiques de* la Communauté et des Etats membres. Le comité a trouvé des exemples dans lesquels aucune irégularité, ne fût-ce qu'une fraude, n'a pu être mise au jour, en ce sens qu'aucune disposition législative et/ou aucun règlement n'a été violé, mais où les commissaires ont autorisé, voire même encouragé, une conduite *qui*, même *si* elle n'est pas illégale en soi, n'était pas acceptable.

C'est le cas manifestement lorsque le favoritisme est en cause. Très souvent, la nomination d'une personne issue des amis proches ou de l'entourage d'un commissaire, à un poste bien rémunéré de la commission, ou l'octroi d'un contrat de consultant tout aussi bien rémunéré constituent une violation des règles en vigueur. C'est le cas lorsque la personne concernée relève d'une catégorie de personnel pour laquelle elle ne dispose pas *des qualifications requises. Quoi qu'il en soit, même si de* telles irrégularités n'apparaissent pas et même si des règles ne sont pas violées, les commissaires devraient s'abstenir de nommer des conjoints, des proches de leur famille ou des amis, même si certains disposent des qualifications appropriées, à des postes qui n'ont pas fait l'objet d'un concours externe ou d'une procédure d'appel d'offres. *Dans de tels cas, il devrait y avoir au moins* une obligation de divulgation dans le courant du processus de nomination.

Les commissaires devraient s'abstenir de nommer des conjoints, des proches de leur famille ou des amis, même si certains disposent des qualifications appropriées, à des postes qui n'ont pas fait l'objet d'un concours externe ou d'une procédure d'appel d'offres

Les principes de publicité, de transparence et de responsabilité constituent la base même de la démocratie et les instruments qui permettent à cette dernière de fonctionner normalement. La publicité et la transparence impliquent que le processus décisionnel à tous les niveaux est aussi accessible que possible à l'opinion publique, et *responsable devant cette dernière*. Cela *signifie* que les raisons pour lesquelles des décisions sont prises ou non sont rendues publiques et que ceux qui les prennent en assument la responsabilité et sont prêts à en accepter les conséquences pour eux-mêmes s'il apparaît ultérieurement que ces décisions n'allaient pas dans le bon sens. Ainsi, les appels d'offres devraient avoir un caractère beaucoup plus public et plus transparent : tout candidat devrait être en mesure de savoir pourquoi son offre n'a *pas été choisie et pourquoi une autre a été favorisée.*

Le comité a constaté que la relation entre les commissaires et les directeurs généraux ne répondaient pas toujours à cette norme. La séparation entre la responsabilité politique des commissaires (pour des décisions politiques) et la responsabilité administrative du directeur général et des services (pour la mise en œuvre de la politique) ne doit pas *être invoquée de façon excessive*. Comme indiqué ci-dessus, le comité est d'avis que les *commissaires doivent* d'efforcer en permanence d'être informés des agissements et des omissions des directeurs généraux qui relèvent de leur responsabilité et que les directeurs généraux doivent tenir leurs commissaires informés de toutes les décisions importantes qu'ils prennent ou dont ils ont connaissance. Cette obligation d'information mutuelle implique que les commissaires doivent chercher à *savoir ce qui se passe dans leurs services*, tout au moins au niveau du directeur général, et qu'ils doivent en porter la responsabilité.

Dans le même ordre d'idées, le comité souligne que toutes les personnes qui travaillent dans les institutions communautaires doivent savoir qu'aucune stratégie visant à couvrir quelqu'un ne pourra jamais être considérée comme *accceptable. Aucune information* ne peut être cachée à d'autres institutions, comme le Parlement, ou à d'autres fonctionnaires – aux commissaires en particulier – lorsque ces derniers sont appelés à jouer un rôle dans le processus décisionnel. Cette remarque vaut également pour les informations qui n'ont pas encore été entièrement soumises à ce qui constitue souvent des procédures *contradictoires prolongées (comme c'est le* cas pour les rapports d'audit). Ces informations doivent *être partagées* très rapidement, sous le couvert de la confidentialité évidemment, avec les fonctionnaires, services, directions ou commissaires, qui doivent être au courant de tout ce qui se passe, dans la perspective des décisions qu'ils ont à prendre ou à élaborer.

● Réformes à envisager

A partir du début des années 90, la Commission a vu ses responsabilités de gestion directe augmenter considérablement. D'institution de réflexion et de proposition, elle s'est transformée en une *institution d'exécution*. Parallèlement à la culture administrative et financière, le sens *des responsabilités* individuelles, la conscience de la nécessité de respecter les règles de bonne gestion financière, n'ont pas évolué avec la même rapidité. La haute hiérarchie, notamment, est restée davantage intéressée par les aspects politiques que par le travail de gestion.

Certes, la Commission Santer a *entrepris un certain* nombre de démarches pour accélérer le changement des *mentalités. Cependant, les insuffisances qui demeurent* sont clairement apparues au comité à l'examen des dossiers spécifiques qui traitent de la gestion directe par la Commission.

La plupart des commissaires auditionnés par le Comité ont allégué le manque de ressources humaines comme étant la cause principale du recours aux mini-budgets, BAT, et autres *formes d'assistance externe et de recrutement* auxilaire. Cependant la Commission dispose de la possibilité de faire les propositions qu'elle estime nécessaires en matière d'organigramme, au moment où elle soumet son avant-projet de budget à l'autorité budgétaire. C'est pourquoi il est apparu au comité que les excuses formulées quant à l'insuffisance des ressources hu*maines sont en contradiction avec les décisions prises par* la Commission elle-même de maintenir un budget de rigueur depuis 1995.

Nul ne conteste que la Commission a dû faire face, au cours des dernières années, à de nombreux défis nouveaux, tels que la préparation des élargissements successifs, les crises humanitaires et le problème des réfugiés, *la crise de la vache folle, etc... Dans ces nouvelles priori*tés de gestionnaire, la Commission se devait d'opérer des choix entre les priorités, ce qu'elle a manqué de faire, préférant user des fonds communautaires (même illégalement) pour assurer l'adéquation entre les objectifs à mettre en œuvre et les moyens à mettre à disposition. Le recours à l'assistance externe (BAT et les autres) est la preuve que la *Commission n'a pas pris* l'initiative d'adapter ses ressources humaines (redéploiement, pourvoi des postes vacants).

Le comité estime qu'il était de la responsabilité collective des commissaires d'adopter une position collégiale face aux problèmes de ressources humaines constatés par les commissaires individuellement afin d'éviter non seulement une atteinte à l'intégrité de la fonction publique européenne assortie d'un préjudice moral et économique *dénoncé par les services de contrôle interne, d'une part,* les institutions du pouvoir de contrôle (Cour des comptes et Parlement) d'autre part, par la presse enfin.

● Une discordance lourde de conséquences

A l'origine des difficultés rencontrées dans chacun de ces dossiers se trouve la discordance entre les objectifs *assignés à la Commission dans le cadre de la politique* nouvelle décidée par le Conseil et le Parlement, sur proposition de la Commission, et les moyens que la Commission a pu (ou su) employer au service de cette nouvelle poltique. Le redéploiement des effectifs existants n'a pas été possible pour plusieurs raisons : le cloisonnement des directions générales, l'existence d'autant de féodalités que de commissaires, le sentiment largement répandu qu'un changement d'affectation décidé par l'AIPN *sans l'accord de l'intéressé équivalait à une punition*, ne l'ont pas permis. L'augmentation des crédits d'auxilaires au budget de la Commission aurait pu partiellement constituer une solution.

Le Comité des experts n'a nulle part trouvé trace de tentative de la Commission, tendant à apprécier a priori le volume des moyens nécessaires, au moment de la dis*cussion d'une nouvelle politique entre les Institutions de* la Communauté.

Le comité n'a pas eu le temps de réfléchir à la gestion du personnel, ni à d'éventuelles modifications du Statut. Cependant, il a noté que plusieurs commissaires lui ont spontanément fait part de leur conviction qu'aucune amélioration sérieuse du fonctionnement du service ne serait possible, sans une réflexion approfondie sur ces points.

S'agissant des modes d'organisation, la *même incapa*cité à anticiper se constate : la Commission n'a pas cherché à l'avance les conditions dans lesquelles chaque nouvelle politique aurait à être exercée, et à prendre en conséquence les dispositions nécessaires. Elle a réagi au coup par coup, sans doctrine et sans vue d'ensemble, d'une part en embauchant du personnel temporaire ou *intérimaire*, d'autre part en recourant à *la sous-traitance* aux BAT.

Les contrats de prestation de services ont souvent été passés dans des conditions discutables, favorisées par l'imprécision et la dispersion des textes régissant la passation des marchés, ainsi que par la faiblesse de la CCAM., créant le risque de fraudes et de mauvaise gestion.

● Les mécanismes de contrôle

Ainsi se trouve posée la question centrale : pourquoi les mécanismes de contrôle n'ont-ils pas permis de rectifier à temps les dérives ?

L'auditeur externe (la Cour des comptes) a produit pour la plupart des affaires en cause *des rapports clairs* et pertinents (par exemple en 1992 et 1996 pour le tourisme, en 1996 pour MEDC et ECHO). Mais seule l'une des deux branches de l'autorité budgétaire (le Parlement) les a efficacement examinés.

Au sein de la Commission, les mécanismes d'audit et de contrôle n'ont pas fonctionné efficacement. Le comité considère *qu'il s'agit là d'une question centrale. Pour* l'analyser, il faut bien distinguer l'audit et le contrôle a priori.

Le contrôle a priori s'exprime par la procédure du visa dont est responsable la DGXX : cette procédure, telle qu'elle est actuellement utilisée au sein de la Commission, fonctionne très mal. La plupart des irrégularités que *le Comité a pu relever ont bénéficié d'un visa favorable* du contrôle financier.

L'audit interne est réalisé au sein d'une petite cellule au sein de la DGXX. Ses prestations, telles qu'a pu le constater le Comité, sont le plus souvent satisfaisantes. *Mais elles ne couvrent pas en temps utile toutes les af*faires qu'il faudrait examiner. Elle n'est pas capable *d'exercer la maîtrise dans les opérations visant à redres*ser la situation. L'UCLAF, qui ne fait pas partie de la *DGXX, a de plus en plus tendance à être sollicitée pour* des enquêtes purement internes à la Commission, en concurrence avec l'audit interne, ce qui nuit à l'autorité de celui-ci.

Contrôle a priori et audit interne sont des activités dont les techniques et les préoccupations divergent absolument. Les maintenir ennsemble, à l'intérieur d'une *même direction générale, mérite de faire l'objet d'une ré*flexion. L'audit interne doit jouer un rôle d'appui efficace, au service de la Commission, afin que celle-ci exerce ses responsabilités. Pour cela, les ressources humaines de l'audit interne doivent être fortement accrues. De plus, celui-ci doit fonctionner de manière indépendante.

En général, les procédures contradictoires d'audit in*terne prennent trop de temps et se prêtent à l'affaiblisse*ment des constatations. Aussi devraient-elles être encadrées par des règles rigoureuses : passé un délai impératif – de l'ordre de un à deux mois – le service audité qui n'a pas répondu à un pré-rapport devrait savoir que l'audit publiera son évaluation sans la réponse du service.

● *L'UCLAF*

La situation de l'UCLAF au sein de la Commission est quelque peu ambigue. L'UCLAF ne doit pas être un service d'audit interne : ce n'est pas dans sa capacité, compte tenu de la qualification professionnelle de la majeure partie de ses agents. A présent il semble exister une concurrence entre les deux services d'audits internes. L'UCLAF doit, à côté de l'audit interne, *mais de façon distincte*, remplir une mission qui lui est propre. Elle consiste à exa*miner à l'extérieur et à l'intérieur de la Commission*, à partir des rapports d'audit (dès le stade du pré-rapport) ou des autres sources d'information disponibles, toutes les situations, concernant la protection des intérets financiers des Communautés, à mettre en forme des dossiers destinés à être transmis aux autorités judiciaires des Etats membres (parquet de Bruxelles notamment) et à suivre ensuite ces dossiers tout au long de la procédure.

Le fonctionnement de l'UCLAF, tel que le comité a pu *le constater à l'examen des affaires en cause*, ne correspond pas complètement à ce schéma. Son intervention ralentit parfois les procédures, sans toujours un bénéfice réel.

● Les enquêtes administratives et disciplinaires

Afin de découvrir des irrégularités ou des fraudes, les enquêtes administratives sont une procédure informelle que la Commission utilise souvent, surtout lorsque des *fonctionnaires de rang élevé sont en cause*. Elles sont en général confiées à un directeur général en exercice, parfois à un groupe de trois. Bien que conscient de l'intérêt qu'il peut y avoir à rassembler de cette façon des éléments solides en vue d'une éventuelle procédure disciplinaire, le comité met en garde contre leur multiplication et l'usage qui en est fait. En effet, il a constaté qu'elles étaient souvent déclenchées trop tard et duraient trop longtemps, pour des résultats parfois faibles. Parfois même, elles dissuadent de passer à la procédure disciplinaire.

L'ensemble des notes du docteur Berthelot, correspondant à une année et demie de travail et de salaire, totalise à peine vingt-quatre pages...

Les procédures disciplinaires sont rares, bien que le comité ait constaté un accroissement récent de leur nombre. Il a rencontré des cas où elles auraient dû être engagées et ne l'ont pas été. Cela concerne notamment des fonctionnaires de rang très élevé, auxquels a été appliqué, généreusement et sans hésitation, l'article 50 du statut (retrait d'emploi dans l'intérêt du service), ce qui leur a permis de partir la tête haute, munis d'une confortable indemnité.

En deuxième lieu, les poursuites disciplinaires sont tardives et lentes. Cette constatation rejoint ce qui est écrit plus haut au sujet des faiblesses du contrôle financier, de l'audit interne, de l'UCLAF, des enquêtes administratives et du mélange de leurs activités. *Le repérage des responsabilités individuelles est mal assuré au sein de la Commission et de ses services.*

Enfin, les conseils de discipline proposent des sanctions trop légères, que l'AIPN hésite à aggraver, comme elle en a pourtant le droit. Le comité considère que l'impossibilité dans laquelle l'administration se trouve de présenter son point de vue au sein du conseil de discipline, et la grande complexité du barème des sanctions prévues *par le statut, mériteraient d'être examinés.*

● La responsabilité

La Commission manque d'une procédure interne, simple, rapide et pratique pour fixer les responsabilités en matière d'irrégularités, et de fraudes éventuellement consécutives, commises par ses propres fonctionnaires. Le *comité a constaté cette* lacune dans la plupart des dossiers qu'il a examinés. Il serait donc souhaitable que, dans leurs conclusions, les rapports d'audit fassent plus systématiquement place, à l'avenir, à l'évaluation des performances individuelles. Si cette évaluation était franchement négative, un comité administratif indépendant, comprenant un représentant de l'audit interne, pourrait proposer à l'AIPN *les suites appropriées.*

La responsabilité des commissaires, ou de la Commission dans son ensemble, ne peut être une idée vague, une notion irréaliste dans la pratique. Elle doit aller de pair avec un exercice permanent de « responsabilisation ». Chacun doit se sentir comptable de ce qu'il gère. A travers les études menées par le comité, il a été trop souvent constaté que le sens de la responsabilité est dilué dans la chaîne hiérarchique. Il devient difficile de trouver quelqu'un qui ait le moindre sentiment d'être responsable. Or ce sentiment de responsabilité est essentiel. On doit le trouver, en premier lieu, auprès des commissaires et de *leur collège. La tentation de vider la notion de responsa*bilité de tout contenu effectif est dangereuse. Cette notion constitue la manifestation ultime de la démocratie.

Le comité des sages

● Les cinq membres du « comité d'experts indépendants » ont été chargés *« d'examiner la façon dont la Commission décèle et traite les cas de fraude, de mauvaise gestion et de népotisme, en procédant notamment à examen de fond des pratiques de la Commission en matière d'octroi de tous les contrats financiers »*. Sont membres de ce comité :

● Iga-Britt Ahlenius, suédoise, ancienne présidente du conseil d'administration de l'organisation européenne d'audits suprêmes.

● Juan Antonio Carrillo Salcedo, espagnol, professeur de droit international à l'université de Séville.

● Pierre Lelong, français, président de chambre à la Cour des comptes.

● André Middelhoek, néerlandais, ancien *président de la Cour des* comptes européenne.

● Walter Van Gerven, belge, avocat et professeur à l'université de Louvain.

Les sigles

● DG XII : sciences, recherche et développement

● DG XX : contrôle financier

● DG XXII : éducation, formation, jeunesse

● DG XXIII : politique d'entreprise, commerce, tourisme et économie *sociale*

● AIPN : autorité investie du pouvoir de nomination

● ECHO : office humanitaire de la Communauté européenne

● MED : programmes pour la coopération décentralisée avec les pays méditerranéens

● UCLAF : *unité de lutte* anti-fraude de la Commission



JACQUES SANTER

Les personnalités

● Jacques Santer, président de la Commission européenne.

● *Edith* Cresson, ancien premier ministre français, commissaire chargé de la recherche et de l'éducation.

● Erkki Liikanen, commissaire finlandais responsable du budget *européen et du personnel.*

● Manuel Marin, commissaire espagnol responsable des relations avec les pays du sud de la méditerranée et du Moyen-orient.

● Joao Pinheiro, commissaire portugais responsable de l'aide à l'Afrique.

● Monika Wulf-Mathies, *commissaire allemand* chargée de la politique régionale

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une chance pour l'Europe

IL est des sacrifices salvateurs. Frappée à mort par le verdict sans appel du comité des sages, la Commission Santer n'avait plus d'autre choix que de se démettre. Son geste sans précédent ouvre la plus grave crise institutionnelle que l'Europe ait connue en quarante-deux ans d'existence communautaire. Il témoigne d'un rééquilibrage spectaculaire des pouvoirs européens au profit du Parlement de Strasbourg. Mais surtout, ce suicide collectif de l'exécutif bruxellois offre à l'Union – au-delà de ses tourments immédiats – une chance inédite, celle de mieux concilier morale et efficacité, éthique et démocratie, dynamisme et transparence. Etouffée par les règles, salie par les scandales, assoupie dans l'immobilisme, l'Europe peut, en cette grave épreuve, retrouver une jouvence politique et morale salutaire.

Au cœur de cette nuit historique bruxelloise, le commissaire à la monnaie unique, Yves Thibault de Silguy, artisan obstiné de l'euro, confiait son *« écœurement »* d'être contraint au départ *« après avoir bossé comme une bête pendant quatre ans »*. On peut comprendre son amertume. Non seulement certains commissaires n'ont pas démérité, mais la Commission, dans son ensemble, peut faire état, sur certains chapitres, d'un bilan honorable, qu'il s'agisse de l'avènement de la monnaie unique, ou de l'amorce des négociations sur l'élargissement. Même les péchés de gestion qu'on lui reproche pourraient sembler véniels, à l'aune des malversations dont se rendent coupables certains gouvernements – ou certaines autorités locales – de ses Etats membres.

Mais c'est justement là que Bruxelles a commis sa plus grave erreur politique, en sous-estimant l'évolution de l'« esprit public » européen. L'opinion européenne réclame la mise en œuvre d'une morale publique sans faille. « Eurocritique » sans être europhobe – comme l'attestent les sondages –, elle exige plus des institutions de l'Union que de ses gouvernements. Elle veut une Commission « irréprochable », à laquelle elle est prête à demander des comptes, par la voix de ses élus à Strasbourg. En cette période de lésine budgétaire, elle est prompte à instruire le procès de l'argent public européen et attend de chaque projet la plus grande « valeur ajoutée ». Elle a le sentiment légitime que la Commission a longtemps cherché, par maladresse et mépris, à étouffer le scandale en son sein.

Lorsque viendra l'heure de la relève à Bruxelles, chacun devra prendre ses responsabilités. La future Commission devra assainir ses circuits administratifs et financiers, améliorer ses processus de décision et surtout retrouver l'inspiration et le souffle perdus. Peut-être faudra-t-il d'ailleurs, pour cela, accroître ses moyens et ses effectifs. L'Europe a besoin, pour progresser, d'une Commission forte et unie, tout comme d'un Parlement offensif. Quant aux gouvernements, ils devront enfin s'entendre sur une réforme des institutions. Face aux anti-européens qui tenteront d'exploiter cette crise, il faut au contraire s'en saisir pour aller plus avant vers une Europe démocratique et transparente.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations*.

A qui sont les mots ?

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LA VIE PUBLIQUE ne se contente plus de commander à nos piétés : fête des morts glorieux, des mères. Elle étend son règne sur le calendrier de nos ferveurs secrètes : l'amour, la rillette.

Cette semaine, un organisme rattaché directement au premier ministre nous ordonne de chérir la langue française. Des « actions » sont prévues dans les moindres bourgs. Des « ateliers d'écriture » joueront avec dix mots choisis on ne sait par qui (sans doute est-ce le *secret* d'une *transparence ambiguë*, pour s'en tenir aux vocables proposés). La francophonie, notez la date, sera à l'honneur le 20 mars. Internet, qui est partout, ne saurait manquer « sur » une manifestation « interactive » en diable. Colossale coïncidence : l'opération s'achèvera trois jours après l'ouverture du Salon du livre. Son titre sent bon l'invention d'officine publicitaire pour flacon de parfum : « Le français comme on l'aime ».

Qui : *« on »* ? Mystère. L'administration a adopté le « vous-et-moi » manipulateur des émissions audiovisuelles – « Ici, que voulez-vous ?, *on* aime Michel Sardou ! » –, de la confection – « *On* reviendra cet automne à la petite robe noire, vous verrez ! » –, de la Bourse – « A Brongniart, *on* a adoré le départ d'Oskar Lafontaine » – et de la réclame – « A la maison, *on* raffole du biscuit Craountch »...

Le bon peuple est donc sommé de faire des bouquets avec les mots jolis. Mais *on* se garde bien de lui dire que la cueillette est réglementée, et confisquée la prairie.

Par le pouvoir politique, tout d'abord. Mécontent d'un avis de ses propres experts qui doutait de son droit à réglementer le genre des noms de titres et de fonctions, il s'apprêterait à passer outre, comme aucun régime de ce siècle n'a osé le faire – hormis les dictatures, reconnaissables à leur prétention de régenter la grammaire. Comme s'il suffisait d'écrire *Got mit uns* sur les ceinturons pour que les bourreaux aient le Ciel avec eux !

L'Académie ? Parlons-en. Elle n'a jamais prétendu légiférer ni verbaliser, depuis que Richelieu a fait de La Fontaine, La Bruyère, Corneille, Racine et quelques auteurs de plutôt bonne venue les greffiers, et non les juges de paix, de l'emploi le plus honnête. Personne autant qu'elle ne respecte la souveraineté des usagers sur la plus démocratique des créations humaines.

On ne peut en dire autant des linguistes médiatisés, toujours les mêmes, que leur monopole de fait ne semble pas encombrer, ni des pouvoirs économiques, qui se conduisent envers les mots comme envers les ressources naturelles et les épargnants, c'est-à-dire en pays conquis. Seuls propriétaires véritables d'une langue qui nous a façonnés et nous constitue, nous n'avons aucun recours contre les margoulins qui trafiquent le bien commun du vocabulaire (une habitude, chez eux, de piquer dans la caisse), en imposant à coups de fric l'absurde « Je positive », en privatisant « *talents* » (*si banquiers et spéculateurs* « conjuguent leurs talents », que restera-t-il aux artistes ?) ou en décidant d'avance que tel livre ou film sera un « *événement* », ce dont seule l'opinion devrait librement rester juge.

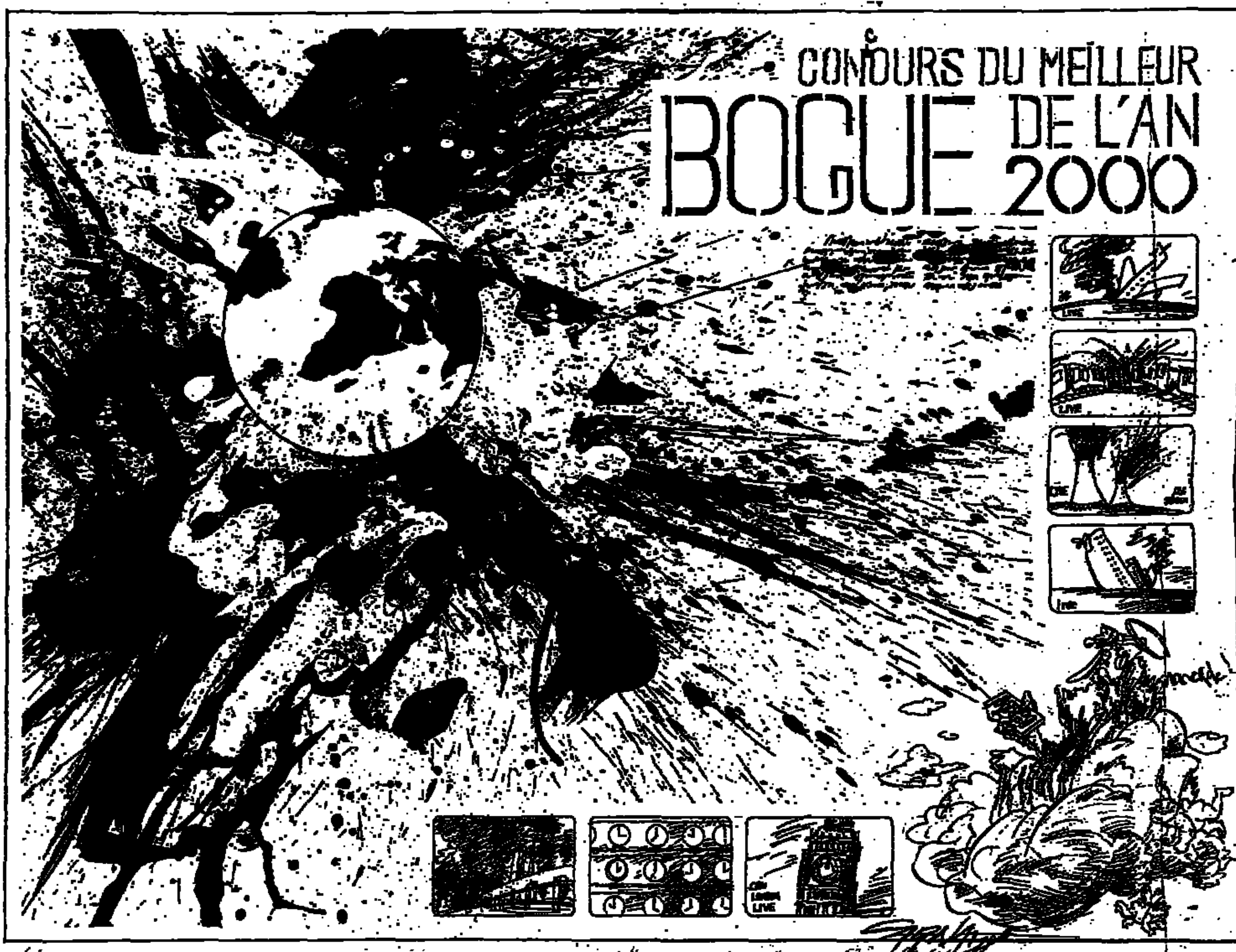
A qui appartiennent, avant que chacun s'en serve, ces créations éminemment collectives et intimes que sont les mots, y compris les fulgurances que signent les poètes ? Il faudrait relire, là-dessus, le *Cratyle*, de Platon. Au risque d'une perplexité accrue ! Nommer les choses, est-ce pure convention, ou approche de leur nature intrinsèque ? Ce qui est sûr, c'est que les mainmises étatiques et les accaparements du premier arrivé, du plus offrant, du mieux-affichant, sont autant de vols et de viols d'un dépôt sacré parce qu'indivis. En tant qu'organisme vivant, le langage devrait échapper aux décrets gouvernementaux, aux appropriations abusives, aux trafics polluants. Est-ce le cas ?

La « semaine de la langue française » aura été autre chose qu'un catalogue de gentils travaux dirigés si elle incite à considérer le trésor commun des mots en termes d'écologie, à combattre les prétentions des politiques, les empiètements des industriels, les transgénies du rendement. Les aliments de l'esprit valent bien le soin nouveau apporté à ceux du corps.

La vache-qui-rit, oui ; la vache folle : non.

Projet de célébration de l'an 2000

par Jean-Pierre Cagnat



Il y a 50 ans, dans Le Monde

La comédie de l'essence se prolonge

LE GRAVE souci de la pénurie d'acier n'existe plus pour nos constructeurs d'automobiles et nos raffineurs de pétrole. Les uns et les autres ont pu augmenter leur cadence de production. Le but final et obligatoire de ces efforts n'est-il pas le développement de la circulation automobile ? Qui donc peut s'y opposer ?

La France est un des rares pays qui ont utilisé moins de produits pétroliers en 1947 qu'avant la guerre. La consommation de 1938 étant prise comme base 100, la Belgique était l'an passé au coefficient 201, la Norvège à 175, la Hollande à 164, la Grande-Bretagne à 158, l'Italie à 141, et la France à 79 seulement.

Depuis longtemps déjà des avis qualifiés ont dénoncé la position rétrograde d'une partie de notre administration en matière de carburants. Aujourd'hui un secteur considérable de notre activité économique risque de pâtir durement de cette imprévoyance. Pour quelle raison valable le pool interadministratif de l'essence continue-t-il de tergiverser ? Les trafics ne seront éliminés que par l'allocation mensuelle et régulière de 30 litres au minimum à tous les automobilistes non prioritaires et le relèvement des contingents prioritaires insuffisants. Et à la condition, bien entendu, que le prix de vente soit *unique*.

Les responsables de nos finances et de notre activité économique savent mieux que quiconque les répercussions favorables qu'entraînerait le développement du commerce et de la circulation automobile ; il n'est pas possible qu'ils s'obstinent dans une politique fiscale à la Gribouille, dont le seul bénéficiaire est le marché noir.

(17 mars 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Sanction corse contre la politique du gouvernement

POUR la première fois, une liste indépendantiste (Corsica Nazione, animée par A Cuncolta indipendentista), favorable à une organisation armée clandestine, le FLNC-canal historique, a recueilli 16,77 % des voix en Corse. Un tel résultat n'avait pas été atteint, y compris aux élections territoriales de 1992, qui avaient vu la mouvance nationaliste-autonomiste obtenir au second tour le score record de 24,83 % des voix : deux listes se partageaient ces suffrages ; elles regroupaient plusieurs mouvements, certains se démarquaient de la violence, la référence à l'indépendance relevait du symbole.

Jusqu'aux années 70, l'idée de quitter le giron français n'avait jamais fédéré les mécontentements. Seule une frange d'intellectuels s'était laissé séduire, avant la deuxième guerre mondiale, par l'irrédentisme de Mussolini qui avait relancé la thématique de l'*« italianité »* de la Corse. Cette dérive avait discrédité le mouvement régionaliste, qui n'a réapparu qu'au début des années 60. En 1975, les événements d'Aleria ont conduit une partie des militants régionalistes de l'époque à *radicaliser leurs positions* – au terme d'une longue période pendant laquelle les gouvernements avaient donné l'impression de rester sourds au malaise de l'île –, jusqu'à défendre

Plus récemment, A Cuncolta a remis en avant le mot d'ordre d'indépendance à l'été 1998, après le durcissement de la politique de l'Etat, commencé en 1996 (lorsque Alain Juppé a désavoué la politique de dialogue de Jean-Louis Debré) et amplifié à la suite de l'assassinat du préfet Claude Erignac en février 1998. En fait, le socle de la revendication d'essence régionaliste est *moins l'indépendance que l'autonomie*. En 1921 déjà, le président de la République Alexandre Millerand, en visite à Ajaccio, avait lui-même repris cette idée à son compte. En 1991, le statut élaboré par Pierre Joxe, toujours en vigueur, visait notamment à désarmer la contestation nationaliste en donnant plus d'autonomie à l'Assemblée de Corse, dotée d'un conseil exécutif.

Le résultat des élections territoriales indique-t-il une conversion d'une partie non négligeable des Corses à l'idée d'indépendance ? Il s'agit sans doute, pour partie, d'un retour à la fonction *« tribunicienne »* des nationalistes. En 1992, leur score élevé avait montré leur enracinement. La mouvance nationaliste-autonomiste, en modérant *sa contestation, dans une période* de dialogue avec l'Etat, était devenue la deuxième force politique de l'île.

Sept ans plus tard, *dans une* situation inverse, avec le positionnement gagne plus de 60 % de voix par rapport au second tour de 1998, au détriment de la gauche d'Emile Zuccarelli (PRG), mais aussi de la droite de José Rossi (DL) et de Jean Baggioni (RPR). Si l'on ajoute les suffrages nationalistes qui ne se sont pas reportés sur Corsica Nazione, sans compter ceux obtenus par les listes *« corsistes »* (qui ont pour caractéristique commune de *mettre en avant la spécificité* corse), on mesure la force de la résistance face à ce qui est perçu, à tort ou à raison, comme une volonté de l'Etat de normalisation de la Corse.

MÉTHODES EXPÉDITIVES

Tel est le résultat de l'action menée par le gouvernement et le préfet Bernard Bonnet depuis l'assassinat du préfet Erignac, pour *« redresser la Corse à grands coups de pied au derrière »*, selon une formule de l'hebdomadaire le *Journal de la Corse*. Le corps électoral corse sanctionne ainsi de multiples maladresses et inflige divers démentis au gouvernement. Celui-ci aurait tort de croire que seuls des Corses gênés par la perspective de l'Etat de droit ont voté pour les nationalistes. Le fonctionnement erratique de l'enquête, les méthodes expéditives du juge Bruguière, ont heurté la sensibilité des insulaires et masqué les nécessaires remises en l'impression de confondre Etat de droit et droit commun.

La nécessité d'établir l'Etat de droit en Corse ne se discute pas. La mouvance autonomiste-nationaliste elle-même s'est construite non pas contre, mais pour l'Etat de droit, même si, ensuite, de multiples dérives ont contredit son discours initial. L'établissement de l'Etat de droit, il y a quelques dizaines d'années, aurait sans doute économisé de l'argent, des énergies et évité des morts. Mais l'Etat de droit ne signifie pas la négation de toute spécificité. *En ne s'opposant* pas à l'abrogation à la hussarde des arrêtés Miot, selon des modalités et un calendrier inapplicables, le gouvernement a donné l'impression qu'il était prêt à s'engager dans cette voie. Enfin, il a paru hésiter entre la prise de compte de la réalité – la pénétration des idées nationalistes dans le corps social corse – et le refus de cette réalité.

Au bout du compte, le gouvernement a semblé considérer que *« la Corse, c'est le Var »*, selon l'expression d'un conseiller de Jean-Pierre Chevènement. Or la Corse n'est ni le Var, ni, dans un autre registre, la Creuse ou la Corrèze, mais une île à la singularité sculptée par l'histoire et la géographie. C'est pour l'avoir oublié que Paris, renouvelant les erreurs du passé, a ouvert la voie aux contestataires les plus radicaux.

Il faut supprimer la mise en examen

Suite de la première page

Le CSM est désormais composé en majorité de magistrats élus par leurs pairs. Son pouvoir de proposition a été étendu aux nominations des présidents de tribunal de grande instance. Surtout, la réforme a consisté à donner aux magistrats du parquet, tout en réaffirmant le lien hiérarchique qui les relie au garde des sceaux, les garanties attachées à l'examen de leur carrière par le CSM : il donne aujourd'hui un avis sur leur nomination, à l'exception de celle des procureurs généraux, et sur les sanctions disciplinaires les concernant. Dans le même temps, le code de procédure pénale était modifié pour assurer la transparence de l'exercice du pouvoir hiérarchique du garde des sceaux en imposant que ses instructions individuelles soient écrites et versées au dossier.

Faut-il, comme le propose le gouvernement, aller au-delà en alignant le statut des magistrats du parquet sur celui des magistrats du siège, en supprimant le pouvoir hiérarchique du garde des sceaux sur les parquets, en limitant le pouvoir du ministre de la justice à celui d'édicter des circulaires générales de politique criminelle ? Je ne le crois pas.

Sauf à renoncer au principe de l'opportunité des poursuites, ce à quoi personne ne songe sérieusement, il y a par définition plusieurs politiques pénales possibles. Ce choix doit continuer de relever du gouvernement, qui est responsable devant l'Assemblée nationale ; c'est la solution la plus conforme à la démocratie. Le projet du gouvernement, s'il était adopté, conduirait de fait à confier cette responsabilité à des autorités nommées et qui n'en rendraient compte à personne, et notamment pas à la représentation nationale ; le risque serait grand d'avoir autant de politiques pénales que de parquets, ce qui serait contraire au principe d'égalité des citoyens devant la loi.

L'indépendance des juges est aujourd'hui garantie comme elle doit l'être. Vouloir aller plus loin, c'est la considérer comme une fin en soi, alors qu'elle n'est qu'un moyen – combien essentiel, il est vrai – au service de l'impartialité du juge. L'équilibre général du système est satisfaisant. Il ne doit pas être modifié.

Si des progrès doivent être réalisés dans le domaine de la justice, c'est en faveur des droits des citoyens : droit du justiciable à voir ses demandes examinées sans retard par la justice lorsqu'il décide de la saisir, droit des victimes à ne pas voir leurs plaintes, comme c'est trop souvent le cas, classées *« sans suite »*. Cela pose la question des moyens de la justice et de la police. A cet égard, il est regrettable que le rythme des efforts décidés par la loi de programme du 6 janvier 1995 n'ait pas été maintenu. Droit, aussi, à la présomption d'innocence, protection de la liberté individuelle. C'est sans nul doute dans cette direction que d'importants progrès pourraient le plus rapidement être obtenus.

Depuis la loi du 17 juillet 1970, qui transformait la détention préventive en détention provisoire, neuf lois de procédure pénale, sans compter les dispositions éparses, ont modifié le régime de l'instruction et de la détention provisoire. Pour autant, les garanties données aux citoyens n'apparaissent toujours pas suffisantes. Même si elles ont diminué en nombre absolu – mais elles concernent environ quinze mille personnes sur cinquante et un mille détenus, ce qui est énorme –, les détentions provisoires ne semblent pas toujours justifiées et leur durée moyenne augmente. Dans le même temps, la médiatisation des affaires crée des atteintes irréparables à la réputation des personnes présumées innocentes. La réforme sémantique du 4 janvier 1993, qui a substitué la *« mise en examen »* à l'*« inculpation »*, n'a, de ce point de vue, rien changé.

Le gouvernement ne s'attaque pas de front à ce problème. En effet, se satisfaisant pour l'essentiel de dessaisir le juge d'instruction du pouvoir de placer en détention provisoire, il a multiplié les mesures techniques (conditions et durée de la détention provisoire, fenêtre d'information lors de l'instruction, restriction du port des menottes, communiqué du parquet, contrat de procédure...). Il va ainsi rendre notre droit positif, que tout le monde s'accorde à reconnaître trop compliqué, encore plus confus, car, du passé, il n'ose faire table rase. Rien ne vient garantir à la personne mise en examen la protection à laquelle elle peut légitimement prétendre dans un état de droit.

Comment y porter remède ?

D'abord en limitant aux crimes et aux délits les plus graves, ainsi qu'à la récidive, les cas de mise en détention provisoire, alors qu'elle est aujourd'hui possible si la peine encourue est de deux ans, voire un an seulement en cas de délit flagrant. Il s'agirait de parvenir à une nouvelle répartition entre ce qui pourrait justifier la détention provisoire et ce qui ne devrait relever que de mesures de contrôle judiciaire appropriées, répartition permettant une plus juste conciliation entre l'impératif d'efficacité de l'enquête et la nécessaire préservation de la liberté individuelle.

Il faudrait, surtout, supprimer la mise en examen. En effet, à quoi sert-elle ? Elle met en œuvre au profit du mis en examen les droits de la défense : l'assistance d'un avocat et l'accès au dossier. Sur ce point, force est de constater qu'aujourd'hui le statut de témoin assisté offre les mêmes avantages et que, dans une moindre mesure demain, il en sera de même pour la personne placée en garde à vue. En fait, la mise en examen est surtout utile au magistrat instructeur, car elle lui permet d'utiliser les armes de la détention provisoire ou du contrôle judiciaire à l'encontre du mis en examen. On peut se demander si la commodité de l'instruction n'est pas devenue la seule justification réelle de la mise en examen.

La mise en accusation ne serait possible qu'à la fin de la procédure, ou au moment décisif qu'est la mise en détention provisoire

Deux cas de figure devraient être distingués une fois la mise en examen supprimée. En premier lieu, il faudrait généraliser le statut de *« témoin assisté »*. Il en résulterait que toute enquête contre personne dénommée donnerait ipso facto à cette personne le statut de témoin assisté, comme toutes les personnes entendues lors d'une information, sans autre notification. Ainsi, l'exercice des droits de la défense, à savoir l'assistance d'un avocat, l'accès au dossier, serait possible dès le début de l'enquête. Ce n'est, en second lieu, que dans les cas où le juge d'instruction estimerait nécessaire une mesure de contrôle judiciaire ou de mise en détention provisoire qu'il rédigerait, avant la fin de la procédure, une ordonnance de *« mise en accusation »*. Cette ordonnance serait alors jointe à sa demande de contrôle judiciaire ou de mise en détention provisoire. Elles seraient ensuite examinées en audience publique par un nouveau juge, statuant éventuellement en formation collégiale : le juge de la liberté.

Si ce juge estimait injustifiée la mesure de mise en détention provisoire ou de contrôle judiciaire proposée, la personne demeurerait simplement *« témoin assisté »*. Ainsi, il ne serait plus possible de placer en détention provisoire quelqu'un contre qui des charges suffisantes n'ont pas été réunies. Pour les personnes n'ayant pas fait l'objet d'une mesure de détention provisoire, le juge d'instruction, dès lors qu'il l'estimerait fondé, rédigerait en fin d'instruction une ordonnance de mise en accusation. Celle-ci serait, bien sûr, susceptible d'appel en audience publique devant la chambre d'accusation. Dès lors qu'elle serait confirmée ou ne serait pas contestée, cette ordonnance de mise en accusation vaudrait renvoi devant la juridiction compétente.

L'examen de cette ordonnance de mise en accusation, par le juge de la liberté ou par la chambre d'accusation, selon les cas, constituerait l'étape publique de la procédure. En contrepartie, toute publicité serait strictement interdite pendant la phase précédant la mise en accusation, grâce notamment à un dispositif protégeant les témoins assistés. Au total, alors qu'aujourd'hui la mise en examen, non susceptible d'appel, intervient dès le début de l'instruction, elle serait supprimée et la mise en accusation ne serait possible qu'à la fin de la procédure ou au moment décisif qu'est la mise en détention provisoire. Cette mise en accusation serait, dans tous les cas, susceptible d'appel et soumise à une audience publique. A un système opaque et inexorable serait substituée une procédure contradictoire et transparente. Faute d'adopter ces propositions, il n'y aura pas de véritable réforme de la procédure pénale dans le sens de la liberté des citoyens.

Cette nouvelle procédure romprait avec une tradition inquisitoriale que notre pays est un des derniers à pratiquer et qui ne permet pas d'offrir au prévenu les garanties auxquelles il peut légitimement prétendre aujourd'hui. Les choses seraient plus claires : il y aurait deux situations, celle de *« témoin »*, strictement protégée contre toute atteinte à sa présomption d'innocence, et celle de *« mis en accusation »*, cette dernière étant, dans la plupart des cas sans doute, repoussée très au-delà de la mise en examen actuelle et décidée au terme d'une procédure publique. Quant à la détention provisoire, elle ne serait possible qu'en cas de mise en accusation. Les droits de la défense, le respect de la présomption d'innocence seraient ainsi mieux assurés, sans que cela nuise à la recherche des infractions. Un nouvel équilibre entre l'ordre et la liberté serait atteint, plus juste et plus respectueux des droits de la personne.

Edouard Balladur

Europe : une crise salutaire

par Olivier Duhamel

A Bruxelles, la Commission est tombée. Longtemps latente, l'insatisfaction visait avant tout son président, trop peu consistant. Différée par la réussite du lancement de l'euro, la vraie crise a commencé à la mi-janvier. Les exigences allemandes d'une réduction de leur dépense, les impatiences parlementaires, ravivées à la veille d'élections où il faut exister, les révélations, souvent intéressées et déformées, parfois exactes, ont fait monter la vapeur. Une fois la mécanique lancée, elle ne pouvait que s'accélérer. Une partie de la droite européenne voulait détruire un ou deux socialistes pour se faire une virginité. L'opération a échoué il y a deux mois. Mais, en échange, la gauche européenne a arraché au président de la Commission une enquête par un comité d'experts, assortie d'un calendrier.

D'aucuns espéraient s'en tirer en prenant Edith Cresson comme bouc émissaire. Elle cumulait les handicaps : une certaine arrogance aiguisée par la certitude légitime d'être honnête et injustement visée, la maladresse qu'elle commit en recrutant un proche pour l'aider – comme tous les dirigeants français le font au sein de leurs cabinets, mais les Nordiques y voient du favoritisme. Ajoutons un contexte francophobe : depuis les conditions confuses de désignation du président de la Banque centrale européenne, en mai dernier, les Néerlandais et quelques autres nous en veulent. Mettez en prime quelques antifrançais viscéraux, « flamingants » ou « murdochiens », et nous étions partis vers une injustice commode. La femme française aurait payé pour épargner tous les autres.

Cette dérive semble arrêtée. Le comité des experts, non sans hésitations à l'origine, a enquêté tous azimuts, du moins dans la mesure où il le pouvait en six semaines. Les principaux dysfonctionnements devraient être repérés, les éventuelles fraudes suffisamment pointées pour y aller voir de plus près. Trop de commissaires en portent la responsabilité politique, à commencer par le président Santer, pour que l'on puisse, une fois encore, y substituer l'abusive responsabilité pseudo-pénale d'une ou deux personnes clouées au pilori médiatique. La Commission, sous pression du Parlement européen, a au moins su en tirer les conséquences.

Cette crise peut produire le pire ou le meilleur. Le pire : une « kennethstarrisation » de la politique européenne ; la presse poubelle déchaînée et relayée ; l'honneur des personnes piétiné dans les médias, même sérieux, qui titrent, donc simplifient, sur « l'affaire Cresson » en France, « l'affaire Marin » en Espagne, etc. ; la délation comme moteur principal de l'instruction ; l'enquête faite dans l'urgence, donc, nécessairement, trop vite ; les erreurs éventuelles à peu près irréparables... Bref, tous les maux dont souffre le triangle infernal justice-politique-médias, dont nous connaissons le paroxysme avec les procès du drame du sang contaminé. Au moins, ici, n'est-il question, au pire, que de favoritisme et de corruption, pas de morts.

Le pire encore : l'Europe décriée, l'Europe assimilée à quelques margoulins en bout de chaîne lorsqu'il lui fallut gérer une multitude de nouvelles tâches sans qu'on lui donne les moyens de le faire, l'Europe insultée par les nationalistes de mauvaise foi en quête de mauvaises voix. Mais le meilleur, aussi, si les Européens savent élever la voix, rappeler que les fraudes sont infimes par rapport à ce qui se passe, pour les fonds communautaires mêmes, dans les Etats nationaux, montrer qu'au niveau européen la responsabilité politique fonctionne. Le meilleur si de nouvelles procédures sont mises en place, des codes de conduite définis, des mœurs modifiées et, demain, une Commission plus forte retrouvée.

Rousseau avait déjà repéré le paradoxe de la démocratie. Sans mœurs civilisées, les bonnes institutions ne peuvent naître, mais ce sont les bonnes institutions qui civilisent les mœurs. Citoyens et responsables travaillent tous sur cette contradiction. Lorsqu'ils échouent, le cercle devient vicieux. A nous tous de le rendre vertueux.

***Olivier Duhamel** est député socialiste européen et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.*

FINANCE Comment se terminera le double raid boursier de la BNP sur la Société générale (SG) et sur Paribas pour créer le groupe SBP ? Les salariés des trois banques concernées s'interrogent et s'inquiètent. Mais ils sont certains d'une chose : que la BNP réussisse ou échoue, rien ne sera plus comme avant. ● LE CONSEIL des marchés financiers (CMF) devait faire savoir, mercredi 17 mars, si l'offre publique d'échange (OPE) des titres Paribas et Société générale contre des actions BNP est recevable. L'accord de l'autorité de marché est indispensable pour la poursuite de l'opération. ● LA PYRAMIDE des âges devrait, dans les prochaines années, permettre aux banques de réduire les effectifs sans plans sociaux massifs. ● L'ASSUREUR français Axa, actionnaire de la BNP, de la Société générale et de Paribas, souhaite toujours entrer dans le tour de table du *Crédit lyonnais*.

130 000 salariés de banques françaises plongés dans l'incertitude

Les syndicats de la BNP, de Paribas et de la Société générale s'indignent de voir leur sort suspendu à la décision de la Bourse. Le Conseil des marchés financiers devait donner, mercredi 17 mars, son avis sur la recevabilité de la double offre de la BNP

LES 130 000 SALARIÉS de la Société générale (SG), de Paribas et de la BNP se préparent à de longues semaines, voire de longs mois, d'incertitudes et d'interrogations. *Ils ne savent pas comment se* terminera le double raid boursier de la BNP sur SG et Paribas pour créer le groupe SBP. Ils ne savent pas si la banque du boulevard des Italiens parviendra à remettre en cause le rapprochement SG-Paribas engagé depuis le 1er février.

Ils sont certains d'une seule chose : rien ne sera plus comme avant. Les trois groupes en sortiront unis dans SBP, avec les risques que cela comporte pour l'emploi, ou sous la menace de banques étrangères. Les représentants syndicaux, amers, déboussolés, sont peu rassurés par les discours de leurs dirigeants.

Daniel Bouton, PDG de la Société générale, et André Lévy-Lang, président du directoire de Paribas, sont pourtant bien décidés à mettre en avant l'intérêt de leurs salariés pour faire capoter l'offensive de la BNP. *« Nos collaborateurs sont terrifiés à l'idée d'une fusion à trois. Ils ont vu qu'une fusion à deux était déjà très difficile, alors à trois... »*, rappelait M. Lévy-Lang le 15 mars. *« J'ai dû fermer mon adresse Intranet, tellement les messages affluaient, clairement en faveur du projet SG Paribas »*, et donc contre le projet SBP de la BNP, affirmait le même jour M. Bouton.

« La méthode choisie par la BNP est inacceptable, martèle un proche de M. Bouton. *Les salariés de la Générale n'accepteront pas d'être pris par effraction, surtout pas par Michel Pébereau après le raid de son frère Georges en 1989. Dès le 1er jour, il y a eu des tracts violemment opposés à l'opération. »* Les dirigeants de la Société générale et de Paribas assurent que l'offensive de la BNP a renforcé, voire créé, la cohésion encore imparfaite entre les équipes de leurs deux banques.

Les salariés de la Générale ne cachent pas leur hostilité à l'opération BNP. *« Au début les gens étaient remontés, sur le thème : ceux de la BNP veulent nous prendre nos emplois. Nous avons reçu un message de la direction nous demandant de ne pas faire de déclaration malveillante à l'égard de la BNP pour ne pas heurter les clients »*, raconte Michel Origier, représentant du syndicat de l'encadrement SNB-CGC à la Société générale. *« Les gens sont forcément inquiets : dans le réseau en province, le personnel sait que quand il y a trois agences sur le même place cela ne restera pas éternellemnt comme ça »*, poursuit-il.

De là à afficher une solidarité totale avec la direction, il y a un pas que les syndicalistes ne veulent pas franchir : *« puisque la direction avance des arguments sociaux et les menaces de suppressions d'emplois dans le projet BNP, nous espérons, lorsque le projet BNP aura échoué, qu'elle fera de la Société générale une banque plus sociale »*, demande Arnaud Jean de la CFDT... sans illusions. *« Le personnel a soutenu Marc Viénot lors du raid de 1989, mais, la politique sociale n'a pas changé pour autant »*, se souvient M. Origier.

PAS DE DESCENTE DANS LA RUE

Les équipes ne sont pas prêtes à descendre dans la rue et s'interrogent sans fin sur toutes les options : *« Que se passera-t-il si on ne se met pas à table pour discuter et que le projet BNP réussit ? »*, ne peut s'empêcher de souligner M. Origier. Il est atterré qu'*« une affaire franco-française soit tranchée par le marché et par les investisseurs anglo-saxons »*. Ces derniers détenaient au 31 décembre 48 % du capital de la Société générale et environ 40 % de celui de Paribas et de la BNP. *« Nous ne pouvons pas seulement combattre l'offre de la BNP. C'est le fonctionnement du système qui doit globalement être mis en cause. Même si les discussions sur les 35 heures ont laissé des traces entre organisations syndicales, il faut tout de même que nous réussissions à prendre une position commune, au niveau fédéral »*, demande M. Origier.

A côté de ces investisseurs étrangers, les actionnaires savent que leurs actions pèsent peu, même si tous ensemble, ils représentent le premier groupe d'actionnaires identifié des banques privatisées. Ils se mobilisent tout de même. L'Association des actionnaires salariés et anciens salariés de la Société générale (ASSACT) a indiqué lundi 15 mars qu'elle soutenait l'opération de fusion SG-Paribas et s'est déclarée *« opposée à l'OPE hostile initiée par le président de la BNP »*, qui *« entraînerait une inquiétude pour la solidité de l'épargne à long terme, compte tenu de la profitabilité très incertaine du projet publié et de la désorganisation qu'elle impliquerait »*.

Si du côté de la Société générale, les positions sont claires, elles le sont moins du côté des salariés de Paribas. Ceux-ci n'apprécient pas unanimement le projet SG Paribas, en particulier dans le domaine de la banque d'investissement et des activités de marché où SG avait pris l'ascendant sur Paribas. Ils voient dans l'offre de la BNP un moyen de tout faire échouer. Il ne sera toutefois pas facile pour la BNP d'en tirer un avantage décisif.

Sophie Fay

Crédit lyonnais : Axa toujours candidat

L'assureur français Axa souhaite toujours entrer dans le tour de table du Crédit lyonnais : *« Axa a un intérêt de principe à une prise de participation de l'ordre de 6 % dans le capital du Lyonnais, en fonction des modalités de privatisation »* qui seront rendues publiques dans les semaines à venir. *« Nous avons participé à beaucoup de privatisations, qui ont été l'occasion de bons placements pour nous. Par ailleurs, nous avons un partenariat avec le Crédit lyonnais sur l'assurance-emprunteur* [contrat d'assurance collectif souscrit par un banquier visant à prémunir ses clients emprunteurs contre un défaut de paiement en cas d'accident, décès ou perte d'emploi], *qui enregistre un chiffre d'affaires de 700 millions de francs par an. »* Les membres du groupe d'actionnaires partenaires que souhaite constituer le gouvernement pourront détenir chacun entre 1 % et 10 % du capital de la banque. – *(AFP.)*

TROIS QUESTIONS À ...

JEAN-MARIE GIANNO

1 Administrateur CGT de la BNP, vous ne vous êtes pas opposé à la double offensive sur Paribas et sur la Société générale, mais seulement abstenu lors du conseil du 9 mars. Pourquoi ?

Je pense que des rapprochements bancaires en Europe sont nécessaires pour solidifier les bases domestiques et pour que les établissements jouent pleinement leur rôle dans le marché de l'euro. En France, SBP [Société générale-BNP-Paribas] serait une grande banque, mais au plan européen, elle aurait une part de marché de 7 %, celle de la BNP en France. L'acquis fondamental – emploi stable, cohésion sociale, culture d'entreprise, compétences – doit toutefois être préservé. Cela veut dire que les opérations ne doivent pas être téléguidées par les seuls impératifs des marchés financiers, par des objectifs de rentabilité très élevés qui tuent l'emploi. C'est parce que les objectifs fixés par la BNP sont très élevés que je me suis abstenu. Une grosse interrogation pèse sur le devenir des réseaux, des back-offices, des plates-formes informatiques. Entre la promesse qu'il n'y aura pas de licenciements et les baisses d'effectifs qui se dessinent – et que l'on vit déjà tous les jours dans la banque –, nous voulons des perspectives plus précises, pour chaque bassin d'emplois.

2 Une alliance européenne aurait-elle été préférable pour la BNP ?

J'y aurais été aussi favorable. La BNP était la plus avancée des banques françaises par son partenariat avec la Dresdner Bank. Mais il subsistait des différences de culture, de stratégie et de puissance entre les deux banques, et, surtout, le poids de l'actionnaire principal de la Dresdner, l'assureur Allianz, était trop important par rapport à celui du premier actionnaire de la BNP, AXA.

3 Qu'attendez-vous des pouvoirs publics ?

Dominique Strauss-Kahn ne va pas au bout de sa logique. Il dit vouloir établir un contrat de mutation avec les banques, souhaiter la constitution de groupes bancaires français puissants, mais il s'abstient de toute action et laisse faire le marché. Où est la ligne du gouvernement ? Même si ces affaires relèvent du secteur privé, il peut peser sur certains enjeux (emploi, rôle des banques vis-à-vis de l'économie). J'attends que le ministre et les autorités de tutelle s'impliquent plus concrètement. Même aux Etats-Unis, le directeur du Trésor ou le gouverneur de la banque centrale s'intéressent à la restructuration du secteur bancaire, et la Banque centrale européenne lui a consacré son premier rapport.

Propos recueillis par Sophie Fay

La pyramide des âges au secours de l'emploi

AVEC une unanimité touchante, Michel Pébereau (BNP) et Daniel Bouton (Société générale) expliquent que l'emploi est au cœur de leur stratégie. A plusieurs reprises, M. Pébereau et Bernard Lemée, directeur général de la BNP, chargé des ressources humaines, ont affirmé qu'en cas de fusion entre la BNP et l'ensemble Société générale-Paribas, il n'y aurait pas de *« licenciements collectifs »*. En revanche, ils admettent bien volontiers que les effectifs du nouvel ensemble diminueraient, mais à un rythme de 2,5 % à 3 % par an, essentiellement par le biais des mesures d'âge.

La pyramide des âges du secteur bancaire devrait, dans les prochaines années, permettre aux banques de réduire les effectifs sans plans sociaux massifs. Dans la revue *Banque magazine* (janvier 1999), Olivier Robert de Massy, directeur des affaires sociales de l'Association française des banques (AFB) explique que *« l'évolution démographique laisse prévoir à la fois l'arrivée d'un grand nombre de salariés à l'âge de la retraite à partir de 2004-2005 et une augmentation de l'âge moyen des salariés »*. Selon ses projections, *« en dix ans, l'âge moyen est passé de 36 à 42 ans ; à ce rythme, il sera proche de 50 ans en l'an 2000 »*. Les mesures d'âge sont un des seuls points sur lesquels les partenaires sociaux de la branche semblent capables de s'entendre. L'accord sur les 35 heures, signé le 4 janvier 1999 avec le seul SNB-CGC, prévoit que *« les partenaires sociaux engageront une négociation visant à mettre en place un dispositif de préretraites totales et/ou progressives contre embauche de jeunes. Un tel dispositif devrait concerner de 15 000 à 20 000 salariés sur la période de 2003-2005 »*.

Les syndicats non signataires du texte sur les 35 heures devraient accepter de se rendre le 26 mars à l'AFB *pour ouvrir des négociations*. Après avoir étudié si un accord de branche sur ce thème est plus pertinent ou non que des accords d'entreprise, il reviendra aux partenaires sociaux de fixer les trois paramètres principaux : l'âge de départ en préretraite, les niveaux de revenus de remplacement et le nombre de jeunes embauchés. La BNP affirme ne pas avoir tenu compte d'éventuelles préretraites de branche dans ses projections. Même si, évidemment, celles-ci lui faciliteraient la tâche.

Frédéric Lemaître

La balle est dans le camp des autorités de tutelle

LA BATAILLE qui oppose la BNP à la Société Générale et à Paribas entre dans une phase critique. C'est en principe mercredi 17 mars que le Conseil des marchés financiers (CMF) jugera recevable ou non l'Offre Publique d'Echange (OPE) des titres Paribas et Société générale contre des actions BNP. L'accord de l'autorité de marché est indispensable pour la poursuite de l'opération.

L'exercice est délicat pour cette institution composée de seize personnalités choisies au sein de la communauté financière par le ministre des finances. Preuve de la gravité de sa décision, l'institution se réunira sans son président, Jean-François Lepetit qui est également directeur de la gestion actif-passif à la BNP, et en l'absence de Dominique Hoenn, membre du comité exécutif de Paribas. Une précaution indispensable afin que la décision du CMF ne puisse être contestée.

Le Conseil ne portera pas un jugement de fond sur le projet industriel de la BNP. Il est en revanche attentif au traitement réservé aux actionnaires de la Société générale et de Paribas. Le Conseil va en premier lieu jauger *« les objectifs et les intentions »* de la BNP. Il devra ensuite apprécier *« la parité d'échange, en fonction des la société visée »*. Cela risque d'être un véritable casse-tête. Car il n'est pas proposé aux actionnaires de Paribas et de la Société générale de l'argent sonnant et trébuchant mais des titres de la BNP. Or la valeur de ces actions dépendra de la situation de l'établissement à l'issue de l'offre.

ÉQUATION À 22 INCONNUES

Si M. Pébereau parvient à prendre *le contrôle de Paribas et de la Société générale*, les calculs ayant servi à démontrer la pertinence de son offre restent valables. Mais c'est loin d'être la seule issue possible. La Société générale a chiffré à vingt-deux le nombre de situations dans lesquelles pourrait se trouver la BNP à la clôture des offres. L'établissement risque, par exemple, de mettre la main sur Paribas sans pour autant obtenir la majorité dans la Société générale. Un cas de figure qui valoriserait différemment l'action de la banque dirigée par Michel Pébereau. *« Il va falloir que la BNP explique ce qu'elle fait dans chacune de ces situations »*, juge M. Bouton. La BNP reste très discrète sur ses intentions au cas où son scénario favori ne se déroulerait pas.

Malgré cette équation à 22 inconnues, les probabilités sont minces pour que le CMF déclare irrecevable [...] dente de l'Association des actionnaires minoritaires et représentante des petits porteurs au Conseil de surveillance de Paribas. Plus vraisemblablement, le CMF pourrait prendre un peu de temps et demander des précisions sur les projets alternatifs de la BNP en cas de non-réussite de l'une des offres.

Une fois connue la décision du CMF, la seconde autorité boursière, la Commission des opérations de Bourse (COB) pourra à son tour se prononcer sur l'opération lancée par la BNP. Le gendarme de la Bourse est chargé de viser deux notes d'informations destinées à éclairer les actionnaires de la Société générale et de Paribas. Ces textes doivent notamment préciser les *« intentions pour les douze mois à venir, relatives à la politique industrielle, financière et sociale des sociétés concernées »*.

Ces documents d'une centaine de pages chacun doivent permettre aux actionnaires des deux établissements de décider de répondre ou non aux sollicitations de la BNP. Mais pour faire leur choix, *« ils doivent connaître le projet industriel de la banque de Michel Pébereau au cas où elle ne prendrait le contrôle que de l'une ou l'autre des deux banques »*, souligne Mme Neuville. Des détails qui n'auraient pas été *« brouillon »* de notice d'information, au lendemain du dépôt de son offre.

Le gendarme de la Bourse lui aurait donc demandé de préciser ses intentions au cas où elle prendrait uniquement le contrôle de Paribas. Ce n'est pas avant le début de la semaine prochaine qu'il devrait viser les versions définitives des deux notes. Car il attend aussi... la décision du Comité des établissements de crédit et entreprises d'investissement (Cecei).

TOUJOURS UN ESPOIR

Celui-ci doit se réunir lundi 22 mars. Il sera le lieu d'un débat animé, au cours duquel le ministère de l'économie et la Banque de France pourront faire valoir leur point de vue. Certains, à la Société générale et à Paribas, ne cachent pas leur espoir que si le CMF déclare l'offre recevable, le Cecei puisse la bloquer en raison de l'incertitude que la double OPE fait peser sur l'actionnariat des deux banques. Ils mettent en avant l'article 15 de la loi bancaire qui permet au Cecei d'apprécier *« l'aptitude de l'entreprise requérante à réaliser ses objectifs de développement dans des conditions compatibles avec le bon fonctionnement du système bancaire »*.

Baroud d'honneur aux Chantiers navals du Havre

ROUEN
de notre correspondant

Les salariés des Ateliers et Chantiers du Havre (ACH) et l'Union départementale CGT de Seine-Maritime ont appelé, mardi matin 16 mars, à un rassemblement régional devant l'entreprise pour exiger du gouvernement un plan de relance de la construction navale au Havre. Pour les 800 salariés et quelque 500 intérimaires qui travaillent encore sur les deux sites du chantier, il s'agit d'une ultime démarche en direction des pouvoirs publics et des actionnaires des ACH.

Les Ateliers et Chantiers du Havre devront fermer leurs portes en octobre 2000, après avoir livré le second des trois navires chimiquiers commandés en 1995 par l'armement norvégien Stolt Nielsen. C'est cette commande, mal préparée et inadaptée aux compétences du chantier, qui a plongé le chantier dans une situation de quasi-faillite, en raison de retards importants de livraisons.

Le premier chimiquier, actuellement en cours d'armement, ne sera achevé qu'en juin, avec deux [...] bre 2000. Pour le troisième, l'Etat, qui a déjà « avancé » aux ACH près de deux milliards de francs, soit plus du double du montant du contrat pour deux navires, a ordonné de jeter l'éponge. Le gouvernement préfère appuyer les projets industriels dans la Basse-Seine. Le montant total des investissements, décidés ou à l'étude, y avoisine les douze milliards de francs.

LIVRAISON

Mais, pour les « métallos » des ACH, des cadres aux ouvriers, qui seront reçus mercredi 17 mars par le secrétaire d'Etat à l'industrie, se posent des questions plus immédiates sur la pertinence du plan de fermeture.

Les rumeurs circulent, au Havre, sur un possible refus de l'armateur Stolt Nielsen de prendre livraison du premier navire s'il n'est pas disponible dans la première semaine d'avril. Il serait alors mis en vente sur le marché et les ACH n'en toucheraient qu'un produit limité, à une échéance indéfinie. Ce scénario pourrait provoquer l'arrêt immédiat du chantier.

s dans l'incertitude

Alain Richard, ministre de la défense

« Le contexte européen recèle plus d'une possibilité pour assurer des partenariats »

Le ministre de la défense, Alain Richard, réfute, dans un entretien au *Monde*, les accusations de bradage des intérêts du groupe public Aerospatiale dans le projet de fusion avec Matra. *« S'il y a d'un côté les très grands atouts du savoir-faire, du fonds de commerce et des ressources technologiques considérables d'Aerospatiale,* explique le ministre, *il y a aussi des facteurs qui viennent en soustraction : les risques techniques assumés dans les contrats de vente des Airbus, les conditions de garantie sur les variations du dollar pour des chiffres de ventes importants, la faible marge dégagée sur certains contrats* ... » M. Richard voit désormais pour les groupes français des *« pistes multiples d'alliances »*.

« Le gouvernement a été accusé de brader les intérêts du groupe public Aerospatiale en cédant 33 % de son capital à un partenaire stratégique priviligié, Matra. Que répondez-vous ?

– Nous avons décidé une double transformation d'Aerospatiale. D'une part, l'entreprise fusionne avec Matra hautes technologies (MHT) avec qui elle obtient d'importantes synergies industrielles. D'autre part, elle devient une société cotée dont les actions circuleront sur les marchés et établiront sa valeur. Si nous avons fait ce choix, c'est pour permettre au nouvel ensemble de trouver pour ses projets, dans la durée, des financements beaucoup plus amples que ce que le budget de l'Etat, seul, apporterait. Tous nos partenaires, notamment les syndicats avec qui j'en ai parlé fréquemment, ont compris cette stratégie. La plupart l'approuvent et les autres ne proposent pas d'alternative.

» Au moment de ce changement, on ne peut pas décréter la valeur qu'on désire pour Aerospatiale, ni la déduire d'une théorie. On l'établit en conformité avec les méthodes qui ont cours sur les marchés envers toute entreprise, base de la confiance pour ceux qui y investissent. S'il y a d'un côté les très grands atouts du savoir-faire, du fond de commerce et des ressources technologiques considérables d'Aerospatiale, il y a aussi des facteurs qui viennent en soustraction : les risques techniques assumés dans les contrats de vente des Airbus, les conditions de garantie sur les variations du dollar pour des chiffres de ventes importants, la faible marge dégagée sur certains contrats, entre autres éléments, doivent entrer en compte pour dire la valeur de mise sur le marché d'Aerospatiale. MHT, lui, a déjà sa valeur testée selon les mêmes critères.

– Mais pourquoi le gouvernement se tait-il ?

– S'il avait eu la légèreté d'afficher une estimation illusoire esquivant ces réalités, il aurait fait échouer le renforcement d'Aerospatiale et les chances industrielles qu'il porte. La commission des participations et des transferts, qui examine de manière indépendante le projet de fusion et qui fixera ensuite la valeur de vente du nouvel ensemble sous le contrôle des marchés, nous démentirait à juste titre. C'est elle qui, selon la loi du 6 août 1986, fixe la valeur de l'entreprise ou qui détermine la parité en cas d'apport d'actifs d'une autre société. Ses évaluations seront rendues publiques. Toute expression extérieure d'une autorité officielle enfreindrait l'indépendance de la commission et justifierait des recours judiciaires contre la procédure. Ceux qui ont émis des critiques polémiques sur ce sujet, appuyées sur des calculs de coin de table, ne peuvent avoir que deux motivations. Ou ils déforment la réalité par esprit de système en sachant que la loi nous interdit de leur répondre, chiffres en mains, jusqu'à la mise sur le marché. Ou ils s'opposent en fait à l'ouverture du capital d'Aerospatiale et à l'alliance avec Matra mais n'osent pas assumer cette position sans issue.



ALAIN RICHARD

» La juste valorisation sera confirmée, dans quelques semaines, lors de la mise en vente des actions qui, chacun le sait déjà, sera un grand succès notamment chez les salariés. Mais il serait contraire à la loyauté du débat de laisser d'ici-là sans réponse des accusations injustes et de fausser ainsi l'appréciation des citoyens.

– Dassault-Aviation a conservé toute son autonomie de manœuvre. Etait-ce ce que vous cherchiez ?

– Le pacte d'actionnaires entre Aerospatiale-Matra et Dassault Aviation prévoit des prises de décisions communes sur toutes les questions majeures intéressant la vie de la société : filialisation d'activités, acquisition ou cession d'actifs, nouveaux programmes. C'est le niveau de convergence nécessaire entre les deux ensembles et c'est celui qu'on peut atteindre aujourd'hui par voie d'accord.

– Après la fusion entre British Aerospace (BAe) et Marconi, que peut devenir le projet de grande société européenne de l'aéronautique et de défense (EADC), et Thomson-CSF n'est-il pas isolé ?

– Le groupe allemand DASA entretient des relations nombreuses avec Aerospatiale-Matra, source de synergies potentielles. C'est le cas dans Airbus, dans Eurocopter, dans la future société Matra-Marconi-DASA, ce qui représente des perspectives d'activités très importantes. De son côté, Thomson-CSF a de nombreuses opportunités d'alliances en Italie, en Allemagne et aussi en Grande-Bretagne où les autorités ne souhaitent pas forcément avoir un fournisseur en situation de monopole. Mais, plus largement, puisque vous citez la grande société EADC, je trouve que le contexte européen recèle plus d'une possibilité, plus d'une formule pour assurer des partenariats.

– Toutes les réflexions autour de ce projet EADC ne sont-elles pas bloquées tant que BAe n'aura pas digéré Marconi ?

– Les entreprises françaises dans leur nouvelle configuration ont des pistes multiples d'alliances cohérentes avec nos préoccupations d'équilibre européen et d'autonomie stratégique à long terme. Et, donc, elles vont faire preuve de créativité.

» Je parlais à l'instant d'autonomie stratégique. Il faut bien entendre que notre préoccupation de convergence européenne est une priorité, mais qu'elle n'exclut pas les partenariats transatlantiques comme celui qui marchait bien, par exemple, entre Snecma et General Electric pour les moteurs CFM. Mais nous devons garder la préoccupation, comme nos partenaires américains, de ne pas conclure d'alliances débouchant sur une surbordination.

» Je ne peux pas vous répondre sur le délai précis que va demander la fusion BAe-Marconi. Ce qui est sûr, c'est que l'ensemble Aerospatiale-Matra sera, dans très peu de temps, en pleine capacité pour négocier avec ses partenaires tous les types d'accord d'intérêt commun.

– Voyez-vous clair dans le jeu du groupe espagnol CASA et dans celui du groupe italien Alenia-Finmeccanica en Europe ?

– CASA et Finmeccanica sont des acteurs importants dans l'industrie européenne et nous souhaitons qu'ils soient partenaires des grandes entreprises françaises qu'ils connaissent bien. La stratégie de leurs dirigeants, que je rencontre régulièrement est cohérente avec la nôtre : privilégier la logique industrielle et des alliances renforçant leurs compétences sans faire disparaître leur identité.

– La survie des industries de l'aéronautique et de défense passe-t-elle nécessairement par le gigantisme ?

– L'industrie de défense est une industrie à fort contenu technologique. Pour se maintenir au meilleur niveau, les grands industriels ont besoin de la taille permettant de financer un effort durable de recherche et développement. C'est ce qui a conduit le gouvernement à réunir les principales capacités françaises qui étaient trop divisées en mai 1997. Mais la concentration n'est pas la panacée et nos deux pôles, centrés l'un sur l'électronique de défense, l'autre sur l'aéronautique, pourront, grâce à leurs capacités nouvelles, développer des stratégies diversifiées. »

Propos recueillis par Jacques Isnard

Soyouz, petite sœur adoptive d'Ariane

La fusée a lancé quatre satellites américains. Starsem, société franco-russe, est devenue le principal client du lanceur

BAÏKONOUR (Kazakhstan)
de notre envoyé spécial

Quarante ans après Spoutnik et Gagarine, c'est peu ou prou la même fusée qui s'est envolée de Baïkonour

REPORTAGE

La vieille garde russe apprend peu à peu à partager son savoir-faire

(Kazakhstan), lundi 15 mars à 8 h 06. Mais désormais, les passagers sont américains, quatre satellites Globalstar de la société Loral, et les sièges des « copilotes » occupés par la société française Aerospatiale et européenne Arianespace.

Sept ans après la disparition de l'URSS, les fusées mythiques de la conquête spatiale soviétique sont exploitées par des sociétés russo-occidentales et louées par les opérateurs de télécommunications qui remplissent l'espace de constellations de dizaines de satellites. Mardi à Baïkonour, c'est la société franco-russe Starsem, constituée d'Aerospatiale (35 %), d'Arianespace (15 %), de l'agence russe RKS (25 %) et du centre spatial de Samara (25 %), qui a transformé l'essai avec le lancement réussi de son deuxième vol, un mois après le premier tir.

Pour Dimitri Koslov, directeur général et constructeur général du centre spatial de Samara (Russie), il ne s'agit pourtant que du 1 627e Soyouz. M. Koslov, qui, à quatre-vingt ans, est l'un des derniers survivants de l'épopée spatiale communiste, s'amuse à remettre les pendules à l'heure en offrant sa propre photo, en tenue militaire et décoré de l'ordre des héros de l'Union soviétique, à Jean-Yves Le Gall, le jeune PDG de Starsem, qui venait de lui remettre la photo du 1er vol commercial de Soyouz, commercialisé par Starsem.

C'est sous le portrait de Lénine que le client américain Globalstar savoure un succès qui efface le traumatisme commercial et financier de la perte de douze satellites en septembre 1998, dans l'explosion d'une fusée Zenith. Globalstar estime pouvoir inaugurer son réseau de téléphonie mondiale, en septembre prochain, un an après son concurrent Irridium.

La vieille garde russe apprend peu à peu à partager son savoir-faire, en échange de la contribution commerciale, technique et financière de la partie française. Starsem est devenu le principal client du lanceur Soyouz, avec, en 1999, sept fusées sur vingt-deux.

LANCEMENTS À BAS COÛTS

A 35 millions de dollars le tir, contre plus de 100 millions de dollars pour Ariane IV, Starsem compte bien s'imposer sur le marché des lancements à bas coûts pour des petits satellites en orbite basse qui ne nécessitent pas la puissance de gros lanceurs. Arianespace étudie déjà, avec Starsem, la possibilité de mixer davantage les technologies européennes et russes. La coiffe d'Ariane IV sera prochainement utilisée pour loger des satellites plus gros sur Soyouz et le troisième étage cryogénique de la fusée européenne pourrait être également greffé sur le lanceur russe. Starsem envisage même de lancer un jour Soyouz depuis le site guyanais de Kourou pour augmenter les capacités du lanceur russe, au risque de faire de l'ombre à sa famille d'adoption Ariane.

L'évolution du marché et des prix des lanceurs concurrents pourrait favoriser une telle décision. Starsem n'est pas le seul exemple de coopération russo-occidentale. L'américain Boeing s'est associé à l'ukrainien NPO et au norvégien Kvaerner pour lancer les fusées Zenith depuis une plateforme pétrolière « SeaLaunch » ancrée à l'équateur. L'autre américain Lockheed-Martin a choisi de s'associer au russe Khrounitchev pour commercialiser le puissant lanceur Proton.

Une fois n'est pas coutume, c'est de l'ex-Union Soviétique que souffle le vent de la concurrence et de la dérégulation du marché des lanceurs.

Christophe Jakubyszyn

Jean-Marie Cavada achève la réorganisation de Radio France

La mise en place des organigrammes est terminée et les nouveaux responsables des chaînes de la radio publique, dotés des pleins pouvoirs, font l'apprentissage de leur autonomie. France-Inter, France-Culture et France-Musique sont invitées à développer une politique de marques

UN PEU PLUS de trois mois après son installation à la présidence de Radio France, Jean-Marie Cavada devait présenter, mardi 16 mars devant le comité central d'entreprise, les derniers éléments de sa réorganisation de la radio publique. Toujours dans une période d'état de grâce, celui que certains surnomment *« Laurent-Désiré Cavada »* ou *« serial speaker »*, doit cependant percevoir une légère tension due aux incertitudes liées à l'autonomie des chaînes sur l'affectation de certains personnels.

A France-Inter, France-Culture et France-Musique, Jean-Luc Hees, Laure Adler et Pierre Bouteiller s'entourent d'une équipe d'une demi-douzaine de personnes, chargées de les épauler sur les programmes, l'information et l'administration. Ils ont souvent puisé dans les bataillons de la maison, comme Jean-Luc Hees, qui a débauché Marie-Christine Meyer de la direction du budget ; quelquefois, ils ont choisi à l'extérieur, comme Laure Adler, qui est allée chercher son adjoint, Olivier Kaeppelin, au ministère de la culture. Ces nominations ont provoqué le départ des anciens responsables, installés au septième étage, dans un couloir surnommé *« allée des cyprès »* ou *« allée de la honte »*, suivant le moral de celui qui en parle.

« BELLE » ET « INTELLIGENTE »

Une fois achevée la mise en place des organigrammes, les directeurs se retrouvent à la tête de petites entreprises sur lesquelles ils ont tous les pouvoirs et dont ils sont totalement responsables. Au risque d'être régulièrement interpellés sur leur téléphone portable par Jean-Marie Cavada, qui les tient pour comptables de tout ce qui se passe dans leur chaîne. En revanche, ils jouissent d'une maîtrise complète de leurs antennes, contrairement au système précédent où tout ce qui relevait de l'information ou de la musique par exemple devait passer par la direction de la musique ou de l'information.

Le plus angoissé est sans doute Jean-Luc Hees, nouveau patron de France-Inter. Avec une audience supérieure à 11 points, la station généraliste se porte plutôt bien et toute intervention sur son mécanisme sera délicate. *« Je veux faire une belle radio intelligente »*, se contente de dire M. Hees, qui va devoir régler dans les semaines qui viennent deux problèmes difficiles : celui du remplacement de son magazine « Synergies » et celui de « Quoi qu'il en soit » de Pierre Bouteiller, deux émissions phares de la station.

A France-Culture et à France-Musique, l'amélioration de la courbe d'audience devrait être plus aisée. Laure Adler a déjà une idée bien précise de ce qu'elle veut faire. *« C'est être à l'avant-garde de la modernité que de réinstaurer des longues plages de plusieurs heures consacrées à des portraits, à des épisodes de l'Histoire. Mais il faut aussi des formats plus courts et donner la parole à des gens plus jeunes pour atteindre le public des 18-35 ans »*, explique-t-elle.

A France-Musique, Pierre Bouteiller se fait discret. Il a été le dernier à choisir ses collaborateurs et se trouve un peu empêtré dans les polémiques que provoque le dessaisissement d'une partie des pouvoirs de la direction de la musique, qui a longtemps eu un droit de regard total sur tous les programmes musicaux diffusés par la Maison ronde et qui va devoir se contenter de la gestion des orchestres nationaux. Une réforme que les syndicats devaient critiquer lors du comité central d'entreprise.

La tension sociale qui régnait au Mouv', la radio pour les jeunes, a obligé Jean-Marie Cavada à intervenir plus vite que prévu. Il a dû se rendre lui-même à Toulouse pour calmer des troupes, liguées contre Olivier Nanteau, fondateur et directeur du Mouv' et annoncer son remplacement par Marc Garcia. Fondateur d'Europe 2, ce natif de Bordeaux s'est immédiatement installé dans la ville rose. Il se donne jusqu'à la fin du mois pour rendre plus lisible la grille des programmes. Ensuite, il s'occupera de l'améliorer, en y intégrant des thèmes mal ou peu traités comme les sports, les sciences, par exemple.

« ROI DU CASTING »

En ce qui concerne les dossiers transversaux, la direction des ressources humaines a travaillé sur le passage à 35 heures et le nouveau patron de la technique, Sylvain Anichini, prépare son calendrier de modernisation. Outre la définition d'une *« stratégie de réseau »*, permettant d'y voir clair dans la répartition des fréquences, ce dernier réfléchit à de nouveaux produits sur le satellite, comme la création de programmes spécifiques composés par exemple avec les stocks de France-Culture.

En cohérence avec l'organisation mise en place, Jean-Marie Cavada encourage ses directeurs à mener une politique de marques, dont il n'est pas absent. Il vient d'accompagner les orchestres dans leur tournée en Afrique du Sud et sera présent à la soirée du Printemps des poètes, au théâtre de l'Odéon, ainsi qu'au Salon du livre, où six stations du groupe feront des émissions en direct. En matière de communication, le *« roi du casting »*, comme le surnomment certains, s'attribue évidemment un rôle à sa mesure.

Françoise Chirot

Le groupe Lagardère cède Skyrock à Morgan Grenfell Private Equity

JEAN-LUC LAGARDÈRE, président du groupe qui porte son nom, a fini par tenir la promesse qu'il avait faite à Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), il y a dix-sept mois, au cours d'un déjeuner. La vente de Skyrock devrait enfin se réaliser.

Le groupe Hachette Filipacchi Médias et le fonds d'investissement Morgan Grenfell Private Equity, du groupe Deutsche Bank, ont annoncé, *lundi 15 mars*, qu'ils étaient parvenus à un accord pour la cession de 87,56 % des actions détenues par Hachette dans Vortex, éditrice de Skyrock. Le montant de la transaction s'élève à 250 millions de francs (38,11 millions d'euros) pour 100 % de la société. De leur côté, Morgan Grenfell et Pierre Bellanger, le fondateur et PDG de Skyrock, ont annoncé qu'ils s'associaient *« au sein d'une société qui prendra la dénomination d'Orbus SA et dont le capital sera détenu à 80 % par une société contrôlée par Morgan Grenfell Private Equity et à 20 % par Pierre Bellanger »*. Ce dernier en sera le PDG et assurera la direction des filiales. Orbus fera l'acquisition de 100 % du capital de Vortex.

Cette cession est suspendue à l'accord du CSA. Arnaud Lagardère, nouveau président d'Europe 1 Communication, et Gérald de Roquemaurel, PDG d'Hachette Filipacchi Médias, accompagnés d'un représentant de la banque Lazard, ont présenté le dossier, lundi matin, aux membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Le CSA doit s'assurer des intentions du nouveau propriétaire quant au respect du format et du fait que ses participations éventuelles dans d'autres médias n'enfreignent pas la législation anti-concentration.

La cession de Skyrock va permettre au groupe Europe 1 de relancer son développement, notamment en étant candidat à de nouvelles fréquences, ce qui était impossible tant que le groupe restait propriétaire de cette station.

F. Ch.

L'audience de la presse a fléchi en 1998

CONTRECOUP de l'effet Coupe du monde qui a peu profité aux journaux, à l'exception de *L'Equipe* ? Reflet d'une année sans échéance électorale et sans grand événement ? L'audience de la presse a marqué le pas en 1998. Un Français sur deux est lecteur de quotidiens. Contrairement à 1997, la presse nationale a plus souffert que la presse régionale. Un Français sur cinq environ lit un quotidien national, soit 8,739 millions de personnes. Ils sont près de 19 millions à lire un journal régional. Ces résultats placent la France au vingt-deuxième rang mondial pour la lecture des journaux, selon l'Association mondiale des journaux.

L'audience essaie de mesurer le nombre de lecteurs d'un journal, qui ne se limitent pas à ceux qui l'achètent. La publication de ces chiffres d'audience donne lieu à de multiples débats. En fonction des résultats. Les éditeurs sont enclins à faire des communiqués triomphants quand les chiffres augmentent, même faiblement. Inversement, ils préféreraient passer sous silence des résultats plus défavorables. En réalité, la marge d'erreur sur ces enquêtes d'audience est importante, et bien souvent supérieure à la plupart des variations enregistrées, à la hausse ou à la baisse. Le sondage est réalisé par l'Ipsos, pour l'EuroPQN, auprès d'un échantillon de 19 786 personnes, représentatif d'une population de 47 millions de Français, âgés de 15 ans et plus.

Une hiérarchie inchangée

AUDIENCE D'UN NUMÉRO MOYEN EN 1998 — en milliers de lecteurs

1	L'ÉQUIPE	2 522
2	LE MONDE	2 030
3	LE PARISIEN AUJOURD'HUI	1 983
4	LE FIGARO	1 380
5	LIBÉRATION	954
6	LES ÉCHOS	754
7	FRANCE-SOIR	674
8	LA TRIBUNE	468
9	L'HUMANITÉ	355
10	LA CROIX	320

1	OUEST-FRANCE	2 259
2	LE PROGRÈS (Le Journal de Saône-et-Loire, Lyon Matin, Lyon Figaro, Le Bien public-Les Dépêches)	1 364
3	LA VOIX DU NORD	1 113
4	SUD-OUEST	1 089
5	LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ (Vaucluse Matin)	899
6	NICE-MATIN (Corse Matin, Var Matin)	874
7	LA PROVENCE	747
8	NOUVELLE RÉPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST	737
9	LA DÉPÊCHE DU MIDI	725
10	L'EST RÉPUBLICAIN	714
11	LA MONTAGNE	694
12	LE COURRIER DE L'OUEST (Presse-Océan, Le Maine libre, L'Eclair)	674
13	L'UNION (L'Ardennais, Libération Champagne, L'Est Eclair)	588
14	MIDI LIBRE	581
15	DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE	579
16	LE TÉLÉGRAMME	544
17	LE RÉPUBLICAIN LORRAIN	528
18	PARIS-NORMANDIE (Havre libre, Le Havre Presse)	472
19	L'ALSACE	349
20	LE COURRIER PICARD	301
21	L'INDÉPENDANT	253
22	LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE	203
23	LE POPULAIRE DU CENTRE	140

La hiérarchie des journaux n'a pas changé malgré la baisse des principaux titres. Elle est la même depuis 1995. *L'Equipe* reste le quotidien le plus lu, avec 2,5 millions de lecteurs. Sa progression est régulière, depuis 1993. *Ouest-France* est le premier quotidien régional, avec 2,259 millions de lecteurs. *Le Monde* est le premier quotidien généraliste, avec 2 millions de lecteurs. Il baisse de 6,7 % par rapport à 1997. Depuis 1993, il oscille entre 2 et 2,2 millions de lecteurs, malgré une progression régulière de sa diffusion. Il est talonné par *Le Parisien*, qui – avec son édition nationale *Aujourd'hui* – flirte avec la barre des 2 millions de lecteurs, légèrement en dessous cette année, juste au-dessus en 1997. *Libération* tourne autour du million de lecteurs depuis plusieurs années, malgré une baisse de 6,7 % en 1998.

Toutes ces variations peuvent s'expliquer par la marge d'erreur de l'étude. La situation est plus délicate pour *Le Figaro*, dont la chute d'audience est jugée significative par le Centre d'étude des supports de publicité (CESP). Le quotidien de la rue du Louvre a baissé de 11 %. Depuis 1995, *Le Figaro* est passé de 1,705 à 1,380 million de lecteurs. Des chiffres qui montrent la nécessité de la nouvelle formule du quotidien, que son PDG, Yves de Chaisemartin, a prévue pour septembre. En revanche, à *France-Soir*, la nouvelle formule semble *avoir atténué la chute d'audience*, comme celle de la diffusion.

LA PQR PLUS FÉMININE

Le lecteur de la presse quotidienne nationale est plutôt masculin et actif. Six lecteurs de quotidiens nationaux sur 10 habitent en province. Un lecteur sur trois a moins de 35 ans et les deux tiers, moins de 50 ans. La durée moyenne de lecture est de 32 minutes. Les journaux régionaux sont lus plus rapidement : 25 minutes. Leur lectorat est plus âgé : 47,8 % ont plus de 50 ans, mais les moins de 35 ans représentent 26,4 % de leurs lecteurs. La presse régionale est plus féminine que la presse nationale : 48,9 % de lectrices contre 39,2. L'audience de la presse régionale augmente surtout chez les lecteurs les plus urbains.

Le taux de pénétration est très variable d'une région à l'autre. L'Alsace et la Bretagne arrivent en tête avec plus de 60 %. La région parisienne est lanterne rouge avec 18,1 %. Dans seulement cinq régions, plus de la moitié des habitants sont lecteurs des quotidiens régionaux : Lorraine, Limousin, Pays de la Loire, Auvergne, Champagne-Ardenne. On trouve sous la barre des 40 % la Picardie, la Haute-Normandie, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées.

Enfin, quotidien du septième jour, *Le Journal du dimanche* fait aussi partie de l'enquête EuroPQN. Face à la concurrence des suppléments dominicaux des journaux de l'Ouest et de *L'Equipe*, le *JDD* a cédé du terrain, passant de 1,5 à 1,282 million de lecteurs, une chute jugée significative par le CESP, ce qui justifie la relance du journal du groupe Hachette, entamée le 7 mars (*Le Monde* du 4 mars).

Alain Salles

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : la Société européenne des satellites (SES), opérateur d'Astra,** a annoncé, vendredi 12 mars, une augmentation de 11 % de son bénéfice net en 1998, à 176 millions d'euros. Le chiffre d'affaires est également en hausse de 15 %, à 517 millions d'euros.

■ **NC Numéricâble, la filiale câble de Canal Plus, s'est félicitée** d'avoir *« gagné une deuxième fois contre France Télécom »*. La cour d'appel de Paris a rejeté, lundi 15 mars, le recours de France Télécom contre la décision du Conseil de la concurrence de geler le prix de la redevance payée par NC Numéricâble à l'opérateur de télécoms.

■ **Le réseau de télévision américain NBC et le groupe japonais** Sony seraient en pourparlers pour rapprocher leurs activités audiovisuelles, selon le magazine *The New Yorker* du 15 mars. – *(AFP.)*

■ ***PUBLICITÉ* : Publicis, deuxième réseau en Europe, poursuit son implantation en Asie.** Le groupe français a acquis 60 % de l'agence

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RHODIA : la filiale chimique de Rhône-Poulenc**, associée à l'autrichien Donau Chemie, a lancé, mardi 16 mars, une contre-offre publique d'achat (OPA) de 455 millions de livres (300 millions d'euros) sur la société britannique Albright Wilson, qui fait l'objet d'une offre de l'américain Albemarle.

● **BOEING : le constructeur aéronautique américain** a annoncé, lundi, la suppression de 6 700 emplois supplémentaires. Le groupe avait annoncé, en octobre 1998, la nécessité de supprimer 48 000 emplois d'ici à la fin de l'an 2000.

● **AEROSPATIALE/MATRA : les syndicats CFDT des deux groupes** ont émis, lundi, un avis négatif sur la fusion, « *en raison du manque d'engagements réels, sérieux et tangibles affichés en matière d'emploi* » *(lire aussi l'entretien avec Alain Richard page 23)*

● **DUPONT : *pour se renforcer* dans les biotechnologies,** le groupe chimiste américain a acquis, lundi, 80 % du semencier Pioneer Hi-Bred, leader mondial du secteur, pour 7,7 milliards de dollars (7,1 milliards d'euros).

SERVICES

■ **TÉLÉPHONIE : Intel, Microsoft, Hewlett-Packard et Nortel** ont annoncé une alliance dans le but de développer des solutions intégrant les technologies de communication « voix et données » pour les entreprises.

● **DUTY FREE : six pays européens ont voté,** lundi, contre la proposition allemande, soutenue par six autres pays, de reporter au 31 décembre 2001 l'interdiction des ventes hors taxes dans les *aéroports et les ferries des pays de* l'UE. Celle-ci doit intervenir le 1er juillet.

● **VEBA : le conglomérat allemand** a vendu, en une seule fois, les 10,2 % qu'il détenait dans *Cable & Wireless, pour 1,8 milliard* de livres (1,18 milliard d'euros), à la suite de désaccords avec la direction de la société de téléphone britannique. Veba enregistre une plus-value de 1,3 milliard d'euros.

● ***AIR FRANCE* : FO a perdu sa place de premier syndicat** des personnels au sol d'Air France, au profit de la CGT, le 11 mars, à l'occasion des élections des délégués du personnel et aux comités d'établissement. Ces élections étaient les premières depuis la fusion, en septembre 1997, d'Air France et de l'ex-Air Inter.

FINANCE

● **FUJI/SUMITOMO : les deux banques japonaises** ont l'intention de vendre une partie de *leur énorme portefeuille de* participations. Fuji, dont le portefeuille est estimé autour de 3 200 milliards de yens (24,6 milliards d'euros), veut céder l'équivalent de 200 milliards de yens par an et Sumitomo *100 milliards de yens par an.*

● **NOMURA SECURITIES : la plus grande maison de commerce japonaise** a demandé un élargissement de ses crédits auprès de banques japonaises. Selon les *rumeurs*, Nomura aurait essuyé d'importantes pertes dans l'immobilier.

RÉSULTATS

■ **CRÉDIT SUISSE : le groupe financier helvétique** a réalisé en 1998 un bénéfice net consolidé de 3,1 milliards de francs suisses (1,94 milliard d'euros), contre 397 millions de francs suisses en 1997. La banque d'affaires Credit Suisse First Boston (CSFB) a accusé une perte nette de 221 millions de francs suisses, due principalement à l'effondrement du *marché russe.*

■ **NOVARTIS : le groupe suisse** a réalisé en 1998 un résultat net de 6,064 milliards de francs suisses (3,8 milliards d'euros), en hausse de 16 %, pour un chiffre d'affaires *de 31,7 milliards de francs suisses.* Novartis estime avoir réalisé 89 % du programme sur trois ans de réduction des coûts lié à la fusion du nouveau groupe.

■ **SIDEL : le numéro un mondial des machines à souffler des bouteilles en plastique** a annoncé, lundi, une hausse de 40,4 % de son résultat net de 1998 à 476 millions de francs (72,57 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 5,25 milliards de francs, en progression de 25,7 %

■ **VEDIOR : le groupe de travail temporaire et de nettoyage** Vedior a annoncé, mardi, un bénéfice net 1998 en hausse de près de 25 % par rapport à son exercice précédent, à 226 millions de florins (102,7 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 8,9 milliards de florins (4 milliards d'euros), en hausse de 20 %.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 : 5114,44 — LONDRES FT 100 : 6244,70 — PARIS CAC 40 : 4195,24

Europe 17 h 30 ▶	Indices sélection	cours 16/03	Var. % 15/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3608,16	0,71	7,95
EUROPE	STOXX 50	3588,98	0,67	8,09
EUROPE	*EURO STOXX 324*	312,60	0,62	4,77
EUROPE	STOXX 653	298,34	0,59	6,86
PARIS	CAC 40	4195,24	0,24	6,41
PARIS	MIDCAC	1816,11	0,03	−1,92
PARIS	SBF 120	2817,86	0,28	6,08
PARIS	SBF 250	2655,22	0,37	6,21
PARIS	SECOND MARCHÉ	1879,42	−0,04	−6,10
AMSTERDAM	AEX	540,46	1,01	0,39
BRUXELLES	BEL 20	3387,71	0,72	−4,18
FRANCFORT	DAX 30	5114,44	1,69	2,24
LONDRES	FTSE 100	6244,70	0,61	6,16
MADRID	STOCK EXCHANGE	10182,40	0,81	3,52
MILAN	MIBTEL 30	37058,00	−0,04	5,42
ZURICH	SPI	7254,00	0,18	1,30

AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones : 9958,77 — NEW YORK Nasdaq : 2431,44 — EURO / DOLLAR : 1,08

Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	cours 15/03	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9958,77	0,83	8,47
ÉTATS-UNIS	*S&P 500*	1307,26	0,98	6,35
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2431,44	2,10	10,89
TORONTO	TSE INDEX	6806,00	0,67	1,85
SAO PAULO	BOVESPA	10414,00	8,77	53,51
MEXICO	BOLSA	278,28	1,53	19,70
BUENOS AIRES	MERVAL	417,40	2,31	−2,94
SANTIAGO	IPSA GENERAL	115,34	0,16	49,79
CARACAS	*CAPITAL GENERAL*	*3961,74*	*−1,52*	*−17,27*

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei : 16072,82 — HONGKONG Hang Seng : 10911,25 — EURO / YEN : 128,71

Zone Asie 10 h 15 ▶	Indices sélection	cours 16/03	Var. % 15/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16072,82	1,86	16,11
HONGKONG	HANG SENG	10911,25	0,89	8,58
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	6,95
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	69,50	1,97	7,02
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2992,20	0,09	6,36
BANGKOK	SET	25,90	−2,70	0,86
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3756,97	−0,71	22,96
WELLINGTON	*NZSE-40*	2182,32	0,72	5,67

ÉCONOMIE

L'économie japonaise a cessé de se détériorer

LES AUTORITÉS JAPONAISES ont estimé, mardi 16 mars, que l'économie de l'Archipel avait interrompu sa glissade, grâce à l'impact des plans de relance gouvernementaux adoptés en 1998. La deuxième économie mondiale « *a cessé récemment de se détériorer* », selon la Banque du Japon, et « *est en train de repartir progressivement après avoir touché le fond* », selon l'Agence de planification économique (EPA). Cette analyse convergente est contenue dans les rapports mensuels des deux institutions, publiés mardi à Tokyo. « *L'économie est toujours dans une situation très difficile, la demande privée stagne encore, mais elle se redresse progressivement, soutenue par les mesures du gouvernement* », souligne l'EPA. Le gouvernement se garde pourtant d'un trop grand optimisme, à la lumière des récents chiffres du produit intérieur brut, qui a encore reculé de 0,8 % au 4e trimestre par rapport au trimestre précédent.

■ **Le ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI) a revu,** mardi 16 mars, à seulement + 0,4 % la hausse de la production industrielle nippone pour le mois de janvier. En février, le MITI tablait encore sur une progression de 0,8 %. La révision en baisse s'explique par l'activité moins soutenue que prévu de certains métiers agroalimentaires, a *expliqué le MITI. Ce dernier estime* toujours que la production industrielle connaît une phase de consolidation à bas niveau.

■ **La masse monétaire japonaise a continué à décélérer en février,** avec une progression de 3,5 %, contre + 3,6 % en *janvier*, a annoncé mardi la Banque du Japon. Ces statistiques montrent que l'économie nippone continue à fonctionner comme une véritable « *trappe à liquidités* » : le rythme d'expansion de la masse monétaire décroît régulièrement depuis son pic de novembre 1998 (+ 4,4 %).

■ **EUROPE : le ministre espagnol des finances, Rodrigo Rato,** a indiqué que la Commission européenne tablait désormais sur une croissance « *autour de 2 %* » pour la zone euro en 1999. Dans ses prévisions d'automne, la Commission avait prévu une croissance de 2,6 % pour les onze pays de la zone. Selon le ministre espagnol, ce ralentissement serait dû en priorité au recul des exportations *lié à la crise* du commerce mondial.

■ **Les ministres des Finances des Quinze (Ecofin)** ont souhaité que l'Allemagne se montre plus ambitieuse sur la réduction de ses déficits en 2002, après l'examen de son programme budgétaire pluriannuel 1999-2002, lundi à Bruxelles. Le Conseil demande également à l'Allemagne de prendre des mesures « *pour éviter que la dette publique ne reparte à la hausse* » et demande au gouvernement d'accorder « *davantage d'attention à l'investissement public* » sans compromettre les objectifs du programme.

■ **L'Ecofin a approuvé le programme de stabilité budgétaire français,** qui prévoit de réduire le déficit public entre 0,8 et 1,2 % du produit intérieur brut en 2002, sur la base d'une croissance de 2,5 à 3 % par an.

■ **FRANCE : l'économie devrait connaître au deuxième semestre 1999 une reprise « *assez sensible* »,** a estimé, lundi à Bruxelles, le ministre français des finances Dominique Strauss-Kahn. « *Le deuxième semestre sera un semestre de reprise assez sensible et la France retrouvera en glissement la pente qui est la sienne entre 2,5 à 3 % et qu'on aurait dû avoir sur toute l'année s'il n'y avait pas eu les événements internationaux* », a déclaré le ministre durant la réunion de l'Ecofin.

■ **CHINE : le Parlement a réclamé l'examen rapide d'une loi contre les monopoles** afin de favoriser la croissance économique du pays, a rapporté, mardi 16 mars, le quotidien officiel *China Daily. Selon un député, cette loi ainsi que* celle sur la concurrence déloyale deviendraient les deux piliers d'un cadre législatif complet sur la concurrence de marché.

■ **POLOGNE : le président polonais Aleksander Kwasniewski** a déclaré, mardi, que son pays pensait être en mesure d'adhérer à l'Union européenne d'ici à la fin de 2002, soit plus rapidement que prévu (2005). Selon M. Kwasniewski, son pays pourrait remplir les critères pour participer à l'euro entre 2006 et 2008.

■ **FMI : le directeur général du FMI, Stanley Fischer,** a plaide pour une plus grande stabilité des changes entre les grandes monnaies, lundi 15 mars, devant la commission trilatérale rassemblant les responsables économiques japonais, européens et américains. « *Il n'est pas évident que des pays en développement puissent supporter cela.* » Pour sa part, James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, a plaidé pour « *davantage de responsabilité sociale de la part du secteur privé* » par rapport aux pays émergents où ils investissent.

VALEUR DU JOUR

Baisse des bénéfices de Michelin

Action Michelin — en euros à Paris — 41,44 le 15 mars

POUR SON CENTENAIRE, Michelin a terminé l'année 1998 *moins mal qu'il ne l'avait* commencée. Le fabricant de pneumatiques français a malgré tout annoncé, lundi 15 mars, une baisse de 9,5 % de son bénéfice net part du groupe à 536 millions d'euros (3,513 milliards de francs) par rapport à 1997, pour un chiffre d'affaires en progression de 2,8 % à 12,49 milliards d'euros (81,9 milliards de francs). Cette chute est essentiellement due à un mauvais premier semestre, au cours duquel les ventes de Michelin ont été affectées par des problèmes de disponibilité des pneus destinés au marché du remplacement (ventes aux particuliers).

En revanche, les ventes se sont améliorées au second semestre, permettant à la marge d'exploitation de se redresser, rompant ainsi avec trois semestres consécutifs de baisse. Ce retournement autorise le groupe à tabler sur une « *amélioration sensible* » de son résultat 1999. Michelin, d'une légendaire prudence, s'est même risqué à prévoir une croissance des ventes en volumes de 4 % cette année. La demande devrait rester soutenue en Europe et surtout en Amérique du Nord. L'Asie « *semble avoir touché son plus bas et montre des signes de reprise dans certains pays, tandis que l'Amérique du Sud est en récession* », a souligné le groupe.

Michelin réalise plus de 50 % de ses ventes en Europe, environ 30 % en Amérique du Nord et seulement 15 % dans les pays émergents. « *Il faudrait à terme un gros tiers en Europe, un tiers en Amérique du Nord et un petit tiers dans les pays émergents,* a déclaré Eric Bourdais de Charbonnière, le directeur financier. *L'Asie est la principale faiblesse de notre couverture géographique et il faudra la combler.* » Mais si Michelin poursuit ses discussion avec le Coréen Woosung, un groupe de taille modeste, une alliance de grande envergure – pour faire pièce au rapprochement entre Goodyear et Sumitomo – n'est pas à l'ordre du jour. « *Laissez-nous le temps* », a plaidé M. Bourdais de Charbonnière. A l'ouverture de la Bourse de Paris, mardi 16 mars, le titre Michelin s'inscrivait en hausse de 3,8 %, à 43 euros.

Stéphane Lauer

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris s'affichait en baisse de 0,07 % à 4 182,28 points, mardi 16 mars, en milieu de journée après avoir ouvert en hausse de 0,37 %. Il avait terminé la veille par une augmentation de 0,24 %, à 4 185,12 points, dans une séance sans grande tendance.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort progressait mardi en milieu de journée de 1,20 % à 5 103,53 points après avoir ouvert en baisse de 0,32 %. Lundi, les actions allemandes avaient gagné 0,24 %, à 5 043,23 points, soutenues par l'orientation positive de Wall Street.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a terminé la séance, mardi, en hausse de 1,9 %, à 16 072,82 points, dépassant ainsi le cap des 16 000 points pour la première fois depuis début août 1998. Le marché a été soutenu non seulement par la clôture, fin mars, de l'année fiscale japonaise, mais aussi par l'espoir d'un redressement de l'économie, conforté par la hausse du yen face au dollar.

MONNAIES

L'EURO a perdu du terrain, mardi matin, se négociant à 1,0837 contre le dollar et à 127,76 contre le yen, après la démission collective des membres de la Commission européenne dans la nuit de lundi à mardi *(lire pages 2 et 3)* et face à la bonne tenue du yen.

NEW YORK

L'INDICE PHARE du marché boursier américain, le Dow Jones, a établi un nouveau record en clôture de séance, lundi 15 mars, progressant de 0,83 % à 9 958,77 points. Ce seuil a été atteint dans un volume d'échanges inférieur à la moyenne de ces derniers mois. 730 millions de titres ont ainsi changé de mains ; 1 529 actions étaient à la hausse et 1 436 à la baisse. En cours de séance, l'indice Dow Jones avait déjà établi un record en séance à 9 970,15 points, se situant donc à moins de 30 points du seuil psychologique des 10 000 points.

L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq s'est également affiché en hausse, lundi, de 2,10 % à 2 431,44 points, tandis que le Standard and Poor's 500 a franchi un nouveau plus haut en clôture, grimpant de 0,98 % à 1 307,26 points.

L'optimisme de la Bourse de New York, lundi, s'expliquait avant tout par les différentes annonces de fusions et acquisitions des sociétés américaines : d'une part, le rapprochement de Bank Boston et Fleet Financial pour un montant de 16 milliards de dollars, qui a créé la huitième banque américaine, et, d'autre part, celui de la firme de biogénétique Pioneer Hi-Bred avec Du-Pont de Nemours. L'indice Dow Jones a également été dopé par la hausse de 6,43 % de l'action UAL, société-mère d'United Air-*lines, dont la progression des* résultats pour 1999 devrait dépasser de 20 % les anticipations des analystes.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	*DEUTSCHEMARK*	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	*PUNT IRLANDAISE*	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	15/03
COURONNE DANOISE	7,4325
COUR. NORVÉGIENNE	8,5275
COUR. SUÉDOISE	8,8785
COURONNE TCHÈQUE	37,850
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7325
DOLLAR CANADIEN	1,6712
DOLLAR NÉO-ZELAND	2,0483
DRACHME GRECQUE	321,40
FLORINT HONGROIS	253,46
ZLOTY POLONAIS	4,3103

Cours de change croisés

16/03 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	...	0,84442	1,08700	0,16572	1,62150	0,68023
YEN	118,42500	...	128,71500	19,62500	192,03000	80,53500
€URO	0,91996	0,77691	...	0,15245	1,49165	0,62555
FRANC	6,03430	5,09570	6,55957	...	9,78640	4,10540
LIVRE	0,61671	0,52080	0,67040	0,10220	....	0,41965
FRANC SUISSE	1,47010	1,24165	1,59805	0,24360	2,38375	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/03 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,87	2,91	4,12	5,03
ALLEMAGNE	2,94	3,12	4,01	5,01
GDE-BRETAG.	5,12	5,09	4,66	4,55
ITALIE	—	3,02	4,27	5,25
JAPON	0,08	0,07	1,81	....
ÉTATS-UNIS	4,97	4,60	5,16	5,53
SUISSE	0,56	1,17	2,37	3,84
PAYS-BAS	2,90	3	3,89	5,04

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 16/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 99	8246	94,68	94,90
Euribor 3 mois			
JUIN 99	3299	97,09	97,06

Matières premières

En dollars ▶	Cours 15/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1378,5	−0,18
ALUMINIUM 3 MOIS	1169	−0,17
PLOMB 3 MOIS	496,5	−0,50
ETAIN 3 MOIS	5280	0,19
ZINC 3 MOIS	1038,5	−0,24
NICKEL 3 MOIS	5243	0,25
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,18	−2,36
PLATINE A TERME	78887,49	−2,62
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	263,5	−0,47
MAÏS (CHICAGO)	213	−0,35
SOJA TOURTEAU (CHG.)	128,6	—
SOFTS		*$/TONNE*
CACAO (NEW YORK)	1194	−1,32
CAFÉ (LONDRES)	1692	—
SUCRE BLANC (PARIS)	233	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 15/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,56	—
WTI (NEW YORK)	14,5	0,35
LIGHT SWEET CRUDE	14,48	−0,10

Or

En €uros ▶	Cours 15/03	Var % 12/03
OR FIN KILO BARRE	8540	−1,04
OR FIN LINGOT	8580	−1,04
ONCE D'OR (LO) $	289,70	−0,96
PIÈCE FRANCE 20 F	51,50	−1,90
PIÈCE SUISSE 20 F	51,50	−1,90
PIÈCE UNION LAT. 20 F	53	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	290	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	460,25	−0,59
PIÈCE 50 PESOS MEX	318	−0,93

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Argentaria** a terminé en hausse de 2,4 %, à 22,57 euros, lundi 15 mars, après que le président de la quatrième banque espagnole s'est déclaré ouvert à toute possibilité de rapprochement. Les investisseurs considérant **Banco Bilbao Vizcaya** comme un candidat possible à un rapprochement avec Argentaria, l'action de la seconde banque du pays s'est également appréciée de 2,4 %, à 13,93 euros.

● Le titre **Cable & Wireless** a chuté de 9,6 %, à 750,5 euros, lundi, atteignant un plus bas niveau à 744,5 euros en cours de séance, après que le groupe allemand Veba eut annoncé avoir cédé sa participation de 10,2 % dans la seconde compagnie de téléphone britannique.

● L'action **Kuoni Reisen** s'est adjugé une hausse de 0,9 %, à 5 500 francs suisses, lundi. La société suisse vient de finaliser son rapprochement avec First Choice Holidays, le troisième tour-opérateur britannique.

● La valeur **Repsol** a cédé 0,1 %, lundi, à 49,10 euros après que la première compagnie pétrolière espagnole s'est déclarée intéressée par Petrobras, le numéro un du secteur pétrolier au Brésil.

● Le titre **BASF** a progressé, lundi, de 3,67 %, à 33,9 euros, alors que la société allemande a affiché son intérêt pour la reprise de l'activité chimie du britannique Zeneca.

STOXX 653 — sur un an: 298,34 (315, 294, 273, 253, 232, 212; 26 MARS, 16 SEPT., 16 MARS) — sur 5 jours: M 292,90; J 296,11; V 297,99; L 296,68; M 298,34

EURO STOXX 50 — sur un an: 3608,16 (3665, 3432, 3178, 2925, 2672, 2419; 16 MARS, 15 SEPT., 16 MARS) — sur 5 jours: M 3485,05; J 3512,33; V 3574,73; L 3582,78; M 3608,16

16/03 12 h 46 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	35,14	+0,48
BASF AG	BE •	34,3	+2,08
BMW	DE •	608	+0,83
CONTINENTAL AG	DE •	22,6	....
DAIMLERCHRYSLER	DE •	85,8	+1,90
FIAT	IT •	2,95	+0,68
FIAT PRIV.	IT •	1,49	+2,05
LABINAL /RM	FR •	188,5	+2,45
LUCAS VARITY	GB	4,23	-0,70
MAGNETI MARELLI	IT •	1,35	+0,75
MICHELIN-B- /RM	FR •	42,71	+3,06
PEUGEOT /RM	FR •	135	+1,50
PIRELLI	IT •	2,7	+1,89
RENAULT	FR •	34,2	-3,39
SOMMER ALLIBER/	FR •	24	-0,83
VALEO /RM	FR •	76,3	-2,12
VOLKSWAGEN	DE •	57,65	+0,26
VOLVO -A-	SE	23,77	....
VOLVO -B-	SE	24,67	+0,92
▶ DJ E STOXX AUTO P		259,51	-1,06

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	19,62	+2,24
ABN AMRO HOLDIN	NL •	18,3	+1,10
ALLIED IRISH BA	GB	14,99	....
ALPHA CREDIT BA	GR	122,59	....
ARGENTARIA R	ES •	23,15	+1,54
B PINTO MAYOR R	PT •	18	....
BANCO ESSI R	PT •	10,5	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	53,39	+0,28
BANK OF IRELAND	GB	18,13	-0,89
BANK OF PIRAEUS	GR	39,95	....
BANKINTER R	ES •	35,18	+2,87
BARCLAYS PLC	GB	27,47	+0,43
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	59,2	-0,50
BCA FIDEURAM	IT •	5,7	+0,88
BCA INTESA	IT •	5,29	....
BCA ROMA	IT •	1,46	+0,69
BCO BILBAO VIZC	ES •	14,22	+2,23
BCO CENTRAL HIS	ES •	11,47	-1,55
BCO POPULAR ESP	ES •	62,65	+1,38
BCO SANTANDER	ES •	19,09	-0,78
BCP REG	PT •	27,71	....
BNP /RM	FR •	81	+3,85
CCF /RM	FR •	88,55	-0,17
CHRISTIANIA BK	NO	3,67	+0,64
COMIT	IT •	6,5	-0,91
COMM.BANK OF GR	GR	149,50	....
COMMERZBANK	DE •	28	....
DEN DANSKE BK	DK	96,20	-0,69
DEN NORSKE BANK	NO	3,53	-0,33
DEUTSCHE BANK A	DE •	52,5	+2,34
DEXIA CC	BE •	139,2	+0,94
DEXIA FCE RM	FR •	122,3	+0,25
DRESDNER BK AG	DE •	38,85	+3,05
ERGO BANK	GR	79,67	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	575	....
FOERENINGSSB A	SE	21,51	+0,26
FOKUS BK	NO	9,03	....
HALIFAX	GB	11,74	+0,51
HSBC HOLDS	GB	28,57	+2,72
IMI	IT •	....	....
IONIAN BK REG.S	GR	72,21	....
JYSKE BANK REG	DK	74	+0,92
KAPITAL HOLDING	DK	39,96	-0,34
KBC BANCASSURAN	BE •	69,25	-0,65
LLOYDS TSB	GB	14,81	+2,15
MERITA	FI •	5,15	-0,58
NAT BANK GREECE	GR	71,07	....
NATEXIS	FR •	51,2	+1,79
NATL WESTM BK	GB	21,69	+0,83
NORDBANKEN HOLD	SE	5,43	+0,21
OBERBANK	AT •	63	....
ROLO BANCA 1473	IT •	22,9	+0,22
ROYAL BK SCOTL	GB	18,92	+2,25
S-E-BANKEN -A-	SE	11,26	+0,50
SPAREBANKEN NOR	NL •	164	....
STE GENERAL-A-/	FR •	172	+4,88
SV HANDBK -A-	SE	33,45	+0,85
UBS REG	CH	296,06	-1,04
UNICREDITO ITAL	IT •	5,15	-2,46
UNIDANMARK -A-	DK	64,18	+0,42
XIOSBANK	GR	42,92	....
▶ DJ E STOXX BANK P		280,15	+0,59

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACERINOX REG	ES •	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	65,49	....
ARJO WIGGINS AP	GB	2,12	-0,69
ASSIDOMAEN AB	SE	17,40	+1,64
AVESTA	SE	3,22	+1,42
BEKAERT	BE •	391,6	+0,54
BILTON	GB	4,50	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	40,1	+0,75
BRITISH STEEL	GB	1,86	+1,63
BUHRMANN NV	NL •	16,85	+2,74
BUNZL PLC	GB	3,98	+1,13
CART.BURGO	IT •	5,87	+1,38
DEGUSSA-HUELS	DE •	34,95	+4,02
ELKEM ASA, OSLO	NO	13,66	+0,87
ELVAL	GR	12,38	....
INPARSA	PT •	18,39	....
JOHNSON MATTHEY	GB	7,43	+1,21
MAYR-MELNHOF KA	AT •	43,6	+1,28
METSAE-SERLA A	FI •	6,9	+2,22
MODO B FR	SE	25,34	+0,90
NORSKE SKOGIND-	NO	29,56	+0,40
OUTOKUMPU OY -A	FI •	8,45	-0,59
PECHINEY-A-	FR •	30,4	+2,18
PORTUCEL INDUST	PT •	4,93	....
RAUTARUUKKI K	FI •	5,9	....
RIO TINTO	GB	13,15	-0,34
SIDENOR	GR	26,45	....
SILVER & BARYTE	GR	36,71	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,87	....
SONAE INDUSTRIA	PT •	11,8	....
SOPORCEL	PT •	11	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,80	....
STORA ENSO -A-	FI •	8,8	+1,15
STORA ENSO -R-	FI •	9,15	+0,77
SVENSKA CELLULO	SE	19,15	+0,59
THYSSEN	DE •	182,5	+2,82
TRELLEBORG B	SE	8,33	+0,68
UNION MINIERE	BE •	30,34	+2,50
UPM-KYMMENE COR	FI •	25,6	+0,79
USINOR	FR •	11,31	-1,14

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	11,60	+0,98
AGA -B-	SE	11,43	....
AIR LIQUIDE /RM	FR •	140,2	+3,24
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	34,3	+2,08
BAYER AG	DE •	34,85	+1,01
BOC GROUP PLC	GB	13,82	+4,96
CIBA SPEC CHEM	CH	68,86	-0,23
CLARIANT N	CH	437,85	-0,99
DYNO INDUSTRIER	NO	15,24	+1,17
EMS-CHEM HOLD A	CH	4453,47	+0,42
HENKEL KGAA VZ	DE •	77,5	+0,52
HOECHST AG	DE •	42,5	-0,95
ICI	GB	8,32	+3,31
KEMIRA	FI •	5,6	-0,88
LAPORTE	GB	9,20	-0,32
LENZING AG	AT •	56	-0,71
PERSTORP -B-	SE	9,35	+1,84
SNIA BPD	IT •	1,21	+0,83
SOLVAY	BE •	58,4	+1,74
TESSENDERLO CHE	BE •	40,65	+1,25
UCB	BE •	....	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		360,06	+1,03

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	10,50	-0,56
CGIP /RM	FR •	48	-1,68
CIR	IT •	1	....
D'IETEREN SA	BE •	456	+1,33
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40,4	+0,80
GBL	BE •	169,9	+0,24
GENL ELECTR CO	GB	8,78	-0,34
GEVAERT	BE •	69,05	+0,36
HAGEMEYER NV	NL •	29,45	+0,68
INCHCAPE PLC	GB	2,03	-0,72
INVESTOR -A-	SE	37,17	+0,15
INVESTOR -B-	SE	38,18	+1,04
KVAERNER -A-	NO	17,12	-0,34
KVAERNER -B-	NO	13,72	+0,86
LVMH / RM	FR •	223,8	+0,31
MYTILINEOS HOLD	GR	16,49	....
NORSK HYDRO	NO	34,48	-0,34
OERLIKON-BUEHRL	CH	124,61	-0,25
ORKLA -A-	NO	13,95	-1,65
ORKLA -B-	NO	12,14	-0,96
SONAE INVESTIME	PT •	34,05	....
VESA AG	DE •	53,6	-0,56
▶ DJ E STOXX CONG P		240,39	-0,03

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	16,83	+2,50
CABLE & WIRELES	GB	11,29	+0,53
DEUTSCHE TELEKO	DE •	39,4	+0,77
EUROPOLITAN HLD	SE	95,17	+0,80
FRANCE TELECOM	FR •	76,9	-2,66
HELLENIC TELE (	GR	24,39	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	41,85	+1,09
PORTUGAL TELECO	PT •	39,2	....
SWISSCOM N	CH	376,01	+1,18
TELE DANMARK	DK	89,40	-1,42
TELECEL	PT •	156,39	....
TELECOM ITALIA	IT •	9,48	-0,42
TELECOM ITALIA	IT •	5,65	+0,53
TELEFONICA	ES •	41,85	-0,33
TIM	IT •	6,3	-0,63
VODAFONE GROUP	GB	16,81	+1,43
▶ DJ E STOXX TCOM P		672,12	-0,27

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	16,41	....
ACCIONA	ES •	54,2	+1,12
ACESA REG	ES •	12,7	+0,71
AKTOR SA	GR	13,13	....
ASKO OY	FI •	14,5	....
AUMAR	ES •	21,87	+0,78
AUTOSTRADE	IT •	7,38	+0,27
BCA INTESA	IT •	6,29	....
BICC PLC	GB	1,19	-3,61
BILFINGER & BER	DE •	18,3	-1,08
BLUE CIRCLE IND	GB	5,34	+2,27
BOUYGUES /RM	FR •	239	-1,44
BPB	GB	3,46	+0,43
CARADON	GB	2,12	-2,05
CBR	BE •	84	-1,70
CHARTER	GB	6,62	-0,52
CIMPOR SGPS R	PT •	25,5	....
COLAS /RM	FR •	168,8	-0,12
CRH PLC	GB	16,81	-1,13
CRISTALERIA ESP	ES •	46,2	-0,54
DRAGADOS CONSTR	ES •	34,73	+0,52
FOM CON CONTRAT	ES •	61,3	+0,99
GROUPE GTM	FR •	82,2	-0,36
HEIDELBERGER ZE	DE •	58,8	+1,38
HELL.TECHNODO.R	GR	11,20	....
HERACLES GENL R	GR	25,34	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	30,2	-0,66
HOLDERBANK FINA	CH	234,85	+2,17
HOLDERBANK FINA	CH	1010,62	+2,41
IMETAL /RM	FR •	99,45	-0,25
ITALCEMENTI	IT •	10,25	-1,91
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,27	-0,70
LAFARGE /RM	FR •	83,1	+0,61
MICHANIKI REG.	GR	9,02	....
PARTEK	FI •	9,5	-1,04
PHILIPP HOLZMAN	DE •	118,5	-3,66
PILKINGTON PLC	GB	0,96	....
POTAGUA -B-	DK	17,49	-3,70
RMC GROUP PLC	GB	11,29	-0,39
RUGBY GRP	GB	1,59	+0,94
SAINT GOBAIN /R	FR •	147,7	+1,16
SEMAPA	PT •	15,64	....
SKANSKA -B-	SE	30,97	+0,73
SUPERFOS	DK	12,61	-0,53
TARMAC	GB	1,72	+0,87
TAYLOR WOODROW	GB	2,83	+1,06
TECHNIP /RM	FR •	97,9	+0,98
TITAN CEMENT RE	GR	77,32	....
UNICEM	IT •	10	-2,44
URALITA SA	ES •	8,88	-0,55
VALENCIANA CEM	ES •	10,29	+0,88
WIENERB BAUSTOF	AT •	175,2	-0,51
WILLIAMS	GB	8,01	+3,32
▶ DJ E STOXX CNST P		190,88	+0,05

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	233,7	-0,76
ADIDAS-SALOMON	DE •	78	-0,64
AMER GROUP A	FI •	12,3	+1,23
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	30,05	+0,23
BENETTON GROUP	IT •	1,57	....
BERKELEY GROUP	GB	9,20	-0,64
BRITISH AIRWAYS	GB	6,74	+3,89
BRYANT GROUP PL	GB	1,91	-0,77
CHARGEURS RM	FR •	45,1	....
CLUB MED. /RM	FR •	87,4	-0,46
COATS VIYELLA	GB	0,58	-2,56
COMPASS GRP	GB	10,33	-0,71
COURTAULDS TEXT	GB	2,15	-4,61
DT.LUFTHANSA N	DE •	20,26	+3,26
ELECTROLUX -B-	SE	16,44	+1,74
EMI GROUP	GB	6,05	-1,21
EURO DISNEY /RM	FR •	1,26	-2,33
FINNAIR	FI •	5	+1,63
G WIMPEY PLC	GB	2,18	+1,38
GRANADA GROUP P	GB	19,02	-0,54
HERMES INTL	FR •	68	+2,83
HPI	IT •	0,62	....
HUNTER DOUGLAS	NL •	26,85	+2,12
KLM	NL •	28,3	-0,94
LADBROKE GRP	GB	4,44	-3,24
MOULINEX /RM	FR •	10,82	+0,65
NCL HLDG	NO	2,06	+0,57
PATHE /RM	FR •	237,5	+0,85
PENTLAND GRP	GB	1,54	-0,95
PERSIMMON PLC	GB	3,53	+0,42
RANK GROUP	GB	3,86	-1,20
SAIRGROUP N	CH	192,69	-0,16
SAS DANMARK A/S	DK	8,61	+1,59
SEB /RM	FR •	60,5	+0,33
THE SWATCH GRP	CH	600,26	-0,62
THE SWATCH GRP	CH	129,61	-0,60
WILLIAM BAIRD	GB	1,66	-0,78
WILSON BOWDEN	GB	9,97	....
WOLFORD AG	AT •	43,3	-2,15
WWW UK UNITS	GB	0,68	+2,22
▶ DJ E STOXX CYC GO P		156,38	+0,79

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	17,96	+1,27
ASTRA -B-	SE	17,85	+0,63
ELAN CORP	GB	80	....
GLAXO WELLCOME	GB	29,37	+1,64
NOVARTIS N	CH	1612,12	-0,08
NOVO NORDISK B	DK	92,84	....
ORION A	FI •	20,5	+0,74
ORION B	FI •	19,79	+0,20
RHONE POUL/RM	FR •	42	+2,44
ROCHE HOLDING	CH	16442,86	+0,10
ROCHE HOLDING G	CH	11280,45	+0,06
SANOFI /RM	FR •	161	-1,47
SCHERING AG	DE •	113	+1,89
SMITHKLINE BEEC	GB	12,72	+0,82
ZENECA GROUP	GB	36,82	+2,70
▶ DJ E STOXX PHAR P		400,9	-0,68

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	6,57	-3,45
BG	GB	5,31	....
BP AMOCO	GB	14,44	-0,21
BURMAH CASTROL	GB	13,43	+0,22
CESPA	ES •	32,4	+1,06
ELECTRAFINA	BE •	107,5	+0,66
ELF AQUITAINE /	FR •	115,8	+1,31
ENI	IT •	5,78	-0,52
ENTERPRISE OIL	GB	4,60	....
F.OLSEN ENERGY	NO	6,80	-1,69
LASMO	GB	1,87	-4,55
OCEAN RIG	NO	0,19	-3,03
OMV AG	AT •	88,1	+0,49
PETROFINA SA BR	BE •	462	+0,02
PETROLEUM GEO-S	NO	13,31	-1,30
PRIMAGAZ /RM	FR •	72,1	+0,14
PROSAFE	NO	6,45	-1,79
REPSOL	ES •	49,39	+0,59
ROYAL DUTCH CO	NL •	45,45	-0,87
SAGA PETROLEUM	NO	8,80	....
SAIPEM	IT •	3,56	-0,84
SHELL TRANSP &	GB	5,74	+0,52
SMEDVIG -A-	NO	8,33	....
TOTAL /RM	FR •	165,9	-0,38
▶ DJ E STOXX ENGY P		255,28	-0,26

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	9,20	-0,16
ALMANIJ	BE •	71,2	-0,70
ALPHA FINANCE	GR	58,82	....
AMVESCAP	GB	9,24	+2,81
BAIL INVEST /RM	FR •	123	+0,99
BPI-SGPS N	PT •	28,17	....
BRITISH LAND CO	GB	7,86	-0,75
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,45	-1,61
COBEPA	BE •	65,05	+0,85
CORP FIN ALBA -	ES •	131,3	+0,81
CPR /RM	FR •	40,8	-0,15
CS GROUP N	CH	161,16	+3,41
EURAFRANCE /RM	FR •	451	-0,22
FONCIERE LYONNA	FR •	121,3	-1,38
FORTIS AG	BE •	....	....
GECINA /RM	FR •	102,8	-3,47
HAMMERSON	GB	6,54	-2,43
IMMEUBLES FRANC	FR •	16,5	-2,94
KAPITAL HOLDING	DK	39,96	-0,34
LAND SECURITIES	GB	12,61	-0,70
LIBERTY INT.HDG	GB	6,23	....
MEDIOBANCA	IT •	11,7	+0,86
MEDIOLANUM	IT •	6,73	+0,15
MEPC PLC	GB	7,18	-0,62
METROVACESA	ES •	24,19	-0,04
NATIO-INTER -C-	NL •	....	....
PARIBAS	FR •	103,3	+3,20
PROVIDENT FIN	GB	15,08	-1,17
RODAMCO NV	NL •	21,6	-0,46
SCHRODERS PLC	GB	20,72	+0,07
SEFIMEG N /RM	FR •	60,9	+0,41
SIMCO N /RM	FR •	81,9	+1,49
SLOUGH ESTATES	GB	6	-2,88
VALLEHERMOSO	ES •	10,78	-0,28
WOOLWICH PLC	GB	5,61	-1,05
▶ DJ E STOXX FINS P		257,26	+0,88

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	7,36	-1,20
ASSOCIATE BRIT	GB	6,38	-1,60
BASS	GB	13,80	+0,98
BBAG OE BRAU-BE	AT •	44	+0,80
BONGRAIN /RM	FR •	350	+0,64
BRAU-UNION	AT •	48,1	-0,37
CADBURY SCHWEPP	GB	13,52	+1
CARLSBERG -B-	DK	38,69	-1,67
CARLSBERG AS -A	DK	39,02	-0,68
CHR. HANSEN HLD	DK	92,16	....
CULTOR -1-	FI •	17,31	+0,06
DANISCO	DK	40,36	+0,33
DANONE /RM	FR •	230,1	+1,37
DELTA DAIRY	GR	17,70	....
DIAGEO	GB	10,34	+1,60
ELAIS OLEAGINOU	GR	22,15	....
ERID.BEGH.SAY /	FR •	127,2	+2,66
GREENCORE GROUP	GB	3,75	....
HEINEKEN	NL •	46,2	+2,55
HELLENIC BOTTL	GR	28,90	....
HELLENIC SUGAR	GR	9,40	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	31,5	+1,61
KERRY GRP-A-	GB	11,83	....
MONTEDISON	IT •	0,96	+2,13
NESTLE N	CH	1700,81	-0,04
PARMALAT	IT •	1,37	+0,74
PERNOD RICARD /	FR •	54,6	+1,30
RAISIO GRP K	FI •	7,1	+2,90
RAISIO GRP V	FI •	7,05	+3,52
RIEBER & SON -B	NO	5,51	....
TATE & LYLE	GB	5,95	+1,52
UNICER R	PT •	20,25	....
UNIGATE PLC	GB	6,05	-1,21
UNILEVER	NL •	68,25	+1,71
UNILEVER	GB	8,83	+0,68
▶ DJ E STOXX F & BV P		236,05	+1,17

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	11,32	+0,50
ABB AB -B-	SE	11,32	+0,50
ABB BADEN	CH	1184,88	+0,11
ADECCO CHESEREX	CH	471,58	+2,03
ALSTOM	FR •	24,1	-0,82
ALUSUISSE LON G	CH	1053,72	-0,76
ASSOC BR PORTS	GB	4,29	+0,35
ATLAS COPCO -A-	SE	22,38	+0,51
ATLAS COPCO -B-	SE	22,19	+1,03
ATTICA ENTR SA	GR	8,20	....
BAA	GB	10,05	-1,60
BBA GROUP PLC	GB	6,86	+1,36
BERGESEN	NO	13,72	+0,43
BONHEUR	NO	20,52	....
CMB	BE •	35	+2,84
COOKSON GROUP P	GB	2,20	-0,67
DAMPSKIBS -A-	DK	5381,77	+0,21
DAMPSKIBS -B-	DK	5516,31	-2,38
DAMSKIBS SVEND	DK	8138,93	+0,83
DELTA PLC	GB	2,03	+1,48
DET SONDENFJ NO	NO	5,76	-1,01
ELECTROCOMPONEN	GB	6,31	-4,92
EQUANT NV	DE •	72	-0,69
FINNLINES	FI •	25	+0,81
FKI	GB	2,58	+2,35
FLS IND.B	DK	17,76	-6,75
FLUGHAFEN WIEN	AT •	38,52	+0,05
GKN	GB	14,81	-1,58
GLYNWED INTL PL	GB	3,32	-3,03
HALKOR	GR	9,93	....
HANSON PLC	GB	8,35	-3,26
HAYS	GB	10,02	-0,15
HEIDELBERGER DR	DE •	47,8	+0,63
HELLAS CAN SA P	GR	25,82	....
IFIL	IT •	3,3	-1,49
IMI PLC	GB	4,36	-0,34
ISS INTL SERV-B	DK	57,45	-0,70
KOEBENHAVN LUFT	DK	94,18	....
KON.NEDLLOYD	NL •	11,95	+0,84
KONE B	FI •	97	....
LAHMEYER	DE •	46,9	....
LEGRAND /RM	FR •	189,1	-0,47
LEIF HOEGH	NO	10,86	....
LINDE AG	DE •	502	+2,66
MAN AG	DE •	26,1	+1,21
MANNESMANN AG	DE •	118,75	-0,04
METALLGESELLSCH	DE •	16,55	-0,30
METRA A	FI •	18,2	-4,21
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,89	+4,80
NFC	GB	2,14	....
NKT HOLDING	DK	68,62	-1,92
OCEAN GROUP	GB	12,94	-0,80
PENINS.ORIENT.S	GB	11,17	+1,62
PREMIER FARNELL	GB	2,88	+3,76
PREUSSAG AG	DE •	478	+1,49
RAILTRACK	GB	20,89	-0,21
RANDSTAD HOLDIN	NL •	46,75	+0,97
RATIN -A-	DK	151,08	....
RATIN -B-	DK	154,05	+0,88
RAUMA OY	FI •	10,35	-0,48
RENTOKIL INITIA	GB	5,33	+1,41
REXAM	GB	3,15	-0,93
REXEL /RM	FR •	72,65	-2,22
RHI AG	AT •	24,8	-0,40
RIETER HLDG N	CH	529,67	+0,36
SANDVIK -A-	SE	17,28	+0,66
SANDVIK -B-	SE	17,12	+0,33
SAURER ARBON N	CH	435,36	+0,29
SCANIA AB -A-	SE	24,61	+1,63
SCANIA AB -B-	SE	24,44	....
SCHINDLER HOLD	CH	1477,20	-5,36
SCHINDLER HOLD	CH	1539,58	-4,08
SCHNEIDER /RM	FR •	51,65	+2,08
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,28	+1,61
SECURICOR	GB	7,91	-1,66
SECURITAS -B-	SE	14,57	[illegible]
SIDEL /RM	FR •	71,9	+2,71
BTR SIEBE	GB	4,23	-1,72
SITA /RM	FR •	201,5	-3,68
SKF -A-	SE	12,85	....
SKF -B-	SE	13,18	-1,68
SOPHUS BEREND -	DK	25,91	-0,50
SOPHUS BERENDS	DK	26,37	-0,41
STORK NV	NL •	18,1	+1,69
SULZER FRAT.SA1	CH	586,88	+2,51
SVEDALA	SE	15,43	-0,36
SVENDBORG -A-	DK	7738,29	-2,54
T.I.GROUP PLC	GB	6,72	-1,31
TOMRA SYSTEMS	NO	33,77	-0,69
ULSTEIN HOLDING	NO	20,76	....
UNITOR	NO	8,21	....
VA.TECHNOLOGIE	AT •	71,4	-0,82
VALMET	FI •	9,57	+0,74
▶ DJ E STOXX IND GO P		315,2	-0,32

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	50	-0,79
ALLEANZA ASS	IT •	11,16	+0,90
ALLIANZ AG	DE •	309,2	+2,11
ALLIED ZURICH	GB	13,01	+0,11
ASPIS PRONIA GE	GR	14,69	....
AXA /RM	FR •	124,5	+1,72
CGU	GB	14,36	....
CORP.MAPFRE REG	ES •	19,7	+0,41
ERGO VERSICHERU	DE •	126	-0,40
ETHNIKI GEN INS	GR	45,12	....
FONDIARIA ASS	IT •	4,72	+0,43
FORSIKRING CODA	DK	102,93	....
FORTIS AMEV NV	NL •	74,7	....
GENERALI ASS	IT •	38,6	-0,41
GENERALI HLD VI	AT •	202	-0,98
INA	IT •	2,84	+1,15
IRISH LIFE	GB	8,61	-0,51
LEGAL & GENERAL	GB	11,52	+1,04
MUENCH RUECKVER	DE •	210,5	+2,33
NORWICH UNION	GB	6,60	+0,23
POHJOLA GRP.B	FI •	54	....
PRUDENTIAL CORP	GB	11,65	+3,84
RAS	IT •	10,15	+1,50
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,73	-0,51
SAMPO -A-	FI •	30,2	-0,33
SWISS RE N	CH	2102,44	+0,93
SEGUROS MUNDIAL	PT •	28,95	....
SKANDIA FOERSAE	SE	18,11	+1,06
STOREBRAND	NO	6,88	....
SWISS LIFE BR	CH	695,88	-0,64
TOPDANMARK AS	DK	164,14	-0,41
TRYG-BALTICA	DK	23,01	-5,79
ZURICH ALLIED N	CH	610,24	+0,21
▶ DJ E STOXX INSU P		359,71	+1,03

MÉDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	8,19	-1,43
CANAL PLUS /RM	FR •	252	-1,75
CARLTON COMMUNI	GB	9,22	+0,65
ELSEVIER	NL •	13,15	+2,78
HAVAS ADVERTISI	FR •	176	-0,11
INDEPENDENT NEW	IR •	3,95	-1,25
LAGARDERE SCA N	FR •	32,7	+0,31
MEDIASET	IT •	8,82	-0,35
PEARSON	GB	18,76	-1,94
REED INTERNATIO	GB	8,01	+3,45
REUTERS GROUP	GB	13,65	-1,06
SCHIBSTED	NO	11,02	+0,53
TF1	FR •	160,7	+1,20
UNITED NEWS & M	GB	8,78	-1,17
WOLTERS KLUWER	NL •	174,65	+0,66
WPP GROUP	GB	7,72	-0,95
▶ DJ E STOXX MEDIA P		312,41	-0,40

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	35,45	+0,28
ASDA GROUP PLC	GB	2,14	-7,37
ATHENS MEDICAL	GR	19,76	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	57,01	-8,61
BEIERSDORF AG	DE •	65,8	-0,30
BIC /RM	FR •	45,66	+1,47
BRIT AMER TOBAC	GB	7,82	+0,19
CASINO GP /RM	FR •	82,35	+0,24
CFR UNITS -A-	CH	1430,38	+0,75
CPT MODERNES /R	FR •	513	....
DELHAIZE	BE •	87,8	+1,50
ESSILOR INTL /R	FR •	306,5	+2,17
ETS COLRUYT	BE •	684	+1,41
FYFFES	GB	2,12	-5,92
GIB	BE •	36,27	+0,75
GOODYS	GR	26,78	....
IMPERIAL TOBACC	GB	9,48	-1,08
KESKO OY	FI •	14,28	+0,82
L'OREAL /RM	FR •	580	+0,09
MODELO CONTINEN	PT •	18,49	....
PAPASTRATOS CIG	GR	14,93	....
PROMODES /RM	FR •	559	+0,27
RECKITT & COLMA	GB	10,91	+0,27
SAFEWAY	GB	3,64	-2
SAINSBURY J. PL	GB	5,15	-0,86
SEITA /RM	FR •	61,2	+1,16
SMITH & NEPHEW	GB	2,64	+0,56
STAGECOACH HLDG	GB	3,56	....
TABACALERA REG	ES •	20,26	+0,75
TAMRO	FI •	3,9	+1,30
TESCO PLC	GB	2,40	-1,22
TNT POST GROEP	NL •	29,5	+0,85
▶ DJ E STOXX N CY G P		435,37	-0,25

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	3,01	+0,50
BOOTS CO PLC	GB	13,31	+0,45
CARREFOUR /RM	FR •	654	-1,13
CASTO.DUBOIS /R	FR •	193,5	+4,88
CENTROS COMER P	ES •	20,2	+0,65
CONTINENTE	ES •	27,78	+0,04
DIXONS GROUP PL	GB	18,82	-2,76
GEHE AG	DE •	45,9	-0,22
GREAT UNIV STOR	GB	11,64	-0,38
GUILBERT /RM	FR •	138,4	+0,29
HENNES & MAURIT	SE	69,04	+0,49
JERONIMO MARTIN	PT •	33,83	....
KARSTADT AG	DE •	348	-1,14
KINGFISHER	GB	12,14	+1,11
MARKS & SPENCER	GB	5,83	+2,08
METRO	DE •	64,6	+0,94
NEXT PLC	GB	11,11	-0,40
PINAULT PRINT/	FR •	152,6	-2,18
RINASCENTE	IT •	7,37	+5,89
STOCKMANN A	FI •	20,5	+1,49
VALORA HLDG N	CH	209,24	+1,67
W.H SMITH GRP	GB	8,98	+0,63
WOLSELEY PLC	GB	7,32	+4,88
▶ DJ E STOXX RETL P		347,32	-0,10

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	118,4	-1
ALTEC SA REG.	GR	31,87	....
ASK PROXIMA	NO	5,98	-0,97
BAAN COMPANY	NL •	6,3	-1,56
BARCO	BE •	178,6	+1,49
BOWTHORPE	GB	7,17	+1,05
BRITISH AEROSPA	GB	5,91	-1,97
BRITISH BIOTECH	GB	0,27	....
CAP GEMINI /RM	FR •	150,3	+0,20
COLOPLAST B	DK	95,12	....
DASSAULT SYST/	FR •	34,35	-3,51
GAMBRO -A-	SE	8,39	+0,66
GAMBRO -B-	SE	8,45	....
GETRONICS	NL •	38,4	-0,95
GN GREAT NORDIC	DK	27,58	-0,49
INSTRUMENTARIUM	FI •	29,5	+0,24
INTRACOM N	GR	62,82	....
KON. PHILIPS EL	NL •	69	+2,07
MERKANTILDATA	NO	9,32	+1,27
MISYS	GB	9,87	+0,45
NERA ASA	NO	1,91	+0,62
NETCOM ASA	NO	27,44	-0,35
NOKIA -A-	FI •	133,8	+1,90
NOKIA -K-	FI •	133,5	+1,99
NYCOMED AMERSHA	GB	7,20	-1,02
OCE	NL •	24,2	....
OLIVETTI	IT •	2,94	+0,68
RACAL ELECT CON	GB	6,45	+0,23
RADIOMETER -B-	DK	43,05	-1,54
ROLLS ROYCE	GB	4,08	-0,36
SAGEM	FR •	525,5	+4,06
SAP AG	DE •	263	+1,15
SAP VZ	DE •	292	+1,04
SEMA GROUP	GB	8,81	+1,69
SIEMENS AG	DE •	60,3	+2,46
SIRTI	IT •	5,45	-1,27
SMITHS IND PLC	GB	15,64	+0,09
STMICROELEC SIC	FR •	82,5	-0,60
TANDBERG DATA A	NO	3,68	+4,67
THOMSON CSF /RM	FR •	28,62	-0,21
WILLIAM DEMANT	DK	53,82	-1,23
ZODIAC /RM	FR •	192,5	+6,83
▶ DJ E STOXX TECH P		377,5	+1,30

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	10,68	+0,98
BRITISH ENERGY	GB	8,35	+1,44
CENTRICA	GB	1,71	+1,77
EDISON	IT •	8,91	+0,56
ELECTRABEL	BE •	354,9	+1,11
ELECTRIC PORTUG	PT •	18,82	....
ENDESA	ES •	24,44	+0,70
EVN	AT •	129,07	+2,61
GAS NATURAL SDG	ES •	90,75	+1,23
HAFSLUND -A-	NO	6,19	+0,97
HAFSLUND -B-	NO	3,64	+0,32
IBERDROLA	ES •	14	+0,29
ITALGAS	IT •	4,78	....
NATIONAL GRID G	GB	6,26	-0,24
NATIONAL POWER	GB	6,80	+0,22
OESTERR ELEKTR	AT •	146,31	-0,21
POWERGEN	GB	10,33	+1,61
RWE	DE •	44,1	+0,23
SCOT POWER	GB	7,88	-1,87
SEVERN TRENT	GB	12,63	+0,24
SUEZ LYON EAUX/	FR •	174	+0,17
SYDKRAFT -A-	SE	24,55	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,80	....
THAMES WATER	GB	14,04	+0,42
TRACTEBEL	BE •	145	....
UNION EL.-FENOS	ES •	15,05	+1,07
UNITED UTILITIE	GB	11,29	+2,56
VIAG	DE •	505	-0,39
VIVENDI/RM	FR •	240,3	-0,23
▶ DJ E STOXX PO SUP P		327,56	+0,48

EURO NOUVEAU MARCHÉ

16/03 12 h 46 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	27,85	+2,20
ANTONOV	0,71	-1,39
C/TAC	12	....
CARDIO CONTROL	9,15	+2,23
CSS	15,25	+1,33
HITT NV	8,6	+0,76
INNOCONCEPTS NV	18,4	-1,08
NEDGRAPHICS HOLD	17,95	....
POLYDOC	2	-2,44
PROLION HOLDING	83	+0,48
RING ROSA	6	-5,51
RING ROSA WT	0,84	-1,18
UCC HOLDING NV	13,95	-1,06

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	2,23	+1,36
FARDEM BELGIUM ABC	19	-4,76
INTERNOC HLD	4,65	+1,09
INTL BRACHYTHER B	15,75	+1,61
LINK SOFTWARE B	8,06	+0,75
PAYTON PLANAR	2,7	....
SYNERGIA	7,3	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	116	+5,26
AIXTRON	201	-1,95
AUGUSTA BETEILIGUN	63	+1,94
BB BIOTECH ZT-D	32,9	....
BB MEDTECH ZT-D	17,3	+2,37
BERTRANDT AG	68,5	+0,72
BETA SYSTEMS SOFTW	19,4	+0,26
CE COMPUTER EQUIPM	158,1	....
CE CONSUMER ELECTR	318	+0,32
CENIT SYSTEMHAUS	223,5	-0,45
DRILLISCH	146	-2,01
EDEL MUSIC E 98	362	+0,56
ELSA	88,5	+1,78
EM.TV & MERCHANDI	631	-0,82
EUROMICRON	30,4	+2,36
GRAPHISOFT NV	19,61	....
HOEFT & WESSEL	152,5	+3,39
HUNZINGER INFORMAT	113	-3,83
INFOMATEC	295	+0,68
INTERSHOP COMMUNIC	162	-0,37
KINOWELT MEDIEN	192	-3,81
LHS GROUP	34,65	+0,48
LINTEC COMPUTER	152,5	-1,55
LOESCH UMWELTSCHUT	8,65	-0,57
MENSCH UND MASCHIN	91	-0,98
MOBILCOM	263	-5,40
MUEHL PRODUCT & SE	16,9	....
MUEHLBAUER HOLDING	80	+2,56
PFEIFFER VACU TECH	39,5	....
PLENUM	167,36	+0,82
PSI	63,2	+0,65
QIAGEN NV	63	+0,80
REFUGIUM HOLDING A	35,8	+2,57
SACHSENRING AUTO	16	+1,91
SALTUS TECHNOLOGY	32,25	-4,02
SCM MICROSYSTEMS	75,01	+2,05
SER SYSTEME	400	+3,33
SERO ENTSORGUNG	9,6	-1,03

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **Rhodia** a gagné 0,58 %, mardi 16 mars au matin. Rhodia et *Donau Chemie* ont lancé une contre-offre sur Albright & Wilson, à 145 pence par action. Rhodia précise qu'il garantira la dette, principal moyen de financement de l'acquisition.

● L'action **Michelin** a débuté la séance du mardi 16 mars sur une hausse de 3,01 %. Le groupe a publié un résultat net 1998 en baisse de 9,5 %, à 536 millions *d'euros. Toutefois*, la marge d'exploitation a augmenté au second semestre passant de 8,2 % à 9 %.

● Le titre **Sidel** a gagné 3,57 % lors des premières transactions du mardi 16 mars. Le marché a ainsi réagi à la publication d'une hausse de 40,4 % de son résultat net 1998, à 72,3 millions d'euros.

● L'action **Total** a progressé de 0,18 %, mardi 16 mars au matin, alors que la Commission européenne sur la concurrence a repoussé de deux semaines son approbation de la fusion entre Total et Petrofina. La *commission demande* aux deux groupes de revoir leur position dans le stockage de produits pétroliers.

● L'action **Galeries Lafayette** a grimpé de 2,24 %, dans les premières transactions du mardi 16 mars. Le groupe devrait accélérer ses investissements, augmenter la rentabilité des capitaux propres et proposer la division du nominal de ses titres afin d'augmenter la liquidité du marché.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 16 MARS — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 24 mars

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	149,50	149,50	980,66	....	....
CR.LYONNAIS(TP)	142	142	931,46	....	6,10
RENAULT (T.P.)	429	429	2814,06	....	15,15
SAINT GOBAIN(T.P	181,50	181,50	1190,56	....	9,77
THOMSON S.A (T.P	143	140,70	922,93	– 1,60	6,11
ACCOR	235,50	235	1541,50	– 0,21	3,51
AGF	50,40	50	327,98	– 0,79	0,76
AIR FRANCE GPE N	16	16,01	105,02	+ 0,06	2,74
AIR LIQUIDE	135,80	140,40	920,96	+ 3,38	2,38
ALCATEL	119,60	118,10	774,69	– 1,25	1,75
ALSTOM	24,30	24,10	158,09	– 0,82	—
ALTRAN TECHNO. #	233	233,90	1534,28	+ 0,38	0,53
ATOS CA	175,10	174,90	1147,27	– 0,11	....
AXA	122,40	125,10	820,60	+ 2,20	1,37
BAIL INVESTIS	121,80	123	806,83	+ 0,98	9,80
BAZAR HOT. VILLE	100	100	655,96	—	2,59
BERTRAND FAURE	56	55,95	367,01	– 0,08	0,61
BIC	45	45,90	301,08	+ 2	0,46
BIS	79,80	—	—	....	1,22
B.N.P.	78	80	524,77	+ 2,56	—
BOLLORE	168	167,90	1101,35	– 0,05	2,06
BONGRAIN	347,10	350	2295,85	+ 0,83	9,76
BOUYGUES	242,50	239	1567,74	– 1,44	2,59
BOUYGUES OFFS	26,90	27,25	178,75	+ 1,30	0,58
BULL#	*5,74*	*5,60*	*36,73*	*– 2,43*	—
CANAL +	256,50	251,70	1651,04	– 1,87	3,05
CAP GEMINI	150	150,60	987,87	+ 0,40	0,53
CARBONE LORRAINE	43,20	44,22	290,06	+ 2,36	3,81
CARREFOUR	661,50	652,50	4280,12	– 1,36	4,57
CASINO GUICHARD	82,15	82,55	541,49	+ 0,48	1,19
CASINO GUICH.ADP	51	51,70	339,13	+ 1,37	1,23
CASTORAMA DUB.(L	186	193,70	1270,59	+ 4,13	1,68
C.C.F.	86,70	86,65	568,39	– 0,05	1,02
CEGID (LY)	149	149	977,38	—	3,81
CERUS	6,75	6,70	43,95	– 0,74	0,15
CGIP	48,92	48	314,86	– 1,88	6,40
CHARGEURS	45,10	—	—	....	1,45
CHRISTIAN DALLOZ	39,50	39,40	258,46	– 0,25	0,76
CHRISTIAN DIOR	113,20	114,50	751,07	+ 1,14	0,96
CIC -ACTIONS A.	77,15	78	511,65	+ 1,10	—
CIMENTS FRANCAIS	51	51,50	337,82	+ 0,98	0,76
CLARINS	70,40	70	459,17	– 0,56	0,99
CLUB MEDITERRANE	87,80	87,85	576,26	+ 0,05	0,69
CNP ASSURANCES	25,40	25,03	164,19	– 1,45	—
COFLEXIP	62,70	60	393,57	– 4,30	1,14
COLAS	169	167,60	1099,36	– 0,82	4,27
COMPTOIR ENTREP.	2,21	2,19	14,37	– 0,90	1,14
CPR	40,86	43,40	285,01	– 1,12	3,35
CRED.FON.FRANCE	14,10	13,95	91,51	– 1,06	4,27
CFF.(FERRAILLES)	31,15	31,01	203,41	– 0,44	1,14
CREDIT LYONNAIS	39,79	39,40	258,45	– 0,98	1,52
CS SIGNAUX(CSEE)	74,25	74	485,41	– 0,33	0,84
DAMART	*65*	*65*	*426,37*	—	*24,39*
DANONE	227	230,30	1510,67	+ 1,45	2,82
DASSAULT-AVIATIO	143,30	147	964,26	+ 2,58	5,03
DASSAULT SYSTEME	35,60	34,66	227,35	– 2,64	0,18
DE DIETRICH	43,45	44	288,62	+ 1,26	0,98
DEVEAUX(LY)#	79,50	78,45	514,60	– 1,32	4,57
DEV.R.N-P.CAL Li	10	9,95	65,27	– 0,50	....
DEXIA FRANCE	122	122,70	804,86	+ 0,57	2,64
DMC (DOLLFUS MI)	6,65	6,60	43,29	– 0,75	0,61
DYNACTION	*22,40*	*22,20*	*145,62*	*– 0,89*	*0,48*
ECIA	95	95,50	626,44	+ 0,52	1,98
EIFFAGE	58,55	59,50	390,29	+ 1,62	1,52
ELF AQUITAINE	114,30	115,90	760,25	+ 1,39	2,29
ERAMET	32,25	32,60	213,84	+ 1,08	1,14
ERIDANIA BEGHIN	123,90	129	846,18	+ 4,11	5,34
ESSILOR INTL	300	306	2007,23	+ 2	2,59
ESSILOR INTL.ADP	294,10	300	1967,87	+ 2	2,71
ESSO	71,90	71,50	469,01	– 0,55	1,52
EURAFRANCE	452	451	2958,37	– 0,22	8,54
EURO DISNEY	1,29	1,27	8,33	– 1,55	0,10
EUROPE 1	245	244	1600,54	– 0,40	2,90
EUROTUNNEL	1,49	1,47	9,64	– 1,34	—
FIMALAC SA	101,50	100	655,96	– 1,47	2,59
FINEXTEL	19	19	124,63	....	0,60
FIVES-LILLE	63	62,10	407,35	– 1,42	1,07
FRANCE TELECOM	79	77,35	507,38	– 2,08	0,99
FROMAGERIES BEL	658	660	4329,32	+ 0,30	8,38
GALERIES LAFAYET	890	922	6047,92	+ 3,59	1,83
GASCOGNE	79,20	79,75	523,13	+ 0,69	2,44
GAUMONT #	60,65	60,15	394,56	– 0,82	0,38
GAZ ET EAUX	40,08	40,40	265,01	+ 0,78	8,38
GECINA	106,50	102,80	674,32	– 3,47	2,97
GEOPHYSIQUE	39	38,61	253,26	– 1	1,22
GRANDVISION	22,50	22,35	146,61	– 0,66	0,20
GROUPE ANDRE S.A	117	112	734,67	– 4,27	0,99
GPE VALFOND ACT.	43,91	42,20	276,81	– 3,89	0,38
GR.ZANNIER (LY)	*16,70*	*17*	*111,51*	*+ 1,79*	*0,38*
GROUPE GTM	83	82	537,88	– 1,20	1,30
GROUPE PARTOUCHE	64,80	65	426,37	+ 0,30	1,37
GUILBERT	136	136,40	894,73	+ 0,29	2,06
GUYENNE GASCOGNE	*361*	*360,10*	*2362,10*	*– 0,24*	*5,18*
HACHETTE FILI.ME	225	226,80	1486,37	+ 0,84	2,29
HAVAS ADVERTISIN	175,20	175	1147,92	– 0,11	2,29
IMETAL	99,70	101	662,52	+ 1,30	2,67
IMMEUBLES DE FCE	17	16,50	108,23	– 2,94	....
INFOGRAMES ENTER	*58,20*	*55,10*	*361,11*	*– 1,85*	—
INGENICO	21,05	21,20	139,06	+ 0,71	0,46
INTERBAIL	22,05	22,05	144,64	—	2,61
INTERTECHNIQUE	269,50	269,80	1769,77	+ 0,11	3,81
ISIS	58,30	59,80	392,92	+ 2,74	2,16
JEAN LEFEBVRE	79	78,50	514,93	– 0,63	1,83
KLEPIERRE	85,75	86	564,12	+ 0,29	4,27
LABINAL	184	184,10	1207,62	+ 0,05	4,12
LAFARGE	82,60	83,20	545,76	+ 0,72	1,68
LAGARDERE	32,60	32,90	215,81	+ 0,92	0,67
LAPEYRE	62,30	62,10	407,35	– 0,32	0,85
LEBON (CIE)	40	40	262,38	....	1,07
LEGRAND	190	189,50	1243,04	– 0,26	0,70
LEGRAND ADP	115,80	114,20	749,10	– 1,38	1,12
LEGRIS INDUST.	*37,05*	*38,30*	*251,23*	*+ 3,37*	*0,97*
LOCINDUS	121	120,20	788,46	– 0,66	9,24
L'OREAL	579,50	581	3811,11	+ 0,25	2,44
LVMH MOET HEN.	223,10	224,20	1470,66	+ 0,49	0,98
MARINE WENDEL	170	169	1108,57	– 0,58	2,90
METALEUROP	4,54	4,60	30,17	+ 1,32	0,61
MICHELIN	41,44	42,73	280,29	+ 3,11	0,58
MONTUPET SA	35	34,90	228,93	– 0,28	2,29
MOULINEX	10,75	10,87	71,30	+ 1,11	0,61
NATEXIS	50,30	51,20	335,85	+ 1,78	1,52
NEOPOST	14,50	14,50	95,11	—	....
NORBERT DENTRES.	26,65	26,78	175,67	+ 0,48	1,30
NORD-EST	26,10	25,71	168,65	– 1,49	0,84
NORDON (NY)	73,20	—	—	—	....
NRJ #	*195*	*194,90*	*1278,48*	*– 0,05*	*1,14*
OLIPAR	7,59	7,58	49,72	– 0,13	—
PARIBAS	100,10	102,60	673,01	+ 2,49	....
PATHE	235,50	237,60	1558,55	+ 0,89	1,52
PECHINEY ACT ORD	29,75	30,30	198,75	+ 1,84	0,61
PERNOD-RICARD	53,90	54,50	357,50	+ 1,11	0,72
PEUGEOT	133	135,90	891,45	+ 2,18	0,46
PINAULT-PRINT.RE	156	153,10	1004,27	– 1,85	5,95
PLASTIC OMN.(LY)	67,95	68	446,05	+ 0,07	1,52
PRIMAGAZ	*72*	*71,55*	*469,34*	*– 0,62*	*1,31*
PROMODES	557,50	558,50	3663,52	+ 0,17	2,59
PUBLICIS #	159	162	1062,65	+ 1,88	0,03
REMY COINTREAU	12,96	12,78	83,83	– 1,38	0,70
RENAULT	35,40	34,09	223,62	– 3,70	0,53
REXEL	74,30	72,60	476,22	– 2,28	3,58
RHODIA	12	12,57	82,45	+ 4,75	—
RHONE POULENC A	41	41,98	275,44	+ 2,41	0,57
ROCHEFORTAISE CO	98	99	649,40	+ 1,02	0,73
ROCHETTE (LA)	2,50	2,55	16,73	+ 2	0,18
ROYAL CANIN	50	49	321,42	– 2	0,46
RUE IMPERIALE (L	1055	1055	6920,35	—	19,51
SADE (NY)	36,98	36,81	241,46	– 0,45	1,91
SAGEM SA	505	523	3430,66	+ 3,56	4,19
SAINT-GOBAIN	146	147,50	967,54	+ 1,02	2,82
SALVEPAR (NY)	77	77,20	506,40	+ 0,25	2,82
SANOFI	163,40	160	1049,53	– 2,08	1,07
SAUPIQUET (NS)	53	53	347,66	....	1,52
SCHNEIDER SA	50,60	51,70	339,13	+ 2,17	0,99
SCOR	54	53,95	353,89	– 0,09	1,52
S.E.B.	60,30	60,30	395,54	....	1,89
SEFIMEG CA	60,65	60,90	399,48	+ 0,41	2,30
SEITA	60,50	61,35	402,43	+ 1,40	1,11
SELECTIBANQUE	10,40	10,67	69,99	+ 2,59	0,91
SFIM	41,40	40,39	264,94	– 2,43	4,57
SGE	42,80	42,79	280,68	– 0,02	0,61
SIDEL	70	71,30	467,70	+ 1,85	0,78
SILIC CA	*155*	*152*	*997,05*	*– 1,93*	*5,69*
SIMCO	80,70	81,90	537,23	+ 1,48	2,29
S.LT.A	209,20	201,50	1321,75	– 3,68	2,06
SKIS ROSSIGNOL	12	11,95	78,39	– 0,41	0,23
SOCIETE GENERALE	*164*	*170,20*	*1116,44*	*+ 3,78*	—
SOC.FONC.LYON.#	123	123	806,83	....	2,93
SODEXHO ALLIANCE	145,50	147	964,26	+ 1,03	1,34
SOGEPARC (FIN)	71,50	71,95	471,96	+ 0,62	2,44
SOMMER-ALLIBERT	24,20	24,30	159,40	+ 0,41	0,69
SOPHIA	*37,01*	*37,11*	*243,43*	*+ 0,27*	*2,18*
SPIR COMMUNIC. #	50,50	50,50	331,26	....	2,29
STRAFOR FACOM	65,80	65,25	428,01	– 0,83	1,30
SUEZ LYON.DES EA	173,70	173,70	1139,40	—	2,29
SYNTHELABO	211	206,80	1356,52	– 1,99	0,94
TECHNIP	95,95	98,05	643,17	+ 1,13	2,21
THOMSON-CSF	28,58	28,56	187,34	– 0,41	0,55
TOTAL	106,30	107	701,87	+ 0,65	1,98
UNIBAIL	115	117	767,47	+ 1,73	4,57
UNION ASSUR.FDAL	119	117,50	770,75	– 1,26	3,05
USINOR	11,44	11,35	74,45	– 0,78	0,50
VALEO	77,95	76,10	499,18	– 2,37	0,99
VALLOUREC	25,80	25,77	169,04	– 0,11	1,14
VIA BANQUE	29,90	29,45	193,18	– 1,50	1,83
VIVENDI	*241*	*239,50*	*1571,02*	*– 0,62*	*2,29*
WORMS (EX.SOMEAL	13	12,92	84,75	– 0,61	....
ZODIAC EX.DT DIV	180,20	192,60	1263,37	+ 6,88	2,13

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	114,80	115,10	755,01	+ 0,26	0,16
A.T.T. #	*75,55*	*76,50*	*501,81*	*+ 1,25*	*0,24*
BARRICK GOLD #	16,69	16,75	109,87	+ 0,35	0,06
CROWN CORK ORD.#	26,49	—	—	—	0,19
DE BEERS #	15,25	16,20	106,27	+ 6,22	0,10
DU PONT NEMOURS	51,65	52	341,10	+ 0,67	0,26
FORD MOTOR #	53,10	53,60	351,59	+ 0,94	0,34
GENERAL ELECT. #	100,40	101,30	664,48	+ 0,89	0,27
GENERAL MOTORS #	80,05	81,75	536,24	+ 2,12	0,37
HITACHI #	6,64	6,75	44,28	+ 1,65	0,03
I.B.M #	*164,80*	*167,50*	*1098,73*	*+ 1,63*	*0,17*
ITO YOKADO #	56,55	59,25	388,65	+ 4,77	0,09
MATSUSHITA #	17,50	17,53	114,99	+ 0,17	0,03
MC DONALD'S # ■	39,87	40,70	266,97	+ 2,08	0,04
MERCK AND CO #	76,20	77,55	508,69	+ 1,77	0,21
MITSUBISHI CORP.	5,56	5,96	39,10	+ 7,19	0,02
MOBIL CORPORAT. #	84,50	84,05	551,33	– 0,53	0,43
MORGAN J.P. #	113	114,60	751,73	+ 1,41	0,71
NIPP. MEATPACKER	12,80	14	91,83	+ 9,37	0,09
PHILIP MORRIS # ■	35,65	35,97	235,95	+ 0,89	0,34
PROCTER GAMBLE	83	83,60	548,38	+ 0,72	0,21
SEGA ENTERPRISES	17	17,20	112,82	+ 1,17	0,08
SCHLUMBERGER #	50,40	52	341,10	+ 3,17	0,17
SONY CORP. #	87	88,80	582,49	+ 2,06	0,13

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi** : montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi** : paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi** : *compensation* ; **Vendredi daté samedi** : *nominal*.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 16 MARS

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	20,01	131,26	+ 0,05
AB SOFT	16,49	108,17	....
ALPHAMEDIA	26	170,55	+ 0,36
ALPHA MOS	5,80	38,05	+ 5,45
ALTAMIR & CI	149,90	983,28	—
APPLIGENE ON ♦	1,11	7,28	—
ASTRA	0,90	5,90	—
ATN	12	78,71	—
AVENIR TELEC	57,50	377,18	+ 1,59
BELVEDERE	69	452,61	....
BIODOME #	15,85	103,97	+ 13,21
BVRP EX DT S	46,69	306,27	+ 3,75
CAC SYSTEMES	6,69	43,89	+ 4,06
CEREP	13,50	88,55	– 3,57
CHEMUNEX #	*0,98*	*6,43*	*– 5,78*
COIL	39	255,82	+ 4
CRYO INTERAC	17,40	114,14	+ 1,75
CYBER PRES.P	46	301,74	– 2,12
CYRANO #	12,60	82,65	– 2,32
DESK #	22,10	144,97	– 2,21
DESK BS 98	2,81	18,43	+ 0,35
DMS #	8,48	55,63	+ 0,95
DURAND ALLIZ	6,85	44,93	+ 8,55
DURAN DUBOI	*88,50*	*580,52*	....
DURAN NV JCE ♦	87	570,68	—
EFFIK # ♦	15,80	103,64	—
ESKER	24	157,43	—
EUROFINS SCI	62,25	408,33	—
EURO.CARGO S	11,70	76,75	....
EUROPSTAT #	41,11	269,66	+ 2,72
FABMASTER #	14,50	95,11	– 3,20
FI SYSTEM #	28,10	184,32	+ 0,35
FLOREANE MED	*9,50*	*62,32*	....
GENERIX #	62,50	409,97	....
GENESYS #	12,10	79,37	– 2,41
GENSET	46,10	302,40	+ 0,67
GROUPE D #	23	150,87	+ 0,65
GUILLEMOT #	58	380,46	—
GUYANOR ACTI	0,36	2,36	—
HF COMPANY	84,40	553,63	+ 0,47
HIGH CO.	47	308,30	– 2,08
HOLOGRAM IND.	47	308,30	—
IGE + XAO	4,18	27,42	+ 0,72
ILOG #	8,45	55,43	+ 5,62
IMECOM GROUP	2,30	15,09	– 1,70
INFONIE	20,45	134,14	....
INFOTEL #	*22,50*	*147,59*	*+ 0,44*
LEXIBOOK #	23	150,87	– 3,15
JOLIEZ-REGOL	7,48	49,13	– 0,26
JOLIEZ-REGOL ♦	0,20	1,31	—
LACIE GROUP	10,51	68,94	– 4,01
MEDIDEP # ♦	15,50	101,67	—
MILLE AMIS #	6,05	39,69	– 0,81
MONDIAL PECH	8,40	55,10	+ 5,13
NATUREX	11	72,16	– 1,34
OLITEC	*70*	*459,17*	*+ 0,14*
OMNICOM	184	1206,96	– 1,86
OXIS INTL RG	2,14	14,04	—
PERFECT TECH	17,53	114,99	+ 8,20
PHONE SYS.NE ♦	8,60	56,41	—
PICOGIGA	12,85	84,29	– 0,98
PROSODIE	74	485,41	+ 2,77
PROLOGUE SOF	27,99	183,60	+ 0,07
QUANTEL	4,90	32,14	—
R2I SANTE	*41,20*	*270,25*	*– 1,90*
RADOUX INTL	33	216,47	– 2,36
RECIF #	13	85,27	– 0,76
REPONSE #	16,60	108,92	....
REGINA RUBEN	5,10	33,45	– 1,92
SAVEURS DE F	24,50	160,71	– 3,35
SILICOMP #	11,95	78,42	—
SERP RECYCLA	142	931,46	+ 0,14
SOI TEC SILI	21,99	144,24	– 0,04
STACI #	*21*	*137,75*	....
STELAX	0,36	2,36	– 10
SYNELEC #	38,50	252,54	....
LA TETE D.L	1,96	12,86	– 1,01
THERMATECH I	25,50	167,27	– 1,82
TITUS INTERA	73,45	481,80	+ 0,61
TITUS INTER. ♦	100,60	659,89	....
TRANSGENE #	38	249,26	+ 2,70
TR SERVICES	11,50	75,44	—
VALORUM # ♦	*1,52*	*9,97*	....
V CON TELEC	5,60	36,73	+ 9,58
WESTERN TELE	5,90	38,70	– 2,47

SECOND MARCHÉ

MARDI 16 MARS

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	70,20	460,48	....
AIGLE #	65,50	429,65	– 0,75
ALGECO #	64,50	423,09	+ 0,38
APRIL S.A.#(	70	459,17	– 2,08
ARKOPHARMA #	68,10	446,71	– 0,29
ASSUR.BQ.POP	*96,20*	*631,03*	*+ 0,20*
ASSYSTEM #	17,68	115,97	– 2,85
BENETEAU CB#	154,90	1016,08	– 0,06
BISC. GARDEI	6,11	40,08	+ 0,16
BOIRON (LY)#	56	367,34	+ 0,08
BOISSET (LY)	*41,50*	*272,22*	—
BOIZEL CHANO	79,45	521,16	+ 0,58
BONDUELLE	15,99	104,89	+ 1,20
BOURGEOIS (L	6,51	42,70	+ 0,15
BRICE	*42*	*275,50*	*– 1,86*
BRICORAMA #	40	262,38	+ 1,01
BRIOCHE PASQ	94,10	617,26	– 2,98
BUT S.A.	42	275,50	....
SOLERI	55	360,78	—
CDA-CIE DES	29	190,23	—
CEGEDIM #	35	229,58	—
CERG-FINANCE	101	662,52	– 0,98
CGBI	30,76	201,77	+ 4,98
CLAYEUX (LY)	*7,40*	*48,54*	*+ 3,06*
CNIM CA#	39	255,82	+ 0,33
COFITEM-COFI	58,10	381,11	+ 0,08
CIE FIN.ST-H	63	413,25	– 0,55
C.A. PARIS I	154	1010,17	—
C.A.ILLE & V	49	321,42	+ 0,45
C.A.LOIRE/H.	42,84	281,01	– 0,13
C.A.MORBIHAN	47,89	314,14	– 0,02
C.A.DU NORD#	75,80	497,22	+ 0,06
C.A. OISE CC	61,35	402,43	—
C.A.PAS DE C	86,30	566,09	+ 0,23
C.A.TOULOUSE	80	524,77	+ 1,26
CRCAM CCI NV	42	275,50	+ 0,02
CRCAM TOUR.P	54,55	357,82	....
CROMETAL ♦	51,10	335,19	—
DAPTA-MALLIN	—	—	....
GROUPE J.C.D	58,65	384,72	– 2,08
DAUPHIN OTA	78	511,65	+ 3,93
DECAN GPE NO.	39,80	261,07	—
DU PAREIL AU	55	360,78	—
EXPAND S.A.	32,50	213,19	+ 2,52
L ENTREPRISE	67,50	442,77	+ 0,07
ETAM DEVELOP	28,65	187,93	– 2,88
EUROPEENNE C	91	596,92	....
EUROP.EXTINC.	44,70	293,21	– 2,61
EXEL INDUSTR	50	327,98	– 3,93
FACTOREM	145	951,14	+ 1,39
FACTOREM NV. ♦	126,70	831,10	....
FAIVELEY #	21,20	139,06	+ 1
FINACOR	4,20	27,55	+ 5
FINATIS(EX.L	66,05	433,26	....
FININFO	155	1016,73	—
FLO (GROUPE)	*37,50*	*245,98*	*– 1,54*
FOCAL (GROUP	53	347,66	– 0,74
FRAIKIN 2#	51,05	334,87	+ 2,30
GAUTIER FRAN	46,50	305,02	—
GEL 2000	1,75	11,48	—
GENERALE LOC	26,40	173,17	+ 1,53
GEODIS #	67,15	440,48	– 1,17
G.E.P PASQUI ♦	2,31	15,15	....
GFI INDUSTRI	32,44	212,79	+ 0,43
GFI INFORMAT	*117,50*	*770,75*	*– 1,17*
GO SPORT	62	406,69	+ 0,24
FINANCIERE G ♦	6,55	42,97	....
GRAND MARNIE	4950	32469,87	– 0,01
GROUPE BOURB	46,60	305,68	– 0,42
GUERBET S.A.	18,40	120,70	– 2,12
GUY DEGRENNE	36,60	240,08	+ 0,27
GUYOMARC H N	46,50	305,02	– 6,81
HERMES INTL	69	452,61	+ 2,83
HYPARLO #(LY	103,50	678,92	– 4,16
I.C.C.#	26,99	177,04	....
IMMOB.BATIBA	49,10	322,07	– 1,76
IMS(INT.META	9,40	61,66	+ 2,17
INFO REALITE	36,80	241,39	+ 1,09
INT. COMPUTE	5,57	36,54	– 1,41
JET MULTIMED	108	708,43	– 1,72
LATECOERE #	92,10	604,14	– 0,96
L.D.C.	102	669,08	....
LECTRA SYST.	7,20	47,23	– 0,68
LEON BRUXELL	39,40	258,45	– 0,25
LOUIS DREYFU	22	144,31	– 0,67
LVL MEDICAL	17	111,51	—
M6-METROPOLE	147,10	964,91	+ 0,75
MEDASYS DIGI	1,87	12,27	....
MANITOU #	138,50	908,50	....
MANUTAN	50	327,98	– 0,29
MARC ORIAN	111	728,11	– 1,76
MARIONNAUD P.	*47,90*	*314,20*	*– 1,21*
MECATHERM #	27,75	182,03	– 1,94
MGI COUTIER	31	203,35	....
MICHEL THIER	112,70	739,26	– 1,74
NAF-NAF #	10,12	66,38	....
PENAUILLE PO	295	1935,07	+ 1,72
PHYTO-LIERAC	21,95	143,98	+ 2,85
POCHET ♦	75,10	492,62	....
RADIALL #	65,60	430,31	....
RALLYE(CATHI	63,40	363,40	– 1,07
REYNOLDS	32,20	211,22	+ 1,38
RUBIS #	21	137,75	– 2,32
SABATE SA #	130	852,74	– 1,51
SEGUIN MOREA	63	413,25	....
SIDERGIE	*112,50*	*737,95*	*– 0,79*
SIPAREX (LY)	22,10	144,97	– 1,77
SOCAMEL-RESC	18,50	121,35	....
SOPRA #	59,15	388	+ 1,80
SPORT ELEC S	4	26,24	....
STALLERGENES	16,50	108,23	+ 0,60
STEF-TFE #	36,43	238,97	– 1,54
SUPERVOX (B)	2,25	14,76	– 2,59
SYLEA	48,90	320,76	....
TF1	*160,50*	*1052,81*	*+ 1,07*
TOUPARGEL (L	12,50	81,99	– 1,41
TRANSICIEL #	106,70	699,91	– 2,82
TRIGANO	29	190,23	+ 0,13
UBI SOFT ENT	115,10	755,01	– 0,25
UNILOG	445,10	2919,66	+ 0,70
VIEL ET CIE	19,50	127,91	– 1,51
VILMOR.CLAUS	75	491,97	– 1,63
VIRBAC	52,50	344,38	....
WALTER #	104	682,20	– 1,88
AFE #	126,60	830,44	+ 0,79
AFIBEL	42,59	279,37	– 0,60
AIRFEU#(NS)	37	242,70	– 2,63
ALAIN MANOUK	28,70	188,26	– 1,03
BQUE TARNEAU	68,50	449,33	+ 2,23
BIOPAT ♦	77,95	511,32	....
C.A.GIRONDE	92,50	606,76	+ 0,76
C.A. MIDI CC	54,10	354,87	+ 0,18
C.A. SOMME C	56	367,34	+ 0,08
CR.AG.SUD RH	57,50	377,18	....
CIDER SANTE	47	308,30	+ 2,28
CODETOUR	61	400,13	+ 0,41
COFIDUR #	12	78,71	– 0,41
CORA INDUSTR ♦	31	203,35	....
DELACHAUX S.	114	747,79	– 0,78
DELMON INDUS	36,50	239,95	– 1
DIGIGRAM #	20,88	136,96	– 0,80
DISTRIBORG G.	50,10	328,63	+ 0,20
EMIN-LEYDIER	38	249,26	– 6,17
FLAMMARION S ♦	24,50	160,71	....
GRAVOGRAPH ♦	10,22	67,04	....
GPE GUILLIN	22,60	148,25	+ 7,61
JEANJEAN #	18	118,07	– 1,58
HBS TECHNOLO	32,40	212,53	—
HOT.REG.PARI ♦	131	859,30	—
HUREL DUBOIS	91	596,92	....
IDI ♦	119	780,59	—
IMV TECHNOLO	21,50	141,03	+ 2,67
INTER PARFUM	24,80	162,68	+ 1,22
IPO (NS) #	41,17	270,06	+ 0,02
LABO.PHARMYG	24	157,43	—
M.B.ELECTRON ♦	95	623,16	—
NSC GPE (NY) ♦	89,10	584,46	....
NOCIBE ♦	45,27	296,95	—
ONET #	115	754,35	....
ORGASYNTH	16,90	110,86	+ 3,61
PARIS EXPO	37,90	248,61	– 0,13
PAUL PREDAUL	24,50	160,71	– 1,20
PIER IMPORT	8,60	56,41	—
PISC. DESJOY ♦	22,50	147,59	—
PLAST.VAL LO	24,10	158,09	+ 2,55
REGIONAL AIR	30	196,79	—
SECHE ENVIRO	25,50	167,27	– 1,54
SERVICES ET ♦	58	380,46	—
SICAL	20,59	135,06	– 0,04
SMOBY (LY) #	56,10	367,99	+ 1,06
SODICE EXP.(	109	714,99	– 0,27
SOFIBUS ♦	51,75	339,46	—
SOGEPAG(PARC ♦	29	190,23	....
SOLVING #	48	314,86	+ 0,20
S.T. DUPONT	8,24	54,05	– 1,31
STEDIM #	42	275,50	—
SURCOUF	16,10	105,61	+ 0,62
SYLIS #	86	564,12	—
TEAMLOG #	*55,30*	*362,74*	*– 3,82*
THERMADOR GP.	50	327,96	– 0,69
THERMOCOMPAC	15,80	103,64	– 0,08
UNION FIN.FR	106	695,31	+ 0,95
VRANKEN MONO.	45,70	299,77	– 0,39
VULCANIC # ♦	27	177,11	—

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 15 mars

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires* Euros	Valeurs unitaires* francs**	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	24,69	161,96	15/03
AGIPI ACTIONS (AXA)	*24,48*	*160,25*	*15/03*
BNP — 3615 BNP			
ANTIGONE TRÉSORIE	141963,33	931152,80	15/03
NATIO COURT TERME	2275,92	14929,06	15/03
NATIO COURT TERME 2	61812,45	405463,09	15/03
NATIO EPARGNE	346,93	2275,71	15/03
NATIO EP. CROISSANCE	649,77	4262,21	15/03
NATIO EP. PATRIMOINE	27,17	178,22	15/03
NATIO EPARG. RETRAITE	30,58	200,59	15/03
NATIO EPARGNE TRÉSOR	1846,47	12112,05	15/03
NATIO EURO VALEURS	210,33	1379,67	15/03
NATIO EURO OBLIG.	173,44	1137,69	15/03
NATIO EURO OPPORT.	195,91	1285,09	15/03
NATIO EURO PERSPECT.	334,04	2191,16	15/03
NATIO IMMOBILIER	253,21	1661,60	15/03
NATIO INTER	179,49	1177,38	15/03
NATIO MONÉTAIRE C	866,33	5682,75	15/03
NATIO MONÉTAIRE D	*797,42*	*5230,73*	*15/03*
NATIO OBLIG. LT	36,76	241,13	15/03
NATIO OBLIG. MT C	143,82	943,40	15/03
NATIO OBLIG. MT D	136,93	898,20	15/03
NATIO OPPORTUNITÉS	32,97	216,27	15/03
NATIO PLACEMENT C	*12566,16*	*82428,61*	*15/03*
NATIO PLACEMENT D	11486,16	75344,40	15/03
NATIO REVENUS	172,95	1134,48	15/03
NATIO SÉCURITÉ	1764,23	11572,59	15/03
NATIO VALEURS	276,06	1810,77	15/03
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
MONÉDEN	14546,63	[illegible]	15/03
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	[illegible]	[illegible]	15/03
NORD SUD DÉVELOP. C	[illegible]	[illegible]	15/03
NORD SUD DÉVELOP. D	373,01	2446,79	15/03
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	50	327,98	15/03
PATRIMOINE RETRAITE D	47,33	310,46	15/03
CDC TRÉSOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	3157,86	20714,40	15/03
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3140,53	20600,59	15/03
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 0836680900 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	59,37	389,44	15/03
ÉCUR. CAPITALISATION C	41,92	274,98	15/03
ÉCUR. EXPANSION C	13399,96	87899,84	15/03
ÉCUR. GÉOVALEURS C	659,50	4326,04	15/03
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	47,40	310,92	15/03
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	207,14	1358,75	15/03
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,82	1225,79	15/03
ÉCUR. TRÉSORERIE C	50,82	333,36	15/03
ÉCUR. TRÉSORERIE D	46,45	304,69	15/03
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	313,14	2054,06	15/03
ÉPARCOURT-SICAV D	30,44	199,67	15/03
GÉOPTIM C	2205,74	14468,71	15/03
GÉOPTIM D	1974,69	12953,12	15/03
HORIZON C	452,94	2971,09	15/03
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	*16,59*	*108,82*	*15/03*
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 0836685655 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	39,39	258,32	15/03
ATOUT ASIE	14	91,83	15/03
ATOUT CROISSANCE	284,81	1868,23	15/03
ATOUT FRANCE EUROPE	175,87	1154,28	15/03
ATOUT FRANCE MONDE	42,66	279,83	15/03
ATOUT FUTUR C	*170,82*	*1118,19*	*15/03*
ATOUT FUTUR D	158,22	1037,86	15/03
COEXIS	324,94	2131,47	15/03
DIÈZE	417,44	2738,23	15/03
EURODYN	529,15	3470,73	15/03
INDICIA	369,77	2425,53	12/03
INDICIA EUROLAND	105,87	694,46	12/03
INDICIA FRANCE	183,12	1201,19	12/03
INDOCAM CONVERT. C	2455,29	16106,58	15/03
INDOCAM CONVERT. D	2247,67	14743,09	15/03
INDOCAM EUR. NOUV.	1650,06	10823,62	12/03
INDOCAM HOR. EUR. C	[illegible]	[illegible]	[illegible]
INDOCAM HOR. EUR. D	[illegible]	[illegible]	[illegible]
INDOCAM MULTI OBLIG.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
INDOCAM ORIENT C	[illegible]	[illegible]	[illegible]
INDOCAM ORIENT D	[illegible]	[illegible]	[illegible]
INDOCAM UNIJAPON	[illegible]	[illegible]	[illegible]
INDOCAM STR. 5-7 C	[illegible]	[illegible]	[illegible]
INDOCAM STR. 5-7 D	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MONÉ.J C	[illegible]	12450,39	15/03
MONÉ.J D	1756,75	11523,52	16/03
OBLIFUTUR C	94,47	619,68	15/03
OBLIFUTUR D	87,07	571,14	15/03
ORACTION	188,23	1234,71	15/03
REVENU-VERT	182,16	1194,93	15/03
SÉVÉA	18,18	119,25	12/03
SYNTHÉSIS	3246,64	21297,87	15/03
UNIVERS ACTIONS	49,04	321,68	15/03
UNI ASSOCIATIONS	*18,33*	*120,24*	*16/03*
UNIVAR C	49,23	322,93	16/03
UNIVAR D	46,15	302,72	16/03
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,48	272,09	15/03
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	2836,68	18603,47	11/03
OPTALIS DYNAMIQ. C	19	124,63	12/03
OPTALIS DYNAMIQ. D	18,81	123,39	12/03
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,25	119,71	12/03
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,79	116,69	12/03
OPTALIS EXPANSION C	17,19	112,76	12/03
OPTALIS EXPANSION D	17,19	112,76	12/03
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	16,89	110,79	12/03
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,14	105,87	12/03
PACTE SOL. LOGEM.	*79,70*	*522,80*	*09/03*
PACTE VERT T. MONDE	81,62	535,39	09/03
CIC BANQUES			
FRANCIC	28,05	184,49	15/03
FRANCIC PIERRE	26,64	174,75	15/03
EUROPE RÉGIONS	39,69	260,35	15/03
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,33	1104,17	15/03
CICAMONDE	28,21	185,05	15/03
CONVERTICIC	76,30	500,50	15/03
ECOCIC	310,19	2034,71	15/03
MENSUELCIC	1520,10	9971,20	15/03
OBLICIC MONDIAL	663,76	4353,96	15/03
OBLICIC RÉGIONS	191,29	1257,87	15/03
RENTACIC	25,21	165,37	15/03
CRÉDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	223,99	1469,21	15/03
LION 20000 C	2725,43	17877,65	15/03
LION 20000 D	2495,69	16306,37	15/03
LION-ASSOCIATIONS C	[illegible]	11905,42	15/03
LION COURT TERME C	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LION COURT TERME D	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIONPLUS C	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIONPLUS D	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LION TRÉSOR	[illegible]	[illegible]	[illegible]
OBLILION	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SICAV 5000	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SLIVAFRANCE	255,41	1675,38	15/03
SLIVAM	107,02	702,01	15/03
SLIVARENTE	41,80	274,19	15/03
SLIVINTER	154,86	1015,82	15/03
TRILION	794,96	5214,53	15/03
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	19,46	127,65	15/03
CM FRANCE ACTIONS	31,84	208,61	15/03
CM MID. ACT. FRANCE	24,25	159,07	15/03
CM MONDE ACTIONS	319,67	2096,90	15/03
CM OBLIG. LONG TERME	106,71	699,97	15/03
CM OPTION DYNAM.	27,35	179,40	15/03
CM OPTION ÉQUIL.	49,44	324,31	15/03
CM OBLIG. COURT TERME	150,85	989,51	15/03
CM OBLIG. MOYEN TERME	314,71	2064,36	15/03
CM OBLIG. QUATRE	168,09	1102,60	15/03
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,74	116,37	15/03
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	61,01	400,20	15/03
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3381,82	22183,29	15/03
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	52,02	341,23	15/03
ST-HONORÉ PACIFIQUE	82,52	541,30	15/03
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	317,32	2081,48	15/03
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	290,96	1908,57	15/03
STRATÉGIE IND. EUROPE	192,67	1263,83	15/03
STRATÉGIE RENDEMENT	*331,90*	*2177,12*	*15/03*
LA POSTE — Sicav Info Poste : 0836685010 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	24,26	159,14	15/03
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	24,19	158,68	15/03
AMPLITUDE EUROPE C	33,94	222,63	15/03
AMPLITUDE EUROPE D	33,28	218,30	15/03
AMPLITUDE MONDE C	206,48	1354,42	15/03
AMPLITUDE MONDE D	193,68	1266,52	15/03
AMPLITUDE PACIFIQUE C	14,75	96,75	15/03
AMPLITUDE PACIFIQUE D	14,64	96,03	15/03
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	40,16	263,43	15/03
ÉLANCIEL EURO D PEA	103,30	677,60	15/03
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	28,80	188,92	15/03
GÉOBILYS C	110,11	722,27	15/03
GÉOBILYS D	[illegible]	[illegible]	[illegible]
INTENSYS C	[illegible]	[illegible]	[illegible]
INTENSYS D	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LATITUDE C	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LATITUDE D	[illegible]	[illegible]	[illegible]
OBLITYS D	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PLÉNITUDE D PEA	[illegible]	[illegible]	[illegible]
POSTE GESTION D	[illegible]	[illegible]	[illegible]
POSTE PREMIÈRE SI	6497,54	42621,07	15/03
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38879,97	255035,88	15/03
POSTE PREMIÈRE 2-3	8381,01	54975,82	15/03
REVENUS TRIMESTR. D	813,01	5333	15/03
TRÉSORYS C	42958,85	281790,27	15/03
SOLSTICE D	367,58	2411,17	15/03
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 0836683662 (2,23 F/mn)			
ACTIMONÉTAIRE C	6062,19	39765,36	15/03
ACTIMONÉTAIRE D	4675,55	30669,60	15/03
CADENCE 1 D	164,73	1080,56	15/03
CADENCE 2 D	163,10	1069,87	15/03
CADENCE 3 D	161,20	1058,06	15/03
CAPIMONÉTAIRE C	65,04	426,63	15/03
CAPIMONÉTAIRE D	57,28	375,80	15/03
INTEROBLIG C	51,35	336,83	15/03
INTERSÉLECTION FR. D	70,40	461,79	15/03
SÉLECT DÉFENSIF C	181	1187,28	15/03
SÉLECT DYNAMIQUE C	217,92	1429,46	15/03
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	156,58	1027,10	15/03
SÉLECT PEA 3	149,18	978,56	15/03
SOGEPEA EUROPE	*222,18*	*1457,27*	*15/03*
SG FRANCE OPPORT. C	388,07	2545,57	15/03
SG FRANCE OPPORT. D	364,83	2393,13	15/03
SOGENFRANCE C	434,29	2848,76	15/03
SOGENFRANCE D	392,68	2575,81	15/03
SOGEOBLIG D	*95,52*	*626,57*	*15/03*
SOGÉPARGNE D	46,82	307,12	15/03
SOGINTER C	59,43	389,84	15/03

LÉGENDE
* Hors frais. ** A titre indicatif.



Bouillons de renard et d'organdi barbe-à-papa, pour la collection rose de Jeremy Scott, présentée à L'Elysée-Montmartre.

Photographies de Hien Lam Duc/VU

PRÊT-À-PORTER HIVER 1999

Paris entre paillettes et malaise

De peaux de bête en cuir glacé, la mode parisienne a revêtu sa tenue de survie pour les derniers frimas du siècle, dans une bataille entre chic sauvage et lignes vives

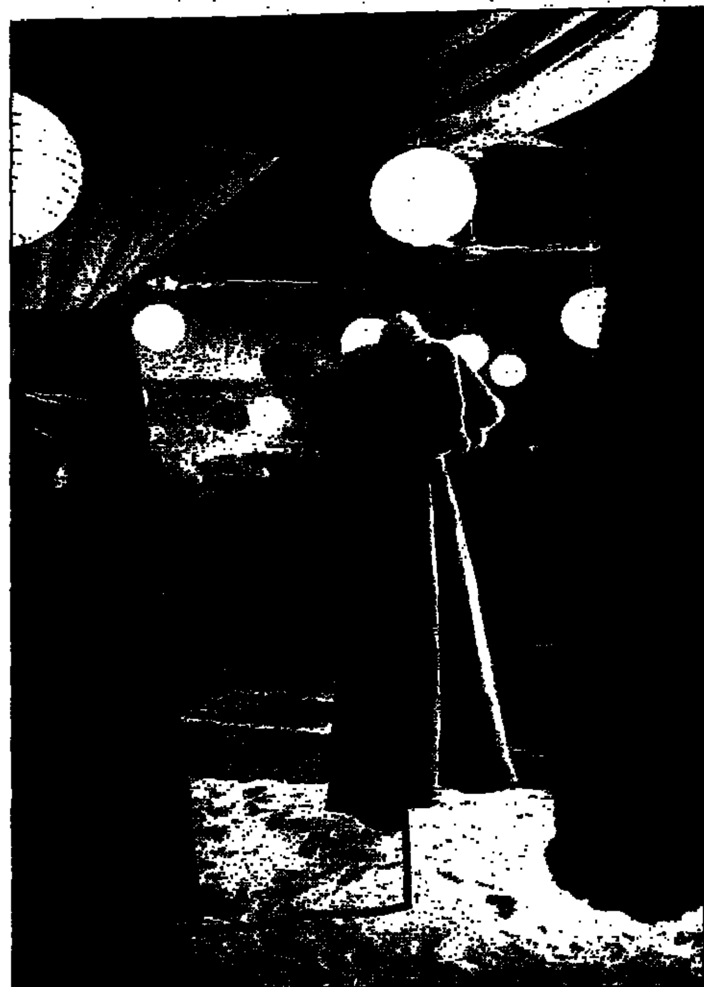
ENTRE DÉCOUPAGES graphiques en noir et blanc, appels de la forêt et rêves mondialistes magnifiés par Jean Paul Gaultier, les défilés de l'hiver 1999-2000, organisés à Paris entre le 8 et le 15 mars, laissent derrière eux une sensation mélangée de beauté, d'énergie et de malaise. Sur fond de noirceurs néo-punks, la capitale du luxe semble avoir du mal à vendre la mode comme un des plaisirs de la vie.

Cuirs glacés et peaux de bête, photographes en eau hurlant comme des loups, bottes de sept lieues de Christian Louboutin et escarpins en vipère d'Alain Tondowski : dans une tension extrême liée à un calendrier « peau de chagrin » surchargé – plus de 140 défilés organisés entre le 8 et le 15 mars, sans compter les présentations en *show-rooms* –, l'hiver 1999-2000 a déboulé dans un ouragan.

En prévision des derniers frimas du siècle, la capitale a donné l'impression d'avoir revêtu sa tenue de survie, digne d'une jungle peuplée *de braconniers, de chèvres griffées* et de lapins teints, traquant la nouveauté comme une proie. *« Nouveauté » justifiant bien des* impostures, liée à une confusion entre le « stylisme » (choix du *mannequin, maquilleur, coiffeur,* mélanges de vêtements) et le vêtement lui-même. Liée également au *tissu, à la coupe, à la mise au* point... Les véritables critères de la mode qui ont valu à Junyo Watanabé, ou à Rei Kawakubo les ovations les plus sincères.

Face à une très belle saison milanaise sortie de son étau minimaliste, pour entrer dans une danse de couleurs, l'enthousiasme est là, magnifié par le travail sur une marque, à l'identité reconceptualisée par Michael Kors chez Céline, Alber Elbaz chez Yves Saint Laurent, ou Martin Margiela chez Hermès qui apportent avec sérénité un nouveau souffle au prêt-à-porter de luxe français : de tissus double face réversibles en soies imperméables, une manière de concilier le confort inspiré du sport et le sens de la construction, au nom d'un certain idéal pragmatique de l'allure.

Alors que Li Edelkoort, prêtresse des tendances, annonce pour l'hiver 2000-2001, l'avènement d'un design « autiste », avec des panoplies *« technologiques à l'extérieur, douces et humaines à l'intérieur »*, *la mobilité, la protection* justifient des panoplies transformables, à partir de recherches inspirées de l'*outdoor* : doudounes-édredon en duvet de plumes chez Martin Margiela et Jean Paul Gaultier – qui les double d'un charme de mousseline ou de dentelle chair... –, coupe-vent en coton waterproof APC, vestes à manches amovibles de Christophe Lemaire.



Rustique chic : robe et gilet en peau de bête, de la Coréenne Lee Young Hee.

ROSE CHIPOLATA

Après la folie du Nylon, un intérêt se fait à nouveau sentir pour les matières naturelles, dans une profusion de gros tricots faits main, de tissus mis en relief. C'est ce nouvel âge techno-artisanal, qu'exalte Comme des Garçons, ou Junyo Watanabé avec ses vestes couture qui se mettent aisément en boule pour former un sac-globe cerclé de métal.

Pourtant le malaise s'installe avec des premiers pas difficiles : beige grès et rose chipolata, cynisme néo-70 chez Guy Laroche, ratage fardé de prétention chez Balmain, pochettes-surprises dorées chez Nina Ricci pour un hommage à Promod. Des marques semblent désertifiées par des exercices de style, qui les cloîtrent dans un rapport très narcissique à « l'image ». Le manque d'enjeux fait qu'on assiste à Paris à des scènes démentes : une acheteuse de Bloomingdale refoulée chez Ricci, des Chinois en perdition dans la foule hostile, des bureaux de presse débordés par les crises de nerfs, avec des services d'ordre de concert rock qui confondent fan-club et acheteurs.

Alors qu'il est question qu'Alexander McQueen et Hussein Chalayan désertent les défilés de *Londres pour New York, et que* Jean Paul Gaultier subit le choc d'une grève surprise des photo-

A gauche : jupe de plumes de faisan, façon tweed, par Michael Kors (Céline).

Au centre : biais et spirales de drapés par Rei Kawakubo (Comme des Garçons).

A droite : lignes précises et ajustées d'un tailleur noir de Thierry Mugler.

L'appel de la forêt

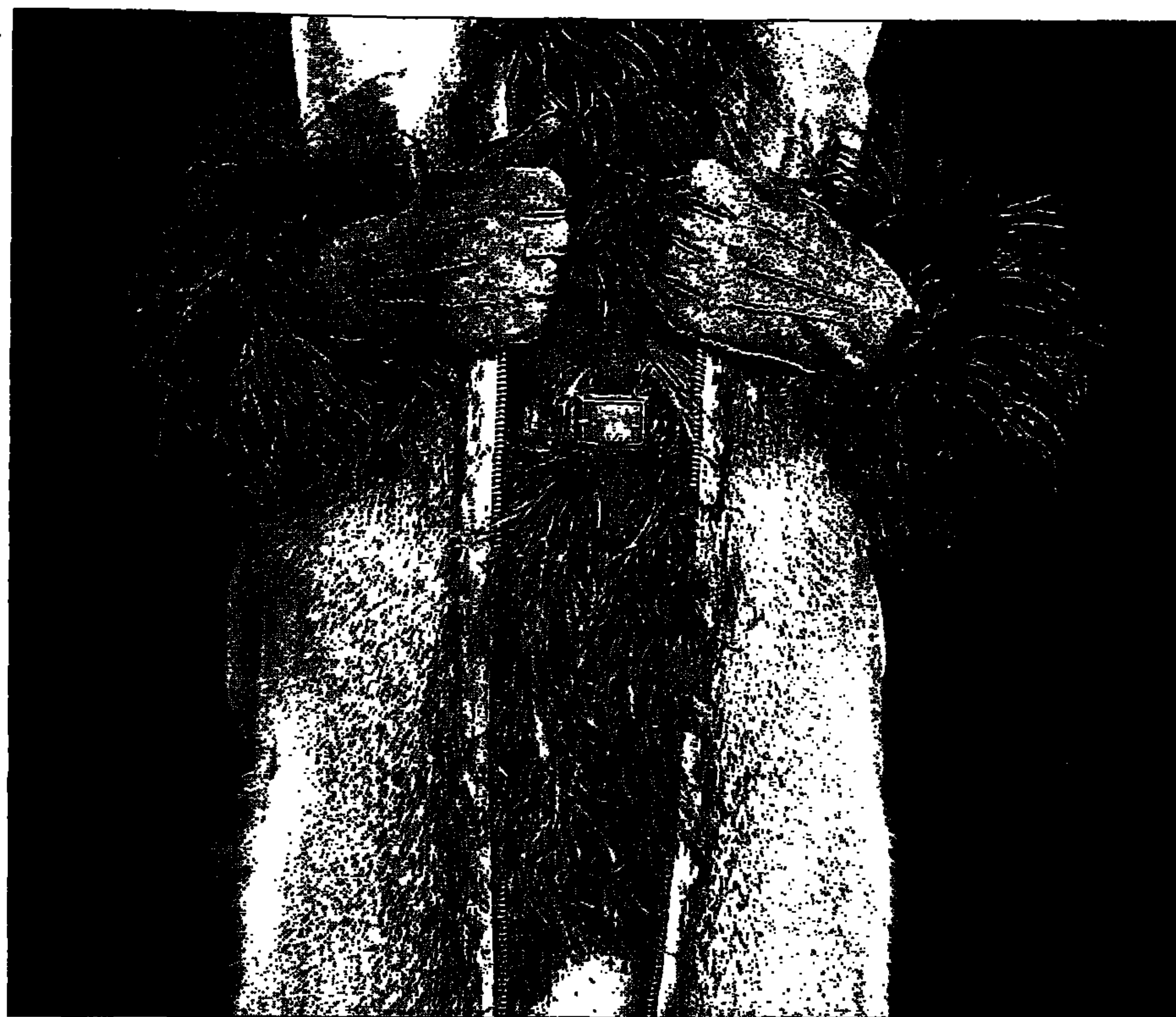
Polyester froissé et veiné comme une écorce d'arbre chez Issey Miyake, faux pelage de loup chez Xuly Bet, palette de vert décliné à l'infini : pour l'automne-hiver 2000, les tissus ont répondu à l'appel de la forêt et se réapproprient la nature de façon artificielle. Le Salon européen des tisseurs Première Vision, qui a accueilli 39 340 visiteurs au Parc des expositions de Villepinte, du jeudi 11 au dimanche 14 mars, confirme la tendance sur l'été 2000. Au-delà des traditionnels imprimés fleuris, l'herbier est revisité avec *« des mélanges de fleurs et de feuilles marécageuses indistinctes »*, *« des superpositions hybrides évoquant des galets ou des strates archéologiques »* ou des enductions *« traces de limace »*, selon les cahiers de tendance. Fournisseur des couturiers et des créateurs de mode, l'Italien Orsini enchâsse même des feuilles dans une mousseline de coton. Les brodeurs traditionnels se convertissent à cette nature high-tech, comme Hurel et sa soie viscose appliquée de silicone, qui évoque une eau de source. Le retour au chic rustique encourage aussi les mailles au tricotage arachnéen et les laines floquées comme un tapis de mousse.











Jean-Paul Gaultier : fourrures, paillettes et trompe-l'œil photographiés dans la maison mère du faubourg Saint-Antoine.

graphes, la citadelle se fissurerait-elle ? La réalité industrielle ou commerciale semble toujours éclipsée au profit du « défilé », sans qu'une véritable remise en question d'une situation de monopole médiatique datant du début des années 80 ne semble envisagée.

Deux milliers de journalistes et photographes du monde entier se sont donc livrés au rituel carnassier de saison. Les voici témoins d'une nouvelle bataille entre chic sauvage-rustico-poilu-crépu et lignes vives, blanc Prozac et noir krach, accessoirisés de colliers de chien et de talons-lame.



Caresse de maille et de plumes par Sonia Rykiel, dans un hommage aux nuits parisiennes.

Peau d'Ane contre les maitresses du « raider » : la guerre du feu est déclarée, à l'image d'un ordre du monde fin de siècle où s'opposent sans concession libéralisme effréné et utopies communautaires. Si c'est à Milan que les plus beaux portraits de tueuses à radar anti-OPA ont été ciselés par Tom Ford chez Gucci – entre bottes d'anaconda parme et velours rouge Borgia –, Paris radicalise la tendance jusqu'à la noirceur. Coton ou papier immaculé revoilé de tulle chez Jean Colonna, subtiles lacérations punk-couture chez Martine Sitbon dans un jeu d'aiguilles rompues et et de fragments *imprimés*.

Sur un échiquier existentiel, le noir surligné de blanc détermine, sous l'influence des Néerlandais Viktor and Rolf, et des interminables *minutes* d'attente. En face, l'autre école retrouve les ronces d'un Larzac mondialisé par Kenzo et érotisé par Emanuel Ungaro dans une célébration psychédélico-folklo du mouton retourné, de l'agneau de Mongolie permanenté et brodé, glissant sur la peau de pétroleuses rondement décolletées.

Quand Sonia Rykiel triomphe avec son petit pull pailleté de rouge lipstick et ses grands manteaux de maille, Thierry Mugler – l'un des derniers à savoir allonger sans aplatir – signe les plus belles robes noires du réveillon. L'euphorie est là, qui renaît chez les babouchkas urbaines d'Eric Bergère, ou l'éclair rose Saint Laurent lancé par Jeremy Scott : une collection à croquer comme un bonbon de renard et d'organdi, bouillonnements *shocking* pour retrouver le plaisir de l'enfance et se laisser hâler sous le soleil rose du plaisir.

Laurence Benaïm



En cuir lustré, brodées, ergonomiques, à scratchs, plates, à talons-lames : les bottes ouvrent la marche de l'hiver 1999-2000 d'un pas décidé. Ici, un modèle de Thierry Mugler.

Jean-Paul Gaultier : défilé brillant, mais sans images



AVEC UN BUDGET de 1,7 million de francs, dont 30 % consacrés à la « cabine » de 45 mannequins, le défilé de Jean-Paul Gaultier n'a été suivi que par 1 photographe et 2 équipes de télévision, vendredi 13 mars (on en attendait respectivement 85 et 40 !). « *Nous ne dépensons que 3 millions de francs par an en publicité. L'absence de couverture rédactionnelle est d'autant plus pénalisant pour une maison de notre dimension* », explique Donald Potard, président de Jean-Paul Gaultier, qui a réalisé 500 millions de francs de chiffre d'affaires en 1998, en dehors de l'activité parfum, et dont les ventes de haute couture ont déjà doublé sur la saison d'été. Ces images de défilés, publiées six mois avant la vente des modèles en boutique, représentent 20 % des 1 500 parutions saisonnières du créateur français. « *Le jeu est faussé. Dans les défilés, il y a de plus en plus de photographes indépendants qui revendent partout leurs photos et moins de photographes de magazines. A terme, on pourrait réclamer des droits et transformer les défilés en spectacle payant* », ajoute Donald Potard.

Ironie du sort, Jean-Paul Gaultier est certainement le couturier qui joue le plus avec l'image de ses vêtements. Dans cette collection métissage, il a travaillé jusqu'à l'obsession les trompe-l'œil et les détails cachés dans des jupes d'opossum, en rectangles, simulant un mur de briques ou un pantalon double, assemblage d'un modèle de marin en drap de laine, aux jambes de 1 mètre d'envergure, et d'un étroit pantalon de motard en cuir.

Devant les réticences des industriels français, le plus parisien des couturiers a confié une grande part de sa production aux usines italiennes Fuzzi et Aeffe – qui fabriquent notamment pour Narciso Rodriguez, Alberta Ferretti, Moschino –, et il présente depuis deux ans ses collections de prêt-à-porter masculin à Milan. Pour accueillir son dernier défilé haute couture en janvier 1999, Jean-Paul Gaultier avait d'ailleurs choisi l'ambassade d'Italie à Paris.

Anne-Laure Quilleriet

هكذا من الأصل

François Ledrappier, président du Comité national de la recherche scientifique

« Avec ou sans Allègre, nous voulons réformer la recherche »

Les scientifiques préparent le colloque qui devrait clore en juin la mission parlementaire nommée par le gouvernement

Les *chercheurs n'ont pas emboîté le pas* aux enseignants qui manifestent, cette semaine, contre le ministre de l'éducation nationale et de la recherche et ses projets de réforme. François Ledrappier, président de la Conférence des présidents de section du Comité national de la recherche scientifique, affirme, dans un entretien au *Monde*, que *« l'objectif de la communauté scientifique est de réformer positivement la recherche »*. Il souligne que, face aux projets de Claude Allègre, les chercheurs ont choisi de ne pas dresser *« un front du refus »*, mais, au contraire, d'organiser *« une vaste consultation »*. Se félicitant de la mission confiée par le gouvernement aux députés socialistes Jean-Yves Le Déaut et Pierre Cohen, qui devrait s'achever par un colloque national sur la recherche, au mois de juin, il appelle les chercheurs à *« faire vivre le débat »*.

« *Les chercheurs se sont fortement mobilisés contre les projets de Claude Allègre, notamment lors de la réunion extraordinaire du Comité national de la recherche scientifique du 14 décembre 1998. Depuis, on ne les entend plus beaucoup. Sont-ils rentrés dans le rang ?*

– Pas du tout. La journée du 14 décembre a été une étape. Elle a montré que la communauté scientifique aspirait à une réflexion collective sur l'organisation de la recherche en France et qu'elle entendait prendre en charge sa rénovation. A cette occasion, des pistes ont été tracées et une série de propositions concrètes – qui viennent d'être consignées dans les Actes de cette journée – ont été avancées. Nous sommes maintenant entrés dans une autre phase. Il s'agit de poursuivre et d'amplifier le débat, en y impliquant plus largement les chercheurs, au-delà du seul CNRS. Nous avons progressé sur ce front, puisque nous avons tenu des réunions avec les représentants d'autres organismes, notamment l'Inserm, l'INRA et le CEA, ainsi qu'avec la Conférence des présidents d'université.

– Le premier ministre a confié aux députés socialistes Jean-Yves Le Déaut et Pierre Cohen une mission de réflexion sur la recherche, qui se terminera sans doute par un colloque. Est-ce le débat national que vous réclamiez ?

– Nous nous acheminons effectivement vers la tenue d'un colloque national. Peu importe le nom ou la forme. Ce qui compte, c'est que les problèmes de la recherche, les attentes des chercheurs et de la société ainsi que les solutions possibles soient débattus le plus largement. La mission confiée aux deux parlementaires porte sur l'ensemble de l'organisation de la recherche en France. Cela va dans le sens que nous souhaitions. Le débat que refusait Claude Allègre aura donc lieu. A nous maintenant de le faire vivre.

FRANÇOIS LEDRAPPIER

– Précisément, vous êtes désormais au pied du mur. Il vous faut faire des contre-propositions, sous peine de donner raison au ministre, quand il raille les « révolutionnaires du statu quo »...

– Face à l'offensive du ministre, les chercheurs auraient pu réagir en dressant un front du refus. Cela n'a pas été le cas. Au contraire, ils ont choisi d'organiser une vaste consultation allant au-delà des seuls projets de réforme du CNRS. Claude Allègre est un adepte du mouvement brownien et de l'agitation tous azimuts, mais la résultante est nulle. Nous voulons être plus constructifs.

» Pour autant, nous n'allons pas sortir des propositions toutes faites de notre chapeau. Cela ne marche pas. C'est dans la discussion, petit à petit, que les points de blocage du fonctionnement de la recherche pourront être identifiés et des solutions trouvées. C'est le principe de la maïeutique socratique.

– Quels thèmes souhaitez-vous voir traités lors du colloque national ?

– Les sujets à développer pour approfondir la réflexion et engager de vraies réformes sont nombreux : les structures de la recherche en France et dans les grands pays scientifiques ; les processus décisionnels, c'est-à-dire le pilotage de la politique scientifique et l'autonomie des organismes et des chercheurs ; les relations avec les universités ; les métiers de la recherche ; enfin, la recherche privée et les transferts industriels. Mais le choix des thèmes qui seront traités relève de la responsabilité de Jean-Yves Le Déaut et de Pierre Cohen.

– L'une des craintes principales des chercheurs est la remise en cause de leur statut. Refusez-vous toute évolution ?

– Sur la possibilité d'exercer le métier de chercheur durant toute sa carrière – que veut supprimer le ministre mais qui existe dans tous les pays, y compris aux Etats-Unis – le débat n'est pas clos. Si l'on veut rendre plus fluides les passages entre la recherche et l'enseignement supérieur, la vraie solution consiste à rendre les postes universitaires aussi attractifs que ceux du CNRS pour les jeunes, notamment en allégeant la charge de travail des enseignants-chercheurs. Mais toutes les pistes qui peuvent permettre de rendre les échanges plus souples – et cela dans les deux sens – demandent un minimum de moyens financiers, pour mettre un peu d'huile dans les rouages. Or Claude Allègre veut réformer à coût constant. C'est le nœud du problème.

– Plusieurs manifestations enseignantes « anti-Allègre » ont lieu cette semaine. Les chercheurs ne s'y associent pas...

– Cette question est du ressort des organisations syndicales. Pour notre part, en tant que représentants de la communauté scientifique, nous avons un objectif clair : avec ou sans Allègre, nous voulons réussir le débat national et réformer positivement la recherche. Nous l'avons montré, nous y sommes prêts. »

Propos recueillis par Pierre Le Hir

Cinq mois de conflit

● **10 octobre 1998** : un projet de décret modifiant l'organisation et le fonctionnement du CNRS est présenté à son conseil d'administration. Il prévoit notamment la disparition des unités propres de recherche et une association systématique avec l'Université.

● **5 novembre et 3 décembre 1998** : plusieurs milliers de chercheurs manifestent, à Paris et en province, contre *« la transformation du CNRS en agence de moyens »* et contre *« le pilotage autoritaire de la recherche »*. Ils réclament *« un débat national »* sur l'avenir de ce secteur.

● **14 décembre 1998** : une réunion extraordinaire du Comité national de la recherche scientifique rassemble un millier de participants à la Maison de la chimie de Paris. Ceux-ci réaffirment leur opposition aux projets de réforme de Claude Allègre.

● **17 février 1999** : Lionel Jospin confie une mission de réflexion sur les problèmes de la recherche aux députés socialistes Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) et Pierre Cohen (Haute-Garonne). Il leur demande d'organiser *« une large concertation »* sous les formes qu'ils jugeront *« adéquates »*. Les deux parlementaires prévoient, en accord avec les représentants des chercheurs, de réunir un colloque national le 19 juin, après les élections européennes.

Le « parlement » de la science

Le Comité national de la recherche scientifique, dont le mathématicien François Ledrappier préside la Conférence des présidents de section, constitue une sorte de « parlement » de la science. Créé en 1945 auprès du CNRS, il est composé de près d'un millier de membres – dont les deux tiers sont élus par leurs pairs –, répartis en 40 sections couvrant chacune un champ disciplinaire. Parmi ses principales missions figure l'évaluation de l'activité des chercheurs et des laboratoires.

Il est également chargé, depuis 1959, d'analyser la conjoncture scientifique et de réaliser un travail prospectif sur les avancées attendues dans les différents domaines. Sa représentativité et son indépendance lui donnent un rôle-clé dans l'actuel conflit entre les chercheurs et leur ministre.

Le risque de mortalité attribué au radon « domestique » serait surévalué

LE RADON, ce gaz radioactif d'origine naturelle, présent dans la croûte terrestre et qui s'insinue dans les habitations, *« ne peut pas être considéré comme un problème de santé publique prioritaire »*, estimait, il y a un an, le Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Cet avis a inspiré la récente circulaire des ministères du logement et de la santé sur la prévention du risque radon (*Le Monde* du 30 janvier).

Pourtant, un rapport d'experts américains chargés d'étudier les effets biologiques des radiations ionisantes (BEIR) a estimé que, en 1995, sur les 157 400 Américains morts du cancer du poumon, entre 15 400 et 21 800 avaient été victimes de l'inhalation du radon. Où est la vérité ? Certes, il apparaît nettement que le tabagisme est un facteur aggravant, voire multiplicateur. Parmi les victimes évoquées par le BEIR, 2 100 à 2 900 *« seulement »* seraient des non-fumeurs. Il n'en reste pas moins que le radon, gaz lourd, classé cancérogène pulmonaire par le Centre international de recherche contre le cancer (CIRC), est considéré par le *surgeon general* – l'équivalent américain de notre ministre de la santé – comme la deuxième cause de cancer du poumon.

Il y a un an, l'Institut de protection contre les rayonnements ionisants (IPSN) rendait public un rapport alarmant, inspiré du BEIR, évoquant plusieurs centaines de morts par an en France. Ces projections furent aussitôt qualifiées de *« délire sécuritaire »* par Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé. Le « risque radon » est-il surévalué ? Le débat, très technique, est loin d'être clos. Il renvoie à celui, plus vaste, des faibles doses radioactives. Y a-t-il un seuil en deçà duquel l'impact de la radioactivité est nul, ou existe-t-il toujours un risque quelle que soit la dose ? Plusieurs études récentes montrent que l'existence d'un seuil n'est pas exclue pour certains types d'exposition. En particulier celles liées au radon « domestique ».

BOMBARDEMENT DE PARTICULES ALPHA

La plus marquante vient d'être publiée par l'un des membres du comité BEIR, David Brenner, dans les *Actes de l'Académie des sciences* américaine (19-22 janvier). Avec son équipe du centre de recherche biologique de l'université de Columbia (New York), il a mis au point une technique permettant de bombarder le noyau de cellules animales avec une seule particule alpha, du type de celles issues de la désintégration des descendants du radon. L'expérience a permis de constater que ces cellules présentaient un risque d'évolution cancéreuse identique à des cellules témoins n'ayant subi aucune exposition radiologique. Illustration apparemment éclatante du fameux effet de seuil !

Jusqu'ici, faute de canon à particules suffisamment précis, les études portaient sur des populations de cellules soumises à un flux de particules alpha dimensionné pour atteindre, en moyenne, mais en moyenne seulement, chaque noyau. Le taux d'évolution cancéreuse était bien plus élevé dans ces échantillons, sans doute parce que certains noyaux étaient bombardés par plusieurs particules, quand d'autres n'étaient pas touchés du tout. Or, dans les habitations présentant des niveaux habituels de radon, il est *« improbable »*, rappelle David Brenner, qu'une même cellule du système broncho-pulmonaire soit traversée par plus d'une particule alpha au cours de son existence. Aussi conclut-il que les extrapolations tirées de cohortes de mineurs, soumis à des pics d'exposition plus élevés, conduisent *« à une surestimation du risque pour des niveaux d'exposition plus faibles »*, de type domestique. Les projections inquiétantes du BEIR et, en France, de l'Institut de protection contre les rayonnements ionisants (IPSN), devront sans doute tenir compte de ces observations.

Georges Monchaux, du laboratoire de cancérologie expérimentale du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à Fontenay-aux-Roses, juge cette étude *« tout à fait séduisante et méthodologiquement astucieuse »*, même s'il ne s'agit pas à proprement parler d'une première. Une équipe de Los Alamos (Nouveau-Mexique) avait fait des expériences similaires sur des lignées de cellules fibroblastiques humaines. Ces résultats concordent avec certaines expérimentations animales : *« Chez le rat, pour des faibles débits de doses, l'incidence cancéreuse est identique à celle observée chez des témoins non exposés »*, indique Georges Monchaux. Cette étude est donc selon lui *« une contribution à une idée très à la mode chez les microdosimétristes »*, dont beaucoup mettent en doute la pertinence d'une relation linéaire entre l'impact des fortes et des faibles doses. Sans surprise, les épidémiologistes sont moins enthousiastes envers cette expérience, qui relativise leurs modèles et projections. Ils rappellent les incertitudes liées à la transposition d'un modèle cellulaire à l'exposition réelle d'un humain : comment les particules alpha arrivent-elles à l'arbre bronchique ? Les cellules de souris sont-elles réellement comparables à celle de l'homme ? David Brenner n'élude pas ces questions, et indique que la prudence s'impose *« avant d'appliquer ces conclusions à l'estimation du risque chez les humains »*.

Moins dangereux que prévu pour les faibles concentrations, le radon n'en reste pas moins redoutable à des taux plus élevés. Sans doute est-il urgent de continuer à recenser les habitations et bâtiments publics où il est susceptible de se concentrer – 60 000 se situeraient au-dessus du seuil d'alerte de 1 000 becquerels par mètre cube d'air, 300 000 au-dessus du seuil dit « de précaution » fixé à 400 Bq/m³ –, afin de mettre en œuvre les systèmes de ventilation qui permettent d'écarter ce gaz pernicieux.

Hervé Morin

★ Des fiches techniques proposées conjointement par l'IPSN et la Fédération française du bâtiment (FFB) présentent diverses techniques de réduction du radon, leur efficacité et le coût de l'installation. Dossier diffusé par le Centre de documentation sur la sécurité nucléaire, tél. : 01-46-54-80-07.

Polémique sur la radioactivité naturelle de la Manche

LE NORD-COTENTIN présenterait une radioactivité naturelle hors du commun, si l'on en croit un rapport établi par Jean Pronost, chargé de l'enquête publique relative aux autorisations de rejets et à l'emprise maritime de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche). Selon le commissaire enquêteur, les doses provenant de la radioactivité naturelle (gaz radon et divers radionucléides présents dans la chaîne alimentaire) seraient *« plus de 1 000 fois »* supérieures à celles dues à l'activité de la centrale. Elles atteindraient environ 11 millisieverts par an pour un adulte, et 17,86 mSv/an pour un enfant de un à deux ans, contre 0,01 mSv/an admissible pour le public est fixée à 1 mSv/an par la réglementation.

Révélés par *Le Figaro* du 5 mars, ces résultats surprenants ont poussé le préfet de la Manche à demander l'avis des *« organismes compétents »*. Selon un communiqué de l'Institut de protection contre les rayonnements ionisants (IPSN), *« ils ne peuvent être interprétés comme représentatifs »*. Ces chiffres résulteraient du *« choix systématiquement majorant fait par le commissaire enquêteur »*, lequel ne précise d'ailleurs pas l'origine de certaines mesures.

L'IPSN estime l'exposition naturelle du Nord-Cotentin à 2,7 mSv/an, une valeur légèrement supé- l'organisme n'exclut pas *« de larges variations selon les régions »* et qu'un *« faible pourcentage de nos concitoyens soit vraisemblablement exposé à des doses dues à l'irradiation naturelle de l'ordre de 10 mSv/an »*.

EXPERTISE RÉTICENTE

L'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) – qui indique n'avoir pas été officiellement saisi par le préfet de la Manche – estime *« peu crédibles »* les chiffres avancés par Jean Pronost. Les mesures de l'OPRI indiquent que la radioactivité ambiante dans la Manche est d'environ 1 mSv/an et que le facteur d'irradiation par divers radionucléides porte la dose au maximum à 3 mSv/an.

Contredisant ses confrères de l'IPSN, Jean-Luc Pasquier, directeur scientifique de l'Office, estime peu probable que ce niveau puisse être dépassé en France, hormis sur les sommets, où la dose peut être majorée de 50 %, et sur des tâches très ponctuelles.

Les deux organismes ont « expertisé » avec réticence les travaux du commissaire enquêteur, qui tendent, de fait, à relativiser l'impact sanitaire d'activités qu'ils ont pour mission de surveiller. Didier Anger, conseiller régional (Verts) de Basse-Normandie, évoque pour *l'activité industrielle »*. Greenpeace, souvent prompt à dénoncer la radioactivité artificielle, n'a pas communiqué sur le sujet.

Jean Pronost a déjà réalisé nombre d'enquêtes publiques relatives au secteur nucléaire (redémarrage de Superphénix, couverture du centre de stockage de la Manche, laboratoires d'enfouissement des déchets radioactifs, mines de la Cogema, contamination à Villejust...), aux conclusions souvent controversées. A Flamanville, outre une baisse de 50 % des rejets de la centrale, il préconise un bilan global de la radioactivité naturelle, n'ayant procédé sur place, reconnaît-il, qu'à *« un coup de flash »*.

Découverte au Kazakhstan d'une tombe scythe vieille de 2 400 ans

LA TOMBE d'un riche prince scythe nomade, vieille d'environ 2 400 ans mais en très bon état de conservation, a été découverte à l'automne 1998 dans les monts Altaï, au Kazakhstan, par des chercheurs italiens, français et kazakhs.

Recouverte d'un *tumulus* haut de 1 mètre et large de 25 mètres, la sépulture contenait des statues en bois recouvert d'or, représentant des animaux fantastiques ou réels, ainsi que les cadavres de 3 chevaux harnachés dans un parfait état de conservation, ce en raison du mode de construction du complexe funéraire. Enfoui sous terre, il a permis à l'eau de passer au travers des pierres, créant un état de gel permanent. Financées en partie par la compagnie pétrolière italienne ENI, les fouilles, qui ont dû être interrompues pour l'hiver, vont reprendre avec le retour du printemps. Les chercheurs devraient en profiter pour atteindre le sépulcre du prince, qui se trouve à environ quatre mètres sous le niveau du sol. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ASTRONOMIE : l'Agence spatiale européenne** (ESA) a annoncé, lundi 15 mars, que son comité de programme scientifique avait donné son accord pour la réalisation, au début du XXI[e] siècle, de deux observatoires spatiaux baptisés Planck et First. Destiné à vérifier des modèles cosmologiques, Planck étudiera le rayonnement « fossile » considéré comme un « écho » du Big Bang, la grande explosion initiale supposée avoir donné naissance à l'Univers. Quant à First, qui sera le plus grand télescope spatial travaillant dans les domaines infrarouge et submillimétrique, il recherchera des systèmes planétaires et étudiera des processus tels que l'évolution des galaxies. Il donnera des informations très détaillées sur les objets les plus froids et ceux qui sont masqués par la poussière. Ces deux observatoires, qui seront placés à environ 1,5 million de kilomètres de la Terre, devraient être lancés ensemble, en 2007. – *(AFP.)*

■ **ESPACE : une fusée russe Soyouz**, affrétée par le consortium franco-russe Starsem, a mis sur orbite 4 nouveaux satellites de télécommunications de la constellation Globalstar, lundi 15 mars, à partir du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan). Cela porte à 16 – sur 48 prévus – le nombre d'engins déjà lancés pour le compte de Globalstar.

■ **INFORMATIQUE : des leçons de musique associées à un logiciel** amélioreraient significativement les capacités des élèves en mathématiques, selon une étude publiée dans l'édition du 15 mars de la revue *Neurological Research*. Le rythme conduit les élèves à manipuler les ratios, les fractions et les proportions. Le programme informatique associé comprend des exercices de spatialisation à l'aide d'assemblage de puzzles et d'arrangement de pièces géométriques dans un ordre donné. L'expérience a été menée par le professeur Gordon Shaw de l'université de Californie pendant quatre mois avec 136 élèves de l'une des écoles les moins performantes de Los Angeles. Une amélioration de 27 % des résultats en mathématiques a été enregistré après cette courte période d'application.

■ **MÉTÉOROLOGIE : une bouée météo-océanographique** doit être mise à l'eau cette semaine entre la Corse et le continent, ce qui permettra à Météo-France d'affiner la prévision marine de la zone ligure. Baptisée « Côte d'Azur », cette bouée, la première de Météo-France en Méditerranée, sera ancrée par 2 300 mètres de fond à 55 km au sud-est de Nice, une zone où le vent est particulièrement difficile à observer et à prévoir. La bouée mesurera aussi la température de l'air, de la surface de la mer, l'humidité et la houle. Jusque-là, les rares données disponibles en Méditerranée étaient fournies par les stations embarquées sur 14 navires mar-

Paire d'as

Nouvelles cartes en main, Pierre Gagnaire et Alain Passard jouent gros et gagnent

POUR UN PEU, on irait les voir dans leur loge. Magnifique, cher maître, magnifique ! Quelle aisance, quel arrondi, quelle grâce ! Mais ce sont eux qui font la sortie des artistes, l'envolée des clients. Merci, merci, tout s'est bien passé, épatant, content pour vous, content pour moi, revenez quand vous voulez. Faut voir. Des félicitations à plein poignet, du compliment en gerbe, de la reconnaissance éternelle. Heureux chefs que Pierre Gagnaire, chez Pierre Gagnaire, et Alain Passard, aimable absolument, à l'échelle de *coupée de L'Arpège.*

Ici, le succès n'a qu'un seul devoir : aller toujours de l'avant vers le succès. C'est une demande pressante de la part des escouades de rescapés des listes d'attente qui fréquentent ces deux restaurants en espérant venir y trouver la vérité. Quelle vérité ? Celle du goût le plus élaboré de l'époque facturé au prix de la *recherche la plus juste ; ou le* contraire. A la baguette, des as dont il n'est pas excessif de penser – si dans cette même école on mettait, à Annecy, Marc Veyrat hors concours – qu'ils sont les cuisiniers les plus inventifs de cette fin de siècle.

Ils vont le dire tous les deux. A périodes heureuses, créations heureuses. Trente ans de peine et de marche forcée pour Gagnaire à tenter de rassembler un auditoire et *trois ans de travail rebondissant* dès lors qu'il l'aura trouvé. Il s'était naufragé à Saint-Etienne ; le voilà en haut de l'affiche à Paris, toujours imprévisible et pareillement guerroyeur, mais rassuré de savoir enfin sur quel terrain lutter. Ciel tout aussi clair pour Passard le studieux, qui prend, lui, possession dans l'allégresse d'une maturité qu'il sait désormais pouvoir maîtriser.

Manière de plaisanter et de fixer des limites, quels étaient à leur table les plats qui comptabilisaient le plus de succès ? Chez l'Arverne à l'âme tourmentée, c'était net. Royale d'oursin au sansho (plante aromatique à tendance anisée et poivrée), tartare de saint-jacques au caviar d'Aquitaine (d'Aquitaine, on appréciera), biscuit praliné au caillé de brebis, pousses d'épinards et poireaux. Casting à faire peur. Forcément une épreuve pour le mangeur. Le plat se déguste en apnée. Quand on refait surface, il est dévoré. Restent en bouche des sonorités de combat à mort entre des frères ennemis qui auraient réussi à se comprendre.

DESSINS DESCLOZEAUX

ÊTRE ATTENTIF

Mais plus fort encore. Voici une darne d'un poisson du fond des océans telle que le capitaine Nemo rêve encore de la voir accommoder. Arrivant en droite ligne des bonnes pages du Petit Gagnaire illustré, la proposition est la suivante. Pavé de gros turbot saisi au beurre et terminé en papillotte sur un lit de *fenouil et citron de Menton.* A part, bouquet d'artichauts poivrade servi en moscovite, c'est-à-dire froid. Là, il conviendra d'être attentif et de ne pas passer à côté d'une chose très considérable. Gagnaire, le subversif qui nous voulait du bien.

Aux provocations de l'un vont répondre les ententes cordiales de l'autre. Passard est un doux à la pensée rapprochante. Rien ne le préoccupe davantage que les harmonies souples. Sa carrière en témoigne ; *pas une ombre au tableau, pas un* faux pas, pas un contretemps. Et s'il joue avec le feu, c'est essentiellement pour en tirer le meilleur parti. L'amadoueur de flammes, c'est lui. Lui qui demande à ses hommes de longues heures de veille au-dessus des viandes et des volailles ; qui les met en sentinelles sourcilleuses de la chaleur tournante, retournante et convaincante.

Dans quelques jours, sa carte de printemps se meublera d'un nouveau locataire sur lequel il compte avec confiance pour renforcer sa réputation de rôtisseur des grands équilibres. Un coucou (poulet) de Malines (Belgique) aux écrevisses, morilles et émulsion d'estragon, dont les premiers goûteurs-testeurs – nous en étions – disent déjà beaucoup de bien. Réchauffé d'un plumage angora, et donc exempté de graisse, l'animal pratique la gymnastique suédoise, la promenade en *sous-bois* ou en prairie et est nourri aux céréales de luxe avec autant d'attention que le serait un enfant de riche dans une pension soucieuse de reverser à leurs parents des lardons en bonne santé. Une merveille.

Ecrevisses du lac Léman, braisées et traitées au vin jaune, et morilles comme on n'en cueille plus. Sauce en nuage d'estragon, une idée de l'estragon, et cuisson encore tenue secrète. Alain Passard est ici au mieux de sa forme et déjà très sûr de *son coup.*

Il faut comprendre. Passé le cap trivial du prix, ces deux artistes ont les mains libres. A nous les échappées en savanes profondes, les découvertes en fleuves limpides, les trouvailles en vergers des supplices. Rien ne les arrête. Bavarois d'avocat d'Andalousie à la crème de caviar sevruga, pour Passard, et tout de suite derrière, ou avant, poêlée de civelles et ris d'agneau de lait à l'ail doux, pour Gagnaire. Un *coup je te* vois, un coup je te vois pas. Huîtres de marennes en gelée à la truffe du Périgord, à L'Arpège ; pressé de tourteau, ormeaux, ventre de thon blanc et mousseux de concombre chez Gagnaire-Gagnaire. On ne s'en sort plus. *Le CAC 40* peut prendre tous les mauvais coups qu'il veut, il faut tout de même passer à table. Pas de blague.

Alors, ils bossent, les décrypteurs de l'impossible, les compagnons du tour du goût, les devins. Ils mijotent, concassent, concoctent, réduisent, expriment. Leur cervelle fume, l'intelligence s'arc-boute, l'impatience les rend héroïques. Ils le savent. Dans l'ombre, de jeunes couteaux s'aiguisent, des lames se préparent. *La gastronomie, cet antique* drame de succession.

Jean-Pierre Quélin

★ Pierre Gagnaire, Hôtel Balzac, 6, rue Balzac, 75008 Paris. Tél. : 01-44-35-18-25. Menu : déjeuner, 500 F (76,22 €); dîner, 950 F (146,15 €) ; carte : 1 000-1 200 F (152,43/304,86 €).

★ L'Arpège, 84, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 01-45-51-47-33. Menu : déjeuner, 390 F (59,45 €) ; dîner, 960 F (146,34 €) ; carte : 1 000-1 200 F.

Le gressin

L'histoire veut que ce petit bâtonnet de pain sec doive sa gloire à un quasi-miracle survenu *à la fin du XVIIe siècle.* Le jeune duc Vittorio Amadeo II se mourait lentement d'un grave mal intestinal, auquel le médecin de la cour de la maison de Savoie, l'abbé Baldo Pecchio, mit fin en prescrivant un sévère régime à base de gressin (médicament autant qu'aliment puisque sa mie ne contient presque pas d'eau). Reconnaissant, le fantôme du duc hante toujours, paraît-il, les galeries du château de Venaria Reale à Turin, s'avançant avec, dans *une main, la bride de son cheval* et, dans l'autre, un petit cierge doré qui n'est rien d'autre qu'un gressin ardent éclairant son chemin.

Selon Giuseppe Braco, universitaire et président de l'association des boulangers du Piémont, *« le mot dérive en fait du dialecte piémontais : "ghërsa", qui signifie pain. Au XIVe siècle, les habitants de la région avaient l'habitude d'acheter contre une pièce de monnaie des flûtes de pain, modèle miniature de vos baguettes. Avec les dévaluations successives, les boulangers se mirent à façonner avec de moins en moins de pâte ce pain que l'on achetait contre une piécette. Il se réduisit peu à peu comme une peau de chagrin et donna naissance à ce "ghërsin", puis gressin, la minuscule pièce de panification que nous connaissons aujourd'hui ».*

La recette originelle ne se compose que de farine, eau, levain, malt et sel. *« Ce n'est que plus tard,* précise Guiovanni Gai, président du Consortium pour la valorisation du gressin turinois, *que les boulangers piémontais ont incorporé un peu de matières grasses à leur pâte : huile d'olive, beurre ou saindoux, mais en aucun cas des œufs.* » On trouve en grandes surfaces des gressins bio au sésame qui ne sont pas mal. Ceux-ci sont fabriqués en Alsace sur des machines italiennes *(Hédiard se fournit ici).* Evidemment ces gressins très fins et obtenus mécaniquement n'ont rien à voir avec les produits artisanaux que l'on trouve dans le Piémont. Anna Chierici, qui importe, au nom de Qualitalia, la fine fleur des produits italiens, propose deux gressins travaillés à la main : le Tenuta Castello (version savoureuse dans un emballage élégant) et les gressini Fongo, de très *grands formats fabriqués à l'ancienne* par Mario, un boulanger piémontais à qui la saveur rustique du saindoux n'est pas pour déplaire.

Guillaume Crouzet

★ Gressins bio au sésame, Moulin des moines. 10 F (1,52 €) environ les 125 g. Chez Qualitalia (tél. : 01-47-07-11-44) en vente par correspondance : Tenuta Castello, 34 F (5,18 €) les 350 g. Fongo 53 F (8,07 €) les 400 g.

BOUTEILLE

Shiraz (Australie)

Clare Valley 1995

■ Les premières vignes, en Australie, furent plantées en 1788, dans la propriété du Gouverneur, au centre de Sydney, et le vignoble gagna bientôt toutes les régions de ce pays ensoleillé. Longtemps ignoré des Français, le vignoble australien produit des vins dont l'étiquette mentionne le nom du cépage, sans pour autant interdire les assemblages de vins de cépages différents. Un usage qui peut paraître aux antipodes de notre réglementation, mais qui ne nuit pas à la qualité de *certains vins tout à fait exceptionnels comme ceux d'Australie-Méri*dionale (capitale : Adélaïde).

Ainsi, la bouteille produite par Hardy Laesingham (clare valley 1995), une syrah pure intense, dominée par des notes de pin, fait-elle excellente figure dans une confrontation à l'aveugle entre quelques grandes syrahs de la vallée du Rhône, de Marcel Guigal ou de la maison Chapoutier. *« Un vin très suave, très élégant »,* note Eric Verdier, dégustateur et président de Culture et Goût, que nous rapprocherions volontiers, pour sa complexité, d'une grande syrah pure du regretté Jacques Reynaud à Château Rayas (Châteauneuf-du-Pape).

A côté de la production de masse, comme le notait déjà Hugh Johnson, l'Australie peut produire des vins rouges comparables aux meilleurs du monde, à des prix très compétitifs.

★ Clare Valley 1995 : 89 F. (13,57 €).

Importation directe par Vins du Monde. Claude Gillois. 54, rue Barreau. 44160 Pontchâteau. Tél. : 02-40-01-64-01. Télécopie : 02-40-45-60-96. vismond@wanadoo.fr

TOQUES EN POINTE

Bistrot

CHEZ PAULINE

■ Nous étions prévenu : *« Pauline, c'est fini ! »* Cette mise en garde d'un client de trente ans, bonne fourchette de surcroît, aux goûts classiques, et dont la table et la cave sont bien tenues, ne pouvait être prise à la légère. *Le souvenir mitigé d'un colvert dégusté l'an passé chez Pauline – bistrot* chic de tradition bourgeoise – revenait en mémoire. Mais de là à en dresser l'épitaphe ! Sur la salade de coquilles et de queues de langoustines, rien à dire, sinon regretter l'accompagnement de choux-fleurs (trop cuits) à l'huile de noix. A l'inverse, la daube de marcassin en cassoulet met surtout en valeur la finesse des haricots, au détriment d'un gibier qui aime une marinade corsée. En revanche, épatante salade de tête de veau en gribiche et non moins agréable petit salé à l'embeurrée de choux verts nouveaux.

C'était donc une fausse alerte ! Rares sont les tables sûres et régulières ; aucune n'est à l'abri d'un accident, même les plus grandes. Au Grand Véfour, Cocteau notait sur le livre d'or : *« Un chef-d'œuvre ne peut être autre chose qu'une catastrophe sur la ligne où l'heureuse médiocrité circule librement. »* Déjà, sur la carte de printemps s'annoncent les asperges vertes du Midi et la salade de crabe à la purée d'avocat. Formule (2 plats) : 170 F (25,92 €) et 220 F (33,54 €). A la carte, compter 400 F. (60,98 €).

★ 5, rue Villedo, 75001 Paris. Tél. : 01-42-96-20-70. Fermé samedi midi et dimanche.

Brasserie

COQUIBUS

■ Issy-les-Moulineaux, c'est un monde où cohabitent usines désaffectées et nouvelles industries, tramway, chemin de fer et parcs paysagers bordés de quartiers neufs.

Une banlieue en mutation qui conserve, dans son centre piétonnier vivant, une inimitable brasserie d'autrefois. Cuisine sincère et généreuse, atmosphère bon enfant, bonne cave, et carte journalière, il n'en faut pas plus pour fixer les habitués qui plébiscitent la hure de tête et langue de *veau sauce gribiche,* le saucisson de canard en brioche tiède et la crème de lentilles vertes du Puy à l'œuf poché. Choix important de poissons (rascasse, julienne, mérou) et surtout, délicieuse saucisse maison, confite puis grillée, aux haricots tarbais. Un délice. Quelques fromages et choix de desserts élaborés et savoureux. Une bonne idée : le Hennessy-café (café + 1 cl de Cognac VSOP) : 25 F (3,81 €). Menu-carte : Formule (2 plats) à 130 F (19,82 €). Entrée, plat, fromage ou dessert : 170 F (25,92 €).

★ 16, avenue de la République, 92130 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 01-46-38-75-80. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

PRATIQUE

La réforme du droit de bail indispose les propriétaires

PARMI les nouveautés de la déclaration de revenus 1998, la réforme du droit de bail et de la taxe additionnelle n'aura pas échappé aux propriétaires bailleurs. Ces taxes, qui s'élèvent chacune à 2,5 % du montant du loyer, sont remplacées par deux nouvelles contributions : la contribution représentative du droit de bail (CRDB) et la contribution additionnelle à la contribution représentative du droit de bail (CACRDB).

L'objectif était de simplifier le système. En effet, les propriétaires bailleurs n'auront désormais qu'une seule déclaration à faire en même temps que celle de leurs revenus, et à un seul endroit, alors qu'auparavant il fallait déposer cette déclaration au lieu de situation de l'immeuble. Le paiement ne sera pas effectué séparément en novembre mais interviendra en même temps que l'impôt sur le revenu (mensualités ou tiers provisionnel, selon l'option choisie). Enfin, le droit de bail concernera désormais les loyers encaissés pendant l'année civile, alors qu'auparavant les propriétaires payaient en novembre pour la période qui courait à cheval sur deux ans, du 1er octobre au 31 septembre précédent. Les taxes seront désormais calculées sur les loyers effectivement perçus, et non plus sur les loyers inscrits dans le bail, ce qui soulagera les propriétaires aux prises avec des locataires impécunieux.

> L'objectif était de simplifier le système. En effet, les propriétaires bailleurs n'auront désormais qu'une seule déclaration à faire

Cette réforme aurait été bien perçue si l'administration fiscale n'avait eu recours à des dispositions transitoires violemment contestées. Logiquement, les propriétaires n'auraient dû payer en 1999 que la partie des taxes dues pour la période comprise entre le 1er octobre et le 31 décembre 1998, ce qui se serait traduit par une baisse des revenus fiscaux de l'Etat en 1998 de neuf douzièmes de 10 milliards, soit 7,5 milliards. Pour maintenir les rentrées au niveau habituel, les services de Bercy ont décidé que les propriétaires devront déclarer en 1999 le droit de bail acquitté en novembre 1998 pour la période allant d'octobre 1997 à septembre 1998. Ce montant servira de référence pour estimer la prochaine taxe due par le propriétaire en 1999.

Les propriétaires acquitteront la nouvelle contribution en même temps que leurs impôts de 1998, en septembre 1999. Ils ont donc le sentiment d'une double imposition, ce que conteste le ministère des finances : « *Il n'y a pas de double imposition, puisque les propriétaires auraient, de toute façon, versé la même somme en novembre 1999 pour une période qui aurait été comprise entre le 1er octobre 1998 et le 31 décembre 1999. Ce qui prête à confusion, c'est que la période – janvier-septembre 1998 – aura servi deux fois à la même base d'imposition.* » On estime même que les propriétaires qui auront augmenté leur loyer dans l'intervalle seront gagnants, puisque le montant des taxes sera calculé sur les loyers de l'année précédente.

A l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), on reconnaît que les propriétaires bailleurs ne paieront pas plus qu'avec l'ancien système, mais on s'indigne de ce que l'Etat ne remboursera le trop-versé éventuel « *qu'en fin de bail, c'est-à-dire plusieurs années après, et si les contribuables le demandent* ».

Les propriétaires qui ont interrompu la location pendant neuf mois pourront réclamer, l'année suivant la cessation ou l'interruption de la location, « *un dégrèvement d'un montant égal à celui du droit de bail et de la taxe additionnelle acquittés pour un immeuble, au titre de la période du 1er janvier au 30 septembre 1998* » (article 234 decies du code général des impôts, *Journal officiel* du 31 décembre 1998).

Cette restitution sera tardive, puisqu'elle ne s'appliquera qu'à partir de l'an 2000 et à l'expiration du bail, sans donner lieu à un versement d'intérêts. Enfin, il faudra que les locaux soient restés vacants pendant au moins neuf mois consécutifs. Ce point a suscité l'indignation des organisations de propriétaires, car il est rare qu'un local reste vacant neuf mois. Ceux qui n'auront pas rempli cette condition seront forcément lésés. L'UNPI réclame le remboursement du trop-perçu avant le 31 décembre 1999.

Au ministère, on explique que l'abaissement du délai aurait entraîné des difficultés de gestion insurmontables. Quoi qu'il en soit, le Conseil constitutionnel saisi par les sénateurs a tranché : le nouveau système ne lèse pas les propriétaires et n'est pas contraire à la Constitution.

Michaëla Bobasch

Deux taxes

● **La contribution représentative du droit de bail** (CRDB) est de 2,5 % du montant des loyers. En sont exonérées les locations dont le montant annuel n'excède pas 12 000 francs (1 829 €). Si la location a duré moins d'un an, il faut appliquer un prorata pour vérifier que ce seuil n'est pas dépassé. Sont également exonérées de cette taxe les locations consenties à l'Etat ou aux établissements publics, nationaux, scientifiques, d'enseignement, d'assistance ou de bienfaisance.

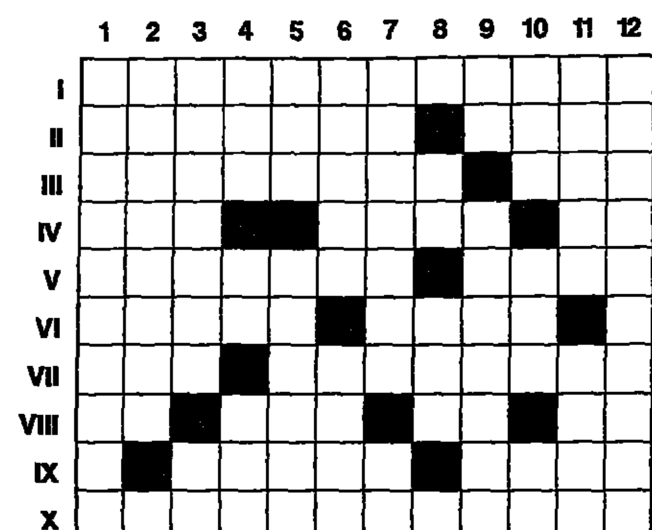
● **La contribution additionnelle** (CACRDB) est de 2,5 % du montant des loyers. Elle n'est exigible que si l'immeuble est achevé depuis quinze ans au moins, au 1er janvier de l'année d'imposition. Cependant la CACRDB sera réclamée pour des locaux ayant fait l'objet de travaux d'agrandissement, de construction, ou de reconstruction financés avec le concours de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), même si les travaux datent de moins de quinze ans.

● **Les charges récupérables auprès du locataire.** La contribution représentative du droit de bail est à la charge du locataire et la contribution additionnelle à celle du bailleur.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99064

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Grande ouverture, grande aventure. – II. Mauvais terrain pour faire du vélo. Bas pour les femmes. – III. Quittent l'office après le service. Gardé quand ça va mal. – IV. Clandestin puis interdit, il est au pouvoir depuis 1994. Ruines au Proche-Orient. La moitié de tout. – V. Dégagements désagréables. Rencontre d'eau douce et d'eau salée. – VI. Mise à nu. Pas encore lavé. – VII. Passage historique. Produit de substitution. – VIII. Personnel. Livré avec son plan d'exécution. Voyelles. Note. – IX. Appelés à la barre. Mouvement incontrôlable. – X. Mises à feu.

VERTICALEMENT

1. Ne se prend plus qu'en poudre. – 2. Belle fin pour une truite. – 3. Rencontre sans risque. Pour communiquer à distance. – 4. Possessif. Points. Alliance du rouge et du blanc. – 5. Perçut à moitié. Fit tout pour obtenir. – 6. Réduit en esclavage par les Spartiates. A un jour près, on les retrouve aux mêmes dates. – 7. Rapide dans l'échange. Personnel. – 8. Grains de sel. Lieu où professeurs et étudiants font l'ouverture. – 9. Possessif. Pour prier en passant à Rome. – 10. Finit dans le Rhin. Pain rond. Point de départ. – 11. Met le feu aux pavillons. Patrouille de nuit. – 12. Assurent les réputations.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99063

HORIZONTALEMENT

I. Surexploités. – II. Université. – III. Si. Aride. GMT. – IV. Joules. Sceau. – V. An. User. Enta. – VI. Vé. Sabrait. – VII. Epées. Défini. – VIII. Netsukes. – IX. Toi. Vis. Néon. – X. Entrât. Bases.

VERTICALEMENT

1. Sus-jacente. – 2. Union. Péon. – 3. Ri. Vêtit. – 4. Evaluées. – 5. Xérès. Suva. – 6. Prises. Kit. – 7. LSD. Rades. – 8. Oies. Bès. – 9. It. Cerf. Na. – 10. Tégénaires. – 11. Matin. OE. – 12. Situations.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

SCRABBLE® PROBLÈME N° 113

Les quatrième et cinquième mots

1. Quatrième tirage : C E I L O P T

a) Trouvez 3 mots de huit lettres en le complétant avec 3 lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

Ecrivez sur la grille la solution qui est donnée ci-dessous.

2. Cinquième tirage : E E I L S S U

b) Trouvez et placez 2 sept-lettres.

c) Placez un mot qui rapporte plus de 100 points.

3. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

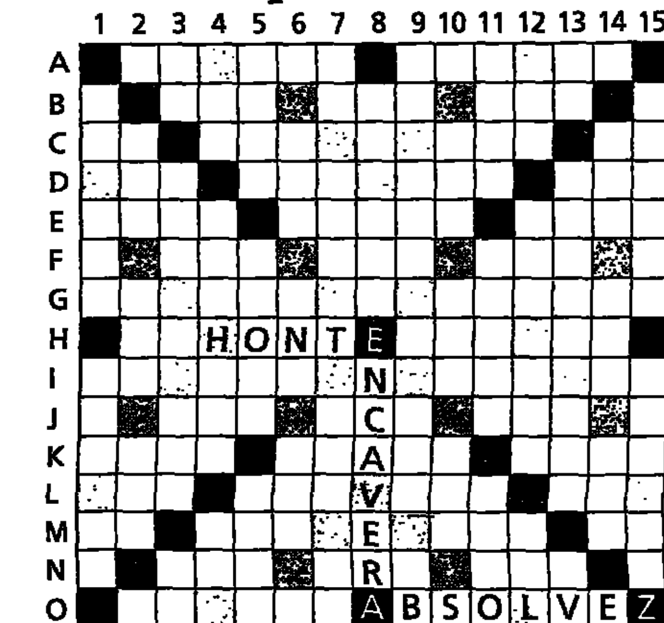
d) B C E H O S U. Trouvez un sept-lettres. A E I N R U Z. *En utilisant 2 lettres différentes du tirage précédent, trouvez 2 huit-lettres.*

Solutions dans *Le Monde* du 24 mars.

Solution de a) ci-dessus : CAPITOLE, *édifice public*, K 7, 74.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 10 mars.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.



a) TONIQUE, 1 D, 104 faisant NANISASSE, ou l'anagramme ONTIQUE, *(connaissance) qui se rapporte aux objets du monde.*

b) COQUINET, A 8, 104 - ROQUETIN, *petite bobine*, C 8, 82 - QUOTIENT, D1, 96 - EQUATION, 2 C, 67 ou l'anagramme ATONIQUE - QUESTION, 5 C, 80 - NOETIQUE, *intellectuel et non pas affectif*, 14 F, 75.

c) DIA-ISO-LEP-PHO-PLA-PLU-PRO-TEC-TEU-

d) AVANCER.

Michel Charlemagne

THÉÂTRE Dix ans après sa mort, le 15 avril 1989, Bernard-Marie Koltès est de plus en plus lu, étudié, joué, en France et dans le monde. ● EN FRANCE, la plupart des universités l'étudient, et *Quai Ouest* a été au programme du bac (option théâtre). Mais, même pour des étudiants qui en font un objet de thèse, cette œuvre radicale n'est bien servie que *« par des metteurs en scène eux-mêmes en marge de l'institution, qui en préservent la violence »*. ● PATRICE CHÉREAU, qui a monté quatre pièces de Koltès, a largement contribué à le faire connaître de son vivant. Mais de jeunes metteurs en scène, comme le Lyonnais Jean-Christophe Saïs, se confrontent directement à des textes qui peuvent *« vraiment perturber »*. ● LES ÉDITIONS DE MINUIT viennent de publier deux pièces de jeunesse et un recueil d'entretiens. ● KOLTÈS sera célébré par diverses manifestations, de mars à octobre, à Metz, sa ville natale, à Paris, à Bobigny, à Dijon et à l'étranger.

Bernard-Marie Koltès, contemporain de référence

Pour l'auteur, mort le 15 avril 1989, à l'âge de quarante et un ans, le théâtre était peut-être le seul art qui permettrait de « retrouver la vraie vie ». La modernité et la radicalité de six grandes pièces de plus en plus lues et jouées touchent de nouvelles générations et de nouveaux territoires

DIX ANS APRÈS sa mort, le 15 avril 1989, Bernard-Marie Koltès est un auteur de plus en plus lu, étudié, joué, en France et dans le monde. Traduite en une trentaine de langues – et même en alsacien –, jouée dans une quarantaine de pays, son œuvre atteint de nouveaux territoires et de nouvelles générations. De grands maîtres de théâtre ont défendu ses pièces au début, comme Patrice Chéreau et Hubert Gignoux en France, puis Peter Stein en Allemagne. A présent, elles attirent des artistes trop jeunes pour avoir vu ces spectacles fondateurs ou trop éloignés pour en passer par ces références. Koltès est joué en Afrique du Sud, à Porto-Rico, en Nouvelle-Zélande ou au Japon. Un *Roberto Zucco* a même été interdit à Shanghaï.

En France, sous l'influence de l'institution théâtrale, l'éducation nationale a découvert l'écrivain. La plupart des universités l'étudient et *Quai Ouest* a été au programme du bac littéraire (option théâtre). Un dossier pédagogique, *Koltès, combats avec la scène*, a été établi pour les professeurs, notamment par Anne-Françoise Benhamou, l'une des premières universitaires à s'être intéressée à l'écrivain (collection « Théâtre aujourd'hui », Centre national de documentation pédagogique, 1996).

Bernard-Marie Koltès touche les jeunes, observent les enseignants, en particulier à travers *Roberto Zucco*, pièce inspirée de l'histoire vraie d'un homme qui avait tué sept personnes, dont ses parents, avant de se suicider, et *Quai Ouest*, récit d'une famille à l'abandon dans un hangar désaffecté. A l'université Paris-III-Censier, dix-neuf mémoires et thèses ont déjà été soutenus sur cette jeune œuvre, dont deux sur *Roberto Zucco*. Par comparaison, neuf ont été consacrés au théâtre de Marguerite Duras et trente-neuf à celui de Samuel Beckett. Les étudiants ont ainsi analysé le thème de la famille chez Koltès ; l'espace mythique de la rencontre ; les éléments du tragique... Signe que l'auteur s'est imposé comme un classique, l'université Paris-IV, vieux fief conservateur, accueille actuellement sa première thèse sur l'auteur de *Combat de nègres et de chiens*.

« NE MÉRITE PAS LA PRUDENCE »

« Pour moi qui connaissais le théâtre antique, élisabéthain et classique, la première pièce de Koltès a été un choc devant le côté brut de ce théâtre des hommes », explique Juliette Mage, étudiante en maîtrise d'études théâtrales à Censier, qui a joué quelques textes de l'auteur. Attirée par sa radicalité, elle estime que l'œuvre *« ne doit pas être embellie, ne mérite pas la prudence esthétique »*. Elle n'est bien servie que *« par des metteurs en scène eux-mêmes en marge de l'institution, qui en préservent la violence »*.

Radicale, mais inscrite dans l'histoire du théâtre, affirment des étudiants de la même filière d'études. *« Koltès avait une très grande connaissance du théâtre et de la tragédie. Pour moi, ses pièces sont des tragédies modernes, ancrées à l'intérieur de notre quotidien, de notre société, écrites dans une langue novatrice. Elles nous déséquilibrent, nous bousculent, par exemple quand il joue avec des clichés sur les rapports raciaux dans* Quai Ouest *»*, explique Béatrice Houplain, qui a déjà mis en scène *Roberto Zucco* avec des élèves.



A New York, en 1983 : « Je n'écris pas avec des idées, [mais] *avec des gens. »*

ELSA RUIZ

Dans les cours et les conservatoires de théâtre, l'auteur est un favori des candidats aux auditions ou aux épreuves libres. *Quai Ouest* est devenu un classique – une rengaine, se plaignent des membres de jury. Anne Bouvier, qui vient de sortir du Conservatoire supérieur national d'art dramatique, a réussi ses concours en présentant des extraits du *Retour au désert*. En dernière année, elle a travaillé son écrivain fétiche avec Catherine Marnas, metteur en scène spécialiste de cette œuvre, invitée par le Conservatoire pour répondre à la demande des élèves. *« J'aime ce qu'il dit. J'aime le rythme, la poésie de cette langue qui se respire d'une façon si particulière »*, dit Anne Bouvier.

Avant ce travail, qui a débouché sur le spectacle *Matériau Koltès*, l'élève comédienne avait étudié *« beaucoup de classiques mais aucun auteur plus récent que Claudel et Genet »*. Selon elle, *« les profs ne s'intéressent pas tellement à Koltès. Ils disent qu'il n'est peut-être pas un si grand auteur. Sa réputation serait un peu surfaite parce qu'il est mort jeune, parce qu'il a été défendu par Chéreau. »*

LES ÉLÈVES EN PHASE

En fait, quand les professeurs enseignent l'œuvre aux lycéens et aux étudiants, ils sentent souvent les élèves en phase avec la modernité du texte et des thèmes, comme celui de l'exclusion, le grand nombre de personnages adolescents, l'importance des histoires familiales. En outre, l'œuvre, éditée chez Minuit, est aisément disponible. Enseignant à l'Institut d'études théâtrales de l'université Paris-III, Joseph Danan observe que *« Koltès est devenu le contemporain de référence »*.

Cet engouement coïncide avec un mouvement plus large. Dans les années 70, les grands metteurs en scène s'attachaient à la relecture des textes classiques. *« Peu de gens s'intéressaient aux contemporains. A présent, les étudiants sont attirés par des pièces ou des romans récents »*, remarque Anne-Françoise Benhamou. Eveillée par Koltès, la génération grandie dans la crise chercherait ainsi, chez les auteurs les plus contemporains, des voix poétiques qui lui parlent du monde brouillé dans lequel elle se débat.

Catherine Bédarida

« Ma biographie n'a aucun intérêt »

DE LUI, Bernard-Marie Koltès, ils veulent tout savoir. Ceux qui ont vu les mises en scène de Patrice Chéreau et sentent, confusément, l'œuvre continuer de croître après coup. Et ceux, plus jeunes, qui sont attirés par une langue et un itinéraire qui leur découvrent, indissociables, l'abjection et la beauté du monde. Affleure le désir d'approcher une existence de l'intérieur, comme si pouvait s'y trouver posée une morale, dont l'écriture, d'avoir en si peu de temps triomphé du temps, fournirait la clef. Aux uns et aux autres Koltès signifie qu'ils avaient raison d'espérer en cet art *« qui finit tranquillement »*, le théâtre, le seul peut-être qui conduirait à *« retrouver la vraie vie »*.



BIBLIOGRAPHIE

Il ne se posait pas en exemple. Il était devenu Koltès par une inhabituelle constance, qui ne l'avait porté à une exigence si haute qu'en le contraignant à garder ses distances avec ce qui n'était pas lui-même. Et d'autant plus qu'il prenait conscience de son exception et de son influence. Dans sa création, il paraissait accumuler une part d'ombre d'égale épaisseur, tenace, un gisement qui aurait été plus bavard que l'œuvre. Et dix ans après sa mort, on n'avait jamais autant rêvé de l'attirer au dehors pour l'exposer à une pleine lumière.

Devant cette pression, les Editions de Minuit ont cédé. Des pièces de jeunesse, qu'il *« n'aimait plus »*, comme *Les Amertumes*, ne se retrouvaient-elles pas en consultation libre sur Internet, dans des transcriptions discutables ? Il faudrait s'y résoudre : l'œuvre ne serait pas contenue dans les six grandes pièces écrites entre 1977 (*La Nuit juste avant les forêts*) et 1989 (*Roberto Zucco*), auxquelles s'ajouteraient *Sallinger* et *Tabataba*. S'y adjoindraient d'autres textes personnels, des entretiens, des témoignages. Restait à livrer l'intime de la correspondance.

Le titre du recueil d'entretiens que publie Minuit est une maladresse. Sous le nom de Bernard-Marie Koltès, *Une part de ma vie* suggère, plus que la signature, sa présence active dans l'édition. Un à-peu-près qui n'est pas plus dans les habitudes de Minuit que les fantaisies orthographiques qui constellent l'ouvrage. Koltès n'est pas là pour dévoiler *« une part »* de sa vie, et les entretiens ne seront pas l'*« autobiographie involontaire »* annoncée au dos de couverture. L'appétit biographique devra se tourner vers d'autres, moins réticents que lui : *« Ma biographie n'a aucun intérêt. C'est la vie la plus banale qui soit, à part ma profession... J'ai eu des expériences décisives, mais elles sont inracontables. »*

Le racontable, ici concentré en dix-neuf entretiens, n'en est pas moins une mine. Chaque intervention manifeste un ton différent selon l'interlocuteur, d'autant plus sensible que Koltès y réaffirme ses convictions, celle notamment qu'il *« n'écrit pas avec des idées* [mais] *avec des gens »*. Durant six ans, les propos accompagnent grosso modo le cycle des mises en scène de Patrice Chéreau, de *Combat de nègre et de chiens* jusqu'au *Retour au désert*. Nombre d'entretiens, accordés à des journaux (dont *Le Monde*) et des revues, en France et en Allemagne, ont déjà été repris dans des ouvrages consacrés à l'auteur de *Quai Ouest* – on en retrouvera des extraits significatifs dans la sage et complète synthèse monographique d'Anne Ubersfeld.

RACONTER « SANS RÉSOUDRE »

Le regard de Koltès est ici indirect, l'auteur devenant son propre observateur, tout en se gardant de la paraphrase. Au risque parfois réducteur de la formule : *« Les matches de boxe, c'est un résumé de tout l'art dramatique. »* Ou, plus original : *« Le cinéma et le roman voyagent, le théâtre pèse de tout notre poids sur le sol. »* C'est de l'écriture qu'il parle le plus largement, le plus librement : *« Je n'ai aucune raison d'écrire une pièce, sauf le fait d'écrire »*, avoue-t-il. Il dit le désir de raconter *« sans résoudre »*, sa recherche *« des phrases utiles »* et conclut par son refus d'écrire *« quelque chose sur un sujet quelconque »*.

Devant chacun, il réaffirme la place, centrale, du Noir *« ni par sympathie, par solidarité ou par attrait sexuel »*, et l'Afrique, comme métaphore. Celle de l'amour : *« Le mot le plus superficiel et le plus vague que je connaisse. »* Celle de la langue enfin, qui ne l'intéresse jamais plus que *« lorsqu'elle est altérée »*, et dont il note que *« le rapport d'un homme avec une langue étrangère est un des plus beaux qu'on puisse établir ; et peut-être aussi celui qui ressemble le plus au rapport de l'écrivain avec les mots »*. Partout affleure l'exigence de beauté, qu'il n'aura cessé d'interroger jusqu'aux derniers moments : *« La seule morale qui nous reste est la morale de la beauté. »*

Jean-Louis Perrier

★ ***Une part de ma vie*. Entretiens (1983-1989), Minuit, 156 p., 75 F (11,43 €). *Les Amertumes*, Minuit, 60 p., 49 F (7,47 €). *L'Héritage*, Koltès. 78 p., 49 F (7,47 €). *Bernard-Marie Koltès*, d'Anne Ubersfeld. Actes Sud-Papiers, 212 p., 55 F (8,38 €).**

1999, l'année Koltès

● **Au cinéma.** Du 16 au 31 mars, le 10e festival Théâtres au cinéma salue Patrice Chéreau, Bernard-Marie Koltès et Jean Genet. Un film inachevé de Koltès, *La Nuit perdue*, est présenté pour la première fois (le 29 mars), ainsi que les longs-métrages qu'il aimait et le documentaire réalisé par son frère *(B.-M. Koltès, comme une étoile filante). Magic Cinéma, rue du Chemin-Vert, 93000 Bobigny. Tél. : 01-41-60-12-34. M° : Bobigny-Pablo-Picasso.*

● **Exposition Enfances.** Vingt-huit panneaux présentant la jeunesse lorraine de l'écrivain accompagnent la plupart des manifestations à Metz, Bobigny, Saint-Denis...

● **Festival Dijon en mai.** Un spectacle rare, le *Roberto Zucco* mis en scène par le Lituanien Oskaras Korsunovas, et un pari, avec le *Sallinger* mis en scène par le jeune Jean-Christophe Saïs (repris au Théâtre Gérard-Philipe au début 2000). *Théâtre national de Bourgogne. Tél. : 03-80-68-47-47.*

● **A Paris.** A l'automne, le Théâtre de la Ville (la salle parisienne qui a programmé le plus de pièces de Koltès) programme *Matériau Koltès*, de Catherine Marnas. Le Théâtre ouvert, de Lucien Attoun, organise au même moment une série de lectures et de spectacles.

● **Retour de voyage à Metz.** La ville natale de l'écrivain propose notamment *Matériau Koltès*, mis en scène par Catherine Marnas. *Opéra-Théâtre de Metz. Tél. : 03-87-55-51-71. Du 26 au 29 octobre.*

● **Autour du monde.** Koltès est au centre de colloques (Naples, avril), de manifestations spéciales à Bruxelles, Dublin, Atlanta, New York, Florence, en Australie et au Japon.

● **Renseignements.** Email : fkoltès@club-internet fr. Télécopie : 01-34-12-56-06.

Après Chéreau, de jeunes metteurs en scène touchés par l'œuvre

FRANÇOIS Koltès, réalisateur de cinéma, a hérité du droit d'auteur sur les œuvres de son frère, Bernard-Marie. En dix ans, sa ligne de conduite n'a guère varié : il dit oui à presque tous ceux qui, amateurs ou professionnels, veulent monter les pièces, à condition que l'intégrité du texte soit respectée. *« Je refuse les adaptations car c'est un auteur récent, dont il faut d'abord faire connaître l'œuvre telle qu'elle est. »* Au fil des ans, les demandes ont évolué : *« En France, les pièces de Koltès sont moins jouées dans les théâtres nationaux mais beaucoup plus par les petites compagnies, les metteurs en scène indépendants ou les écoles. »*

La Nuit juste avant les forêts est la pièce la plus montée – avec un seul comédien, sa production est économique –, suivie par *Dans la solitude des champs de coton*, largement popularisée grâce aux deux mises en scène successives de Patrice Chéreau. Dans le milieu professionnel, Koltès est devenu une référence, et ses œuvres remplissent les salles. Mais les quatre pièces données par Patrice Chéreau restent intouchables pour la plupart des metteurs en scène de sa génération, ceux qui ont vu ses spectacles.

« J'adore Dans la solitude des champs de coton, *mais j'aurais du mal à la monter après l'avoir vue magnifiquement mise en scène par Chéreau »*, explique Catherine Marnas qui a pourtant largement travaillé sur les pièces de Koltès. Michel Didym, originaire de Lorraine comme l'auteur, a monté *La nuit juste avant les forêts* et *Sallinger*, deux pièces qui n'ont pas été jouées par Chéreau. A Toulouse, Paul Berger, directeur du Théâtre du Pavé, a cependant mis en scène *Quai Ouest* en 1998, très attiré par la pièce et jugeant que *« chacun doit être libre d'entreprendre une recherche théâtrale, quel que soit l'auteur »*.

A vingt-huit ans, Jean-Christophe Saïs ignore ces préoccupations. Un jour, ce comédien lyonnais a découvert *Sallinger* : *« Le rapport à la mort, la notion d'infini, l'écriture sublime m'ont vraiment perturbé. »* Sachant peu de choses de Koltès, il a décidé de monter cette œuvre *« très poétique et très obscure, en évitant de plaquer des interprétations qui ferment la lecture de la pièce »*.

« Le rapport à la mort, la notion d'infini, l'écriture sublime m'ont vraiment perturbé »

Il se sent touché par la *« pudeur »* des mots et des situations. *« Les personnages sont tragiques au sens où ils ont dépassé leur drame, ils ne se lamentent jamais mais sont extrêmement lucides. »*

Jean-Christophe Saïs a réuni cinq comédiens, dont trois sont encore élèves au conservatoire. Avec les conseils de François Regnault, l'un des premiers admirateurs de Koltès, il a présenté récemment à des professionnels une esquisse de la pièce. Plusieurs théâtres lui ont fait confiance : ce *Sallinger* sera joué à Dijon (du 19 au 22 mai), à Tours et, au début de l'année 2000, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

C. Ba.

La kitsch-attitude mène l'offensive dans la danse

« Home-made », ces spectacles incarnent le lien affectif (régressif ?) entre la maison et la scène

MADONES enguirlandées de loupiotes multicolores, fausses pelouses vert fluo et nains de jardins, le kitsch habille la danse contemporaine. Riposte acide à l'épure post-moderne, aux scénographies somptueuses des années 80, cette esthétique bas de gamme à la séduction clinquante bazarde sur le plateau des stocks de gadgets à trois francs six sous. Reflet de la tendance décorative en vogue actuellement ? Agitation de surface par peur du vide ? Difficulté à s'affirmer ? Vite dit.

Ce (mauvais) goût revendiqué pour la pacotille, qui réjouit les uns et crispe les autres, inscrit la danse dans une stratégie nouvelle de proximite. Foin d'hermétisme, il s'agit d'être proche de soi, des gens, du populaire pour lequel ces chorégraphes ont beaucoup de tendresse. Les adeptes s'appellent : Marco Berrettini, Laure Bonicel, Christophe Haleb, Mark Tompkins, Claudia Triozzi, Frédéric Werlé. Parmi leurs références : Jeff Koons, Pierre et Gilles, Cindy Sherman, plasticiens, Claude François, le foot et la télévision. Et s'ils rient jaune à l'idée que leurs spectacles soient étiquetés « kitsch », ils finissent tous par admettre l'évidence. Kitsch, ils sont. Sans cynisme, ni démagogie.

Question d'amour et d'authenticité. Ils apportent sur scène leur enfance, leur milieu social. Quand Laure Bonicel, dans son autoportrait *Untitled 01*, jaillit de son sac Tati avec une foultitude de bidules, on a l'impression de la surprendre en train de s'amuser comme une gosse. « *Lorsque mes parents ont assisté à la pièce intitulée* Blue Bosquet, *ils m'ont immédiatement revue gamine dans le jardin avec mes cabanes en plastique. Je ne l'avais pas du tout réalisé. Je commence à épurer mes spectacles. Sans doute suis-je en train de prendre confiance en moi.* »

Protection de soi, nostalgie doublée de sentimentalisme, cette esthétique incarne un lien affectif (régressif ?) entre la maison et la scène. « Home-made », les spectacles participent d'abord d'un mode de vie. « *Mon solo* Park *ressemble à mon appartement*, commente Claudia Triozzi. *Je ne me sers que de mon propre mobilier. Travaillant sur la mémoire, j'aime que les choses aient vécu. Si j'avais un peu plus d'argent pour travailler, peut-être mes spectacles auraient-ils une autre apparence.* »



STEPHANE BROK

« Manurêva », de Laure Bonicel. Une chorégraphe qui apporte sur scène son enfance.

UN DOUTE INCONFORTABLE

Rien n'est moins sûr. Economique, cette attitude est aussi éthique. « *Quand ma lampe de salon convient à mon spectacle, pourquoi en achèterais-je une autre ?*, constate Frédéric Werlé. *Mes moyens financiers limités m'aident à ne pas me laisser embarquer dans des délires trop imposants.* » Le mouvement pour le mouvement ne lui suffisant plus, il revendique des pièces hétérogènes comme la vie. On y danse, on y chante du Joe Dassin, on y cause de ses points noirs, on y donne la recette de la quiche lorraine. De la quiche au kitsch ? Frédéric Werlé y accueille aussi ses copains, fussent-ils non-danseurs. Tel Constantin Leu, costaud barbu à la présence massive. Qu'il se mette en slip ou dégaine sa hache dans *La Kermesse héroïque*, son côté premier degré sème un doute inconfortable. Spectacle ou pas ?

Cette irruption de la « vraie vie » dans une œuvre chorégraphique crée un hiatus violent. Ce choc, Marco Berrettini le cultive avec délectation. Dans *Un maximum d'élan*, il pose telle quelle sur le plateau une femme, Eliane Adatto, rencontrée dans un meeting Nutella. Son corps marqué, son regard brut font basculer la pièce dans une zone non balisée où soudain tout peut arriver. Jouant avec les limites, Marco Berrettini s'approprie les faits divers (mort de Diana, histoires de meurtrier), écrit des chansons rigolotes et danse, quand c'est absolument nécessaire. Ses pièces, qui traitent par ailleurs de l'Europe ou de l'idéologie nazie, frôlent parfois le dérapage. « *On peut être attendri ou dégoûté par la sous-culture, mais elle ne nous est pas si étrangère que ça. Et il m'importe plus de faire passer des sensations que d'avoir un style chorégraphique.* » Contre les jolis gestes produits au kilomètre, contre le savoir-faire, ce kitsch subversif, à prendre au moins au cinquième degré, cultive le non-sens.

« *Le public a envie d'être dans la beauté et la pureté*, commente Mark Tompkins, qui n'a de cesse depuis vingt ans de secouer les clichés et travaille actuellement sur l'adolescence. *Le kitsch l'emmène dans un territoire plus trouble où il est obligé de s'interroger sur son propre jugement et sa morale.* » Cette mise à mal des valeurs établies, Christophe Haleb la pousse jusqu'à l'outrance. Dans *La Marche des Vierges*, un homme noir travesti en madone se fait violer tandis qu'un autre se pavane en robe de mariée dans *Sous les pieds des citoyens vivants*. « *A force de s'autoréguler, on va finir par étouffer. Avec le kitsch, j'attaque les institutions qui figent la pensée, le pouvoir de la majorité. Il me permet de rester mobile, libre et vivant.* »

Rosita Boisseau

★ Frédéric Werlé, du 22 au 27 mars, dans le cadre de Charleroi-Danses, au Théâtre 140 à Bruxelles. Claudia Triozzi, le 25 mars à Ajaccio. Marco Berrettini, le 27 mars à Ajaccio. Mark Tompkins, du 27 au 30 avril à Strasbourg. Christophe Haleb, le 8 mai à Cergy-Pontoise.

Claudia Triozzi, la machine humaine

A partir de meubles très ordinaires, Claudia Triozzi conçoit des machines infiniment perverses. Elles sont au cœur des tableaux vivants qui constituent son solo *Park*. Assise à côté d'une table pourvue d'un bras métallique au bout duquel est fixée une éponge, la *chorégraphe s'active à un nettoyage mécanique*, tout en appuyant sur des sonnettes avec ses pieds. Chaque geste entraîne la chute de brochettes de saucisses qui finissent par lui recouvrir le visage comme un casque.

Un peu plus tard, elle remplit des coupes à glace qui tombent par terre en même temps qu'elle grille sa chaussure sur un réchaud. Humaine machine happée dans un engrenage dont le sens lui échappe. *Park* sidère par sa cruauté froide, sa dinguerie déterminée. Certains soirs, Claudia Triozzi manque de courage pour se glisser dans cet état de tension coupante et désespérée. Comme si cette danse révélait, à sa façon sauvagement décalée, une réalité inavouable.

Peter Zumthor obtient le prix Mies-Van-der-Rohe

LE SIXIÈME prix Mies-Van-der-Rohe d'architecture a été attribué le 8 mars, à Weimar (Allemagne), au Suisse Peter Zumthor pour le musée d'art qu'il a construit à Bregenz (Autriche). Ce prix, fondé en 1987 par la Commission européenne, le Parlement européen et la Fondation Mies-Van-der-Rohe de Barcelone, est accompagné d'une récompense de 50 000 euros (328 000 francs).

Peter Zumthor, né en 1943 à Bâle, a déjà obtenu le prix Carlsberg en 1998. Il a édifié plusieurs bâtiments en Suisse, notamment, dans les Grisons, les exceptionnels thermes de Vals. Il construit actuellement le centre de documentation sur le régime nazi de Berlin ainsi que le pavillon helvétique pour l'Exposition universelle de Hanovre, en l'an 2000. C'est un voltigeur de la lumière et un puriste de la ligne droite, sous les auspices du plus rigoureux des architectes américains d'origine allemande : Ludwig Mies Van der Rohe. C'est dans le pavillon dessiné par Mies en 1929 pour l'exposition de Barcelone qu'aura lieu, le 16 avril, la cérémonie de remise du prix.

Le jury, présidé par l'historien Vittorio Lampugnani, est composé d'architectes ou d'experts en ce domaine, parmi lesquels le lauréat de l'année précédente : Dominique Perrault, auteur de la Bibliothèque nationale de France. Les lauréats précédents ont été Alvaro Siza, Norman Foster, Esteve Bonell et Nicholas Grimshaw. Parmi les bâtiments retenus figuraient notamment la « maison » de Rem Koolhaas à Bordeaux, le Centre de culture de Lucerne, de Jean Nouvel, le Studio de Bernard Tschumi au Fresnoy, et un bel immeuble d'Odile Seyler, à Paris. Un expert par pays – pour la France, le critique Jacques Lucan – propose une liste au jury.

Le rapport Poirot analyse les dysfonctionnements de la BNF

PARMI les revendications des personnels de la Bibliothèque nationale de France lors des grèves qui l'ont paralysée à l'automne 1998 figurait la création de commissions chargées de pointer les dysfonctionnements de l'établissement. Albert Poirot, inspecteur général des bibliothèques, a suivi leurs travaux et vient de remettre ses conclusions, après avoir rencontré 310 personnes, soit plus de 10 % des effectifs de la BNF-François-Mitterrand. Son rapport – sévère – vient d'être déposé sur le bureau de Catherine Trautmann, ministre de la culture.

Puisqu'il s'agit d'une synthèse, Albert Poirot pointe d'abord les causes de la grève : pannes du système informatique, faisant remonter des revendications plus anciennes, horaires d'ouverture, régime des vacataires, « *fort ressentiment* » contre la direction de la BNF « *accusée d'impéritie et d'autoritarisme* ». Il constate ensuite que le site de Tolbiac « *secrète une ambiance sécuritaire pénible pour le public comme pour le personnel* » et que les échanges qu'il a pu avoir « *ont souvent traduit un mal-être, un réel malaise social et psychologique, (...) une morosité provoquée par l'environnement* ». Le rapporteur ajoute que « *le bâtiment du site François-Mitterrand accumule les contre-performances* ».

Leurs causes ? « *La bibliothèque ne se remet pas d'un lourd déficit de programmation* », c'est-à-dire de définition des contraintes avant le concours d'architecture. La climatisation est défectueuse, les nombreuses portes, détériorées et trop lourdes, les couloirs intérieurs « *interminables et consternants* ». Il a constaté l'absence d'un confort minimal pour les personnels qui contraste avec le luxe des espaces destinés aux lecteurs, et un manque paradoxal de place (pour le dépôt légal notamment) dans un bâtiment de 160 000 m² de surface utile. Les rayonnages denses mobiles, dits « compactus », à commande électrique, fonctionnent toujours difficilement.

La maintenance (le département des moyens techniques) a été sous-estimée : « *un seul serrurier, certes assisté d'un jeune titulaire de CAP, affronté à l'entretien des 10 000 portes et trappes que comprend le bâtiment* ». De plus, « *les solutions architecturales et techniques retenues au titre du projet ne sont pas les plus économes du financement public* ».

40 % DE NON-TITULAIRES

Les problèmes posés par la diversité des statuts du personnel échappent largement à la direction de la BNF mais pèsent gravement sur le maniement de la lourde machine. Sur 2 890 personnes employées par l'établissement (2 061 pour le seul site de Tolbiac), 40 % sont non titulaires, avec des régimes qui sont un véritable casse-tête (21 pour les seuls vacataires). Une réforme est en cours, mais « *le chantier* [administratif] *est compliqué car il met en jeu au moins cinq ministères* ». Enfin, les méthodes de la direction sont globalement contestées : « *centralisation excessive* », « *lenteur des réponses* », « *autoritarisme* », « *contrôles tatillons* », « *manque de délégation* », « *goût du secret* ».

On devine entre les lignes le reproche d'Albert Poirot envers la direction de la BNF d'avoir transféré à Tolbiac l'organisation du travail, déjà archaïque, qui existait rue de Richelieu. Et c'est sans doute ici, dans le domaine technique de l'encadrement, des horaires, de l'évolution des carrières, de la formation que les commissions sont intervenues avec le plus de précision.

L'afflux du public, pourtant attendu, engendre de nouvelles tensions, notamment dans la bibliothèque haut-de-jardin destinée au grand public (essentiellement étudiant). Le rapport suggère vigoureusement l'amélioration de l'accueil et de l'orientation des lecteurs ainsi que celui des réservations toujours insuffisant. L'ouverture, sept jours sur sept, des salles de lecture, prévue par la direction avant les grèves, toujours réclamée par certains lecteurs et contestée par le personnel, est également analysée. En raison des difficultés que connaît la BNF, le rapporteur n'est pas favorable à un changement prématuré : « *Une décision à ce sujet ne saurait être prise dans l'urgence.* »

Enfin, M. Poirot passe en revue certains problèmes qui pour être peu connus du public n'en sont pas moins inquiétants, car ils touchent à la raison d'être de la BNF : retard du catalogage des ouvrages en stock (63 706 pour le seul haut-de-jardin) ; baisse des crédits d'acquisition (– 27 % en 1999) ; absence de réflexion suffisante sur les problèmes touchants à la conservation des documents. La BNF « *doit maîtriser les conséquences de sa croissance en particulier sur le plan de son organisation* », conclut le rapporteur.

E. de. R.

COMMENTAIRE

ET L'INFORMATIQUE ?

Albert Poirot, qui n'a pas eté tendre pour la direction de la Bibliotheque nationale de France, indique que « *les changements ne se feront pas sans l'encadrement et encore moins contre lui. Mais le corollaire de cette affirmation est que l'encadrement ne doit pas sous-estimer l'importance des améliorations a apporter.* » Cette conclusion, légerement tautologique, indique que les principaux efforts a fournir pour remettre la BNF sur les rails sont du côté de l'organisation du travail et des relations avec le personnel.

On ne peut que lui donner raison sur ce point. Les solutions passent par une concertation accrue entre la direction, qu'il est inutile de diaboliser davantage, et un personnel déstabilisé par un emmenagement hâtif, conséquence d'une programmation à géométrie variable. Une tâche difficile mais possible.

Le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre ont une lourde responsabilité dans les dysfonctionnements, mais il est sans doute trop tard pour reprendre l'aménagement d'un bâtiment qu'il va falloir bricoler à grands frais – « *il y aura toujours 270 mètres entre les tours* », indique un syndicaliste.

En revanche, et c'est le principal reproche qu'on peut adresser au rapport, l'analyse du volet infor-

rante-sept. Outil essentiel pourtant, puisqu'il conditionne la bonne marche de l'établissement, de la gestion des lecteurs à celle des personnels en passant par les circuits du livre. Le rapport indique tout au plus qu'une version renforcée du système informatique, livree par la société Cap-Gemini, est en cours d'installation, que le catalogue informatisé devrait être bascule sur Internet « *à partir de mars* » – en réalité courant avril – et que la deuxieme phase de la montee en puissance du système (catalogage et dépôt légal) sera repoussée prudemment en septembre 1999. C'est peu pour un élément de cette importance.

Emmanuel de Roux

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : censurées par les autorités chinoises de Shanghaï,** les représentations du *Pavillon aux pivoines*, chef-d'œuvre de l'opéra chinois du XVIIe siècle, seront finalement données du 7 au 25 juillet, dans le cadre du Festival du Lincoln Center, à New York. Ce spectacle sera repris au Théâtre de Caen, du 9 au 13 novembre, puis à la Grande Halle de La Villette à Paris, du 26 novembre au 5 décembre. Téléphone : 001 212 875 5127 (New York) ; 01 40 03 74 00 (Paris) ; 02 31 30 76 00 (Caen).

■ **DANSE : le premier concours international de chorégraphie classique de Paris,** organisé le 12 mars à l'Auditorium des Halles à Paris, par le Festival international de danse de Paris n'a décerné ni grand prix ni premier prix. Sept chorégraphes représentant la France, l'Allemagne, la Norvège, les Philippines et les Etats-Unis étaient en lice. Un deuxième prix a récompensé *Ensemble* du chorégraphe autrichien Jorg Mannes. Dmitrij Simkin, Russe devenu Allemand, a reçu un prix d'encouragement pour *As Long As You Lust*.

A la Saint-Patrick, la Bretagne chantante investit Bercy

RENNES
de notre correspondante régionale

Ce 16 mars, veille de la Saint-Patrick, Bercy est une île bretonne. Sur scène, les quatre piliers de la musique breizh : Alan Stivell, Gilles Servat, Tri Yann et Dan Ar Braz. Dans la salle, des Bretons de Paris, des Bretons de Bretagne venus par cars entiers et des Parisiens enamourés de musique celtique.

Les quatre pionniers ont trente ans de carrière derrière eux, ils ont tourné sur les mêmes scènes, se connaissent, mais joueront pour la première fois ensemble. Un cinquième groupe armoricain, Armens, abaissera la moyenne d'âge de ces artistes prêts à célébrer « *une grande messe laïque bretonne* », dixit Jean-Louis Jossic, de Tri Yann.

UNE FÊTE DE FAMILLE

Il y a pourtant un saint dans l'affaire : Patrick, le patron des Irlandais. « *C'est un Breton insulaire* », précise Jean-Pierre Pichard, directeur du Festival interceltique de Lorient et organisateur du concert. Au terme d'un long développement historique, il reconnaît : « *Le lien entre Saint-Patrick et la Bretagne est un peu tiré par les che-*

celtique, auquel la Bretagne appartient. Il fallait bien choisir une date pour cette fête de famille. La Saint-Patrick est depuis quelques années très populaire en France. Va pour la Saint-Patrick.

Il fallait aussi une salle. Grande. Ils ont eu la plus vaste de France (16 000 places), qui se trouve à Paris. Un peu paradoxal pour des artistes qui depuis trente ans défendent et illustrent sans relâche la culture bretonne. Ils auraient pu jouer à Rennes, à Brest ou à Nantes... Mais les salles locales sont désormais trop petites pour accueillir un public qui a grossi au fil des années 90.

Aujourd'hui à la crête de la vague celte, dont témoigne le succès de Manau et la manie des compils celtiques, les quatre grands regardent vers le passé sans amertume. Pourtant, après la flambée des années 70, la France n'a plus voulu d'eux. Pendant les années arides, ils se sont interrogés, mais ils n'ont pas plié. Les scènes bretonnes, irlandaises, canadiennes les ont accueillis. Bercy n'est pas une revanche, mais une occasion de se féliciter du « *travail* » accompli au fil des décennies sur scène, en faveur, dit Jean-Louis Jossic, d'une « *Bretagne créative* ».

Pollock à Londres : un autre éclairage

Après New York, la ville accueille une rétrospective de l'œuvre du peintre américain

JACKSON POLLOCK. Tate Gallery, *Millbank, Londres SW1P. Tél.* : 00-44-171-887-8007. Tous les jours de 10 heures à 17 h 40, samedi de 10 heures à 19 h 40. Entrée : 7,5 £. Jusqu'au 6 juin. *Catalogue* : 336 pages, 50 £.

En passant de New York (*Le Monde* du 19 décembre 1998), à Londres, la rétrospective Pollock s'est délestée : le MOMA présentait 160 peintures et œuvres sur papier, la Tate Gallery en compte 80. Soit moitié moins. Mais c'est encore bien, très bien même, largement assez pour justifier le déplacement. L'exposition n'ira pas ailleurs, et il faudra attendre des années avant qu'une nouvelle occasion se présente de revoir aussi largement l'œuvre dans tous ses états du « héros » reconnu de la peinture américaine d'après-guerre. Rappelons que celui-ci n'avait fait l'objet d'aucune grande exposition, en Europe comme aux Etats-Unis, depuis celle de 1982 au Centre Georges-Pompidou, qui comportait une quarantaine de tableaux et une vingtaine de dessins.

Le parcours chronologique accorde, à Londres comme à New York, une large place aux travaux antérieurs aux grands drippings de 1947-1950. *Birth, The She-Wolf, Male and Female, Guardians of the secret, Pasiphaé*... Tous les tableaux importants du début des années 40 sont là avec leur poids de mystère, leur singulier imbroglio de figures mythiques minotauriennes ou pas, de dessins semi-automatiques, de pictogrammes et de coulures ; avec leur archaïsme, leur violence sauvage et leur vitalité. Mais ils ne sont pas accompagnés d'autant d'œuvres sur papier, de ces recherches orageuses ou très posées, infiniment précieuses, moins pour la mise en évidence des sources multiples de l'artiste, de Thomas Henry Benton et des muralistes mexicains à Picasso et Miro – lesquelles sont décelables à travers les peintures –, que pour la façon dont Pollock s'y prend pour canaliser sa violence et tenter de résoudre ses contradictions, en naviguant entre une écriture spontanée et la discipline du trait, entre la présence et l'absence d'images et de figures.

L'exposition de Londres ne regorge pas non plus de très grandes peintures des années 47 à 50, qui sont fragiles et ne circulent pas beaucoup. *Number 13A, 1948 : Arabesque* avec son écriture blanche sur fond rouge sombre, *Summertime : Number 9A* (1948), une frise presque primesautière qui appartient à la Tate Gallery, *Number 3, 1950* et sa grisaille, *Lavender Mist : Number 1, 1950* et ses douceurs violines, *Number 32, 1950*, un réseau dramatique de coulures noires sur fond blanc, *One : Number 31, 1950*, aux odeurs de terre brûlée... Le choix reflète la richesse de l'œuvre produite au cours de ces quelques années bénies, quand Pollock mieux que jamais dans sa peau, circulait autour des toiles au sol et faisait gicler les couleurs de quelque brosse, bâton ou boîte trouée.

Mais tel que le parcours est orchestré, ce Pollock-là, celui du photographe Hans Namuth, champion de l'action painting et initiateur de l'expressionnisme abstrait, est moins saisissant. L'alternance dans les salles de grands et de petits tableaux ramène le travail d'alors à des proportions moins américaines. S'agirait-il de le remettre à une plus juste place dans le cours houleux de l'œuvre ? On peut le penser d'autant que les dernières années – les mal aimées, souvent considérées comme le début de la fin, parce que marquées par la résurgence des thèmes et des figures du début des années 40 –, sont bien représentées, notamment par un ensemble fort de peintures noires et blanches gonflées de corps.



COLLECTION MILLY AND ARNE GLIMCHER, NEW YORK

« Number 19, 1951 » (1951). Huile et émail sur toile (154,9 x 134,6 cm).

MOINS DE CHOCS VISUELS

Si l'exposition de la Tate Gallery est sensiblement différente de celle de New York, ce n'est pas seulement parce qu'elle est réduite. Les enjeux n'y sont pas les mêmes. La distance à l'œuvre y est autre, logiquement. Il ne s'agit plus d'immerger le visiteur dans l'œuvre au complet, quitte à le submerger, pour lui faire perdre les habitudes de regarder Pollock à travers l'écran appauvrissant de la critique formaliste. En Europe, on n'a pas forcément un tel besoin. Les Anglais, beaucoup moins immédiatement concernés, naturellement plus *cool*, bénéficiant, aussi, du « *débroussaillage* » de l'exposition américaine, avaient plus de recul pour faire la leur, et en ont pris.

Moins d'emphase, moins d'orages, moins de chocs visuels. L'espace est autre. Les salles très hautes ainsi que l'accrochage espacé assurent une respiration différente aux œuvres. Les plus grandes impressionnent moins, paraissent plus fermées, d'emblée plus construites, plus classiques, plus lointaines. Mais il y a aussi, pour rapprocher de l'œuvre, cette lumière zénithale qui permet de plonger comme jamais dans l'épaisseur de la peinture, de déceler le moindre relief, de se perdre dans l'imbroglio des couleurs, des gouttes et des coups de brosses et presque de revivre le vertige du temps d'exécution.

Geneviève Breerette

La savoureuse conversation de Mme de Sévigné et M. de La Fontaine

LA VEUVE ET LE GRILLON, salon musical autour de Madame de Sévigné et Monsieur de La Fontaine. Musiques de d'Anglebert, Marchand, Charpentier, Lully, etc., textes de Daniel Soulier. Mireille Laroche (m. en s.), Françoise Denieau (danse et chorégraphie).
Péniche Adélaïde, quai de la Loire, Paris 19e, le 11 mars. *Prochaines représentations*, du jeudi au samedi à 20 h 30, dimanche à 15 heures, jusqu'au 27 mars. Représentation supplémentaire, le 24 mars, à 20 h30. Tél. : 01-53-38-49-49.

C'est dans la Péniche-Opéra, promue salon nautique littéraire, que nous sommes conviés – à la fois témoins et presque partenaires tant la distance avec la scène est réduite – à un rendez-vous savoureux en bonne compagnie. A partir d'un beau texte de Daniel Soulier et d'un montage musical judicieux et souplement intégré, Mireille Laroche et ses comparses nous offrent la conversation, comme ce siècle en avait le génie, de deux esprits pour le moins antithétiques : Madame de Sévigné, « la veuve » en deuil permanent de l'existence, et le sieur de La Fontaine, « grillon » chantant dans le foyer des plaisirs. Nous les voyons passer de la séduction à la joute et aborder les grands enjeux de leur temps – sans que l'effroyable démon pédagogique s'interpose en tiers. Grâce soit rendue à Daniel Soulier : *on le sent si familier* des œuvres et du temps qu'il sait garder la belle langue sans afféterie fâcheuse et nous en régaler.

INCLINATIONS CONTRADICTOIRES

Madame de Sévigné, dont la vie ne fut donc, à l'en croire, que souffrances, ne quitta pourtant jamais ce ton tantôt lyrique et passionné, tantôt précis et acéré qui fit le sel de ses écrits et transforma un corpus épistolaire en œuvre littéraire. Lues et relues, copiées, commentées, ces lettres sont autant de chroniques talentueuses à quoi on donnait d'ailleurs des titres : ainsi « celle du cheval » ou « celle de la *prairie* », mandée à Madame de Coulanges par la sœur de Madame de Montespan. Toutefois, si diverse soit-elle par les tons employés, Mme de Sévigné resta centrée sur la foi et sur la passion qu'elle vouait à sa fille.

Avec La Fontaine, nous tenons en revanche un auteur du foisonnement, tant il se présenta comme un fatras d'inclinations contradictoires : complexité qu'il cultiva en marge des genres classiques, pour *se constituer délibérément en poète* insulaire. *« Acante est un homme inégal à tel point/Que d'un moment à l'autre on ne le connaît point »*. La Fontaine est partout : cercle janséniste, la Cour et le Temple, la ville et le jardin, le tripot et l'Académie, encenseur du roi et fidèle à Fouquet, son premier protecteur ; il n'est pas de genre où il ne se soit essayé, des contes grivois aux poésies chrétiennes, la fable se révélant parfaite pour les voix multiples d'un auteur protéiforme.

La confrontation n'est pas sans intérêt et pose au-delà de son inscription historique la question universelle du bon usage de la vie... Béatrice Cramoix (qui assure aussi la direction musicale) campe la marquise avec zèle et chaleur, même si son chant n'a pas la régularité d'exécution d'une grande interprète et si l'on est parfois gêné par un jeu souligné comme par excès de conviction. Bernard Deletré incarne un fabuliste tantôt méditatif, tantôt gouleyant en diable et grivois avec malice, mariant avec la même aisance l'art de dire et celui de chanter – sans compter celui de se taire, qui n'est pas le moindre : il sait alors sur son visage jouer encore la volupté rêveuse et les instants d'angoisse propres au maître de Château-Thierry, qui ne paraît simple qu'à ceux qui ne l'ont pas lu !

Les musiques ne sont en rien un écrin au texte mais partie prenante de l'échange. De même les intermèdes chorégraphiques, qui font respirer l'ensemble sans en distraire. Les musiciens sont tous bienvenus ici, particulièrement Sylvia Abramowicz à la viole de gambe. On regrettera toutefois que le public ne soit pas suffisamment averti des compositeurs qu'on lui donne à entendre, nombre d'entre eux n'étant pas des plus connus : là, pour le coup, un brin de pédagogie eût été nécessaire !

Marie-Aude Roux

INSTANTANÉ

PAROLES POLITIQUES

On parlera politique, mardi 16 mars au soir, au « ciné-citoyen », ciné-club municipal du 11e arrondissement. Deux films alimenteront les débats, en présence du psychanalyste Gérard Miller et de la réalisatrice Esti. Le premier est un extrait du discours d'André Malraux du 4 septembre 1958, où il exhorte le peuple à se rallier au général de Gaulle et à la nouvelle Constitution. Voilà pour l'emphase et la transe discursive. Le second, présenté en avant-première de sa diffusion sur Arte (le 30 mars, à 20 h 45), nous introduit dans les arcanes de l'apprentissage moderne, c'est-à-dire audiovisuel, à cet art ancien qu'est la rhétorique. C'est tout l'intérêt du film d'Esti, précisément intitulé *La Parole en politique*.

La réalisatrice filme Bernard Carayon, maire de Lavaur et conseiller général RPR du Tarn, en croisant ses interventions publiques lors de la campagne pour les régionales de mars 1998, avec le travail qu'il mène en compagnie du conseiller en communication, Karim Selah. En contrepoint de ce montage alterné, Esti introduit des extraits d'un entretien avec Philippe Séguin qui dit son refus d'un monde *« à la Antonioni »*, en définissant l'opinion publique sur le modèle des juges de l'ancien temps : *« Il faut la considérer comme une garce qui n'a pas le droit d'entrer dans le prétoire. »*

Le « premier », oscillant entre élève docile et honnête homme, se livre à des exercices saugrenus, s'observe sur le moniteur vidéo. Le « second » tente d'enflammer les foules en égrenant d'un ton lyrique des formules à l'emporte-pièce. Etonnant contraste qui suggère l'abîme existant entre le Carayon numéro un (homme subtil citant en privé Marx et Jaurès) et le Carayon numéro deux (homme de son parti qui exalte en public *« les valeurs françaises »*).

Jacques Mandelbaum

★ Ciné-citoyen : 16 mars, 20 heures, 15, rue Merlin, Paris 11e.

SORTIR

PARIS

L'Avenir oublié
Ce texte de Slimane Benaïssa, mis en scène et interprété par l'auteur, s'articule autour de deux jeunes : Un Israélien qui refuse d'être mobilisé et un Palestinien qui ne parvient pas à se faire intégrer dans l'armée israélienne. Par ce jeu de miroirs croisés, Slimane Benaïssa, en collaboration avec André Chouraqui, nous livre une réflexion sur la parenté culturelle des deux camps. Acteur, auteur et metteur en scène algérien, Slimane Benaïssa est exilé en France depuis 1993.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Jusqu'au 3 avril. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

Gianmaria Testa
Italien à la voix italienne, Piémontais au charme intelligent, Gianmaria Testa a trouvé sa voie par son dernier album *Lampo* (chez Tôt ou Tard), qu'il met en scène aujourd'hui, avec sa guitare et ses musiciens dont le trompettiste et pianiste David Lewis, complice d'Arthur h. Gianmaria est chef de gare, il compose des instantanés poétiques, des brèves de vie, d'où ni les odeurs de campagne ni les ambiances d'été, d'automne, d'hiver...
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Les 16, 17, 18, 19 et 20, à 20 h 30, Tél. : 08-03-80-88-03. 120 F.

GRENOBLE

Joseph Jarman
L'autre idée de la musique noire : Joseph Jarman, saxophoniste et multi-instrumentiste (Pine Bluff, Arkansas, 1937), musicien de blues et de rock and roll, rallié à la cause des avant-gardistes de Chicago (Richard Abrams, Roscoe Mitchell), membre de l'Art Ensemble, interprète de John Cage, comédien musical, personnalité secrète, Jarman improvise dans (avec, contre, pour) les sculptures et installations de Kirili au Musée d'art moderne de Grenoble : exception, expérience, excès, grande expectative.
Musée d'art moderne, 5, place Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-63-44-44. Le 17 mars, à 19 heures et 20 heures. 80 F et 60 F.

GUIDE

REPRISES

Allons donc, papa !
de Vincente Minnelli. Américain, 1951, noir et blanc (1 h 21).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).
Lolita
de Stanley Kubrick. Britannique, 1962, noir et blanc (2 h 35).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Les mains qui tuent
de Robert Siodmak. Américain, 1944, noir et blanc (1 h 27).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

VERNISSAGES

Décors de paquebots
Espace Landowski, Musée des années 30, 28, avenue André-Morizet, 92 Boulogne-Billancourt. Tél. : 01-55-18-53-70. Mardi de 12 heures à 18 heures ; mercredi et samedi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 14 heures à 20 heures ; vendredi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 13 heures à 18 heures. Du 16 mars au 16 juin. 30 F. 20 F.
The Black Photo Album, Johannesburg, 1890-1950
Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris 6e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-30-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Du 16 mars au 24 avril. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
L'Ile morte
de René Zahnd, mise en scène d'Henri Ronse, avec Claude Mathieu, Jean-Marie Galey, Jérôme Pouly et Jean-Claude Drouot.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice, Sèvres-Babylone. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 22 avril.*
La Leçon
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Christian Schiaretti, avec David Bouvret, Emmanuelle Dézy et Salem.
Théâtre Berthelot, 6, rue Marcellin-Berthelot, 93 Montreuil. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-48-58-92-09. Durée : 1 heure. De 50 F à 90 F.*
Miroirs noirs
d'Arno Schmidt, mise en scène de Patrick Sommier, avec Yann Collette et Marie Cariès.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Le 16, à 20 h 45. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 11 avril.*
Hélène Collerette (violon), Nadine Pierre (violoncelle), Emmanuel Strosser (piano).
Schubert : *Trio pour piano, violon et violoncelle D 897*. Chausson : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 3*. Beethoven : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 97 « l'Archiduc »*.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 16, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 80 F.
Anne-Sophie Schmidt (soprano), David Selig (piano).
Francis Poulenc : voyages.
Bibliothèque nationale de France (site Tolbiac), quai François-Mauriac, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 16, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.
Orchestre Colonne
Mendelssohn : *Concerto pour violon et orchestre*. Dvorak : *Symphonie n 8*. Narboni : Oz. Constantin Bogdanas (violon), Didier Benetti (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-42-33-72-89. De 50 F à 195 F.
Brigitte Chataignier, Michel Lestréhan
Danse et art martial du Kerala.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Le 16, à 19 heures. Tél. : 01-42-74-44-22.
La la la Human Steps
Edouard Lock : *Salt*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.
Junior Ballet
Lar Lubovitch : *Marimba*. Douglas Becker : *Jewish Songs*. Félix Blaska : *Tamtam et percussions*. Ashley Page : *Création*.
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-40-40-46-46.
Annabelle Mouloudji
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Le 16, à 19 h 30. Tél. : 01-53-65-30-00. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.
Stan Laferrière Tentet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 16, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
The Brian Setzer Orchestra
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 16, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 140 F.
Yann Tiersen
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. Le 16, à 19 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 140 F.
Bretagnes
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. Le 16, à 19 heures. Tél. : 01-44-68-44-68.
Artango
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Le 16, à 19 heures. Tél. : 01-42-71-46-50. 120 F. Jusqu'au 8 mai.
Ricardo Vilas
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. Le 16, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. De 60 F à 80 F.
Taoufik Bestandji
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15e. Mo Boucicaut. Le 16, à 20 h 30. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

RÉSERVATIONS

Michael Brecker
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 26 mars. Tél. : 01-45-23-51-41.
Elvin Jones
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Les 29 et 30 mars. Tél. : 01-45-23-51-41.
Orbital
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 14 avril. Tél. : 01-44-92-45-45.

DERNIERS JOURS

20 mars :
Trois monologues
de Bernard Noël, mise en scène de Charles Tordjman, avec Serge Maggiani.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue rue Saint-Martin, Paris 3e. Tél. : 01-44-54-53-00. 60 F et 80 F.
La Seconde Surprise de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Daniel Mesguich.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Tél. : 01-53-05-19-19. De 40 F à 160 F.

EN VUE

■ Lundi 15 mars à Mexico, onze guérilleros zapatistes ont disputé, en passe-montagne noir, une partie de football contre une équipe de vétérans.

■ La compagnie brésilienne des chemins de fer (RFFSA), condamnée à des dommages et intérêts après la mort *accidentelle d'un cheminot, offre* à sa veuve, **Osmarina de Figueiredo**, employée de *maison, qui habite Rio*, 105 locomotives diesel hors d'usage rouillant au dépôt des *chemins de fer de Bauru* à 800 kilomètres de chez elle.

■ *Un ouvrier d'une centrale* hydro-électrique péruvienne, hospitalisé depuis « *de façon prolongée* », avait rapporté chez lui, dans la poche arrière de son pantalon, un bâtonnet d'irridium 192 ramassé dans un champ.

■ « *En général, pour qu'une femme s'en prenne à un homme de cette façon, il faut qu'il soit comme* ***Arnold Schwarzenegger*** *ou* ***Bill Clinton*** », estimait, lundi 15 mars, devant un tribunal de Tel Aviv, une magistrate doutant de la version de **Shlomo Nour** qui, accusé du viol de **Miss Israël**, soutenait : « *Le violé c'est moi !* »

■ **Hillary Clinton** répondra, jeudi 18 mars, sur Internet (http : //www.americaonline.com) aux questions sur son chat **Stocks** et son chien **Buddy**.

■ Les habitants de Wiseman's Bridge, en Grande-Bretagne, où *George* s'est réfugié après avoir échappé à des chasseurs, iront *chercher leur courrier au village* voisin : « *Nous arrêtons les distributions lorsqu'il y a un chien dangereux, c'est pareil avec les faisans* », leur a expliqué le porte-parole de la Poste royale.

■ L'inspecteur adjoint **Jatan Singh** déclare : « *Aujourd'hui, je n'en veux plus à personne* », après avoir, pour apaiser ses instincts brutaux, suivi pendant dix jours à New Delhi, en compagnie d'un millier de policiers indiens, l'enseignement hindou du Vippasana : méditation, silence, abstinence sexuelle et régime à base de fruits et de céréales.

■ Des deputés argentins, s'inspirant du cas **Pinochet**, ont demandé sans succès l'inculpation du **Prince Charles**, en visite officielle, pour les atteintes aux droits de l'homme commises par la *Grande-Bretagne en* 1982 aux Malouines.

■ *Les six millions de livres versés* chaque année par l'Etat britannique fondent comme neige entre les mains de la reine mère qui, de fête en fête, habituée aux fastes surannés de l'empire colonial, va sur ses quatre-vingt-dix-neuf ans sans compter : elle doit quatre millions de livres (40 millions de francs) à son banquier.

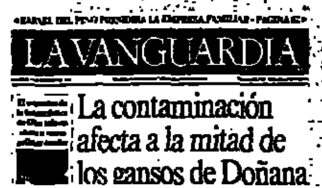
Christian Colombani

Un an après la catastrophe écologique d'Aznalcollar

La presse espagnole donne des prévisions contradictoires concernant le nombre d'oiseaux migrateurs qui vont mourir, empoisonnés par les déchets toxiques qui ont envahi le parc naturel andalou le 25 avril 1998

LA PRESSE espagnole se mobilise à l'approche du premier anniversaire de la catastrophe écologique d'Aznalcollar, en Andalousie, où, le 25 avril 1998, venus de la rupture d'un bassin de rétention d'une *mine de pyrite*, 6 millions de tonnes de déchets toxiques avaient envahi le lit du fleuve Guadiamar, *menaçant* de s'infiltrer dans le parc tout proche de Doñana. Ce parc, réserve unique, inscrite au patri*moine* de l'humanité, d'une faune et d'une flore protégées, s'étend en bord de mer et sert de refuge aux derniers exemplaires du lynx ibérique et de l'aigle royal. Mais il est surtout connu pour les centaines d'espèces d'oiseaux qui ont trouvé refuge sur ses marais. Or le quotidien catalan *La Vanguardia* vient de lancer un cri d'alarme. A l'en croire, la moitié des quelque 40 000 oiseaux migrateurs venus passer l'hiver sur les terres clémentes de Doñana rentreront empoisonnés, à des degrés divers, dans leur pays d'origine.

Parmi les espèces les plus menacées figureraient les cigognes, dont


LA VANGUARDIA
La contaminación afecta a la mitad de los gansos de Doñana

la moitié de celles qui vivent dans le parc présentent des signes de contamination à l'arsenic, et les oies sauvages, dont beaucoup proviennent de Suède. Selon *La Vanguardia*, les oies, habituées à se réunir dans une zone très protégée du parc, auraient dû se déplacer cet hiver, en raison d'une avarie du contrôle du réseau hydrographique qui s'est traduite par l'assèchement d'un marais, pour trouver l'humidité qui leur convient, presque aux portes du parc, dans la zone de « Entremutos », là précisément où s'était arrêtée la coulée toxique. Résultat, explique le journal (s'appuyant sur les études d'une équipe de scientifiques qui a travaillé en Suède cet été avant d'aller plus tard contrôler les oies une nouvelle fois, en Andalousie) le sang de ces oiseaux montre de traces de métaux tout à fait significatives. Entre autres du zinc, du cuivre et de fortes quantités de plomb et de cadmium. Ce qui signifie, d'après les sources de *La Vanguardia*, que « *beaucoup de ce oiseaux vont mourir, tandis qu d'autres, très affaiblis par cett contamination, ne pourront pas re prendre leur route vers le nord, o auront des problèmes de reproduc tion.* »

Affirmations qui n'ont pas manqué de faire sensation, dans le climat de polémiques qui règne su l'évaluation de la contamination du parc. Mais peut-être le panorama n'est-il pas aussi noir : en effet dans un autre article consacré au conséquences de la catastrophe d'Aznalcollar, publié, celui-ci, dans *El País* et intitulé « Les oiseaux de la discorde », le président du Conseil supérieur d'investigation scientifiques (CISC), Cesar Nombela, dont certains travaux servaien de base à *La Vanguardia*, réfute cette version alarmiste. D'après M. Nombela, « *il n'existe encore au cune base scientifique pour étaye pareille affirmation* ». En revanche d'après lui, « *5 % des oiseaux* [soi 2 000] *mourront à coup sûr* » en « *conséquence* » de la catastrophe de 1998, tandis que, autre certitude, les écrevisses et mollusques qui prolifèrent à l'embouchure du Guadalquivir montrent des taux de contamination encore trop élevés pour la consommation.

Marie-Claude Decamps

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ On voit trop facilement à qui la crise va profiter : les anti-européens de tout poil vont en faire leurs choux gras, ils commencent déjà. Les libéraux tiennent là une circonstance idéale pour, de leur côté, partir en guerre contre l'Europe de la bureaucratie, de la reglementation et des gabegies. Quant aux pays comme la France qui tentent depuis toujours de pousser une conception volontariste de l'Europe, avec des objectifs sociaux et des politiques communes, ils se trouvent pris à contre-pied. Le paradoxe est que de cette crise sortira plus de démocratie, de contrôle et de transparence (...) Il est absurde d'avoir été obligé, pour en arriver là, de passer par un psychodrame nauséabond et destructeur.

RTL
Michèle Cotta

■ De mémoire d'Européen, on n'a jamais vu ça. La Commission *de Bruxelles montrée* du doigt dans un rapport en forme de réquisitoire, la démission de ses 20 membres, *collectivement* déclarés coupables de mauvaise gestion, dénoncés conjointement pour avoir perdu le contrôle de leur administration et laisser passer sans réagir fraudes et corruption. Un des deux commissaires français, ancien premier ministre de surcroît, Edith Cresson, dénoncée pour favoritisme et aussi, plus sérieusement, pour n'avoir pas sanctionné le détournement, par un prestataire extérieur, de 150 millions d'euros, près de 1 milliard de francs.

FRANCE-SOIR
Yves Thréard

■ Hier, l'Europe a offert aux Français un bel exemple de transparence. Aussitôt soupçonnée, la *Commission de Bruxelles fut* soumise, à la demande des députés de Strasbourg, au contrôle d'un *comité des sages réputés indépendants*. Le verdict tombé, sans concession sur la gravité des faits, *les accusés devraient désormais* démissionner de leurs fonctions. On rêve d'une procédure aussi rondement menée sur les bords de la Seine, du côté du Palais-Royal, et ailleurs. Suivez mon regard...

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Avec un peu de chance, cet épisode peu glorieux de la vie communautaire devrait sonner le glas de coutumes qui n'ont jamais grandi l'exécutif européen : le manque de transparence, la connivence généralisée et l'utilisation, par les chefs d'Etat et de gouvernement, des postes de commissaires à leur disposition pour recycler des gloires fanées et leur offrir autant de pantouflages en *remerciement de services rendus*. C'est une bonne chose que les prochains commissaires soient soumis *à la confirmation des parlementaires européens*. Il ne restera plus, ensuite, qu'à renforcer la légitimi*té de ces mêmes parlementaires* – eux-mêmes ne sont pas, loin de là, au-dessus de tout soupçon – en en terminant avec la pratique très française du scrutin de liste nationale à la proportionnelle.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Dans trois mois, les peuples éliront les « *eurodéputés* ». Il reste à souhaiter qu'ils domineront le désenchantement qui menace, face aux trahisons de l'idéal européen. Il faudra leur prouver, d'ici là, que l'Europe reste bien un service rendu aux peuples qui la composent et non l'abri propice de certains, une Babel des tentations, des réseaux et du mépris.

www.iagora.com

Etrangers dans tous les pays, rencontrez-vous !

IAGORA est un *lieu virtuel* de rencontre et de débat entre « *internationaux* », c'est-à-dire, comme l'explique Philippe Nègre, cofondateur du site, entre « *gens qui veulent aller à l'étranger, y ont vécu ou s'apprêtent à y vivre, et qui s'intéressent à tout ce qui est international* ». De nos jours, cela fait beaucoup de monde : les rubriques vont du football à la cuisine et les sections conduisent, « En dehors des sentiers battus », au « Choc culturel » assuré. Ainsi, Adriana Abdenur *promène sur le monde un regard* humoristique, légèrement égocentrique et merveilleusement multicentré. *Parlant couramment* six langues, elle révèle d'une plume agile les réalités emmêlées de notre univers « *glocal* » (global-local). iAgora permet aussi de suivre la découverte de la siesta espagnole par des Texans, ou la correspondance entre un enfant de Calcutta et un journaliste en quête de clips de musique indienne...

Les conseils pratiques sont classés selon trois activités essentielles : études, travail, voyages. iAgora a volontiers recours à l'interactivité, avec notamment des forums et des enquêtes en ligne, mais refuse le « tout-virtuel » et appelle ses lecteurs à créer des groupes de rencontre dans le monde réel.



La carte des pays sur lesquels on trouve des informations détaillées se précise lentement. Tous les textes ont une version anglaise, mais beaucoup d'informations sont également disponibles en espagnol et en français. Le visiteur peut à tout moment changer de langue et de pays, ce qui permet au site d'être multilingue sans être cloisonné. Les créateurs de iAgora, Philippe Negre (père espagnol, mère française) et son ami Sacha Lévy (mère américaine, père français), vivent à New York, mais se sont connus au lycée français de Barcelone. Leur vie d'expatriés leur a permis de découvrir qu'en tous lieux « *il ne nous fallait pas longtemps pour nous retrouver au cœur de la communauté des non-nationaux* », qu'ils définissent ainsi : quels que soient leur origine et leur pays d'accueil du moment, « *ils ont en commun d'être différents* ». Philippe, pour sa part, se sent assez français culturellement, mais plutôt espagnol pour les relations sociales.

iAgora aurait sans doute séduit le moine Hughes de Saint-Victor, qui écrivit au XII[e] siècle : « *L'homme qui trouve sa patrie douce n'est qu'un tendre débutant ; celui pour qui chaque sol est comme le sien propre est déjà fort ; celui-là seul est parfait pour qui le monde entier est comme un pays étranger.* »

Francis Pisani

SUR LA TOILE

ALTERN

■ Dans un entretien accordé à la *chaîne de télévision Paris Première* dont la diffusion est prévue pour le 30 mars, Estelle Hallyday, qui vient de gagner un procès contre l'hébergeur de sites Altern dans une affaire de diffusion de photos, a déclaré que les dommages et intérêts qu'elle devrait recevoir seraient reversés à une œuvre de charité, et réaffirme qu'elle considère son action en justice comme justifiée. Le jugement avait entraîné de nombreuses protestations, car il visait l'hébergeur du site incriminé et non pas son auteur. Suite à cette affaire, Altern a dû cesser ses activités, fermant ainsi plus de 30 000 sites francophones. Une réunion publique de soutien à cet hébergeur a lieu à la Mutualité à Paris, mercredi 17 mars à 20 heures. – *(AFP.)*

GANGS

■ La police de Fayetteville (Géorgie) a arrêté cinq adolescents, accusés d'avoir créé un site Web dans le but de recruter des nouveaux membres pour leur gang local. L'ACLU (Union américaine pour les droits civiques) a décidé de soutenir les cinq jeunes inculpés, qui nient les accusations. – *(AP.)*

Un journaliste à l'ancienne

par Alain Rollat

LES ACCROS du vinaigre décape-télé sont légion, mais il est rare qu'un présentateur se fasse éreinter comme Marc-Olivier Fogiel l'a été dans les colonnes de *Libération* au lendemain de son face-à-face avec Bernard Tapie : « *Le freluquet talqué de TV Plus* (...) *persifle* (...), *confond insolence et muflerie* (...), *veut avoir le dernier mot* (...) *Trop léger, trop petit* (...) *Un post-adolescent mal fini, dont la frivolité égoïste éclôt en symbiose avec la chaîne qu'il habite* (...). *Pauvre petit prince qui s'est cru plus malin que le flambeur de reverbères !* (...) *Un sale petit garçon.* » Cela frisait le délit de « sauvageon », l'*outing* façon Act-Up.

Alain Duhamel n'est pas Marc-Olivier Fogiel. Il ne pratique pas l'interview-spectacle. Il ne cherche pas à faire de l'audience en reprochant aux autres de ne ... cutter. Il *ne profite pas de sa position* pour les mettre au supplice. Sa gourmandise n'est pas *cruelle. Son sens des convenances* n'a d'égal que son culte de la connivence. Faut-il, pour *autant*, être méchant avec lui ? Faut-il lui reprocher de faire partie des meubles ? Faut-il l'accuser d'être une antiquité vivante ? Faut-il lui faire grief de pratiquer, depuis trente ans, le journalisme *à l'ancienne ?* Faut-il, pour faire plaisir à la galerie, le dire lisse, poussiéreux, cumulard, archaïque ?

On se posait la question en le retrouvant, lundi soir, tel qu'en lui-même, pour la première de « L'Entretien », sa nouvelle émission de France 2, en train de s'entretenir, en effet, le mot n'est pas trop fort, avec cet autre éternel de l'académie audiovisuelle qu'est Jacques Delors. Un dino... *en pleine nuit*, de passionnantes histoires de dinosaures insomniaques. Bien qu'Alain Duhamel ait *réussi* un tour de force en obligeant son partenaire à faire le grand écart entre Philippe de Villiers et Alain Krivine, sans se démarquer de François Bayrou, cette conversation avait fatalement un intérêt paléontologique.

Faut-il donc empailler le vétéran Duhamel et faire d'une pierre deux coups en l'expédiant au bûcher promis au jeune Fogiel ? L'affaire mérite réflexion. Brûler Duhamel, condamner son respect pour la politique, ne serait-ce pas sacrifier ce que nous avons adoré, renier notre héritage, immoler une part de notre propre *écriture* ? Brûler Fogiel, ne serait-ce pas assassiner l'irrévérence, dénier à l'image le droit d'être iconoclaste avec les autres images, tuer le fond pour vice de ...

MARDI 16 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

21.20 Sétif, détonateur de la guerre d'Algérie. Forum Planète
23.20 La Vie des uns pour la vie des autres. Forum Planète

MAGAZINES

19.00 Archimède. Voir : Jeunes pousses. Pourquoi : Des petites bêtes. Expérience : L'épreuve finale. Sciences animées : Diversité génétique. Portrait : Christine Rollard, arathnologue. Application : Un vaccin d'avenir. Arte
20.00 *20 h Paris Première.* Pierre Perret. Paris Première
20.50 Les Chemins de l'impossible. Les petits matadors de Colombie. Killer Road au Kenya. M 6
21.00 Le Gai Savoir. Pourquoi les philosophes ? Invités : Elie Wiesel ; Remo Forlani ; *André Comte-Sponville* ; Dominique Lecourt ; Jean-François Revel. Paris Première
21.50 Thema. Georges Perec. Arte
22.45 La Vie à l'endroit. Les grands héritiers. France 2
23.25 Nimbus. Amiante : une bombe à retardement. France 3
0.10 Zone interdite. Chasseurs de primes. M 6
0.40 Le Cercle. Festival «Les Météores». France 2
1.45 Saga-Cités. Ecoles plurielles. L'école des Pâquis. Valeurs familiales. France 3

DOCUMENTAIRES

20.05 Les Tribus indiennes. [12/20]. Les Ménominées. Planète
20.05 La Carte des Kerguelen. [2/2]. Odyssée
20.15 Reportage. Les Oranges de l'exil. Arte
20.30 Les Oubliés de la Libération. La victoire en couleurs. Odyssée
20.30 Les Massacres de Sétif. Un certain 8 mai 1945. Forum Planète
20.45 La Vie en face. Tristan Da Cunha. Une île à l'écart du monde. Arte
20.45 Les Descendants. [6/13]. Histoire
21.05 Quelques jours avec Josef. Planète
21.25 L'X inconnue. L'école polytechnique sur le divan. Odyssée
22.45 L'Histoire du jazz. Mezzo
23.00 Les Celtes. [2/6]. Histoire
23.15 Inoubliable Berlinette. Odyssée
23.20 L'Epopée des fusées. [10/13]. *Bénéfices de la recherche.* Planète
0.00 Conférences de presse. 16 mai 1967 [1/2]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

18.30 Football. Coupe de l'UEFA. Parme - Bordeaux (Fra). 20.30 Lyon - Bologne. 21.45 Celta Vigo - Marseille. Canal +
20.00 Hockey sur glace. Championnat de France. Ligue Elite. Quart de finale. AB Sport
2.05 Basket NBA. Minnesota - Lakers. Canal +

MUSIQUE

20.05 Ensemble Currende. *Motets*, de Roland de Lassus. Muzzik
20.45 Quatre Saisons à Toulouse. Par l'Orchestre du Capitole, dir. Michel Plasson. Mezzo
23.10 The Nat «King» Cole Show 7. Enregistré Le 9 juillet 1957. Muzzik
23.45 Te Deum, de Haydn. Par l'orchestre baroque La Petite Bande et le Chœur de chambre de Namur, dir. Sigiswald Kuijken. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.40 Meurtre sur répondeur. Gary Sherman. RTL 9
20.55 Les Montagnes bleues. Paolo Barzman [2/2]. France 2
21.20 La Femme du veuf. Michel Favart. RTBF 1
22.25 Jennie, lady Randolph Churchill. James Cellan Jones [3/3]. Festival
0.10 Les Avocats du diable. André Cayatte. Festival

SÉRIES

20.55 La Vie à cinq. Les retrouvailles de la Saint-Valentin. Téva
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. [2/2]. La descente aux enfers (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. [2/2] Le cercle (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Cop Rock. Potts Don't Fail Me Now (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

CANAL +

18.15 Jour d'Europe Coupe de l'UEFA Quarts de finale retour

Les trois équipes en tête du championnat de France de première division, Bordeaux (en déplacement à Parme à partir de 18.30), Lyon (qui reçoit Bologne à 20.30) et Marseille (qui dispute sa rencontre à Vigo, en Espagne, coup d'envoi fixé à 21.45), vont tenter de se qualifier pour les demi-finales de la Coupe de l'UEFA.

FRANCE 2

22.45 La Vie à l'endroit

Héritiers d'un nom, d'une fortune ou d'une dynastie, riches ou pauvres, ils doivent assumer un destin ou une légende qu'ils n'ont pas choisis, s'accommoder d'un aïeul parfois encombrant et concilier leur propre vie avec le poids écrasant du passé. Mireille Dumas a recueilli leur témoignages, d'une étonnante sincérité. Loin des sempiternels feuilletons sur le gotha dont raffole la télévision.

ARTE

23.40 Un homme qui dort ■■

Point final d'une soirée Thema, inventée par Bernard Queysanne autour de Georges Perec et de ses « Espèces d'espaces », qui débute à 21.50, ce film est l'adaptation à l'écran, en 1974, de l'œuvre éponyme de l'écrivain, écrite sept ans plus tôt. Ce mariage parfait de la littérature et du cinéma, interprété par Jacques Spiesser avec la voix off de Ludmilla Mikael, reçut le prix Jean-Vigo 1974.

FILMS

18.30 Mask ■■ Peter Bogdanovich (Etats-Unis, 1985, v.o., 120 min) ○. Ciné Cinéma 1
18.45 Les Amants de Vérone ■■ André Cayatte (France, 1948, N., 105 min) ○. Ciné Classics
18.50 Trois places pour le 26 ■■ Jacques Demy (France, 1988, 100 min) ○. Cinestar 1
19.30 La Mort aux trousses ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 145 min) ○. Cinétoile
20.30 Tant qu'il y aura des hommes. Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 120 min) ○. Ciné Classics
20.30 Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■■ Sandrine Veysset (France, 1996, 90 min) ○. Ciné Cinéma 1
20.30 Jude ■■ Michael Winterbottom (GB, 1996, 120 min) ○. Ciné Cinéma 2
21.55 L'Invraisemblable Vérité ■■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min) ○. Cinétoile
22.15 Le Nom de la rose ■■■ Jean-Jacques Annaud (Fr. - It. - All., 1986, 130 min) ○. Cinéstar 1
22.30 Jalousie ■■ Pietro Germi (Italie, 1953, N., v.o., 90 min) ○. Ciné Classics
23.20 Les 400 coups ■■ *François Truffaut (France, 1959, N.,* 95 min) ○. Cinétoile

CLAUDE SCHWARTZ

23.40 Un homme qui dort ■■ Bernard Queysanne et Georges Perec. Jacques Spiesser (France, 1974, N., 85 min) ○. Arte
0.15 Une étoile est née ■■ George Cukor (EU, 1954, version courte, 150 min) ○. Ciné Cinéma 2
0.55 La Voleuse ■■ Jean Chapot (France - Allemagne, 1966, *N., 90 min*) ○. *Cinétoile*
2.50 Seven ■■■ David Fincher (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min) ○. Ciné Cinéma 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.40 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.10 Le Bigdil.
20.00 Journal.
20.40 Le Résultat des courses.
20.42 Boom, Météo.
20.50 Les Visiteurs ■ Film. Jean-Marie Poiré. ○.
22.50 High Secret City.
0.35 Minuit sport.

FRANCE 2

17.20 Cap des Pins.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Montagnes bleues. Téléfilm. Paolo Barzman [2/2]. ○.
22.30 Bouche à oreille.
22.45 La Vie à l'endroit. Les grands héritiers.
0.20 Journal, Météo.
0.40 Le Cercle. «Les Météores».

FRANCE 3

17.45 Le Kadox.
18.18 L'Euro, mode d'emploi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spécial Bouvard du rire.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Nimbus. *Amiante : une bombe à retardement.*
0.25 Magazine olympique.
0.50 Fac, mode d'emploi.
1.45 Saga-Cités. Ecoles plurielles.

CANAL +

16.45 Michael Keal contre la World News Company ■ Film. Christophe Smith. ○.
18.15 Football. Jour d'Europe. 18.30 Parme - Bordeaux. 20.30 Lyon - Bologne. 21.45 Celta Vigo - Marseille. 0.00 Résumés.
0.27 Les Sales Blagues de l'Echo.
0.30 L'Oiseau au plumage de cristal ■ Film. Dario Argento (v.o.). ○.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Les Oranges de l'exil.
20.45 La Vie en face. Tristan Da Cunha. Une île à l'écart du monde.
21.50 Thema. Georges Perec. L'écriture mode de vie. *21.55 Georges (...) Perec.* 23.05 Lire et traduire Perec. 23.40 Un homme qui dort ■■ Film. Bernard Queysanne et Georges Perec. ○.
1.05 La Cité des fourmis.
1.55 Insectes en société.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 E=M6 découverte.
20.50 Les Chemins de l'impossible. Les petits matadors de Colombie. Killer Road au Kenya.
22.35 La Nuit du mal. Téléfilm. Nathaniel Gutman. ○.
0.10 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. Composer pour l'opéra aujourd'hui. 4. Soif de lyrisme.
20.30 Agora.
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert à quatre. Œuvres de Poulenc, Prévost, Debussy, Corigliano.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Water Music* (extraits), de Haendel, par le Concert des Nations, dir. Jordi Savall.
20.40 Vadim Repin, violon. Œuvres de Schubert, Mozart, Prokofiev, Tcherepnine, Chostakovitch, Paganini.
22.36 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, Brahms.

MERCREDI 17 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

21.20 Marchands d'armes, marchands de mort ? *Invités : Martine Bernard ; François Heisbourg ; Bernard Jacquemard ; Henri Martre ; Xavier Raufer.* Forum Planète
23.10 Castrats, la voix des anges. *Invités : Ivan Alexandre ;* Patrick Barbier ; Alain Duault ; Dominique Fernandez ; Duy-Thong Nguyen. Forum Planète

MAGAZINES

13.25 M 6 Kid. La monnaie. M 6
13.50 On s'occupe de vous. France 3
14.00 20 h Paris Première. Pierre Perret. Paris Première
14.05 Les Dossiers de l'Histoire. Shoah [1/2]. Histoire
14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3
15.10 En juin, ça sera bien. La Cinquième
16.05 Saga-Cités. Spécial Prévention et sécurité. France 3
17.30 Le Club. Bertrand Tavernier. Ciné Classics
18.00 Stars en stock. *William Holden.* Dustin Hoffmann. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Robert Altman ; Chris O'Donnel ; Patrick Menais ; Christophe Dechavanne. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Nicole Notat. LCI
20.00 20 h Paris Première. Jean-Michel Ribes. Paris Première
20.05 Check-Up. La sclérose en plaques. La narcolepsie. TSR
20.15 Strip-tease. *Nénesse fait du foin.* Perdu de vue. Les nourritures terrestres. RTBF 1
20.35 Les Dossiers de l'Histoire. Shoah [2/2]. Histoire
20.50 Des racines et des ailes. Les nouveaux paradis. Vienne : toute la ville danse. *Juges de crise.* France 3
21.00 Paris modes. Spécial lingerie. Paris Première
21.05 Strip-tease. Au cœur des ténèbres (16, rue de la Loi). Un mâle dominant. Les compagnons de la chanson. On ne prête qu'aux pauvres. TV 5
22.40 Ça se discute. Anorexie, boulimie, d'où viennent nos troubles alimentaires ? France 2
23.25 Un siècle d'écrivains. Jean Anouilh ou l'homme libre. France 3

DOCUMENTAIRES

17.00 La Carte des Kerguelen. [2/2]. *Odyssée*
17.40 Pourquoi Vincent Van Gogh s'est-il suicidé ? [2/2]. Planète
17.45 L'Histoire des grands ballets. [17/20]. Les ballets russes de Diaghilev. Mezzo
18.25 Cinq colonnes à la une. Planète
18.30 Le Monde des animaux. La Seiche géante d'Australie. La Cinquième
18.30 Les Celtes. [2/6]. Histoire
19.00 Connaissance. Les Cadeaux de la nature. [3/3]. Le caoutchouc. Arte
19.30 Conférences de presse. 16 mai 1967 [1/2]. Histoire
19.30 La Chine, dragon millénaire. La cité aux mille jardins. Odyssée
19.35 La Guerre du Golfe. [3/4]. Tempête du désert. Planète
20.00 Voyage en Patagonie. [4/4]. La Terre de feu. Odyssée
20.30 La Corse, une montagne dans la mer. Histoire et traditions. Odyssée
20.35 Un âge passe. Autoportrait en vieil ours. Planète
20.55 Liban, bout à bout. Téva
21.25 Nemadi. *Odyssée*
21.35 Les Tribus indiennes. [12/20]. Les Ménominées. Planète
21.45 Les Femmes du Sud. Mezzo
22.05 Seul sur la glace. Richard Byrd. Odyssée
22.10 Profil. Yehudi Menuhin. [1 et 2/2]. Le violon du siècle, album-souvenir. Arte
22.30 Les Castrats. Souvenirs d'un autre temps. Forum Planète
22.40 Quelques jours avec Josef. Planète
23.35 L'Invincible Albion. TSR
23.50 Toutes les drogues du monde. Une devise forte : les drogues. Odyssée
0.05 Lonely Planet. [13/39]. Japon. Planète
0.15 Les Quatre Dromadaires. Le Monde merveilleux des bébés animaux. France 3
0.55 L'Epopée des fusées. [10/13]. Bénéfices de la recherche. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.00 Volley-ball. Coupe de France. Demi-finale. Paris-Volley - Asnières. Eurosport
20.00 Handball. Coupe du monde. Suède - France. AB Sport
20.35 Football. Ligue des champions. Quart de finale retour : Inter Milan - Manchester United. TF 1

DANSE

22.45 Coppélia. Chorégraphie d'Oleg Vinogradof. Musique de Léo Delibes. Par les ballets du Kirov. Mezzo

MUSIQUE

18.00 The Nat «King» Cole Show 8. Enregistré le 16 juillet 1957. Muzzik
19.00 Année Beethoven. Enregistré en 1970. Avec Robert Casadesus, piano. Muzzik
20.00 Musica. *Ariane à Naxos.* Mise en scène : Marco Arturo Marelli. Par l'Orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. sir Colin Davis. Arte
20.45 Amadou et Mariam. Transmusicales de Rennes, novembre 1998. Mezzo
22.55 Natacha Atlas - *Transglobal Underground.* Route du Rock, Saint-Malo 1997 et 1998. Paris Première
0.15 Matmatah. Elysée Montmartre, Paris 1999. M 6
0.50 Concert 100 % celte. Concert. M 6

TÉLÉFILMS

18.05 Le Fils du cordonnier. Hervé Baslé [3/3]. Téva
20.30 Un chien écrasé. Daniel Duval. Festival
20.50 Vacances volées. Olivier Panchot. ○. M 6
20.55 Nora. Edouard Molinaro. France 2

SÉRIES

18.30 Magnum. Meurtre 101. 13ème Rue
20.15 Ellen. Salad Days. RTL 9
20.40 Homicide. Frank a perdu la tête. Série Club
21.30 Le Caméléon. Once in a Blue Moon (v.o.). Série Club
22.20 Friends. The One with the Inappropriate Sister (vo). Canal Jimmy
22.35 Ally McBeal. Branle-bas de combat. Les cloches. M 6
23.05 3e planète après le Soleil. Seven Deadly Clips (v.o.). Série Club
23.45 La Loi de Los Angeles. Un tendre délit. Téva
0.15 New York Police Blues. *Fusillade au parking* (v.o.). Canal Jimmy
0.55 Spin City. Strip-tease (v.o.). ○. Canal +
1.25 Fallen Angels. Demain, je meurs (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

TÉVA

20.55 Emotions libanaises

Comment reconstruire sa vie après dix-sept années de guerre ? La réalisatrice Olga Nakkas, revenue dans son pays après sept ans d'absence, construit son documentaire *Liban bout à bout* comme un puzzle sur les témoignages de femmes aux origines et aux parcours très différents et pose la question complexe de l'identité libanaise, déchirée entre Orient et Occident.

ARTE

22.10 Profil : Yehudi Menuhin

De ses premiers cours de violon à l'âge de cinq ans à la grande figure musicale et humaniste du XXe siècle qu'il était devenu, huit chapitres pour une vie de musicien prodige et de chef d'orchestre. Un portrait réalisé, en 1994, par Bruno Monsaingeon, violoniste lui-même, au terme de quinze heures d'entretien avec Yehudi Menuhin, mort le vendredi 12 mars.

CINÉ CLASSICS

22.45 Eve ■■■

Eve Harrington, jeune femme radieuse, reçoit la récompense de la meilleure actrice de théâtre de l'année. Dans la salle, ses amis et ses ennemis se souviennent. S'inspirant d'une nouvelle de Mary Orr, Joseph Mankiewicz a construit, avec une suprême habileté, un scénario dans lequel personne n'est épargné. Une très caustique et brillante étude de mœurs.

FILMS

13.30 La Voleuse ■■ Jean Chapot (France - Allemagne, 1966, N., 85 min) ○. Cinétoile
14.15 Les Amants de Vérone ■■ André Cayatte (France, 1948, N., 105 min) ○. Ciné Classics
14.25 Seven ■■■ David Fincher (Etats-Unis, 1995, 125 min) ○. Ciné Cinéma 1
16.30 Un sac de billes ■■ Jacques Doillon (France, 1975, 100 min) ○. Ciné Cinéma 1
16.30 Mask ■■ Peter Bogdanovich (Etats-Unis, 1985, v.o., 120 min) ○. Ciné Cinéma 3
17.35 Sept morts sur ordonnance ■■ Jacques Rouffio (France, 1975, 115 min) ○. Festival
18.30 Jude ■■ Michael Winterbottom (GB, 1996, v.o., 120 min) ○. Ciné Cinéma 3
19.00 Jalousie ■■ Pietro Germi. Avec Roldano Lupi, Luisa Ferida (Italie, 1953, N., v.o., 90 min) ○. Ciné Classics
19.30 La Fille de Ryan ■■ David Lean (Grande-Bretagne, 1970, 190 min) ○. Cinétoile
20.30 Sergent York ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 135 min) ○. Ciné Classics
22.15 Seven ■■■ David Fincher (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min) ○. Ciné Cinéma 3
22.20 Yanks ■■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1979, v.o., 135 min) ○. Ciné Cinéma 1
22.45 Eve ■■■ Joseph L. Mankiewicz. Avec Bette Davis, Anne Baxter (EU, 1950, N., v.o., 135 min) ○. Ciné Classics
0.00 Scaramouche ■■ George Sidney (Etats-Unis, 1952, 110 min) ○. Cinétoile
1.00 Saint Louis Blues ■■ John Cromwell (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 95 min) ○. Ciné Classics
1.10 Une étoile est née ■■■ *George Cukor* (Etats-Unis, 1954, version longue, 175 min) ○. Ciné Cinéma 3
1.15 Mask ■■ Peter Bogdanovich (Etats-Unis, 1985, 120 min) ○. Ciné Cinéma 2
1.50 Deux heures à tuer ■■ Yvan Govar (France - Belgique, 1965, *N., 100 min*) ○. *Cinétoile*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.30 Vidéo gag.
16.45 Au cœur des flammes. ○.
17.35 Beverly Hills. ○.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.35 Football. Ligue des champions. Inter Milan - Manchester.
22.40 Football. Les temps forts des rencontres.
0.05 Idéal Palace. Le Taj Mahal de Bombay : Sous le signe du dieu éléphant.
1.00 Mode in France. [6/8].

FRANCE 2

16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Un livre, des livres.
17.10 Cap des Pins. ○.
17.40 Rince ta baignoire.
18.10 Friends. ○.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Nora. Téléfilm. Edouard Molinaro. ○.
22.40 Ça se discute. Anorexie, boulimie, d'où viennent nos troubles alimentaires ?
0.55 Journal, Météo.
1.20 Le Cercle. Entendre sa mort.

FRANCE 3

16.05 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. ○.
20.35 Tout le sport.
20.50 Des racines et des ailes. Les nouveaux paradis. Vienne : toute la ville danse. Juges de crise.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Un siècle d'écrivains. Jean Anouilh ou l'homme libre.
0.15 Les Quatre Dromadaires. Le Monde merveilleux des bébés animaux.
1.10 Nocturnales. Festival interceltique de Lorient : Jacques Pellen, *Celtic Procession* [2/3].

CANAL +

16.45 C+ Cléo.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Par amour pour Gillian ■ Film. Michael Pressman. ○.
22.28 Les Sales Blagues de l'Echo. Un taxi pour l'enfer. ○.
22.30 Speed 2, cap sur le danger. Film. Jan De Bont (v.o.). ○.
0.30 South Park. Roger Ebert devrait manger moins gras. ○.
0.55 Spin City. Strip-tease. ○.
1.15 Un grand cri d'amour ■ Film. Josiane Balasko. ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

17.00 Au nom de la loi. ○.
17.30 100 % question.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Connaissance. Les Cadeaux de la nature [3/3].
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Musica. *Ariane à Naxos.* Opéra de Strauss.
22.05 Les Cent Photos du siècle.
22.10 Profil. Yehudi Menuhin [1 et 2/2].
0.10 Clin d'œil sur un adieu ■ Film. Bill Sherwood (v.o.). ○.

M 6

17.30 Cœur Caraïbes. Téléfilm. Paolo Barzman [1/2]. ○.
18.25 Loïs et Clark. ○.
19.20 Mariés, deux enfants. ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. ○.
20.40 Décrochage info, Plus vite que la musique.
20.50 Vacances volées. Téléfilm. Olivier Panchot. ○.
22.35 Ally McBeal. Branle-bas de combat. ○. Les cloches. ○.
0.15 Concert spécial Saint-Patrick. Matmatah. 0.50 Concert 100 % celte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [4/5].
20.30 Agora. Philippe Le Guillou.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. Ecrire.
23.00 Nuits magnétiques. Terres en transes.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

18.06 Scène ouverte, à toutes voix. Invitée : Janine Reiss. Œuvres de Ravel.
19.00 Petit lexique de la musique baroque. Traite.
19.40 Prélude.
20.00 Ariane à Naxos. Opéra de Strauss. Diffusé simultanément sur Arte, par l'Orchestre de l'Opéra de Dresde, dir. Colin Davis.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bœuf, Gefors.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Invité : Emmanuel Krivine.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
19.30 Classique affaires-soir.
20.15 Les Soirées. *Sonate pour violoncelle et piano n° 1 op. 45*, de Mendelssohn. 20.40 Poulenc, la musique ancienne. *Trois madrigaux*, de Monteverdi, par le Consort of Musicke, dir. A. Rolley ; Œuvres de Dufay, Poulenc, Da Palestrina, De Victoria.
22.44 Les Soirées... (suite). Œuvres anonyme allemande du XVIIe siècle.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
- ○ Tous publics
- ○ Accord parental souhaitable
- ○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- ○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
- ○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
- ■ On peut voir
- ■■ A ne pas manquer
- ■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
MERCREDI 17 MARS 1999

A chacun ses sages !

par Pierre Georges

QU'EST-CE donc que la Commission, pour ses ennemis et les amis de ses ennemis ? Un monstre Molloch, budgétivore, anonyme, au dessus des pays, donc des lois ? La grande société anonyme à irresponsabilité illimitée des technocrates associés faisant le malheur ou le bonheur coutumier des peuples selon son bon vouloir ? Un gouvernement sans gouvernail, échappant à tout contrôle politique sérieux *pour n'en faire qu'à sa tête, qu'*à ses directives, avec la morgue et la suffisance qu'autoriserait le statut supra-national ?

Qu'est-ce donc que la Commission qui fit tant d'usage et en fera encore plus dans le *vocabulaire fleuri* de ses contempteurs de tréteaux et ses défenseurs de la veuve Nation et de l'orphelin citoyen ? Le gang immun des eurocrates ? La cour du roi Pétaud, comme pétaudière à finances ? Du pape népot, *comme népotisme institu*tionnalisé ? La cour des miracles administratifs, des maquis subventionnés, des lobbies si peu masqués et des emplois fictifs ?

Voyez on possède ses classiques, tous ses classiques. *Jusqu'à et y compris l'ignominieux* discours de l'extrême droite française sur les *« fédérastes »*, les *« mafias »* de Bruxelles, discours exutoire de toutes les xénophobies ordinaires, discours cache-sexe des fureurs et appétits nationalistes.

La Commission, porteuse de tous les péchés de l'Europe, la Commission, haïe, honnie, vilipendée, caricaturée est tombée. Le nez dans son ruisseau. Et l'on a encore dans l'oreille le mot fâcheux, facile, mais tellement dans le ton ordinaire du moment, de François d'Aubert, *sur* cette *« loi du silence »*, sur cette *« euromerta »* enfin brisée.

C'est excessif, mais c'est vrai. La Commission est tombée par là où elle avait précisément péché : la défaillance et le silence coupables de certains de ses commissaires sur des pratiques condamnables et, pour certaines, presque coutumières, semble-t-il, de népotisme, de fraudes, d'opacité et de connivence instituées en principe régalien de fonctionnement. Le *constat est sévère. La chute de* tous pour les excès de quelques uns, dans un exercice de responsabilités et de sanctions collectives, est rude.

Pour autant, dût-on user d'un paradoxe, ce fameux rapport des Sages *nous* semble la *meilleure* chose qui pouvait arriver à la Commission. Le signe évident d'un fonctionnement enfin normal et démocratique de l'institution européenne. Il y a eu des fautes, certes longtemps masquées. *Il y a sanction politique*, même tardive. C'est aussi simple que cela, une procédure bien conduite. Voici démoli le vaste soupçon d'immunité, d'impunité, d'irresponsabilité qui plombe, depuis des années, l'action et *même l'idée* européennes. Et voici, administrée du lieu où on l'attendait le moins, une vraie leçon à certaines présumées démocraties-nations.

Inutile d'épiloguer. A chacun *selon ses Sages et sa détermina*tion ! Reste enfin un dernier point : le rôle de la presse en cette affaire. Il ne fut pas mince, sous les menaces, pourtant, de représailles, de mise à l'index communautaire. A commencer par celles visant l'auteur des révélations, un confrère belge de *la Lanterne*, journal populaire bien nommé.

Cuba condamne à de lourdes peines de prison les dissidents du « groupe des quatre »

Le Canada décide de revoir l'ensemble de ses relations avec La Havane

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Malgré les appels à la clémence lancés par le Vatican, le Canada et plusieurs pays européens, la justice cubaine a lourdement condamné, lundi 15 mars, quatre dissidents qui avaient réclamé la démocratisation de l'île dans un *document intitulé « La patrie appartient à tous »*. Dans son bulletin de la mi-journée, la télévision cubaine a brièvement annoncé le verdict du tribunal de La Havane : cinq ans de prison pour Vladimiro Roca, quatre ans pour Félix Bonné et René Gomez, trois ans et six mois pour l'économiste Marta Beatriz Roque. Le procureur avait requis des peines de six ans de prison contre Vladimiro Roca et de cinq ans pour les trois autres dirigeants du « groupe de travail de la dissidence intérieure », qui avaient été arrêtés en juillet 1997.

Lors du procès, qui s'est tenu il y a seulement quinze jours, après un an et demi de détention sans jugement, le « groupe des quatre » avait été accusé d'activités contre-révolutionnaires financées par les Etats-Unis. Dans un long article, le *quotidien du Parti* communiste *Granma* s'est efforcé de justifier *« l'inéluctable nécessité de juger les quatre apatrides »*, présentés comme les relais du *« plan de subversion »* mené par les Etats-Unis. Lundi, dans la soirée, Magaly de Armas, l'épouse de Vladimiro Roca, n'avait toujours pas reçu la copie officielle du jugement. *« Je n'ai pas été surprise par le verdict. Ce qui m'a étonnée, ce fut d'en prendre connaissance par la télévision »*, a-t-elle déclaré, avant de manifester son intention de faire appel.

« POUR QUEL DÉLIT »

« Je ne sais toujours pas pour quel délit ils ont été condamnés. Nous allons nous pourvoir en cassation devant le tribunal suprême car ils sont innocents », soulignait, pour sa part, Me José Angel Izquierdo, avocat de deux des accusés.

La plupart des Cubains ont découvert l'existence des quatre dissidents à l'occasion du procès. Aucune réaction n'était perceptible dans les rues de La Havane après l'annonce du verdict. *« Ma grande surprise a été d'apprendre que le fils de Blas Roca* [l'un des fondateurs du Parti communiste et l'un des héros de la Révolution] *était le leader de ce groupe »*, confiait une étudiante. Autant la propagande officielle est restée discrète sur le procès de ces quatre symboles de la dissidence, autant elle a couvert avec un grand luxe de détails la comparution devant les tribunaux de deux Salvadoriens accusés de plusieurs attentats à la bombe contre des hôtels de La Havane en 1997. Un jeune touriste italien, Fabio di Celmo, avait été tué par l'une des explosions. L'accusation a requis la peine de mort contre Ernesto Cruz Leon et trente ans de prison contre Otto Rodriguez Llerena. Les deux accusés ont reconnu les faits qui leur sont reprochés.

Par ailleurs, la nouvelle loi durcissant la répression contre les opposants et les journalistes indépendants est entrée en vigueur lundi. Votée par le Parlement à la mi-février, cette *« loi de protection de l'indépendance nationale et de l'économie »* prévoit des peines pouvant aller jusqu'à vingt ans de prison pour les personnes coupables de collaborer avec les Etats-Unis.

« UN REGRETTABLE MESSAGE »

Parmi les premières réactions aux condamnations frappant les quatre dissidents, le Canada, le plus important partenaire commercial de Cuba, a annoncé qu'il allait *« revoir l'ensemble »* de ses relations avec l'île communiste. *« C'est un regrettable message que les autorités cubaines envoient à leurs amis de la communauté internationale en faisant de la simple participation à une manifestation pacifique un crime passible d'emprisonnement »*, a déclaré le premier ministre canadien, Jean Chrétien, dans un communiqué.

Jean-Michel Caroit

Le chef des ultra-orthodoxes du Shass devant la justice des hommes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Prières de masse devant le Mur des lamentations, mobilisation des enfants des écoles religieuses et menaces à peine voilées à l'égard des juges, accusés de poursuivre un nouveau Dreyfus : les activistes du Shass, parti ultra-orthodoxe des juifs séfarades, n'ont négligé ni le Ciel ni la Terre pour éviter à leur chef, Arieh Deri, une *déshonorante condamnation pour* détournement de fonds publics, corruption, falsification de documents et abus de confiance. Mercredi 17 mars, la justice dira si leurs prières ont été exaucées et leurs menaces entendues. Si tel *n'était pas le cas, plusieurs res*ponsables du Shass ont prédit que la colère de leurs troupes ne pourrait être contrôlée. La menace est suffisamment sérieuse pour avoir poussé les autorités à prendre quelques précautions.

L'affaire remonte à 1990, lorsque la police ouvre une enquête pour détournement de fonds : Arieh Deri, ancien ministre de l'intérieur, est soupçonné d'avoir fait verser aux institutions religieuses de son parti de l'argent illégalement *prélevé* sur le budget des collectivités locales. Un rapport de la Cour des comptes, un an plus tard, ne laisse aucun doute sur les transferts opérés en 1988, année *électorale* durant laquelle le Shass a mené une vigoureuse campagne. L'affaire se pimente avec la découverte de versements sur le compte personnel d'Arieh Deri, dès lors soupçonné d'avoir personnellement bénéficié de pots-de-vin.

Durant près de dix ans, Arieh Deri, *qui poursuit sa carrière poli*tique, va utiliser toutes les arcanes du droit et de la procédure pour se défendre et éviter un procès au fond. En août 1993 – il est alors ministre dans le gouvernement Itzhak Rabin –, cinq juges de la Cour suprême estiment que les soupçons qui pèsent sur lui sont suffisamment sérieux pour qu'il démissionne, ce qu'il fait, contraint et forcé, quatre jours plus tard. Le procès, qui s'ouvre peu après, va durer des années.

PROCÉDURE CONFUSE

L'accusation est fortement charpentée, mais les témoins se rétractent ou se défilent, des avocats démissionnent, les pièces s'accumulent, les audiences se pro*longent ou sont renvoyées durant* des mois pour diverses raisons. Bientôt la justice s'enlise, incapable de synthétiser les dépositions des cent quarante-sept témoins et de maîtriser les quelque 41 000 pages du dossier. Comme la *loi israélienne lui en donne la pos*sibilité, Arieh Deri tentera plusieurs fois en vain de conclure un arrangement avec l'accusation.

Après quelque neuf années de procédure confuse, la justice est désormais prête à rendre son verdict. Entre-temps Arieh Deri, chef d'un parti comptant neuf députés et, surtout, des dizaines de milliers de fidèles, est devenu un élément essentiel du jeu politique local. La gauche, qui ne peut exclure qu'elle aura besoin de lui dans une future majorité, ne s'est pas montrée exagérément agressive et Benyamin Nétanyahou, qui compte sur les « hommes en noir » pour être réélu premier ministre, s'est déclaré convaincu qu'il serait acquitté.

Alertée par l'émotion qui monte des rangs religieux, la radio, faveur rare, a reçu l'autorisation de diffuser, en direct de la salle d'audience, le verdict qui sera prononcé mercredi, à 10 heures du matin, par le tribunal de Jérusalem.

Georges Marion

A NOS LECTEURS

En raison d'un mouvement de grève à Météo France, nous ne sommes pas en mesure de publier les prévisions météorologiques.

Tirage du *Monde* daté lundi 15 mars 1999 : 527 519 exemplaires. 1 -

ırdes peines de prison
roupe des quatre »

Les gens du Net s'affichent : c'est eux, c'est vous

Une chômeuse, des apiculteurs, un veilleur, un antiquaire, un maire, une mère, une institutrice, une fanfare, un homme d'affaires, une secrétaire, des chefs de clan, un informaticien, un médecin, un photographe, un grand-père, des enfants, une bénévole, des amis, des amoureux, des voisins, des éditeurs... Internet, c'est eux, c'est vous.
Travailler, jouer, apprendre, entreprendre, créer, s'associer, s'informer, échanger, voyager... On peut tout faire sur le réseau. Même une galerie de portraits.
Découvrez-en certains dès aujourd'hui et rejoignez les gens du Net sur leur site, dès le 19 mars.

Éditorial

Les gens du Net sont-ils différents des autres ? Passent-ils leurs jours et leurs nuits collés à leur écran d'ordinateur ? Ont-ils une vie hors du virtuel ? A l'initiative de Cegetel, l'un des grands acteurs d'Internet dans l'Hexagone, et avec le parrainage du Centre de Formation des Journalistes, première école de journalisme française, des journalistes professionnels et amateurs racontent depuis trois semaines sur un site dédié les usages quotidiens du Web dans la France de 1999.

Comme vous le verrez en lisant notre sélection de portraits et témoignages, ces gens du Net ne sont pas différents des autres. De vous. De nous. Les internautes, comme on les appelle, ce sont votre facteur, votre vieil ami, votre collègue de bureau, votre professeur, *votre fils ou votre fille, etc.* Vous-même peut-être...
Sur Internet, ils jouent et travaillent, ils écoutent et rêvent, ils s'échangent des idées et construisent des projets, ils achètent de quoi satisfaire leurs passions et créent des communautés sans frontières... Bref, ils sont eux-mêmes, sans tabou ni complexe vis-à-vis d'un outil à tout faire qui les fait souvent râler, parce qu'il est encore trop lent et fait grimper la facture de téléphone. Et, sans en avoir l'air, ils inventent une nouvelle façon d'écrire, de communiquer, de vivre parfois...

Ils plongent dans le virtuel pour retrouver le réel...

La fête de l'Internet, c'est d'abord la leur. Mais c'est aussi celle de ceux pour qui Internet reste aujourd'hui une langue *inconnue* et qui demain peut-être deviendront eux aussi des gens du Net. C'est à eux tous que s'adressent ces huit pages.

Lorsque nous nous sommes demandés comment montrer simplement tout ce *que l'on peut faire avec Internet, la* réponse s'est imposée : en donnant la parole aux internautes. C'est une *démarche naturelle pour Cegetel,* premier opérateur privé de télécommunications en France, né avec le «mobile» et avec Internet. Et c'est ce qui justifie la présence du Centre de Formation des Journalistes, qui mène un travail de veille et de prospective sur l'écriture multimédia.

D'autres partenaires les ont rejoints : des sites Web, des cyber-cafés, et Médiangles, expert des études sur Internet et les internautes...

Les Gens du Net est donc bien plus qu'un site : c'est un laboratoire des usages d'Internet et du «journalisme en ligne». Mais c'est aussi un événement, du 19 au 21 mars au Carrousel du Louvre, avec une grande exposition sur les gens du Net, des initiations à Internet et la remise de prix aux meilleurs reportages amateurs que nous aurons mis en ligne après sélection d'un jury présidé par le délégué général du Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes, et auquel l'écrivain Erik Orsenna,«e-reporter occasionnel» a accepté d'apporter ses lumières.

Merci à tous ceux qui ont permis ces prises de parole.

Les gens du Net au Carrousel du Louvre

Les 19, 20 et 21 mars, venez découvrir au Carrousel du Louvre comment se servent concrètement d'Internet les 4 millions de Français qui l'utilisent aujourd'hui.

Dans la rue du Net, une grande exposition de plus de 1 000 m² dans le hall Charles V, chaque visiteur pourra se rendre compte lui-même que le monde virtuel est déjà bien réel. Il pourra envoyer des courriers électroniques à partir d'un bureau de poste, se retrouver dans la peau d'un élève dans une classe où l'ordinateur remplace le tableau noir, visiter des expositions virtuelles avec un gardien de musée, bâtir son projet de maison avec un cabinet d'architecte utilisant le réseau pour travailler avec lui sur les plans, comprendre comment il sera mieux soigné demain par son médecin en liaison permanente avec le centre de renseignement sur les épidémies ou son hôpital le plus proche.

[...] avec l'aide d'animateurs qualifiés.
Les e-reporters amateurs pourront avec l'appui de journalistes professionnels, préparer et rédiger des reportages sur ceux de leurs voisins, de leurs amis, de leurs collègues de travail qui font déjà partie de la famille des gens du Net.

Et, le vendredi 19 mars, aura lieu sur scène la remise des prix du premier trophée des e-reporters organisé avec le Centre de Formation des Journalistes. A partir du site Internet www.lesgensdunet.com, les internautes ont envoyé leurs reportages. Leur mission ? Réaliser des portraits d'utilisateurs. La contrainte ? utiliser texte, photo, voire son. Certains reportages figurent dans ce dossier. Tous seront mis en ligne dès le 19 mars.

Toute la famille s'y met

Marc, gastro-hépathologue, Marseille

En janvier dernier, Marc se casse une jambe et se retrouve immobilisé un mois à la maison. Du coup, il profite de l'occasion pour connecter son foyer au réseau des réseaux. A peine devant son écran, il se lance dans une entreprise colossale :



collectionner les *adresses de tous les sites* traitant de sa spécialité *de gastro-hépathologue.* Un coup d'œil jeté sur *la liste des signets* mémorisés montre qu'il a élargi sa curiosité : elle englobe notamment de nombreux sites de bandes dessinées. Le virus n'a pas tardé à gagner ses proches...

Brigitte, épouse de Marc, radiologue

«Je travaille à La Timone et à Saint-Joseph, dit-elle, deux hôpitaux qui sont équipés d'Internet dont je me servais déjà pour des recherches bibliographiques. Maintenant, j'y trouve d'autres utilités. En février, nous sommes partis en famille une semaine à Florence. J'ai réservé notre hôtel sur le Net. Et pour l'été prochain, je songe à faire un échange de maison avec les Etats-Unis.»

Olivier, 14 ans, élève de seconde

«Je suis passionné de hockey sur glace, alors chaque jour je surfe dix minutes pour avoir les derniers résultats. Sinon, j'aime mieux la plage, le volley et la sieste.»

Thomas, 12 ans, élève de quatrième

«J'ai des copains, ils *passent une heure par* jour dans le cyber-café *qui vient d'ouvrir en face* de l'école ; ils font des *jeux en réseau. Moi, pour* l'instant, j'ai fait un exposé *en anglais sur James* Bond. Enfin presque... Il y a eu un bug au milieu. Et puis j'ai imprimé des *bédés américaines* : papa m'a engueulé parce qu'il n'avait plus d'encre.»

Sophie, 9 ans

«Je suis allée sur le site de Barbie avec papa. Il m'avait dit que je pourrais en faire une, mais ça n'a pas marché.»

OLIVIER BRÉCHARD

Le Net est étrange...

Yves, créateur et formateur à Internet, Paris

«Mon bookmark, c'est ma bibliothèque. Lorsqu'on s'y plonge, on n'en ressort pas indemne. Celui que je préfère, c'est le dossier OVNI. En réalité, c'est un dossier qui contient toutes sortes de liens étranges. Etranges prophéties, phénomènes inexpliqués, monstres célèbres, la planète MO et son peuple, les «crops circles», Roswel bien sûr. Et surtout, de fabuleuses vidéos *montrant* toutes sortes d'objets *volants non identifiés.* Des vraies soucoupes *volantes, du rêve à profusion,* des histoires fantastiques *qui rappellent* aux jeunes qui viennent découvrir Internet chez l'Oncle Yves que les histoires d'extraterrestres, c'est comme les légendes anciennes : l'important, ce n'est pas d'y croire mais de les lire.»

Ils se sont retrouvés

Alexandre, 30 ans, Opérateur PAO, région parisienne



«Mon meilleur souvenir, c'est en pianotant sur le site Four 11 (annuaire email) le nom d'une copine que je ne n'avais pas revue depuis le lycée. Deux heures après, je recevais un message de New York, où elle était installée. Rien que pour ça, ça vaut le coup.»

Elle plonge dans l'huile d'olive

Véronique, ingénieur en agro-alimentaire, Avignon

A 29 ans, Véronique Giraud s'intéresse à «la revalorisation des *techniques anciennes* de préparation et de conservation des *aliments*». Sa société, parisienne, lui a confiée [...] région PACA. Elle promène son *portable de* Nîmes à Marseille, où *elle étudie les procédés* de lavage industriel des



salades, conseille les entreprises en matière d'hygiène, etc. La veille technologique constitue une part essentielle de *son travail.* «Si j'ai besoin d'une info, mon *premier réflexe est* d'aller sur Internet. Mais *je trouve rarement ce* que je cherche : soit il *n'y a rien de bon, soit je* perds trop de temps. *Par exemple, avec* 36 sites sur l'huile d'olive, comment voulez-vous qu'on s'y retrouve !»

PIERRE BRIAND

Il change sa façon de travailler

Mathieu, expert comptable, Marseille

« J'ai découvert Internet il y a 18 mois, quand notre *cabinet s'est équipé. En* un rien de temps, nos *méthodes de travail ont* considérablement évolué. Outre la poursuite du processus de réduction de la paperasserie, déjà amorcé avec l'informatisation et l'apparition des CD-ROM (notre salle de documentation tient sur deux disques !), Internet nous facilite l'accès aux informations légales, juridiques, etc., dont nous avons en permanence besoin. Parallèlement, la messagerie électronique nous permet de réaliser de réels gains de temps. Nous travaillons avec de nombreuses entreprises de la région PACA ; aujourd'hui, environ 35 % d'entre elles sont équipées. Grâce à l'email, nous ne sommes plus contraints de nous déplacer aussi souvent et nous pouvons nous consacrer à des travaux plus productifs.»

OLIVIER BRECHARD

JEU DES 7 FAMILLES



Le citadin

Le Net est pour lui un outil - pratique et concret - qui lui facilite la vie au quotidien. Amateur de shopping, il boursicote et consulte aussi la météo.

Point de vue de Médiangles : «En 1998, 83% des internautes français ont visité des sites d'information sur des produits ou des services. Près de 26% sont allés jusqu'à effectuer une commande ou une réservation en ligne - *que celle-ci soit payée sur Internet ou non.* Le matériel informatique (39%), les billets d'avion (27%), les logiciels (8%) représentent la majeure partie des commandes. Celles-ci concernent aussi les disques (6%), les livres (4%), les réservations d'hôtels (3%), les CD-ROM



« L'écran, c'est plus rigolo que le tableau !» / «Mon petit plaisir du matin est d'aller voir sur l'ordinateur si j'ai reçu un message de ma fille...» / «Ce matin encore, un apiculteur algérien m'a envoyé un mail pour me demander un conseil...» / «Avec 36 sites sur l'huile d'olive, comment voulez-vous qu'on s'y retrouve ?» / «Les trois priorités des internautes : le sexe, l'argent et la météo (!). Alors, pour tes pages perso, tu t'appelles Pamela Anderson, tu parles de la pluie et d'une recette pour gagner de l'argent...» / «Le dossier OVNI, c'est celui que je préfère.» / «La même conversation au téléphone me coûterait environ 50 francs. Sur Internet, 2 ou 3 francs...» / «C'est mon bios neuronal, il faut que je l'upgrade. Comme j'ai fait mon shutdown à 5 heures, ma séquence de startup est un peu longue.» / «Le Net, c'est mieux que les tracts. »

Extraits du site www.lesgensdunet.com

«Le plus fort, pour le Web, c'est mon papa. Cet été, on déménagera à Bordeaux. Il continuera à travailler avec son patron de Paris, mais avec du télétravail.» Adrien, 6 ans.

Il fait du benchmarking branché

Hervé, traqueur d'habitudes, Paris

Sur Internet, on est très «startup», ces sociétés qui naissent en se fondant sur des technologies nouvelles et parient sur un développement rapide.



Netvalue est apparue en mars 98. Objectif : repérer les usages des internautes. A l'image des sociétés pour la télévision, Netvalue trace les habitudes de panels d'utilisateurs. Pour cela, Hervé et son équipe développent des logiciels spécifiques. Internet, c'est à la fois son objet et son outil de travail. La veille sur le réseau constitue un point capital de son activité : «Dans mon équipe, nous sommes tous en permanence en veille sur deux points. D'abord, nous recherchons de l'information technique : si nous devons développer un nouveau logiciel, notre premier réflexe est d'aller voir s'il n'existe pas des outils de développement libre d'accès sur Internet, pour nous éviter d'écrire du code superflu. Ensuite, il y a ce que j'appelle la veille «économique» : nous sommes en permanence en recherche d'informations sur ce que font les autres entreprises dans notre secteur ou sur les études qui sont publiées concernant Internet. Dès que je trouve une information, je la mets sur notre Intranet, et mes collaborateurs y ont accès. Bien sûr, les infos circulent dans les deux sens. Si l'on tient compte des mails que je reçois, 10 à 30 par jour, je passe une à trois heures sur Internet. Pour un besoin précis, je peux même y passer une après-midi entière.»

AYMERIC PICHEVIN

Elle s'y présente spontanément

Caroline, sans emploi, Marseille

Elle fête ses 25 ans. Elle a terminé ses études en décembre 1998. Caroline cherche un emploi dans la communication. Donc elle écume les sites de recrutement des entreprises qui l'intéressent. Et y trouve, explique-t-elle, «des renseignements sur l'activité de la boîte, des profils-types, des témoignages... Ça donne une bonne idée des procédures d'embauche et c'est un moyen économique et rapide d'entrer directement en contact avec les responsables. Un seul problème : faut-il accompagner son CV d'un email bref, au risque de paraître trop cool, ou d'une lettre de motivation formelle ? Un vrai dilemme culturel.»



OLIVIER BRECHARD

Il fait du Net un tract

Didier, agitateur d'idées, Maupertuis

Maupertuis, quartier de Grenoble, vivait tranquille, avec le centre européen de Rank Xerox dans son château. Et voilà que l'on veut imposer au fond d'une impasse une usine de montage électronique. «On a eu l'idée de créer un site Internet, c'est mieux que les tracts.» «On», c'est l'association des habitants. Les messages de soutien affluent. Comme la société qui veut construire l'usine est implantée aux Etats-Unis, l'association envoie là-bas



des emails vengeurs à ses partenaires commerciaux. En deux mois, le projet est déménagé sur une zone industrielle. Le site, lui, est resté : «on» veille et chacun sait désormais que les infos pratiques sur Meylan y sont à disposition. Le point sur les travaux, le droit de préemption urbain, le projet «Métiers en direct», organisé par l'association pour que des professionnels viennent parler aux jeunes de leur job.

JACQUES PERON

Ils mettent de la salsa dans l'ordi

Maya, décoratrice, Paris

Maya danse la salsa à La Java. Elle voit des ordinateurs près de la piste, avec quelqu'un aux claviers. Elle l'interroge :

- Qu'est-ce qui se passe ici aujourd'hui ? Qu'est-ce que tu fais avec les ordinateurs ici ?
- On a un site sur la salsa, cubafolk. On a aussi démarré une salsa TV. Le monde entier peut se connecter sur nos événements. Cette fête est retransmise en direct. D'accord ?
– Tu travailles pour qui ? Je comprends pas, ça m'énerve.
– On filme. Tu vois, là tu peux te voir à l'écran. Y a un micro qui est branché sur l'orchestre. On peut discuter, se voir, envoyer du son. On fait des photos des gens pendant la fête et tu peux les envoyer en direct. Tu veux envoyer ton portrait au Paraguay ?
– Ha ha ha ! Mais ils n'ont pas encore le logiciel qu'il faut !
– Ils ont une connexion Internet ?
– Oui.
– Alors ils ont forcément un email.
– Oui, mais le logiciel, je sais pas...
– Internet c'est un réseau avec lequel on peut faire beaucoup de choses heu... différentes. Ça te procure divers types de services. Il y a des forums, des discussion-lists. Tu connais ?
– Non.
– Viens, je vais prendre ta photo. Voilà, elle est dans l'ordinateur. Tu peux l'envoyer avec ton email. Qu'est-ce que tu en penses ?
– Ha ha ha ! Je suis jolie.

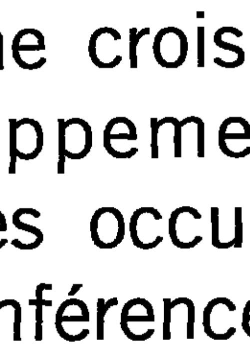
PATRICK LATRONCHE

> « Je ne crois pas au développement des sciences occultes par visioconférence... »

Il retrouve un texte chinois

Jean-François, passionné d'histoire ancienne, Paris

«J'essayais de mettre la main sur le Hérodote chinois. J'avais lu qu'il y mentionnait une terre immense, de l'autre côté du Pacifique. Des navigateurs chinois auraient découvert l'Amérique 3000 ans avant JC ! Les libraires me regardaient comme un gardien de vache vénusien sans son planet/communicator. Alors je suis passé sur le Net. Après trois jours de recherches (annuaires, sites spécialisés



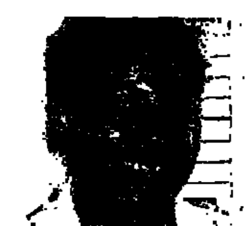
ou personnels), un chercheur américain m'envoyait le texte et le jeu de police de caractères permettant de l'imprimer en chinois.»

SHLOCO

Elle surfe pour préparer ses entretiens

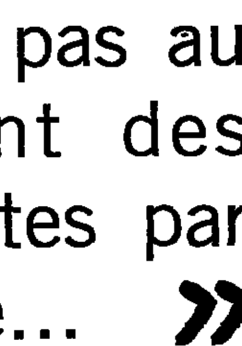
Brigitte, secrétaire au chômage, Paris

Après quelques semaines de recherches «traditionnelles», Brigitte décide de prospecter sur Internet : «Un CV pour le Web ne se rédige pas du tout de la même manière qu'un CV papier. On ne dispose que de quelques lignes. Il faut aller à l'essentiel mais aussi utiliser les libertés que permet Internet : couleurs, intégration de liens, etc. Encore plus qu'ailleurs, il faut apporter une touche d'originalité.» Deuxième étape : déposer son CV sur les nombreux sites spécialisés. «Avec mon mari, nous avons fait une sélection en nous basant sur des critères de sérieux et de fréquence de mise à jour.» Internet permet aussi de repérer



des offres d'emploi et d'y répondre. «J'utilise les moteurs de recherche et je surfe. L'avantage, c'est que les postes sont décrits avec précision. On peut parfaitement [illegible] motivation. Je ne réponds pas forcément par email.» La liste des avantages n'est pas encore close : le Web est une mine d'informations sur les entreprises. « Pour préparer un entretien ou une lettre de motivation, je cherche des renseignements sur la société. Là encore, Internet dépasse tout ce que l'on peut obtenir autrement. En plus, on obtient les informations très rapidement.» Et alors ? Brigitte a trois entretiens, tous décrochés par le biais d'Internet.

AYMERIC PICHEVIN



Il révolutionne son rapport au client

Eric, directeur associé d'une société de communication, Paris

«Le mail a changé ma manière de travailler. Je l'utilise tous les jours et je ne passe plus un fax. Cela remplace aussi dans une certaine mesure le téléphone : on peut passer plus d'informations par courrier électronique, et on est sûr de les atteindre. Je gagne du temps, notamment avec nos clients basés à l'étranger ou en province. C'est un gain de temps fabuleux par rapport au



Chronopost qu'il fallait envoyer la veille pour le lendemain. Le mail me permet aussi de faire valider beaucoup de choses par le client. C'est une trace écrite, bien plus facile à obtenir et à manipuler qu'un fax. Le revers de la médaille, c'est que les clients ont tendance à nous retourner dix fois un projet publicitaire avant de l'accepter. Avant, le client fondait sa décision et son imagination sur une ou deux propositions que nous lui soumettions sous forme de calques faits à la main. Maintenant, il sait que l'on peut faire facilement des modifications et il a parfois tendance à attendre un projet finalisé avant d'accepter... L'autre apport d'Internet, c'est sa richesse en informations sur des milliers de domaines. Récemment, un [illegible] lais, je me suis connecté sur son serveur Web, pour avoir en direct l'information sur sa société. J'ai pu être plus pertinent commercialement. Avantage supplémentaire : tout le monde dans l'entreprise peut accéder à cette information la plus complète, ce qui était auparavant réservé à une élite.»

HECTOR LABIEL

Ils mettent du miel en ligne

Famille Mary, apiculteurs, Angers

78 ans que Mary fait son miel. 78 ans qu'elle le commercialise avec audace. Chez les Mary, on naît apiculteur. Il y a d'abord eu grand-papa Mary, qui faisait les foires au miel et qui allait jusqu'à Deauville ou La Baule pour vendre sa production. C'était nouveau à l'époque. Papa Mary a ensuite voulu développer la vente par correspondance, qui représente aujourd'hui 80% du chiffre d'affaires de l'entreprise. Aujourd'hui, Benoît Mary est à la tête d'une entreprise familiale de 25 personnes et de 2 000 ruches. Perpétuant l'esprit d'innovation de la famille et la culture de vente en direct de l'entreprise, Benoît a décidé de répandre son miel sur Internet. Le site famille-Mary a ouvert il y a 6 mois. Son webmaster est un ancien apiculteur, créateur de la galerie virtuelle apicole. «Pour l'instant, Internet n'est pas directement rentable pour nous, mais je l'utilise aussi pour regarder ce que fait la concurrence, pour m'informer et pour communiquer. J'ai ainsi noué beaucoup de nouveaux contacts professionnels. Ce matin encore, un apiculteur algérien m'a envoyé un mail pour me demander un conseil. Et puis je fréquente les forums. Mais notre site est avant tout destiné aux consommateurs. Nous avons des demandes d'information de pays avec lesquels nous n'avions pas l'habitude de travailler. C'est un début : il faut encore attendre la démocratisation d'Internet, car le profil actuel des internautes ne correspond pas encore à celui de nos acheteurs.»

AYMERIC PICHEVIN

QUE FONT-ILS ?

ILS CORRESPONDENT

Ils s'envoient des messages comme des lettres par la poste. Courrier électronique (email en anglais, mél en français) représentent l'utilisation la plus basique d'Internet. Chaque internaute possède sa propre adresse, définie par son fournisseur d'accès, son entreprise ou les sites Internet. Message privé pour correspondant privilégié ou courrier circulaire adressé à un collectif, on envoie son texte brut ou accompagné de pièces jointes : fichiers-texte, son ou image. Comme un colis. Plus sophistiqué : réaliser des mailing-lists, c'est-à-dire un système de diffusion à des correspondants sélectionnés dans une liste de base en fonction du thème. Histoire de correspondre... à leurs préoccupations.

ILS S'INFORMENT

Ils dénichent sur Internet les sujets qui les branchent : météo, cours de la bourse, trafic routier, appartements à louer... Sur toutes sortes de thèmes émergent des sites spécialisés ou des journaux en ligne, qu'il s'agisse de magazines créés spécifiquement pour le Net ou de versions en ligne des journaux vendus en kiosque. Ils accèdent également à des banques de données, gratuites ou payantes. Autre moyen de s'informer : s'inscrire sur une mailing-list pour recevoir régulièrement dans sa boîte aux lettres électronique des informations choisies sur un thème pointu. A l'instar du scientifique qui veut se tenir sans cesse informé des dernières avancées de la recherche dans son secteur.

ILS APPRENNENT

D'un côté, il y a l'étudiant passionné qui étale son savoir sur le clonage grâce à son site. De l'autre, des universités, des écoles, des centres de formation et des associations aussi, qui proposent des cours en ligne. Salle de classe virtuelle, cours en temps réel, ambiance studieuse, tout y est. L'indiscipline en moins ! Les gens du Net s'intéressent beaucoup aux sites spécialisés en matière d'art ou de sciences, qu'elles soient exactes ou humaines. Avec une prédilection pour [illegible]



MR MARCEL PARLE DE LA TOUR EIFFEL (MR STEFAN, SUÉDOIS)

Bonjour, voici un petit dessin de Monsieur Marcel.
Je l'ai rencontré dans un *chat room* l'année dernière.
En fait je ne l'ai jamais vu, mais c'est comme ça que je l'imagine.
Monsieur Marcel aime bien le Web et la tour Eiffel.
Monsieur Marcel aime beaucoup parler de la tour Eiffel. Alors, il va sur des *chats* et explique à tout le monde à quel point elle est belle la tour Eiffel.
Comme il n'habite pas Paris, il a mis une toute petite tour Eiffel sur son écran.
Quand il fait beau Monsieur Marcel met son ordinateur et sa petite tour sur une petite table dans son jardin.
Souvent il invite ses amis à aller «à l'Internet» avec lui. Il leur montre de beaux sites du monde entier. Un jour il les a amenés sur le *chat* et on a tous pu leur dire bonjour.
Monsieur Marcel est très gentil et dit «bienvenue» à tous les nouveaux sur le *chat room*.

. Cet été, on
-availler avec son
Adrien, 6 ans.

as au
des
s par

»

QUE FONT-ILS ?

JEU DES 7 FAMILLES



Le communautaire

Communiquant tout azimut. Cet Internaute est un actif qui cherche et établit le contact durablement. C'est une tribu qu'il recherche. Ou plus si affinités.

Point de vue de Médiangles : «Gigantesque point de rencontre planétaire, le Web voit *sans cesse de nouveaux Français arriver. Le nombre d'utilisateurs dépasse* aujourd'hui les 4 millions et on peut envisager qu'en l'an 2000 près d'un micro sur trois installé dans les foyers pourrait être connecté à Internet. Sur ces bases, le marché des particuliers représenterait fin 2000 un foyer sur dix environ, contre environ un sur vingt-cinq aujourd'hui.»

Ils se marient en direct

Sophia, Madrid, et Carolus, Barcelone

«J'étais en Espagne chez mon cousin. Je lui installais Internet. On a créé un site, Amigo2. Très vite beaucoup de gens se sont connectés et sont devenus de plus en plus proches. Comme une grande bande de potes qui ne s'étaient pas revus depuis longtemps. Bien sûr, ils ne se connaissaient pas. Ils se sont liés à travers les forums et les discussions. Ils sont devenus amis et ont décidé d'organiser des rencontres une fois par an, dans un hôtel. La première fois, c'était à Londres. Les liens sont devenus plus forts. La deuxième année à Barcelone, Sophia et Carolus se sont vus pour la première fois. Elle vivait à Madrid et lui à Barcelone. Ils se connaissaient déjà bien par le Net. Et là, coup de foudre. Six mois plus tard, ils se sont mariés.

PATRICK LATRONCHE

Elle fait naviguer les naufragés

Cécile, animatrice d'une association, Nîmes

Il y a les démunis. *Précaires de l'Indre-et-*Loire. Gens qui vivent du chômage, du RMI. Gens qui vivent dans un *institut*, le temps d'une éducation à l'autonomie. Il y a un bel endroit, moderne, avec un parc informatique à la pointe, de très grands écrans. Il y a Internet, pour qui ils sont tous réunis, et qu'ils aimeraient dompter. Et puis, voilà Cécile. Une fille pas comme les autres. Un passé trouble, un avenir radieux : informaticienne, Nîmoise mais ex-Parisienne, elle est de tous les combats contre toutes les exclusions. Dans toute la France. Une association humanitaire locale l'appelle. Cécile n'hésite pas. Bénévole. Avec l'aide de la Fondation de France, Cécile est en train de reconstruire dans la région Centre son super site/banque de données anti-exclusion, intersocial.org. « Les gens pourront calculer sur le site le montant des allocations ou du RMI, et pas seulement chercher un lit pour la nuit ou un hôpital accueillant.» Mais comment les pauvres accèdent-ils au Net ? L'association qui a appelé Cécile en Indre-et-Loire est en train de collecter des centaines d'ordinateurs désuets dans les entreprises, notamment les 3 Suisses. Ils seront ensuite distribués aux autres associations humanitaires avec le système d'exploitation Linux que Cécile y installera. Bien équipé, même un «naufragé» peut aller loin dans le cyberspace.

CESARE PICCOLO

Elle parle l'espérantoc

Hélène, professeur de français, Pessac

Du côté du Périgord, on l'appelle parfois l'Esperantoc. C'est une langue peu parlée mais qui réunit la Terre entière, via Internet. Cette langue, c'est l'occitan. Aujourd'hui la quarantaine, Hélène Fave est tombée dedans quand elle était petite. Son père le parlait, et militait pour sa survie. Elle était de toutes les réunions, de tous les stages d'initiation. Alors, bien sûr, l'occitan, elle connaît. Aujourd'hui, le dialecte du pays d'Oc lui démange les doigts. Equipée d'un ordinateur et d'un modem, elle «fouine» le Web. Inscrite sur une liste de diffusion, elle découvre le monde caché des Occitans. Un coup de souris, et un monde dévoilé. Des Allemands, des Nord-Américains, des Japonais, des Tchèques, tous réunis autour d'un même langage. Grâce à ce cyber-outil, Hélène en profite pour créer des sites et interpeller les pouvoirs qui bâillonnent un peu vite les langues régionales. Mais surtout, elle peut pratiquer avec le monde entier sa langue paternelle.

CEDRIC NEAU

Elle voit sa sœur en direct, par-dessus l'Atlantique

Sophie, étudiante, Paris

Sophie, 20 *ans*, *étudie* dans une école de communication mais veut devenir journaliste. Il y a *six mois*, *sa sœur est* partie au Canada. Pressentant des notes de téléphone salées, elle *récupère le PC familial*



et se fait équiper de tout l'attirail (Webcamera, micro...) pour rester en contact avec le continent américain. Et ça marche, «on communique par email ou par le *chat*, mais surtout par vidéo. On se parle deux ou trois fois par semaine, vingt minutes environ. On se voit bien, la définition de l'image est correcte. Le son, un peu moins, c'est encore un peu haché. Il faut bidouiller et mettre l'image sur pause pendant qu'on parle pour que le son passe correctement. Mais ce n'est vraiment pas un gadget. Je n'aurais pas pu m'en passer : la même conversation au téléphone me coûterait environ 50 francs. Sur Internet, 2 ou 3 francs. Et ça fait du bien.»

PIERRE CALLEWAERT

Ils font cousin-cousine

Laure, Paris

«– Je voulais offrir un Coltrane, à mon cousin à Los Angeles. J'ai trouvé le disque sur le Net. J'avais découvert un peintre dans une galerie à San Francisco, Catherine Vosco. A mon retour, j'ai pu retrouver des toiles d'elle sur le Web. Je l'ai envoyé à mon cousin par l'écran.

– C'est comment, tes rapports avec ton cousin ?

– C'est perso. On s'écrit 3 fois fois par semaine et on s'envoie des photos numériques ou des cartes pour les fêtes, pour Shabbat Shalom. Là on se prépare pour Pessah.»

SHLOCO

Elle forme au Net et adore ça

Tiffany, formatrice autodidacte aux nouvelles technologies, Montreuil

Aux pieds des tours de l'Urssaf, face au futur hypercentre, s'érige l'immeuble en pierre de taille, mais style front populaire, de la mairie de Montreuil. Montreuil



l'africain, Montreuil le manouche, Montreuil le câblé. C'est le décor où officie Tiffany, animatrice formatrice aux nouvelles technologies et employée municipale modèle, quoiqu'en emploi jeune. Un premier mi-temps aux formations auprès des *terminaux Internet* libre-service (gratuits mais avec une trop longue attente) de la *bibliothèque annexe à la* mairie. Un deuxième mi-temps pour coopérer aux nombreux projets multimédias municipaux (formation des animateurs d'un centre aéré, pour faire construire une histoire multimédia à des enfants de cinq ans pour le Web, voire un CD-ROM). Tiffany assure aussi la mise à jour du site de la mairie, notamment de l'agenda. Elle adore son boulot, et ça se voit. «Chacune des 85 personnes que j'ai formées est différente. C'est stimulant et ça aide à trouver la pédagogie appropriée à chacun. Il y a ceux qui s'y connaissent déjà un minimum, ceux qui culpabilisent de n'avoir jamais touché à un ordinateur. La plupart ont déjà tout chez eux, mais beaucoup ne connaissent rien ou bien une seule fonction de l'Internet. Le travail le plus dur est avec ceux qui savent un petit peu et croient déjà savoir. Mais ce qui les étonne tous, c'est de se dépatouiller très bien tout seuls dès la première demi-heure.»

CESARE PICCOLO

Elle fait sa trace

Mélanie, maquettiste, Paris

«Internet, je n'y vais que pour travailler sur mon site ou consulter mes messages. Je cyber-diffuse mon fanzine gratos, j'ai des réactions en direct, je montre mes dessins, mes bédés. Je communique, quoi, au lieu de créer toute seule dans mon coin. Je laisse ma trace. Sans salir.»

MAX GUIDO

> « Ils se connaissaient déjà bien par le Net. Et là, ils se sont vus en direct. Coup de foudre. Six mois plus tard, ils se sont mariés. »

Mr le maire est le géant vert

Yves, professeur de chimie, Mèze

De l'internaute, il n'a ni le look, ni la renommée. Pas de casquette, pas de streetwear, pas de snowboard. Mais il est solide. Et scientifique. Et maire. Sa ville, Mèze, est un hameau niché sur les bords de l'étang de Thau, face à Sète, un peu à l'ouest de Montpellier. On y vit de la pêche, de la vigne, de l'ostréiculture et du tourisme. Mais monsieur le maire, un chimiste de formation qui n'a pas volé son surnom de géant vert, a trouvé un nouveau filon pour la région : *la recherche* sur l'environnement. Recyclage, traitement des eaux, biotechnologies... C'est *l'Ecosite* de Mèze et le petit pôle d'économie bio qu'il a généré. Non seulement



ils exportent des produits et du savoir-faire, mais accueillent des dizaines de milliers d'enfants et de touristes chaque année.

«L'objectif final est le "développement durable" de la région. A partir de la solution *des problèmes locaux*, on a fini petit à petit par générer une économie, et on a réinvesti dans la *recherche et la formation*. Sur l'Internet, c'est la même politique. En attendant rapidement *le câble, on vise la* formation.» Beaucoup d'emplois ont été *créés* ou maintenus, la contrée *se repeuple, les jeunes* restent, les impôts baissent. A croire qu'ils se prennent pour une micro *Silicon Valley* de l'environnement sur Méditerranée.

CESARE PICCOLO



Crédit Photo : Jacques-Edouard Vekemens

ÇA L'A VRAIMENT CHANGÉE
(CHRISTA, DIRECTRICE ADJOINTE D'UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE, PARIS)

«- Alors, Internet, dans votre travail, ça change quoi ?

- Ça change tout, aussi bien pour communiquer dans les congrès internationaux que pour récupérer les publications spécialisées sur tel ou tel sujet. C'est tellement plus facile, avec le Net, de collecter des infos, d'échanger des données avec des universités, avec l'Inserm...

- Et à la maison ?

- Ça change la vie. Par exemple, si je veux réserver une place de spectacle ou partir en week-end, mon premier réflexe, c'est le Net. C'est là que j'ai pu trouver mon billet d'avion Biarritz-Barcelone. Sinon j'aurais fait la queue des heures. Et puis je communique bien plus avec mes amis qui vivent à l'étranger.

- Et avec les enfants, quand vous partez en mission à l'étranger ?

- Ils sont encore un peu jeunes pour écrire. De toute façon, je n'ai pas de connexions sur mon portable. D'ailleurs, faut que j'y pense... Oui, vraiment, ce sera génial de communiquer avec eux par le Net.»

Jean Demille

«Bertil, 24 ans / 1,70 m / 63 kg / chausse du 42 / dépense en disques 1 000 F par mois / ne les achète que sur 2 sites Web / tape ses 16 chiffres de carte bleue / attend 4 jours de délais.»

Il fait du vieux avec du neuf

Thierry, antiquaire, brocanteur, Périgueux

Bien sûr, dans sa boutique, ça sent un peu la poussière et la cire.



**Le vieux, en somme. Mais dans la salle voisine, on entend le bourdonnement discret d'un ordinateur. Prémices d'un conflit d'époque ? Une cliente s'approche de Thierry, 44 ans, et demande : «Vous n'avez pas des fauteuils Henri II ?» «Ah, *non, je n'en ai pas en ce* moment, désolé», répond-il la tête dans son PC. *Puis d'ajouter : «C'est un* peu ma télé. Mais j'apprends beaucoup plus de choses avec ça.» Et de pointer sur le modem. Antiquaire par hasard, il est devenu internaute par envie, par besoin. Celui de comprendre un métier. Sur le Web, il vient chercher des renseignements sur les foires internationales, ausculte les pièces des marchands, «surtout *étrangers, car les* antiquaires français sont encore très peu équipés». Si une information concernant des meubles lui manque, il active son modem. Et, sans parler de e-business, terme qui le fait sourire, Thierry a déjà acheté un article par Internet. «*Un homme m'a* envoyé un email pour me demander si l'armoire dont l'image était stockée dans un fichier joint m'intéressait. J'ai dit oui et l'affaire s'est faite, tout simplement. Le Web, c'est un peu une foire permanente !»
Le nom de son magasin ? Forum, comme par hasard.**

CÉDRIC NÉAU

Une école de 13 élèves fait sa promo

Gwenaëlle, institutrice, Hoedic

Gwenaëlle est institutrice dans une école privée d'une petite île de 200 hectares, Hoedic, dans le Morbihan. Il y a deux ans, un professeur du continent a mis en place un site Internet *pour l'école insulaire.* «On a été la première



école privée du Morbihan *à posséder notre* site. Le but de ce projet était de faire connaître notre établissement. Il y a actuellement treize élèves. Les classes s'échelonnent de la moyenne section, au CM2. On a un fonctionnement assez spécial, *explique la jeune* institutrice. Depuis que l'on possède un site, les enfants, surtout les grands, passent des intercours entiers devant l'écran. On réactualise souvent le site, on y met des poèmes et, avec des photos, on montre la vie de l'école. Nous communiquons aussi avec une école de haute montagne dans les Pyrénées. Son fonctionnement pédagogique est similaire au nôtre. On va s'y rendre, *fin juin. Tout ça grâce* à Internet.»

BERNARD SCHMIDT

Pontivy se relie à Ouelessebougou

Jean-Michel, président d'une association de jumelage, Pontivy

Tout a commencé il y a *12 ans par un jumelage* entre une association de Pontivy, en Centre-Bretagne, et Ouelessebougou, au Mali. Echanges culturels, chantiers de jeunes, création d'une crèche... Les deux villes ont progressivement multiplié les actions communes jusqu'à ce que quelqu'un ait l'idée de créer un site Internet pour communiquer vite, bien et *pas cher ! «Depuis que* nous l'avons ouvert, 350 consultations ont été enregistrées. Le principe de la boîte aux lettres fonctionne bien. Etre en contact avec une ville comme Bamako en temps réel ça aide. C'est d'autant plus appréciable que nos projets s'accélèrent», explique Jean-Michel Leroux, médecin et président de l'association. Cette coopération a déjà permis d'équiper le bloc *opératoire d'un bâtiment* d'hospitalisation et l'installation d'un cabinet dentaire est prévue pour la fin 99.

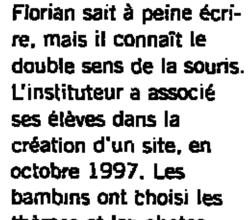
SANDRINE GRILLET

**AGNÈS VIENT DE M'APPELER. QUATRE MOIS QU'ELLE SURFE TOUT AZIMUT SUR LES EMBOUTEILLAGES DES AUTOROUTES DE L'INFORMATION. ELLE A MIS YAHOO ! DANS SES SIGNETS AVEC ALTAVISTA ET VOILA, ET MÊME CNN ALORS QU'ELLE N'ALIGNE PAS TROIS MOTS D'ANGLAIS. [...] AGNÈS VEUT UN SITE PERSO. «MAIS AGNÈS, QU'EST-CE QUE T'AS DONC À DIRE À 150 MILLIONS DE LECTEURS POTENTIELS ?» ELLE VEUT LEUR PARLER DE THOMAS ET DE SA COLLECTION DE CARTES POSTALES. ELLE VEUT MONTRER SA MAISON, SON CHAT MOUFFASSA – DIT MOUF –, PARLER DE SON BOULOT, DE SA FAMILLE, DE SES ENVIES, D'ELLE QUOI.
«T'AS UN PROBLÈME D'EGO, AGNÈS ? [...]
- MAIS NON, MAIS J'EN AI MARRE D'ALLER VOIR LES AUTRES, JE VOUDRAIS QU'ILS VIENNENT ME VOIR.
- DIS-MOI AGNÈS, TU CROIS VRAIMENT QUE TON PETIT COCON LES INTÉRESSE ?
- MAIS POURQUOI PAS, EST-CE QUE JE SERAIS MOINS INTÉRESSANTE QUE CELUI QUI ÉTALE SA PASSION POUR DEEP PURPLE, SON SCORE À WARCRAFT II OU SA LICENCE D'OCCITAN, EST-CE QUE JE NE MÉRITE PAS D'ÊTRE CONNUE MOI AUSSI ? [...]
- ALORS AGNÈS, JE T'EXPLIQUE. LE WEB N'EST QU'UN MIROIR DE NOTRE SOCIÉTÉ. [...] JE VAIS TE DONNER LE GRAND SECRET. SI TU VEUX QUE LES AUTRES TE TROUVENT, TU DOIS LEUR DONNER CE QU'ILS CHERCHENT. VOICI DANS L'ORDRE LES TROIS PRIORITÉS DES INTERNAUTES, TOUTES NATIONALITÉS CONFONDUES : LE SEXE, L'ARGENT, ET LA MÉTÉO (!). CES 3 AXES REPRÉSENTENT 95 % DES DEMANDES DANS TOUS LES MOTEURS DE RECHERCHE. ALORS POUR TES PAGES PERSO, TU T'APPELLES PAMELA ANDERSON, TU PARLES DE LA PLUIE ET DU BEAU TEMPS, ET TU PROPOSES UNE RECETTE INFAILLIBLE POUR GAGNER DE L'ARGENT. [...]»**

Ils plantent un modem dans leur village

Gilles, enseignant. Florian, Mathilde, Jeanny, Adrien (6 ans), élèves de CP, Saint-Vincent-de-Connezac

C'est un trou de verdure, au cœur du Périgord. Au milieu, un village de 400 habitants... Et un modem à l'école. Gilles, passionné depuis 20 ans *d'informatique, a décidé* d'ouvrir ses élèves au monde. Et ça marche. Florian sait à peine écrire, mais il connaît le double sens de la souris. L'instituteur a associé ses élèves dans la création d'un site, en octobre 1997. Les bambins ont choisi les thèmes et les photos. Ils ont parlé de leurs activités. de l'école et *des chansons apprises* en classe. Clic ! Une mélodie se fait entendre avec, sur l'écran, les paroles des chansons. «La leçon du jour porte sur les chats ? Pas de problème, le maître lance un moteur de recherche et quelques minutes plus tard, l'écran montre tout un florilège de photos félines. On apprend en surfant. Déjà, Mathilde essaie de décrypter ces





lettres bizarres en couleur, qui s'affichent sur la page d'accueil du site de l'école : «C-o-n-n-e-z-*a-c... C'est le nom de* notre village», s'exclame-t-elle ! A terme, l'instituteur veux développer la monde apprendra à lire et à écrire en même temps. Apprendre en s'amusant, s'amuser en travaillant ? Seule certitude d'Adrien : «L'écran, c'est plus rigolo que le tableau !»

CÉDRIC NÉAU

Ils se livrent au support digital

Marie-Françoise et Bernard, éditeurs, Périgueux

«On travaille sur de la



matière grise. Dans un livre il y a un don de soi *très important. Il faut le* respecter.» Marie-Françoise et Bernard sont des amoureux des lettres couchées sur papier relié. Ils défendent une certaine idée de l'édition : ne pas s'occuper des grosses machines qui trustent le marché et puiser dans le vivier régional. Depuis 1943, les éditions Fanlac prospèrent car ce couple, et avant eux le père de *l'éditrice, ne veulent pas* se fermer aux nouvelles technologies, y compris *Internet : «Nous adoptons* une stratégie de veille vis-à-vis du Web. J'y puise *beaucoup d'informations :* recherche documentaire, consultation des publications récentes. J'acquiers ainsi une vision différente du monde de l'édition.» La société adapte ses méthodes. Les pages ne *sont plus envoyées aux* correcteurs ou aux imprimeurs par La Poste, mais par Internet : rapidité, efficacité actuel va subir une révolution. Si peu de gens encore achètent leurs *livres par ce vecteur,* il faut s'y préparer dans l'avenir.» Même sans site, les éditions Fanlac apparaissent sur le Web : Michel Moy a présenté son livre «Sur des oliviers morts» via Internet à l'occasion d'une exposition. Nombre d'auteurs, plus ou moins célèbres, sont très contents de dialoguer avec leurs lecteurs branchés. Grâce au principe de l'hypertexte, le nom Fanlac existe sur la grande toile. Et il n'est *pas rare que les Tardien* reçoivent une demande de catalogue par email, expédiée illico. C'est sûr : Internet, c'est l'avenir du livre.

CÉDRIC NÉAU

Ils gardent le contact jusqu'à Kyoto

Francette, institutrice à Pontivy

L'année dernière, sa fille cadette, Rozenn, 24 ans, est partie à Kyoto au Japon faire ses études. «Avec mon mari, on a *réfléchi* : comment communiquer avec Rozenn d'une manière écono*mique. Des amis nous* ont donné l'idée d'Internet. Je me suis abonnée et ça m'a tout de suite plu. Rozenn avait Internet dans sa faculté japonaise, on communiquait tous les jours. Mon premier réflexe et mon petit plaisir du matin était d'aller *voir sur l'ordinateur si* j'avais reçu un message d'elle. Puis j'ai acheté un scanner. Maintenant je peux transmettre à Rozenn des papiers importants et des photos. Récemment, je lui ai fait parvenir des pages entières de journaux d'offres d'emploi. Depuis, l'usage d'Internet m'est devenu indispensable. J'ai pris goût et je «surfe» *beaucoup* sur le Web. Il faut savoir mêler l'utile à l'agréable.»

BERNARD SCHMIDT

Ils font swinguer le html

Thierry, créateur du site des Crapauds Saint-Jacques, Lyon

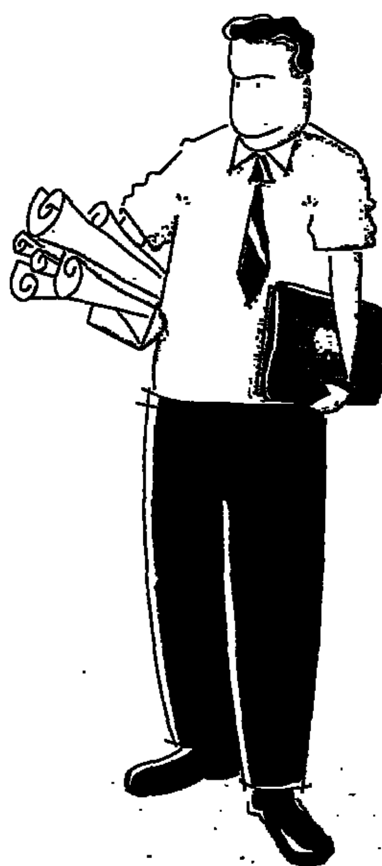
Les Crapauds Saint-



Jacques, c'est une fanfare de joyeux godelureaux, une brigade du *rire*, étudiants pour la plupart. Conçu comme une vitrine *vers l'extérieur, ce site a* par la suite pris une nouvelle dimension : «A l'origine, je l'avais créé pour nous faire connaître à l'extérieur et pour pouvoir vendre notre disque en proposant des échantillons de musique. Nous avons eu quelques contacts. Mais ce site a *surtout servi à communi*quer entre nous. Nous sommes près de vingt-cinq musiciens. Ce n'est donc pas toujours facile de prévenir tout le monde pour un contrat, de faire circuler des photos ou de fédérer l'ensemble du groupe autour d'un projet. Nous avons donc tous mis *nos email. L'information* circule mieux et n'est jamais perdue. On n'a vraiment plus d'excuse pour arriver en retard à nos rendez-vous.»

JEAN PHILIPPE

JEU DES 7 FAMILLES



L'entrepreneur

Artisan, artiste ou chef d'entreprise tourné vers l'avenir, il se sert du réseau. Il le fait pour créer, construire, communiquer et vendre. Sans parler du reste.

Point de vue de Médiangles : «L'Internet touche en priorité des personnes de formation supérieure (52% des internautes français sont des bac+3). Pionniers sur le plan professionnel, on les retrouve à des postes clef [illegible] Ainsi, 60% d'entre eux participent au choix des produits ou de fournisseurs dans les

QUE FONT-ILS ?

ILS JOUENT
Ils transforment le Net en tripot : casinos virtuels, parties acharnées de Quake en réseau (il faut, en gros, dégommer tout ce qui bouge !), sites à la pointe de la technologie ludique (Flash !). Dans ces lieux à des lieues du réel, le joueur se déguise, *emprunte la peau* d'un avatar et intègre un immense jeu de rôle. Equipement minimum de l'internaute-joueur : un ordinateur, un modem, *un logiciel son-image*, un abonnement d'accès au Web et quelques adresses de serveurs de jeu, la plupart gratuits.

ILS COMMERCENT
Faire un petit shopping mondial devient l'un des *must* du Net. Des entreprises de plus en plus nombreuses y alignent leurs galeries marchandes. Sur le Net, l'Internautus Economicus achète en direct (*logiciels*, abonnements aux sites, etc.) ou en différé (VPC). Il suffit d'une carte bleue. Les paiements sont sécurisés et les envies exacerbées. Ou *presque. Journaux* de petites annonces et bourses d'échanges se développent également à un rythme effréné, donnant parfois une impression d'inventaire à la Prévert : appartement, voiture, vélo, CD, jeux vidéo, motos, photos et autres animaux...

ILS DIALOGUENT
Ils aiment la convivialité et l'affichent à grand renfort de signes cabalistiques (smileys et autres émoticons). En l'absence de contact, ils échangent des mots en plein forum et mêlent leurs contributions aux groupes de discussion... *Sur le Net, chacun* cherche son «*chat*». Et trouvera bientôt le moyen

lu 42 / dépense que sur 2 sites Web / 4 jours de délais.»

Papa boursicote, les enfants jouent

Thierry, cadre supérieur, Paris

Premier personnage de cette petite histoire de famille du XVe arrondissement de Paris comme



il y en aura demain des centaines de milliers : l'ordinateur. Acheté en pièces détachées à l'été 98 après moult tergiversations, puis heureusement monté par un ami *féru d'informatique*, ce nouvel animal domestique trône dans un coin du grand salon. A deux petits centimètres d'une planche d'aimables souvenirs photographiques, il a sa place.
Seconds protagonistes : les enfants, deux jumeaux de cinq ans et une gamine de sept printemps. Ils ne surfent pas. En revanche, les galettes laser de *Adibou* ou de *Peter et Julie au pays des couleurs* n'ont plus de secrets pour eux. Comme le précise le pater familias, «c'est autant de temps qu'ils ne passeront pas devant la télé et ça les familiarise avec l'informatique».
Le père, justement,



pourrait être le héros de la fable. Comprenez : l'internaute. Cadre supérieur, la quarantaine portée avec aisance, *Thierry* a les pieds sur terre. «Avant, lorsque je voulais vendre ou acheter une action à la Bourse, je devais compter deux jours entre mon ordre qui devait être libellé par écrit à ma banque et sa concrétisation.
Aujourd'hui, tout se fait dans la minute, en temps réel. Pas de temps mort ! Le soir, alors que les enfants dorment, je me connecte au site de la société de bourse où j'ai ouvert un compte. Je regarde le niveau des actions, je fais mes calculs grâce à un logiciel. Parfois je vais sur d'autres sites, par exemple pour étudier *l'historique des actions* qui m'ont l'air d'avoir le vent en poupe. Puis je donne mon ordre. Le lendemain matin, dès l'ouverture de la bourse, mon ordre est passé. Au final, j'ai moins de frais (à peu près 0,7% au lieu de 1,2%) et je suis bien plus réactif. Je gagne donc plus d'argent.»
Reste la maman. Pascale est secrétaire général *adjoint de l'Amicale des* cardiologues de l'Est parisien. « On n'a pas de fax, dit-elle, alors j'utilise le courrier électronique pour communiquer avec le président et faire mes propositions.»
Internet, c'est simple comme une banale histoire de famille.

ARIEL KYROU, VOISIN

Ils s'embrassent à distance

Reiko, étudiante, Tokyo

Reiko est étudiante à Tokyo. Stéphane, lui, vient d'achever ses études à Nantes. Ils se sont rencontrés l'an dernier lors d'un voyage d'échange au



Japon. C'est sur les pentes du Mont Fuji que Reiko et Stéphane se sont embrassés pour la première fois. *Mais les fleurs des cerisiers* sont tombées et Stéphane a dû rentrer en France, à dix mille kilomètres de sa bien-aimée.
Depuis, Reiko et Stéphane s'écrivent quotidiennement par courrier électronique sur Internet. Chaque nuit, lorsque l'un rêve, il sait qu'avant son réveil, l'autre aura allumé fébrilement son ordinateur, ouvert sa boîte aux lettres virtuelle, lu sa missive enflammée, et surtout, y aura répondu. «J'ai commencé à apprendre le japonais et je peux même écrire avec des caractères japonais !», s'enthousiasme Stéphane. Les amoureux en ligne profitent également des possibilités offertes par le multimédia pour s'envoyer des photos et des «Je t'aime» en fichiers audio.
Mais l'amour peut-il être numérisé ? Apparemment oui : lorsque Reiko se lève, elle est impatiente d'arriver à son université pour consulter son courrier ! «Tous les matins, je scrute les noms des expéditeurs des nouveaux messages et mon cœur bat plus fort.» Celle-ci n'a pourtant aucune raison de s'inquiéter : lorsque Stéphane a dû porter son ordinateur à réparer en janvier, il est allé au cybercafé tous les soirs *pendant une semaine* pour pouvoir écrire à celle qu'il aime.

STÉPHANE, AMOUREUX



Crédit Photo : Yan Morvan

L'auteur de cet autoportrait s'appelle Yan Morvan. Ce grand photographe de presse a publié dans *Paris-Match*, *Stern*, *Géo*, *Newsweek*. Il a obtenu le prix Robert Kappa et le World Press pour ses reportages de guerre... Aujourd'hui, ce n'est plus à la presse, mais au Web qu'il réserve son travail. «Le Net permet d'être libre et indépendant, dit Yan Morvan, sans dépendre de gros moyens financiers. Quand nous avons lancé photographie.com en 1996, tout le monde *nous prenait pour des fous. Aujourd'hui, le magazine compte de 20 à 30000 pages, emploie* une dizaine de personnes à plein temps et totalise 1 million de chiffre d'affaires grâce à des partenaires comme Kodak, Leïca ou le ministère de la Culture. Nos rédacteurs, souvent des journalistes très connus, disent dans leur rubrique exactement ce qu'ils veulent. Ils ont un code qui leur permet d'écrire directement. N'importe quel photographe peut venir installer ses photos sur le site. Nous couvrons tous les événements photo, dont nous tenons le journal en direct. Notre ambition, c'est d'être l'équivalent du *Monde* sur le territoire de l'image.»
Patrick Latronche

Adrien communique avec ses cousins Zinzins

Adrien (6 ans) et ses Zinzins, Paris et le monde entier

Avec grand-père, on n'est pas des pros, mais on se marre bien avec le Web. Tout à l'heure, j'ai fait des dessins, dans Paint, par exemple un tank-obus vert et rouge *et noir*, et j'ai pu les envoyer à papa qui est resté à Paris pendant les vacances. Après, grâce au scanner, on a pu lui communiquer une photo de Juliette quand elle fait le clown avec le portable. J'ai envie de parler des zinzins, c'est mes cousins. Par exemple, y'a Serge. Lui avec Nathalie, quand ils sont en voyage au Sri Lanka, ils vont dans un cybercafé et ils nous envoient



par le Web une belle carte postale avec de beaux paysages. Lui, il a un site à lui à Paris pour se faire de la pub, avec deux CV, un en Français et un en Anglais et des trucs plus rigolos. Puis, y'a Arnaud qui est à Londres ; lui, il a trouvé un très bon boulot sur Internet. *Il* est souvent en déplacement à Amsterdam maintenant. Leur frère Sébastien, il envoie toujours des choses drôles sur le réseau : à Noël, c'était un bébé qui se tortille et qui danse la macarena et même une nana qui enlève tous ses habits. Et puis, y'a la copine Murielle qui est en Australie : quand on lui envoie des photos du mariage de sa sœur Anne, elle nous envoie une carte de Noël qui clignote et il faut décorer le sapin avec des cadeaux et des boules. Et puis, y'a ma tante Céline qui profite de ses vacances ici pour piocher de la doc sur Internet et dans *Le Monde Diplomatique* car *elle prépare ses examens* à Sciences Po à Bordeaux. Un autre zinzin, c'est Julien qui est aux Etats-Unis pendant un an. Il nous envoie des photos de sa famille numéro 2, de sa nouvelle maison, de ses amis, avec lui, au sommet du plus grand gratte-ciel de New York et même sur les chutes du Niagara et la statue de la Liberté. *Avec lui, le plus drôle* c'est que, quand on sait qu'il est branché, on peut ouvrir une fenêtre dans l'écran : lui, il écrit en rouge et, nous, on écrit en bleu. Il s'est cassé deux fois l'épaule en faisant de la lutte dans son collège. Comme ça, on a des nouvelles.
Mais le plus fort, pour le Web, c'est mon papa. Cet été, on va quitter Paris et on déménagera à Bordeaux. Il continuera à travailler avec son patron de Paris, mais avec du télétravail. Comme ça avec Juliette on respirera mieux et on sera plus malades ! Tchao, à bientôt sur le réseau !

ADRIEN ET SON GRAND-PÈRE

JEU DES 7 FAMILLES

Le savant

Du lycée, de la mairie, de chez lui ou de Mars, peu importe l'endroit d'où il se connecte. Ce qu'il veut : en savoir toujours plus.
Point de vue de Médiangles : «La dimension éducative est celle qui arrive en première position des motivations d'achat d'un ordinateur dans les foyers, devant la culture, le côté pratique et les loisirs. Un bien noble alibi d'achat... Devenu internaute, l'utilisateur novice se voit comme un pédagogue soucieux d'offrir à ses enfants l'opportunité de découvrir un formidable outil d'apprentissage et de culture.»

Ils bravent les censures

Salima, rédactrice au quotidien indépendant "El Watan", Alger

Octobre 1998, ce dimanche est un jour *comme les autres :* dangereux. En Algérie, le journaliste risque sa vie en permanence. Et le contexte ne favorise guère la parution du journal, soumise aux turbulences de la vie publique. Salima ne se décourage pas : elle sait que quoi qu'il arrive, l'information passera par le Web. Paradoxe : depuis quelques mois la presse algérienne peut publier *sur Internet, avec l'aval* désintéressé ou, inconscient, du pouvoir. Pour Salima, l'édition électronique est avant tout «destinée à la diaspora et à l'opinion internationale. Tout ce que l'on écrit est diffusé sur le Web.» Une autorisation paradoxale : les journaux ont été contraints de suspendre leur parution, pour ne diffuser que par télécopieurs. Les fidèles viennent chercher les articles directement au journal, mais l'édition en ligne de *El Watan* persiste et fait signer des pétitions dans le monde entier. Une situation bizarre que la journaliste a du mal à s'expliquer : « C'est un jeu du chat et de la souris. Si le pouvoir avait voulu nous bloquer, il aurait coupé les lignes. Il ne l'a pas fait.» A y regarder de *plus près, cette absence* de réaction se comprend : «L'Etat attache plus d'importance à la foule dans la rue qu'à l'Internet.»
Au journal, si l'édition Internet connaît le succès, les priorités restent inchangées : informer en *toute indépendance et garder* le contact avec la rue.

PHILIPPE CROUZILLACQ

Il trouve les infos qu'on lui refuse

Gildas, éditeur, Paris

Gildas Lefeuvre a décou-



vert Internet comme rédacteur en chef adjoint de *La Lettre du disque*. En 1996, il suit un congrès professionnel sur le réseau et publie le compte-rendu des débats avant tout le monde. Depuis, il s'occupe de son Observatoire du disque et ne peut plus se passer de cet outil, qu'il utilise «comme un Quid». L'Observatoire, qui centralise les données économiques sur l'industrie musicale, nécessite une recherche d'informations permanente. Lui navigue pour *extraire* «une masse monumentale d'infos», à trier et à classer. Finalisant une évaluation de l'ensemble de la filière musicale, il a cherché les infos en France et obtenu «pour les auteurs, les chiffres de la Sacem. Pour l'édition, rien. En montant des moteurs de recherche en batterie, j'ai atterri sur le site de la NMPA (société d'éditeurs *américaine*, nda) qui publie le bilan par pays de l'édition musicale.» Ou comment aller chercher ailleurs ce que ne communiquent pas certains organismes nationaux...

GILLES RIO

Il adore les soirées avec Laurence

Laurence, juriste, Paris

«J'adore passer une soirée avec Laurence. Quand elle vient, elle a toujours un gâteau. Ou des pruneaux. Ou n'importe quoi. Elle prépare le thé et elle parle pendant des heures de ses copines. On écoute des disques, on mate la télé. Et puis : «Heu... Je peux utiliser ton ordi deux secondes ?» Elle connaît mon mot de passe. Vite fait, elle fait sa tournée d'emails. Laurence a trois adresses mais pas de PC. Elle lit ses réponses d'éventuels employeurs, son courrier enflammé venu de Moscou, les bonnes blagues de l'ami Henri. Elle tape ses réponses. Ça dure jamais longtemps. Hop.
Le temps d'interroger son répondeur, et elle file.»

MAX GUIDO

QUE FONT-ILS ?

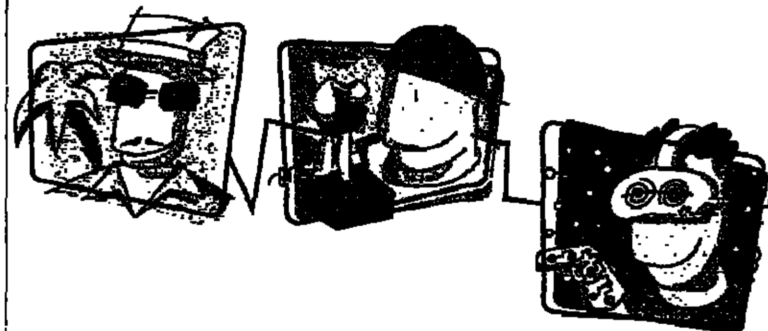
ILS S'ASSOCIENT
Les internautes passent volontiers à l'action. Ils créent alors un forum de discussion ou un site fédérateur autour de la cause qui leur est chère. Comme le Web est grand, très grand, ils se regroupent pour avoir plus de force. Etre plus visible. Homo, trans, politiques, profs, étudiants, parents, toutes les sensibilités et tous les types de population se regroupent. Et s'expriment au même niveau - la publicité en moins - que les entreprises les plus importantes.

ILS S'AMUSENT
Ils écoutent de la musique en travaillant, chassent les derniers potins sur les stars du moment, feuillettent les sites people, les e-magazines futiles, tendances ou coquins...Les sites de divertissement sont légions. Et beaucoup sont l'œuvre d'internautes particulièrement créatifs. Nouvelle tendance : la télévision sur Internet. Ou comment retransmettre en n'importe quel coin du monde, un show ou un concert. Le Net ne déteste pas le spectaculaire !

ILS CRÉENT
Ils sont artistes et les galeries n'invitent pas (ou pas encore) leurs œuvres. Ils ne tiennent pas forcément à se retrouver dans la rue. Alors ils créent sur le Net des sites où s'exhiber : en vidéo, en son, en mots. Le multimédia est leur nouvelle frontière. Du grenier de l'AN 2000 aux performances live de musiciens venus du bout du monde et aux sites, parfois hallucinants de créativité, des journaux ou même de certaines entreprises. Le réseau d'artistes et de mouvements culturels devient planétaire. Pour l'internaute, tendances et modes durent le temps d'un clic.

ILS TRAVAILLENT
Groupware, Intranet, logique de communication... L'entreprise a ses mots pour parler du réseau. Un réseau interne tout d'abord pour s'échanger les fichiers, faire fructifier les informations et partager les connaissances entre filiales ou au sein même d'une société. Une ouverture ensuite, par Internet, pour aller vers les autres entreprises. Et séduire les clients en leur apportant des services en ligne. Sans oublier l'ouverture à l'international.

JEU DES 7 FAMILLES



Le touriste

D'un tempérament curieux, ce butineur touche-à-tout n'a qu'une seule limite : ses envies. Qu'il assouvit de sites en sites.

Point de vue de Médiangles : «Le touriste n'est pas pressé et aime le confort. *Pour preuve*, 82% des *internautes* ont choisi en 1998 un abonnement à durée illimitée. Ses centres d'intérêt sont extrêmement variés : des sites d'actualité générale (pour 55% des internautes sur une *période* d'un mois), les sites relatifs au transport et tourisme (49%), l'art et la culture (47%), l'informatique (40%), les jeux (35%), la météo (33%), le sport (31%), ou encore l'érotisme (24%).»

L'accro

Pionnier et évangéliste du Net, ce naute aux yeux cernés vit ses nouveaux usages intensément. Jusqu'à se perdre dans un univers virtuel.

Point de vue de Médiangles : «Près de 40% des internautes français utilisent le Web tous les jours, alors que 20% y vont moins d'une fois par semaine. Ecrire ou lire ses emails prend moins de temps, mais c'est la fonction qui a le plus progressé depuis 3 ans. Elle représentait 16% du temps passé sur Internet en 1996, 23% en 1998.»

Le ludique

Epicurien ou éternel joueur à la recherche de nouveaux plaisirs, cet utilisateur voit dans le Net un nouveau terrain vague où bâtir son QG.

Point de vue de Médiangles : «Le jeu touche toutes les strates de la population internaute. Bien sûr les étudiants n'échappent pas à la tentation puisque 51% d'entre eux sont prêts à utiliser Internet pour télécharger des jeux et 40% pour jouer en direct. Mais aussi les professionnels puisque 30% d'entre eux sont prêts à utiliser Internet pour y prendre des jeux et 20% pour jouer en direct.»

C'est nous les chefs (version originale non sous-titrée)

Michael, créateur de sites, Paris

– «Tiens, l'ami Killer est sur Battlenet !»
– «Eh eh eh : duel sur *Starcraft* ?»
– «Je t'attends, Mikeman ! !»

Je choisis les Terran, dans le jeu la race la plus technique. Lui se prend les Toss, des E.t. *trop barj. Repérer d'un* coup de sat(tellite). Il est



en bas sur la map, près de river Stixje. J'attaque agressif en early expansion. J'ai scouté killer vu qu'il démarre en photons canons. Il ne me voit pas venir. J'envoie mon mass marin's en *faisant tourner* 6 barracks (réserve de fantassins) à donf (je c. 6 c violent) – tanks je veux le k-blo chez lui pour l'empêcher de s'incruster ailleurs. Je scout *en sat. Il tente une troisième base* !!! Aïe. J'lui balance 4 groupes de 12 marines, trop tard ! Il s'est fabriqué 7 photons. A y est, y déboule avec des templar et me storm de partout. Bon galère. Faut pécho une troisième base. Je speed pour construire un wall-in de *bunker et des marin's* avec la tune qui me reste. Arg, ses mass zealots et ses dragons foncent dru. Ouah ! Grâce à mon wall in, ses zealot courent comme des poules. *Résultat* nul ! lol : on rigole : lot of laugh. Et y va avec ses scouts. Boum attaque en mass marin's plus tank. Direction le pont pour faire une base au centre. *Tiens, tiens le killer qui* fait aussi sa base. Bien sûr, bien sûr, lol on, juste à côté. Très drôle. Allez, on fonce tous sur le pont et, folie, y m'attaque scout archon. Faut faire des tourelles. Avec mon tank je lui détruis son nexus, *mais il me* ramène 3 archons qui carbonisent mon expansion. Bon, c'est l'heure du draw. C'est nul.»

PATRICK LATRONCHE

Il entretient son nomadisme en ville

Pierre, commercial, Paris

«Je suis venu au Web bar pour consulter Internet parce que c'est plus sympa. On peut discuter en prenant un pot. Cet après-midi, tout seul devant mon ordinateur, j'avais pas envie. Alors je suis venu consulter des sites d'information professionnelle sur le multimédia. J'ai regardé l'actualité en premier, les dépêches ou d'autres sites d'information d'agence comme Nomade. Et je suis venu aussi envoyer des emails à des gens. *J'ai mes dis*quettes et mon ordinateur de poche. Je suis assez nomade dans la ville et j'aime bien taper des petites choses dans le métro ou aux terrasses *des cafés et après utiliser* ces fichiers pour envoyer des emails. Mon minimicro me sert aussi d'agenda et à répertorier les codes d'immeuble. Je voyage beaucoup dans le métro, dans la rue, sous la pluie et sous la neige, pour mon travail et mon plaisir.»

SPLOCO

Ils cohabitent sur le fil

Florian, étudiant, Paris

Le plus impressionnant dans le réseau d'ordinateurs bâti par Florian, c'est le câble. Une entité à elle seule qui se loge sous les armoires, se *niche sous un lit pour* mieux jouer les lierres et les montes en l'air. Pas rebelle, il ne s'emmêle pas dans les pieds et docile, il parcourt des dizaines de mètres. C'est qu'il relie six ordis, tous des Mac. Trois pour *Florian et son frère qui* sont au quatrième. Un dans le salon du voisin au cinquième. Et encore un dans une chambre de bonne, au sixième. Pas retors, le gentil serpent se *cabre, perce les murs* comme pour mieux narguer les fenêtres lorsqu'il passe dans la cour de l'immeuble. L'escalier ? Il le suit, aussi. Il est passé ici. Repassera par là. Les voisins n'apprécient pas trop. Et ne captent pas l'utilité de cette excroissance «pieuvresque». Content, le petit génie passe ses nuits à jouer en réseau, à échanger des informations avec son voisin branché et son frangin. En bon étudiant un peu fauché, Florian et ses *copains jouent la carte* de la bidouille, un seul modem suffit à les connecter tous au réseau des réseaux. Le grand, celui sur lequel ils vont chercher des tonnes *d'infos qui nourrissent* leur petit réseau.

ERIC ATKYNE

Il ouvre une fenêtre virtuelle

Gildas, hôpital Necker, Paris

L'Espace Plein Ciel est un service un peu spécial de l'Hôpital Necker à Paris : il offre aux plus de 9 ans des activités (ping-pong, lecture, musique, cuisine...) *dans un lieu où* blouses blanches et attributs médicaux sont proscrits. Grâce à l'opération «pièces jaunes», un ordinateur est entré dans la place. Une aubaine : depuis, Gildas Jouanno, le responsable, initie ces jeunes parfois en mal d'évasion à ce moyen hi-tech de «*briser les murs*». «Au début, j'ai laissé mon adresse email sur des sites pour ados et pré-ados. Les messages ont afflué, même d'Espagne, de Norvège, du Canada et *de Guadeloupe.*» Toutefois, peu de patients utilisent le email, le contact ayant du mal à se nouer par écrit à cet âge. Les moteurs de recherche, en revanche, font l'unanimité. *Musique, cinéma* et sport figurent au Top des préoccupations, devant des demandes plus spécifiques (concours en tout genre, animaux, jouets Lego, Les Guignols...). Le Web permet aussi de mettre en confiance les enfants d'origine étrangère, en maintenant des liens avec leur culture. Pour ces jeunes, Internet n'est, en somme, «qu'un loisir comme les autres».

GILLES RIO

Elle s'en sert comme assistant

Mireille, secrétaire juridique, Saint-Denis

«Internet est un outil que j'utilise depuis environ un an et demi. Il a *simplifié mon travail* de manière extraordinaire. D'abord il y a le mail, le meilleur moyen d'être sûre de contacter les gens et d'obtenir une réponse rapide. C'est simple et efficace. Globalement, nous n'utilisons plus le fax, trop contraignant, que pour *des documents d'une* certaine importance. Ensuite, j'ai souvent à effectuer des recherches d'articles ou de textes juridiques. Avant, je *faisais appel à des* sociétés extérieures, qui effectuent des recherches thématiques. Désormais, je vais sur Internet. Bien sûr, si le sujet est très précis, j'ai *du mal à trouver suffi*samment d'informations. Mais même si cela reste sommaire, cela me permet d'orienter ma recherche et le cas échéant de préciser ma demande lorsque je m'adresse à des professionnels. Et puis il arrive que je trouve tout ce dont j'ai besoin. De toute façon, c'est une économie de temps et d'argent. Mon seul regret est de ne pas avoir suivi de *formation* : je sais que je n'utilise pas toutes les ressources du Web dans mes recherches.»

AYMERIC PICHEVIN

Il crée son site et passe son bac

Geoffroy, lycéen, Lyon



Tout a commencé voici trois ans, quand Geoffroy s'est lancé sur le Net pour se perfectionner en anglais. Le virus le prend. Il rapatrie (légalement) sur son ordinateur des sharewares (logiciels) inédits en France, suit en direct des concerts américains, capte les radios du monde entier, joue sur des *jeux vidéo en réseau*, lie des contacts avec des internautes de la planète et prépare ses exposés pour le lycée. En septembre 1998, il est l'un des premiers à créer un site sur l'équipe de France de football. «En 6 mois, près de 60 000 visiteurs ont consulté mes pages.» Geoffroy n'est plus seul. Ses recettes publicitaires lui permettent de mettre de l'argent de côté pour monter une entreprise en janvier 2000. «Dans les années à venir, le nombre de foyers connectés va être multiplié par cinq ou six. Il faut s'y préparer.»

JEAN PHILIPPE

Le médium investit le nouveau média

Chris, voyant, Genève

«Internet est un nouveau média, et en tant que médium, je me dois d'en tirer profit ! D'autant que je suis un passionné de la bidouille informatique. J'utilise Internet pour me faire connaître. Les gens viennent ensuite me consulter dans mon cabinet, à Genève. Mais je pratique également des consultations de base par le réseau. Je fais du thème astral, je pratique aussi des rituels : il suffit de m'envoyer une photo par mail. On peut aussi m'envoyer une empreinte de sa main droite pour la chiromancie. Sinon, il faut venir me voir : je ne crois pas au *développement* des sciences occultes par visioconférence.»

AYMERIC PICHEVIN

> « J'ai dialogué en ligne avec des médecins ou des personnes ayant souffert de ma maladie. Des messages du monde entier m'ont dopé le moral. »

Il monte son journal et l'offre

Nicolas, journaliste contestaire, Nantes

On tape «Nantes», le moteur de recherche répond «Lulu». C'est une lettre, pas confidentielle, «plutôt popu». *C'est son* papa qui le dit. Nicolas de la Casinière, 45 ans, correspondant local de *Libération* et de *L'Express*. Avec deux autres «écriveurs» et quatre «dessi*neux*», il a accouché du sale gosse de la presse nantaise en décembre 1995, quand la France est dans la rue. Née sous le signe de la grève. *La Lettre à Lulu* a la contestation facile. Ses marottes ? Les affaires politiques, judiciaires, façon artillerie lourde. Dernière facétie, le recrutement de Georges Courtois à la rubrique judiciaire. Ce Nantais sait de quoi il parle. En 1985, il avait pris en otages une trentaine de personnes au palais de Justice de Nantes... Avant d'en écoper pour vingt ans ! Du coup, tout le monde scrute *La Lettre à Lulu* avec inquiétude ou humour, c'est selon. Chaque numéro est vite épuisé. Faute de pouvoir servir tout le monde, ils montent sur le Net : «Nous voulions un moyen d'offrir *La lettre* à tous. Les rubriques L'argent par les fenêtres, Les têtes à claques, Politique et toc, Que fait la police ? ou encore Le droit de travers ont déjà attiré plus de 10 000 connexions.

RENAUD MARHIC

REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU JURY : MARC LADEFROUX (CFPJ), ERIK ORSENNA (ÉCRIVAIN), *MICHEL AGNOLA (CFPJ), YVES EUDES (LE MONDE)*, GEOFFREY GOUVERNEUR (TMS), ARIEL KYROU (MODERNE MULTIMEDIAS), CLAUDE LEBLANC (COURRIER INTERNATIONAL), ARMELLE LETURCQ (CRASH), LÉON MERCADET (NOVA), MICHEL MEYER (MULTIMANIA). — REMERCIEMENTS AUX CONTRIBUTEURS ET TOUT PARTICULIÈREMENT AUX DEUX RÉDACTEURS EN CHEF : JACQUES DENIS ET SÉBASTIEN LUBRANO. — REMERCIEMENTS AUX CYBER-CAFÉS ET AUX SITES PARTENAIRES DU PROJET : LE CYBAR À LYON (HTTP://WWW.XIMILI.COM/CYBAR), LE CYBER CAFÉ LATINO À PARIS (WWW.CYBERCAFELATINO.COM), LE CYBERNET CAFÉ À GRENOBLE (WWW.NEPTUNE.FR/CYBERNETCAFE), LE CYBERCONCEPT À MARSEILLE (WWW.CYBERCONCEPT.FR), LE CYBERCAB À DIEPPE (WWW.I-FRANCE.COM/CYBERCAB), HÉROÏQUE SANDWICH À BORDEAUX (HEROIQUE@HOTMAIL.COM), LE NET CAFÉ À METZ (WWW.I2M.FR/NETCAFE/NETCAFE.HTM), LE SYNDROME CAFÉ À ANNECY (WWW.SYNDROME.COM), *LES WEBSTORE DE LILLE (WWW.LILLE.WEBSTORE.FR)*, MONACO (WWW.WEBSTORE.MC) ET NICE (WWW.WEBSTORE.FR), LE WEB DU ROUTARD (WWW.ROUTARD.COM).